



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

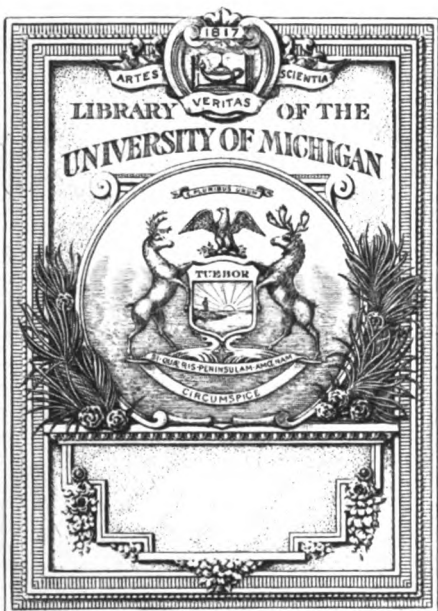
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER. 1752.
PREMIER VOLUME.



APARIS,

Chez { La Veuve P I S S O T, Quai de Conry,
à la descente du Pont-Neuf.
J E A N D E N U L L Y, au Palais.
J A C Q U E S B A R R O I S, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.
D U C H Ê S N E, rue Saint Jacques,
à S. André.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi;

LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume.

840.6

M556

1752

- A Bordeaux, *chés* Raimond Labottiere, & *chés*
 Chappuis l'aîné, Libraires, Place du Palais, à
 côté de la Bourse.
 Nantes, *chés* Joseph Vatar.
 Rennes, *chés* Vatar, pere, & Vatar le fils.
 Jouanet Vatar, & Julien Vatar.
 Blois, *chés* Maillon.
 Tours, *chés* Lambert, & Billaut.
 Rouen, *chés* François-Eustache Herault, & *chés*
 Caillotté.
 Châlons-sur-Marne, *chés* Seneuze.
 Amiens, *chés* la veuve François, & Godart.
 Arras, *chés* la veuve Duchamp, & Laureau.
 Abbeville, *chés* Levoyez, Libraire.
 Angers, à la Poste, & *chés* Jahyer.
 Dijon, à la Poste, & *chés* Mailly.
 Versailles, *chés* Fournier.
 Besançon, *chés* Briffaut.
 Saint Germain, *chés* Chatepeyre.
 Lyon, à la Poste, & *chés* Plaignard.
 Marseille, *chés* Sibie, Mossy, & Virlaud, Li-
 braires.
 Beauvais, *chés* Deffaint.
 Troyes, *chés* Michelin, & Bouillerot, Libraires.
 Charleville, *chés* Pierre Thein.
 Moulins, *chés* Faure.
 Auxerre, *chés* Fournier.
 Nancy, *chés* Nicolas.
 Toulouse, *chés* Jean-François Robert;
 Aire, *chés* Corbeville.
 Poitiers, *chés* Faulcon.
 Caën, *chés* Mamoury.

PRIX XXX. SOLS



MERCURE
DE FRANCE.
DÉDIÉ AU ROI.
JANVIER. 1752.

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

EPI TRE

De M. des M***. à M. ***. Octobre
1747.



Est-il vrai, comme on le publie,
Que dans la saison des amours,
Dans l'âge heureux de la soie,
Vous laissez obscurcir vos jours
Par l'oïfive mélancolie ?
Est-il vrai, que loin des sermens
Ou des trahisons de nos belles,
Loin de leurs crédules amans,
Loin de leurs jalouses querelles,
I. Vol.

A ij

4 MERCURE DE FRANCE:

Et de tant d'autres bagatelles,
Autrefois vos amusemens;
Fatigué des tracasseries,
Glacé par les plaisanteries;
Attristé même par les ris,
Solitaire au sein de Paris,
Tranquille au milieu de l'yvresse;
Sobre devant les meilleurs mets;
Vous voulez vivre désormais,
Sans créanciers, & sans maîtresse ?
Qu'est devenu cet heureux tems
Où plus avare des instans,
De l'Amour n'ayant que les ailes,
Vous portiez vos vœux inconstans
A tant d'aimables infidelles,
Et faisiez tant de mécontents ?
Alors toujours gai, sans étude,
Endetté sans inquiétude,
Jamais stérile en jeux de mots,
Vous sçaviez railler sans déplaire,
Etre indiscret avec mystère,
Et déraisonner à propos.
De l'Epigramme à l'Elegie
Qui peut vous avoir fait passer,
Et quelle funeste magie
Vous fait prendre une lethargie;
Pour l'art de vivre & de penser ?
Qu'Erasme, dont l'orgueil se fonde

Sur un grand nom, son seul appui,
Qui jamais ne rit, toujours fronde,
Et n'a d'estime que pour lui;
Dans une retraite profonde,
Se sauve du mépris d'autrui,
Et las d'ennuyer tout le monde;
Aille à son tour périr d'ennui:
Qu'après l'éclat d'une avanture,
Qui ternit son nom pour toujours,
Fuyant les ris ou le murmure,
Qu'excitent ses nombreux amours;
Et survivant à sa figure,
Dans quelque cotterie obscure,
Belise aille compter ses jours.
Mais vous, qui jeune & sûr de plaire;
Etes né pour tous les plaisirs,
A qui les fastes de Cythère,
N'offrent que d'heureux souvenirs,
Pourquoi sortir de votre sphère,
Et forçant votre caractère,
Laisser éteindre vos desirs?
Du Dieu qui préside aux caprices,
Chez nos Prudes ou nos Aétrices,
Rallumez plutôt le flambeau.
Et quittant Platon pour Ovide,
Des mains d'une nouvelle Armide;
Venez reprendre son bandeau.



REFLEXIONS

*Sur la théorie de la résistance des fluides ;
lues dans l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences. Par M. d'Alembert.*

QUOIQUE la Physique des Anciens ne fût, ni aussi déraisonnable, ni aussi bornée que le pensent ou que le disent quelques Philosophes modernes, il paroît cependant qu'ils n'étoient pas fort versés dans les Sciences, qu'on appelle Physico-Mathématiques, & qui consistent dans l'application du calcul aux phénomènes de la Nature. La question de la résistance des fluides, est une de celles qu'ils paroissent avoir le moins étudiées sous ce point de vûe. Je dis *sous ce point de vûe* ; car la connoissance de la résistance des fluides, étant d'une nécessité absolue pour la construction des Navires qu'ils avoient peut-être poussée plus loin que nous, il est difficile de croire que cette connoissance leur ait manqué jusqu'à un certain point : l'expérience leur avoit sans doute fourni des règles pour déterminer le choc & la pression des eaux ; mais ces règles, d'usage seulement & de pratique, & pour

ainsi dire, de pure tradition, ne sont point parvenues jusqu'à nous.

A l'égard de la théorie de cette résistance, il n'est pas surprenant qu'ils l'aient ignorée. On doit même, s'il est permis de parler ainsi, leur tenir compte de leur ignorance, de n'avoir point voulu atteindre à ce qu'il leur étoit impossible de savoir, & de n'avoir point cherché à faire croire qu'ils y étoient parvenus. C'est à la plus subtile Géométrie, qu'il est permis de tenter cette théorie, & la Géométrie des Anciens, d'ailleurs très-profonde & très-sçavante, ne pouvoit aller jusques-là. Il est vraisemblable qu'ils l'avoient senti ; car leur méthode de philosopher étoit plus sage que nous ne l'imaginons communément. Les Géomètres modernes ont su se procurer à cet égard plus de secours, non parce qu'ils ont été supérieurs aux Anciens, mais parce qu'ils sont venus depuis. L'invention des calculs, différentiel & intégral, nous a mis en état de suivre en quelque manière le mouvement des corps jusques dans leurs élémens ou dernières particules. C'est avec le secours seul de ces calculs qu'il est permis de pénétrer dans les fluides, & de découvrir le jeu de leurs parties, l'action qu'exercent les uns sur les autres, ces atômes.

A iiij

§ MERCURE DE FRANCE.

innombrables , dont un fluide est composé , & qui paroissent tout à la fois unis & divisés , dépendans & indépendans les uns des autres. Aussi le mécanisme intérieur des fluides , si peu analogue à celui des corps solides que nous touchons , & sujet à des loix toutes différentes , devroit être pour les Philosophes un objet particulier d'admiration , si l'étude de la Nature , des phénomènes les plus simples , des élémens même de la matière , ne les avoit accoutumés à ne s'étonner de rien , ou plutôt à s'étonner également de tout. Aussi peu éclairés que le peuple sur la nature des objets qu'ils considèrent , ils n'ont & ne peuvent avoir d'avantage que dans la combinaison qu'ils font du peu de principes qui leur sont connus , & des conséquences qu'ils en tirent ; & c'est dans cette espèce d'analyse que les Mathématiques leur sont utiles. Cependant avec ce secours même la recherche de la résistance des fluides est encore si difficile , que les efforts des plus grands hommes se sont terminés jusqu'ici à nous en donner une légère ébauche.

Après avoir réfléchi long-tems sur une matière si importante , avec toute l'attention dont je suis capable , il m'a paru que le peu de progrès qu'on a fait jusqu'à pré-

sent dans cette question , vient de ce qu'on n'a pas encore saisi les vrais principes, d'après lesquels il faut la résoudre ; j'ai crû devoir m'appliquer à chercher ces principes , & la manière d'y appliquer le calcul , s'il est possible ; car il ne faut point confondre ces deux objets , & les Géomètres modernes semblent n'avoir pas été assez attentifs sur ce point. C'est souvent le desir de pouvoir faire usage du calcul qui les détermine dans le choix des principes , au lieu qu'ils devroient examiner d'abord les principes en eux-mêmes , sans penser d'avance à les plier de force au calcul. La Géométrie , qui ne doit qu'obéir à la Physique , quand elle se réunit avec elle , lui commande quelquefois : s'il arrive que la question qu'on veut examiner soit trop compliquée , pour que tous les élémens puissent entrer dans la comparaison analytique qu'on veut en faire , on sépare les plus incommodes , on leur en substitue d'autres , moins gênans , mais aussi moins réels ; & on est étonné d'arriver , malgré un travail pénible , à un résultat contredit par la Nature ; comme si après l'avoir déguisée , tronquée , ou altérée , une combinaison purement mécanique pouvoit nous la rendre.

Je me suis proposé d'éviter cet inconvé-

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

nient dans un ouvrage que je vais publier sur la résistance des fluides. J'ai cherché les principes de cette résistance comme, si l'analyse ne devoit y entrer pour rien ; & ces principes une fois trouvés , j'ai essayé d'y appliquer l'analyse. Mais avant que de rendre compte de mon travail , & du degré auquel je l'ai poussé , il ne sera pas inutile d'exposer en peu de mots ce qui a été fait jusqu'à présent sur cette matière.

Newton, à qui la Physique & la Géométrie sont si redevables , est le premier , que je sçache , qui ait entrepris de déterminer , par les principes de la mécanique , la résistance qu'éprouve un corps mû dans un fluide , & de confirmer sa théorie par des expériences. Ce grand Philosophe , pour arriver plus facilement à la solution d'une question si épineuse , & peut-être pour la présenter d'une manière plus générale , envisage un fluide sous deux points de vûe differens. Il le regarde d'abord , comme un amas de corpuscules élastiques , qui tendent à s'écarter les uns des autres par une force repulsive , & qui sont disposés librement à des distances égales. Il suppose outre cela , que cet amas de corpuscules , qui compose le milieu résistant , ait fort peu de densité par rapport à celle

du corps, en sorte que les parties du fluide poussées par le corps, puissent se mouvoir librement, sans communiquer aux parties voisines le mouvement qu'elles ont reçu; d'après cette hypothèse, M. Newton trouve & démontre les loix de la résistance d'un tel fluide; loix assez connues pour que nous nous dispensions de les rapporter ici.

Le célèbre Jean Bernoulli, dans son ouvrage qui a pour titre : *Discours sur les loix de la communication du mouvement*, a déterminé dans la même supposition, la résistance des fluides; il représente cette résistance par une formule assez simple, qui a été démontrée & généralisée depuis : mais il faut avouer que cette formule est insuffisante. Dans tous les fluides que nous connoissons, les particules sont immédiatement contigues par quelques-uns de leurs points, ou du moins agissent les uns sur les autres, à peu près comme si elles l'étoient; ainsi tout corps mû dans un fluide pousse nécessairement à la fois & au même instant un grand nombre de particules situées dans la même ligne, & dont chacune reçoit une vitesse, & une direction différente, eu égard à sa situation; il est donc extrêmement difficile de déterminer le mouvement communiqué à toutes ces

12 MERCURE DE FRANCE.

particules, & par conséquent le mouvement que le corps perd à chaque instant.

Ces réflexions n'avoient pas échappé à M. Newton : il reconnoît que sa théorie de la résistance d'un fluide composé de globules élastiques *clair-semés*, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, ne peut s'appliquer, ni aux fluides denses & continus, dont les particules se touchent immédiatement, tels que l'eau, l'huile, & le mercure ; ni aux fluides, dont l'élasticité vient d'une autre cause que de la force repulsive de leurs parties, par exemple de la compression & de l'expansion de ces parties, tel que paroît être l'air que nous respirons. Une considération si nécessaire, à laquelle M. Newton en ajoute d'autres, non moins importantes, doit nous faire conclure que cette première partie de sa théorie, & celle de M. Bernoulli, qui n'en est proprement que le commentaire, sont plutôt une recherche de pure curiosité, qu'elles ne sont applicables à la Nature.

Aussi l'illustre Philosophe Anglois n'a pas crû devoir s'en tenir-là. Il considère les fluides dans l'état de continuité & de compression où ils sont réellement, composés de particules contigues les unes aux autres ; & c'est le second point de vûe,

Tous lequel il les envisage. - La méthode qu'il emploie dans cette nouvelle hypothèse, pour résoudre le problème dont il s'agit, est une espèce d'approximation & de tâtonnement, dont il seroit difficile de donner ici l'idée. Nous ne pourrions pas non plus expliquer clairement dans une simple lecture publique la manière ingénieuse & fine dont M. Newton déduit de sa théorie la résistance d'un cylindre & d'un globe, ou en général d'un sphéroïde dans un fluide indéfini; nous nous bornerons à dire, qu'après assez de combinaisons & de calculs, il parvient à cette conclusion, que dans un fluide dense & continu, la valeur absolue de la résistance, & le rapport de la résistance de deux corps sont tout autres que dans le fluide à globules élastiques de la première hypothèse.

Mais cette seconde théorie de M. Newton, quoique plus conforme à la nature des fluides, est sujette encore à beaucoup de difficultés. Nous ne les exposerons point ici en détail, elles supposeroient pour être entendues qu'on eût une idée fort présente de cette théorie, idée que nous n'avons pû donner ici; mais l'on trouvera assez au long dans notre ouvrage, & l'exposition de la théorie Newtonienne,

14 MERCURE DE FRANCE.

& les objections qu'on peut lui faire : c'est l'objet particulier d'une introduction qui doit se trouver à la tête , & dont ces réflexions ne sont qu'un extrait. Il nous suffira d'observer ici que la théorie dont nous parlons , manque sans doute de l'évidence & de la précision nécessaire pour convaincre l'esprit , puisqu'elle a été attaquée plusieurs fois & avec succès par les plus grands Géomètres. Il n'en faut pas moins admirer les efforts & la sagacité de ce grand Philosophe , qui après avoir trouvé si heureusement la vérité dans un grand nombre d'autres questions , a osé entreprendre le premier la solution d'un problème , que personne avant lui n'avait tenté. Aussi cette solution , quoique peu exacte , brille par tout de ce génie inventeur , de cet esprit fécond en ressources , que personne n'a possédé dans un plus haut degré que lui.

Aidés par les secours que la Géométrie & la Mécanique nous fournissent aujourd'hui en plus grande abondance , est-il surprenant que nous fassions quelque pas de plus dans une carrière vaste & difficile qu'il nous a ouverte ? Les erreurs même des grands hommes sont instructives , non-seulement par les vûes qu'elles fournissent pour l'ordinaire , mais par les pas inutiles

qu'elles nous épargnent. Les méthodes qui les ont égarés, assez séduisantes pour les éblouir, nous auroient trompé comme eux. Il étoit nécessaire qu'ils les tentassent pour que nous en connussions les écueils. La difficulté est de se frayer une autre route, mais souvent cette difficulté consiste plus à bien choisir celle qu'on suivra, qu'à la suivre quand elle est bien choisie. Entre les différentes routes qui mènent à une vérité, les unes présentent une entrée facile, ce sont celles où l'on se jette d'abord; & si on ne rencontre des obstacles, qu'après avoir parcouru un certain chemin, alors, comme on ne consent qu'avec peine à avoir fait un travail inutile, on veut du moins paroître avoir surmonté ces obstacles, & on ne fait quelquefois que les éluder. D'autres routes au contraire ne présentent d'obstacles qu'à leur entrée, l'abord en peut être pénible, mais ces obstacles une fois franchis, le reste du chemin est facile à parcourir.

Il faut convenir au reste, que les Géomètres qui ont attaqué M. Newton sur la résistance des fluides, n'ont guère été plus heureux que lui; les uns, après avoir fondé sur le calcul une théorie assez vague, & avoir même crû que l'expérience leur étoit favorable, semblent ensuite

26 MERCURE DE FRANCE:

avoir reconnu & l'insuffisance de leurs expériences même, & le peu de solidité de leur théorie, pour lui en substituer une nouvelle aussi peu satisfaisante. Les autres, reconnoissans de bonne foi, que leur théorie manquoit par les fondemens, nous ont donné, au lieu des vrais principes, beaucoup de calculs.

Ces considérations m'ont engagé à traiter cette matiere par une méthode entièrement nouvelle, & sans rien emprunter de ceux qui m'ont précédé dans le même travail.

La théorie que j'expose dans mon ouvrage, ou plutôt dont je donne l'essai, & ce me semble, l'avantage de n'être appuyée sur aucune supposition arbitraire. Je suppose seulement, ce que personne ne peut me contester, qu'un fluide est un corps composé de particules très-petites, détachées, & capables de se mouvoir librement.

La résistance qu'un corps éprouve, lorsqu'il en choque un autre, n'est à proprement parler que la quantité de mouvement qu'il perd. Lorsque le mouvement d'un corps est altéré, on peut regarder ce mouvement comme composé de celui que le corps aura dans l'instant suivant, & d'un autre qui est détruit. Il n'est pas dif-

facile de conclure de-là, que toutes les
 loix de la communication du mouvement
 entre les corps, se réduisent aux loix de
 l'équilibre. C'est aussi à ce principe que
 j'ai réduit la solution de tous les problè-
 mes de Dynamique dans le premier ou-
 vrage que j'ai publié en 1743. J'ai eu fré-
 quemment l'occasion d'en montrer la fé-
 condité & la simplicité dans les différens
 Traités que j'ai mis au jour depuis ; peut-
 être-même ne seroit-il pas inutile pour
 nous éclairer jusqu'à un certain point sur
 la Métaphysique très-obscur de la percus-
 sion des corps, & sur les loix auxquelles elle
 est assujettie. Quoiqu'il en soit, ce princi-
 pe s'applique naturellement à la résistan-
 ce d'un corps dans un fluide ; c'est aussi
 aux loix de l'équilibre entre le fluide &
 le corps, que je réduis la recherche de
 cette résistance. Mais il ne faut pas s'ima-
 giner que cette recherche, quoique très-
 facilitée par ce moyen, soit aussi simple
 que celle de la communication du mou-
 vement entre deux corps solides. Supposons
 en effet que nous eussions l'avantage dont
 nous sommes privés, de connoître la figu-
 re & la disposition mutuelle des parti-
 cules qui composent les fluides ; les loix
 de leur résistance & de leur action, se ré-
 duiroient sans doute aux loix connues

DES MERCURE DE FRANCE.

du mouvement ; car la recherche du mouvement communiqué par un corps , à un nombre quelconque de corpuscules qui l'environnent , n'est qu'un problème de Dynamique , pour la résolution duquel on a tous les principes nécessaires. Cependant plus le nombre de corpuscules seroit grand , plus le problème deviendrait compliqué , & cette méthode par conséquent ne seroit guères praticable dans la recherche de la résistance des fluides. Mais nous sommes même bien éloignés d'avoir toutes les *données* nécessaires , pour être à portée de faire usage d'une pareille methode. Non-seulement nous ignorons la figure & l'arrangement des parties des fluides , nous ignorons encore , comment ces parties sont pressées par le corps , & comment elles se meuvent entr'elles. Il y a d'ailleurs une si grande difference entre un fluide , & un amas de corpuscules solides , que les loix de la pression & de l'équilibre des solides sont très-differentes des loix de la pression & de l'équilibre des fluides ; l'expérience seule a pû nous instruire de ces dernieres loix , que la théorie la plus subtile n'eût jamais pû nous faire soupçonner : & aujourd'hui même que l'observation nous les a fait connoître , on n'a pû trouver encore d'hypothèse

JANVIER. 1752. 29
satisfaisante pour les expliquer, & pour
les réduire aux principes connus de la
statique des solides.

Cette ignorance n'a cependant pas empêché que l'on n'ait fait de grands progrès dans l'hydrostatique. Car les Philosophes ne pouvant déduire immédiatement & directement de la nature des fluides les lois de leur équilibre, ils les ont au moins réduites à un seul principe d'expérience, *l'égalité de pression en tout sens*; principe qu'ils ont regardé (faute de mieux) comme la propriété fondamentale des fluides, & celle dont il falloit déduire toutes les autres. En effet, condamnés comme nous le sommes, à ignorer les premières propriétés, & la texture intérieure des corps; la seule ressource qui reste à notre sagacité, c'est de tâcher au moins, de saisir dans chaque matière l'analogie des phénomènes, & de les rappeler tous à un petit nombre de faits primitifs & fondamentaux. La Nature est une machine immense, dont les ressorts principaux nous sont cachés: nous ne voyons même cette machine qu'à travers un voile qui nous dérobe le jeu des parties les plus délicates. Entre les parties les plus frappantes que ce voile nous laisse appercevoir, il en est quelques unes, qu'un même ressort met

20 MERCURE DE FRANCE.

en mouvement, & ce mécanisme est ce que nous devons principalement chercher à démêler.

Ne pouvant donc nous flatter de déduire de la nature même des fluides la théorie de leur résistance & de leurs actions, bornons-nous à la tirer, s'il est possible des loix hydrostatiques, qui sont depuis long-tems bien constatées. La découverte purement expérimentale de ces loix, supplée, en quelque sorte, à celle de la figure & de la disposition des parties des fluides, & peut-être rend le problème plus simple, que si pour le résoudre nous étions bornés à cette dernière connoissance : il ne s'agit plus que de développer par quel moyen les loix de la résistance des fluides, peuvent se déduire des loix de l'hydrostatique. Mais ce détail demande une assez longue suite de propositions, dont je ne pourrois présenter ici qu'une esquisse fort imparfaite ; le public verra bientôt mon ouvrage, & sera par lui-même en état d'en juger. Je me contenterai de dire, que voulant démontrer tout en rigueur, j'ai trouvé dans les propositions même les plus simples, plus de difficultés qu'on n'auroit dû en soupçonner, & que ce n'a pas été sans peine que je suis parvenu à démontrer sur cette ma-

tière les vérités le plus généralement connues, & le moins rigoureusement prouvées jusqu'ici. Mais après avoir pour ainsi dire, sacrifié à la sûreté des principes la facilité du calcul, je devois naturellement m'attendre que l'application du calcul à ces mêmes principes seroit fort pénible, & c'est aussi ce qui m'est arrivé; je ne voudrois pas même assurer que du moins en certains cas, la solution du problème dont il est question, ne se refusât entièrement à l'analyse. C'est aux Sçavans à prononcer sur ce point; je croirois avoir travaillé fort utilement, si j'étois parvenu dans une matière si difficile, soit à fixer moi-même; soit à faire trouver à d'autres jusqu'où peut aller la théorie, & les limites où elle est forcée de s'arrêter.

Quand je parle ici des bornes que la théorie doit se prescrire, je ne l'envisage qu'avec les secours actuels qu'elle peut se procurer, non avec ceux dont elle pourra s'aider dans la suite, & qui sont encore à trouver. Car en quelque matière que ce soit, on ne doit pas trop se hâter d'élever entre la Nature & l'esprit humain un mur de séparation. Pour avoir appris à nous méfier de notre industrie, il ne faut pas nous en méfier avec excès. Dans l'impuissance fréquente que nous éprouvons

24 MERCURE DE FRANCE.

de surmonter tant d'obstacles qui se présentent à nous , nous serions sans doute trop heureux , si nous pouvions au moins juger du premier coup d'œil jusqu'où nos efforts peuvent atteindre. Mais telle est tout à la fois la force & la foiblesse de notre esprit , qu'il est souvent aussi dangereux de prononcer sur ce qu'il ne peut pas que sur ce qu'il peut. Combien de découvertes modernes, dont les anciens n'avoient pas même l'idée ? combien de découvertes perdues , que nous contesterrions peut-être trop légèrement ? & combien d'autres que nous jugerions impossibles , sont réservées pour notre postérité ?

Voilà les vûes qui m'ont guidé , & l'objet que je me suis proposé dans l'ouvrage que je vais mettre au jour. Pour rendre mes principes encore plus dignes de l'attention des Physiciens & des Géomètres , j'ai crû devoir indiquer en peu de mots , comment ils peuvent s'appliquer à différentes questions , qui ont un rapport plus au moins immédiat à la matiere que je traite , telles que le mouvement d'un fluide qui coule , soit dans un vase , soit dans un canal quelconque , les oscillations d'un corps qui flotte sur un fluide , & d'autres problèmes de cette espèce.

J'aurois désiré pouvoir comparer ma théorie de la résistance des fluides aux expériences que plusieurs Physiciens célèbres ont faites pour la déterminer. Mais après avoir examiné ces expériences, & les ai trouvées si peu d'accord entr'elles, qu'il n'y a, ce me semble, encore aucun fait suffisamment constaté sur ce point. Il n'en faut pas davantage pour montrer combien ces expériences sont délicates; aussi quelques personnes très-vertées dans cet Art, ayant entrepris depuis peu de les recommencer, ont presque abandonné ce projet par les difficultés de l'exécution. La multitude des forces, soit *actives*, soit *passives*, est ici compliquée à un tel degré, qu'il paroît presque impossible de déterminer séparément l'effet de chacune; de distinguer, par exemple, celui qui vient de la force d'inertie d'avec celui qui résulte de la tenacité, & ceux-ci d'avec l'effet que peut produire la pesanteur & le frottement des particules; d'ailleurs quand on auroit démêlé dans un seul cas les effets de chacune de ces forces, & la loi qu'elles suivent, seroit-on bien fondé à conclure, que dans un cas où les particules agiroient tout autrement, tant par leur nombre, que par leur direction, leur disposition & leur vitesse, la loi des

24 MERCURE DE FRANCE.

effets ne seroit pas toute differente ? Cette matiere pourroit bien être du nombre de celles où les expériences faites en petit, n'ont presque aucune analogie avec les expériences faites en grand, & les contredisent même quelquefois : où chaque cas particulier demande presque une expérience isolée, & où par conséquent les résultats généraux sont toujours très-fautifs & très-imparfaits.

Enfin, la difficulté fréquente d'appliquer le calcul à la théorie, pourra rendre souvent presque impraticable la comparaison de la théorie & de l'expérience ; je me suis donc borné à faire voir l'accord de mes principes avec les faits les plus connus, & le plus généralement avoués. Sur tout le reste je laisse encore beaucoup à faire à ceux qui pourront travailler d'après mes vices & mes calculs. On trouvera peut-être ma sincérité fort éloignée de cet appareil, auquel on ne renonce pas toujours, en rendant compte de ses travaux ; mais c'est à mon ouvrage seul à se donner la place qu'il peut avoir. Je ne me flatte pas d'avoir poussé à la perfection une théorie que tant de grands hommes ont à peine commencée. Le titre d'essai que je donne à cet ouvrage, répond exactement à l'idée que j'en ai : je crois
être

JANVIER. 1752. 25

Être au moins dans la véritable route , & sans oser apprécier le chemin que je puis y avoir fait , j'applaudirai volontiers aux efforts de ceux qui pourront aller plus loin que moi , parce que dans la recherche de la vérité , le premier devoir est d'être juste. Je crois au reste pouvoir donner aux Geomètres , qui dans la suite s'appliqueront à cette matiere , un avis que je prendrai le premier pour moi-même ; c'est de ne pas ériger trop légèrement des formules d'algèbre en vérités ou propositions physiques. L'esprit de calcul qui a chassé l'esprit de système , regne peut-être un peu trop à son tour ; car il y a dans chaque siècle un goût de Philosophie dominant. Ce goût entraîne presque toujours quelques préjugés , & la meilleure Philosophie est celle qui en a le moins à sa suite. Il seroit mieux , sans doute , qu'elle ne fût jamais assujettie à aucun ton particulier ; les différentes connoissances acquises par les Sçavans en auroient plus de facilité pour se rejoindre , & former un tout. Mais c'est un avantage que l'on ne peut guères espérer. La Philosophie prend , pour ainsi dire , la teinture des esprits où elle se trouve. Chez un Physicien , elle est ordinairement toute systematique ; chez un Geometre ,

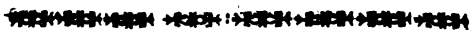
1. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

elle est souvent toute de calcul. La méthode du dernier, à parler en général, est sans doute la plus sûre ; mais il ne faut pas en abuser, & croire que tout s'y réduise ; autrement nous ne ferions de progrès dans la Géométrie transcendante que pour être à proportion plus bornés sur les vérités de la Physique, & nous ressemblerions à un homme qui auroit le sens de la vue contraire à celui du toucher, ou dans lequel un de ces sens ne se perfectionneroit qu'aux dépens de l'autre. Plus on peut tirer d'utilité de l'application de la Géométrie à la Physique, plus on doit être circonspect dans cette application. C'est à la simplicité de son objet que la Géométrie est redevable de sa certitude ; à mesure que l'objet devient plus composé, la certitude semble s'éloigner. Il faut donc sçavoir s'arrêter sur ce qu'on ignore, ne pas croire que les mots de *théorème* & de *corollaire* fassent par quelque vertu secrète l'essence d'une démonstration, & qu'en écrivant à la fin d'une proposition *ce qu'il falloit démontrer*, on rendra démontré ce qui ne l'est pas.





S O N G E.

Mollement étendu sur un lit de verdure,
 Un soir je contemplois l'astre brillant du jour,
 Qui, paroissant alors dédaigner la Nature,
 Faisoit tourner son char vers l'humide séjour.
 Le sommeil arrivoit sur les pas du silence,
 Et déjà la nuit, au teint frais,
 Employoit tous ses soins à réparer l'absence
 Du Dieu, dont les regards charment Flore &
 Cérès.

Un autre Dieu étoit la pointe de ses traits,
 Je ne pus m'arracher à la douceur secrète,
 Dont Morphée enyvroit mes sens :
 Et pour abandonner mon aimable retraite
 Je fis des efforts impuissans ;
 Bientôt ma débile paupière,
 Cedant aux pavots enchantereurs,
 Des astres à mes yeux déroba la lumière.
 Dans les bras du plaisir pendant la nuit entière,
 bercé par les songes flatteurs,
 Je goûtai du sommeil ces perfides douceurs,
 Et l'illusion passagère.

Je crus voir la Fortune en sa course légère
 M'honorer, en passant, d'un souris gracieux ;
 Et de Louis sur moi faire tourner les yeux.
 Ce grand Roi m'apparut avec cet air affable ;

B ij

18. MERCURE DE FRANCE.

Dont il sçait animer les talens & les Arts ;

Et non point tel qu'aux champs de Mars
La Victoire le vit , d'un regard formidable ,
Comme un autre Alexandre , affronter les ha-
zards.

J'osai lui conter ma misère ,
Hélas ! il paroïssoit m'entendre avec bonté.
Cette main qui lança tant de fois le tonnerre ;
Par quelque don peu mérité ,
Alloit mettre le comble à ma félicité.
Mais c'est-là qu'a fini l'erreur d'un si beau songe :
Tout frivole qu'est ce mensonge ,
Par un espoir flatteur mes sens sont éblouis :
Cet espoir est fondé sur le cœur de Louis.

J. A.



NOUVELLE LETTRE

*D'un Membre de la Société Royale d'Angle-
leterre , à l'Auteur du Mercure , sur
l'Histoire des Arts.*

Monsieur , mon ouvrage sur les Arts
n'est point ce que vous pensez ;
vous attendez de moi l'Histoire de leurs
progrès , je l'attendois bien moi-même ,
lorsque je m'y mis il y a peut-être qua-
rante ans. Or je n'ai peut-être à donner

que l'Histoire de la décadence & de la dégradation des Arts. Ceux qui me voyent toucher à divers sujets, tantôt de Géométrie, tantôt de Physique, de Musique, d'Astronomie, de Morale, d'Histoire, de Géographie, quelquefois de Théologie, croient que je voltige, que j'effleure, & que je cours par tout après la fleur & le nouveau.

Encore n'y auroit-il pas de mal d'imiter Yabeille, qui court de fleur en fleur, si c'étoit du miel qui dût à la fin en résulter. Je ne dis pas que cela ne m'amuse, & ne puisse amuser le public, utilement même, si c'est de Science en Science que je voltige. Car c'est du fonds des choses, je le dis enfin, que je crois toujours parler, & d'un même principe que je crois tout dériver, ce qu'on appelle plusieurs sujets, n'en est peut-être qu'un pour moi, qui n'en laisse voir jusqu'ici que les branches, les sous-divisions, les fruits ou les fleurs.

Un certain brillant de style, plus naturel peut-être que recherché, n'impose qu'aux esprits, peu soigneux eux-mêmes, de regarder au fond des choses. On reconnoît mon style; croit-on, dit-on à ce brillant, à cette legereté, à ce feu voltigeur, il n'en est rien. Bien des Auteurs.

B iij

ont du style , du brillant , du feu , de la légèreté , du voltigement. Voyez , je m'en rapporte , si ce n'est pas le fonds qui contraste avec la surface , le sérieux avec le gay , le massif avec le léger , le solide avec le brillant , la Geométrie avec l'imagination , si vous voulez , qui fait tout ici.

Je dois vous le dire : c'est la Geométrie qui m'a amusé , plutôt , qu'occupé toute ma vie. Telle qu'elle est , je puis y avoir donné trois années , en mettant les moyens de cette étude bout à bout. La Physique m'a un peu plus arrêté. Elle est plus vaste , & je puis y avoir donné quinze ou vingt ans. J'en avouerois bien quarante & quarante-cinq , d'une vie toute donnée à l'Histoire. Il faut m'entendre , en mettant les trois dans les vingt , & les vingt dans les quarante-cinq , parce que la Physique n'a jamais été pour moi qu'une Histoire de la Nature , & qu'en Geométrie même , mon premier mot a été l'Histoire des nouveaux calculs , il y a trente ans.

Je ne connois tout franc que l'Histoire , digne d'occuper & d'amuser un honnête homme , un Citoyen , un Chrétien. La Religion même , n'est que révélation , tradition , histoire. C'est la marche de l'humanité sur la terre , depuis Adam jusqu'à moi , qui m'a toujours intéressé. Car

voilà en deux mots le plan ou le fonds de mon Histoire des Arts : sous le nom d'Arts, j'embrasse tout, il est vrai. Voilà pourquoi jusqu'à ce qu'on voie le tout ensemble, on pourra prendre pour un voligement les morceaux détachés du fonds, où dans leur détail immense ils ne forment qu'un morceau, un seul ouvrage au moins, sous ce titre un peu détaillé : *Lettres sur la Religion, le Gouvernement, les mœurs & les Arts.*

Je présente quatre objets, grands objets, mais qui se tiennent, & que je n'ai jamais pu détacher du quatrième qui les renferme tous. Car la Religion est l'Art des Arts, & celui nommément de mener les hommes de la terre au Ciel, ce qui renferme tout le détail des Arts spirituels & corporels, temporels & éternels, sacrés & profanes, humains & divins. Et tout pour vous dire que mon Histoire des Arts n'est point un voligement d'un Art à l'autre, beaucoup moins d'une machine à l'autre, fut-ce mon Cl... dont l'idée n'a jamais empiété chez moi sur aucune autre idée, & a été même fort constamment le fruit, le résultat, le contraste, si vous voulez, & le brillant, la fleur de toutes les autres.

Tout dérive d'un principe, ai-je dit.

B iij.

132. MERCURE DE FRANCE.

principe universel , & par conséquent historique , philosophique , théologique , moral , physique , métaphysique , *encyclopédique* , si vous voulez , & ce mot-là même n'a rien de nouveau de ma part , puisqu'il y a vingt-deux à vingt-cinq ans que j'ai donné le développement net & précis de ce principe appliqué à toutes les Sciences , à tous les Arts , sans l'avoir , je crois , copié de Bacon , mais non sans être entré dans son esprit.

Mon ouvrage actuel sur cela comprend jusqu'à sept volumes *in-12*. auxquels vous comprenez bien que je puis facilement en ajouter vingt de mes autres ouvrages de détail , faits sur les Arts , sur telle Science en particulier , ne fut-ce qu'un cours de Physique qu'on enseigne depuis sept à huit ans à Paris & ailleurs , sans être même encore imprimé , & dans lequel je crois avoir mis les principes de tous les Arts , Physico- Mathématiques au moins.

Des sept volumes en question , les deux premiers roulent spécialement sur la Religion , le Gouvernement & les mœurs , le tout appliqué à la France , où je trouve tout cela parfait , car je suis Citoyen , laissant aux autres les critiques , le fiel , s'il y en a , & ne cueillant réellement moi-même , que les fleurs & le miel dont j'aime

à me nourrir , & surtout à nourrir mes concitoyens.

Je fais voir dans cet ouvrage le bien de notre Gouvernement François , Gaulois même , en rapport à la Religion & aux mœurs , aux Arts mêmes. Depuis douze cens ans , depuis deux mille même , je trouve , qu'à tout prendre , notre Nation est la mieux morigenée , la mieux réglée , la mieux conservée. Je laisse les petits traits. J'attribue la durée de notre existence nationale Franco-Gauloise , à nos loix spirituelles & temporelles , tout-à-fait d'accord entr'elles , depuis l'espèce de concert , mis entr'elles par Clovis , baptisé & sacré par Saint Remi.

Notre Loi Salique , toute conforme à la Hierarchie Ecclésiastique , nous maintient à jamais. Toute loi qui appelle les femmes à la succession , appelle les étrangers , & les loix étrangères , les mœurs du moins. Nos Rois sont tous François depuis Clovis N'est-ce rien que cela ? Je crois que c'est tout.

Depuis l'origine même , les Gaulois & les Francs n'eurent nulle peine à ne former qu'un peuple des deux. C'étoit les Romains que Clovis vainquit à Soissons. Les Gaulois pouvoient avoir appelé les Francs. Les Romains étoient persécuteurs.

B. v.

34. MERCURE DE FRANCE.

Les Gaulois étoient Chrétiens, les Francs étoient des hommes. Dans la personne de Clovis, l'homme n'eut nulle peine à devenir Chrétien. Dans la personne des Gaulois, le Chrétien n'eut nulle peine à devenir homme, mâle, franc, en un mot. Tout coule de cette source.

Nos Loix sont uniques, notre Religion est unique, nos mœurs sont uniques, nos raisons sont uniques. Tous, sans en excepter un seul, ont été bons Chrétiens, Catholiques même. Pas un n'a été persécuteur, mécreant, méchant. Le Grand Henri seul, parvenu Calviniste à la Couronne, ne le fut plus en la prenant. Son hérésie n'exclut point son droit salique à la Couronne. Ce fut la Couronne & la Loi Salique qui exclut de fait son Calvinisme. C'est la merveille & le triomphe de nos loix qui réellement ont toujours par-là triomphé des Anglois, des Espagnols, de l'Europe & de nous mêmes.

Calvin a bien pû naître parmi nous. Mais son Calvinisme est allé s'établir à Genève, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, & est toujours proscrit en France. *Pro aris & focis*, nous avons toujours combattu victorieusement pour nos Rois, pour nos Loix, pour nos mœurs, pour notre Religion. Nous avons exte-

miné de la France , de l'Espagne même , de l'Italie , de l'Allemagne les Visigots , les Bourguignons les Lombards , les Sarrazins , les Albigeois , & mille sortes de monstres . Nous avons volé jusqu'aux extrémités de la terre pour la Religion . Nous n'avons admis les Normands que pour les rendre Chrétiens , & nos Rois ont toujours fidèlement été les fils aînés de l'Eglise pour la protéger & la maintenir .

L'Eglise même doit son principal temporel & son établissement , en quelque sorte sur le Trône des Césars , à Pepin , à Charlemagne , à nos Rois , jusqu'à lui maintenir un Siège propre à Avignon . Nous avons été jusqu'à fonder & cimenter le Saint Empire , en Allemagne , pour la défense spéciale de l'Eglise . Aussi nos mœurs se sentent-elles de tout tems de cette invariabilité de notre Gouvernement & de notre Religion . Elles sont charmantes , nos mœurs , & uniques , ai-je dit , pleines de franchise , de liberté , de gaieté .

Nos voisins nous reprochent notre mobilité . Elle éclate avec élégance dans nos tabatières , nos perruques , nos habits , nos meubles , nos bijoux , nos modes , dont la mobilité a pourtant toujours gagné ces voisins les plus graves . Mais nos Loix , nos Rois , nos mœurs , notre Reli-

B. vj.

36 MERCURE DE FRANCE.

gion ont-elles varié chez nous , tandis que chez nos voisins tout est altéré , changé dans le Gouvernement le plus spirituel , le plus temporel.

Depuis plus de deux mille ans que nous primes Rome , on nous a définis en fait de guerre , *Héros au premier choc , femmes au second*. Nos ennemis ne sont pas faits pour compter notre Histoire , c'est à moi d'ajouter que nous sommes toujours *hommes francs* au troisième choc , qui décide des deux : l'intégrité de notre Royaume , tel qu'il fut sous Clovis , à peu près , le démontre. Les Anglois citent Poitiers , Guinegate , Hothet , &c. c'est du détail : nous avons le nôtre sans aller loin , Fontenoi , Melle , &c.

En grand je réponds aux Anglois. Par droit d'héritage vous avez la Guyenne , la Normandie , le Poitou , &c. Par droit de conquête , nous avons tout recouvré sous Philippe Auguste. Sous Charles VI. & VII. vous teniez Paris même , & comme toute la France par droit de trouble , mais vous ne teniez pas les François , les cœurs , les mœurs , les esprits qui ont tout recouvré. Je ne dis rien de Philippe de Valois , ce fut bien là que la Loi Salique triompha des Anglois.

Dans le plus moderne , dans la guerre

de la succession d'Espagne, ce fut-là aussi & surtout que Héros au premier mot, un peu femmes au second, nous avons fini par être hommes à Landreci, Dinan, Utrecht, & retenant dans l'auguste Maison de Bourbon, la Monarchie indivisible de l'Espagne & des Indes, qui étoit le sujet de toute la dispute entre l'Europe entière & nous, & je pourrois ajouter C. Q. F. D.

Vous comprenez, Monsieur, qu'un tel ouvrage est un parallèle assez suivi des François avec les Anglois. Je ne m'y amuse point aux petits traits. Je ne les néglige pas non plus, lorsqu'ils font marcher le grand de l'Histoire. J'estime infiniment les Anglois, qui m'ont honoré, & j'en parle toujours avec honneur & distinction. Mais je suis François, & j'aime beaucoup ma Nation. Elle est charmante, vous dir-je, & d'une gentillesse unique au milieu de l'Europe; & vous ne me verrez jamais la contrister, la faire même rougir de rien, mais seulement la rappeler un peu par-ci par-là à la douce suavité de ses mœurs, dont il est vrai qu'elle pourroit à la longue s'écarter par une bizarrerie moderne de goût étranger, dont le Desisme & la tolérance voudroient inutilement nous affoler.

Notre seule gayeté, vis-à-vis de la trif-

35. MERCURE DE FRANCE.

reste des mœurs étrangères, nous maintiendra. Il n'y a tel esprit ni Philosophie qui tiennent. Tout ce qui aboutit à faire de nous des songes creux, des humoristes, des suicides, des Philosophes, des Politiques, défions nous en bien, soyons plutôt des babillards que des raisonneurs politiques. J'ai dit souvent que dès que le François deviendra Philosophe ou Politique sérieux, adieu le François.

Je suis, &c.

P. S. *Nota.* Que la Philosophie que j'exclus, n'est point la Philosophie raisonnable, telle que celle d'un Descartes, d'un Gassendi, d'un Rohaut, &c. mais, comme je l'ai dit nettement, cette Philosophie raisonneuse qui en veut à la Religion, au Gouvernement & aux mœurs, aux Arts même dont il me reste à vous parler.

Suite de la Lettre sur l'Histoire des Arts.

C'est peine perdue, Monsieur, c'est par préjugé de vouloir retrouver l'origine des Arts chez les Grecs, ils n'en sont ni les Historiens fidèles, ni les Auteurs. Les Grecs étoient dans la plus profonde barbarie, lorsque les Arts florissoient en Egypte, à Tyr, à Sidon, dans la Syrie &c.

dans toute la grande Asie. Les Grecs ne connurent les Arts qu'au moment qu'ils commençoient à tomber, qu'ils étoient même à moitié tombés en Asie & en Egypte. L'Orient vivoit dans les délices & dans le luxe, lorsque Cerès ou Triptolème apprit aux Grecs à manger du pain.

Je crois faire beaucoup d'honneur aux Grecs, de les reconnoître au plus pour des seconds inventeurs, pour des restaurateurs des Arts, la Providence les ayant spécialement destinés à sauver les Arts de leur entier anéantissement pour les transmettre aux Romains, & à toute l'Europe par leur moyen, les Romains devant être le centre de l'Art des Arts, qui entraîne, selon moi, tous les autres, à en juger au moins par l'Histoire générale de toutes choses dont voilà, je crois, la clef du débrouillement.

C'est un fait que, passé les Grecs, on ne connoît plus rien à la marche des Arts, de l'humanité, de l'Histoire, & qu'à l'origine même des Grecs, leur Histoire ne s'enchaîne qu'avec les fables & mille sortes de contes puériles qui ne menent à rien, & empêchent même de remonter à Adam, au déluge même, & à l'année 2000 avant Jésus-Christ.

40 MERCURE DE FRANCE.

C'est l'idolâtrie qui a tout embrouillé, les Grecs surtout, tant la Religion tient à l'Histoire des Arts, tant celle-ci ne peut être débrouillée que par celle-là. Encore les Grecs mêmes, ont-ils eu, avec le tems de vrais Historiens, des Herodotes, des Diodores, des Strabons qui ont pu leur apprendre, que long tems avant eux l'Architecture la plus parfaite, la Sculpture, la Peinture, la Teinture, l'Ecriture, les Monumens, les Machines, les Canaux, le Commerce, la Navigation, étoient des choses en règle en Asie; en Egypte il y a trois à quatre mille ans.

La Religion même, le Sacerdoce le plus hierarchique, les Sacrifices, les Prières solennelles, les Cérémonies étoient en vigueur & en règle au tems, & sans doute avant le tems de Joseph, soit que ce culte fut dès lors idolâtrique, ou qu'il ne le soit devenu que sous les Pharaons ennemis du Peuple de Dieu, & tout de suite de Dieu même.

Les Pyramydes, les Obelisques, les Hieroglyphes, les Inscriptions, les portiques superbes, les Colonnades, les Statues, les Bas-reliefs, les Temples décorés, les Palais magnifiques & assortis, les Fontaines, les Puits publics, toujours vastes, profonds & grands, les ouvrages en-

un mot de toutes sortes d'Arts, se voyent encore en entier en mille endroits de l'Égypte.

Rome même, dans sa plus grande splendeur sous les Césars & les Augustes, n'a eu, & n'a même encore de monumens parfaits en ce genre, que ceux qu'elle a fait venir à grands frais de cette mine des Arts, désespérant de pouvoir les égaler.

Dès après le déluge, la Tour de Babel, & la Ville de Babylone furent le chef-d'œuvre des Arts, du luxe & de l'orgueil, des mêmes Arts, du même luxe, du même orgueil, dont le dernier période avoit mérité ce déluge; Dieu ne voulant plus recommencer celui-ci, ne permit pas aux enfans de Noë de consommer ceux-là, se contentant de confondre leur projet à demi exécuté.

Je remonte à l'origine de tout, je franchis le déluge, Noé & ses enfans l'avoient franchi; ils n'avoient que trop vu les Arts & leurs excès qui l'avoient attiré. J'ai droit de citer l'unique Histoire, l'unique Livre qui nous reste de ce tems-là. On y trouve tout simplement que Jubal inventa la Musique à chant, à cordes & à vent : *Canentium cytharâ & organo*. Qu'on en fasse une division plus juste & en moins de mots, trois mots disent tout.

42 MERCURE DE FRANCE.

Tout de suite Tubalcaïn est dit le Fondateur de tous les Arts de Metallagie : *Faber & Malleator in cuncta opera aris & ferri*. Voilà la forge, la fonte, le ciseau en tout genre de métaux. Où est la fonte ? dans ce petit mot *aris*. Point de bronze & d'airain sans alliage & sans fonte & le fer même n'arrive à la forge & au marteau, qu'après la fonte & au sortir de la mine. Chicanera-t-on les autres métaux ? l'or, l'argent ? Moyse raisonne ou nous laisse raisonner à *fortiori*. Il se contente de mettre les deux les plus rebelles à la fonte & au marteau, & nous laisse à penser si ces premiers hommes préféreroient l'or & l'argent au fer & au bronze. J'ai des raisons pour croire que le bronze antique coûteroit bien autant d'argent que d'étain.

Le même Livre nous dit, que Caïn le pere à tous ces inventeurs par Lamech, inventa les villes, fit une ville qu'il nomma *Enochia*, du nom de son fils, ayeul de Lamech. C'est quelque chose dans l'Histoire des Arts de pouvoir nettement marquer les époques précises des inventions, & dire *Enochia* fut la première ville, Babylone, la seconde, Ninive, la troisième de l'Univers. J'irois bien jusqu'à la quatrième & à la cinquième. *Resem & Chelé*.

Je m'attends qu'on va dire que ce n'étoient que des bicoques, ces villes là. Encore les fameux Grecs ont-ils marqué les douze premiers bourgs de l'Attique, par où Cecrops commença de renaitre à l'Univers, en disant : *Vive les Grecs*. Or Moïse ne s'avilit pas, & en citant les premiers, il cite les plus grandes Villes de l'Univers.

Cecrops inventa les bourgs ou les hameaux, deux mille ans après que l'on eut inventé les villes. Nous ne voulons pas, peut-être ne pouvons-nous pas (Car *ars longa, vita brevis* depuis ce tems) entendre, que qui dit les premières villes du monde, dit des villes dessinées, quadrées, tirées au cordeau, alignées, bien percées avec grandes rues & places, & d'assez grandes 4, 5 & 10, & vingt fois comme Paris, avec des Nations entières d'Habitans, & toutes sortes de commodités, d'aisances, d'ouvrages, d'embellissemens, &c.

Thebes Hecatompyle, c'est à-dire, la Ville à cent portes, pouvoit en même tems faire sortir par chacune de ses portes cent mille hommes, & cent chariots armés en guerre, c'étoit plus d'un million de combattans. Or Thebes n'étoit au plus que la sept ou huitième ville du monde, & n'é-

44 MERCURE DE FRANCE.

roit sous huit lieues de circuit , en quarré , que quadruple de Paris ; qui en a à peine quatre d'un circuit polygone , étoilé , irrégulier. La Thebe des Grecs étoit bien plus merveilleuse , les pierres s'étoient entassées & arrangées d'elles-mêmes , en dansant au son de la flûte d'Amphion ; & qui ne croit pas à la première , mérite de croire à celle-ci. *Qui Bavium non odit , amet , &c.*

Il y a du très-bel esprit Grec , à dire que la Peinture est fille de l'Amour , la Géométrie de l'intérêt , l'Astronomie de l'oisiveté ; il n'y a que de l'historique , du vrai , à dire que les Arts ont été inventés en grand & en entier , comme tout d'un coup. Quand un enfant invente la Peinture , il peint bien ou mal , un homme entier avec un chapeau , une épée , un tambour , sur un cheval auprès d'un arbre , & quelquefois un Régiment entier de pareils marmouzets : Dibutadis inventrice Grecque de la Peinture , ne charbonna sur un mur que le contour extérieur de la figure de son amant. Et *vivent les Grecs* pourtant.

Je remonte encore. Les Arts , je crois , sont nés avec l'homme dès le Paradis terrestre. Il faut un peu de ce Paradis là , & de l'autre même , pour l'invention des

Arts. *Carmina secessum scribentis & omnia querunt.* Aussi les Grecs vouloient-ils toujours des Dieux & demi Dieux , des Cerès , des Orphées pour leurs lyres , & flûtes à une ou deux cordes , à un ou deux trous.

Adam avoit assez de génie & de loisir pour inventer les Arts , ou assez d'innocence pour mériter que Dieu les lui inspirât. Il étoit d'une nature bien fraîche & bien divine. Et la nature étoit bien fraîche aussi , bien à ses ordres. L'homme est sorti parfait , tout fait des mains de Dieu. Dieu le mit dans le Paradis , non-seulement pour en jouir , *ut custodiat illum* , mais aussi , & surtout *ut operaretur illum* , pour l'opérer , réopérer , façonner , entretenir , varier , embellir à son gré. La conservation n'est , dit-on , qu'une recreation ; celle du Paradis n'étoit que recreation pour Adam.

L'âge d'or n'a jamais été une vie faiblane , ni pastorale même , comme nous l'entendons ; l'activité , le travail libre d'esprit est l'appanage de l'homme ; je dirois presque de la Divinité. Il n'y a que les Dieux d'Epicure & les Sauvages , qui disent : *Bella costa farniente.* Ce n'a pas été précisément au travail que Dieu a condamné l'homme pécheur , mais au travail

46 MERCURE DE FRANCE.

forcé , pénible , servile , ingrat : *In sudore , in laboribus , spinas & tribulos , &c.* Dieu a mis Adam dans le Paradis : *Ut operaretur illum.* Il l'en a chassé sur la terre maudite : *Ut operaretur illam.* Concluez.

Dans le Paradis tous les Arts étoient nobles , spirituels , humains , libres , libéraux ; au sortir de-là , tout devint fort mécanique & corporel ; & ce furent alors les Caïns , les Jabels , les Jubals , les Tubalcains , qui sous les yeux & la dictée sans doute de leur commun pere Adam , inventerent ces Arts dégradés & relatifs , désormais aux besoins de toutes les sortes , c'est-à-dire , qui ajusterent les premiers Arts d'Adam , à leur état présent , vers l'âge 2 ; 3 & 400 du monde.

Comme on vivoit alors neuf cens ans , qui plus qui moins , & que la nature étoit encore bien fraîche , & qu'on vivoit même assez en communauté de famille , de langage , d'idées , de cœur même , n'y ayant point encore de guerre en ce siècle d'argent , les Arts inventés prenoient tous les jours des accroissemens ; & je croirois même que fort vite arrivés à leur perfection , ils la passerent peu à peu , & dégénérèrent en luxe , en folies , en attentats , en projets gigantesques , en fureurs d'orgueil , de volupté , d'impiété ,

JANAIER. 1752. 49.
presque , d'Athéisme. D'où le Déluge ,
&c.

Me voilà en train d'aller plus loin : je
m'arrête pour recommencer demain , si
vous voulez. Adieu , Monsieur.

Je suis , &c.

*Seconde suite de la Lettre sur l'Histoire
des Arts.*

Pourquoi croyez-vous , Monsieur , que
ces premiers hommes antediluviens vi-
voient des neuf cens ans ? C'étoient les
Patriarches de l'humanité , les Fondateurs
des Nations , les Peres des Arts. Moyse
n'étoit pas Grec , & ne se piquoit pas d'un
beau discours oratoire , historique , bril-
lant , fleuri , il ne se piquoit que de vérité ,
& par conséquent de la simple propriété
des termes clairs & précis. Car quoiqu'il
dût devenir un objet de foi par le cœur ,
il vouloit , je crois , être aussi un objet
d'intelligence par l'esprit , tant la raison
peut s'accorder facilement avec la foi ,
dans ceux en qui le cœur s'accorde volon-
tiers avec l'esprit.

Moyse donc , en parlant des premiers
Inventeurs des Arts , les appelle commu-
nément Peres de ces Arts. *Jabel fuit Pater
habitantium in tentatoriis atque Pastorum.*
En passant , je ne vois pas pourquoi je

48 MERCURE DE FRANCE.

chercherois chez les Grecs ni ailleurs, l'Inventeur de la vie *campante* & militaire, & celui de la vie Pastorale & *champêtre*. Differtez à l'infini, & vous trouverez que la moitié de la terre est convertie, depuis le commencement, de *tentes* & de *campements*, comme les Scythes, Sarmates, Tartares, Mongoux, Mantcheoux, &c. & l'autre moitié, de villes & de villages, avec des habitans *civils*, ou *agrestes*, ou *bergers*. Moÿse dans la noble simplicité, entend les divisions, sous divisions, définitions & énumérations des choses, des Arts mêmes. Caïn invente des villes, Jabel la vie de la campagne, cela est clair & précis dans l'Histoire des Arts.

De même *Jubal fuit Pater canentium cytharâ & organo*. Ces premiers peres des Arts devoient à eux tous régler, mettre en règle toute la marche de l'humanité sur la terre, quant au temporel & au spirituel. Aussi Enos est il marqué comme l'Inventeur du culte religieux & public du Seigneur. *Iste capit invocare nomen Domini*. Moÿse n'est esclave d'aucune expression. Il n'a pas pu vouloir dire que Enos pria Dieu le premier; son pere Seth, qui étoit si juste, si saint, & même son grand-pere Adam, l'ayant fait avant lui, selon tous les Saints Peres; & selon Moÿse même :

&c

& le mot *invocare*, selon tout le monde exprime une priere à haute voix, publique, & en règle, en chant même, puisque Jubal chantoit alors, & jouoit même de toutes sortes d'instrumens, des orgues même si vous voulez, tant je prends avec simplicité ce que Moyse dit avec simplicité. De quoi s'agit-il, si ce n'est du vrai ?

Est-ce que nous ne voulons pas sortir de l'ignorance ou des fables Grecques ? est-ce que nous ne voulons pas lire, étudier, citer le livre seul qui dit tout cela ? & qui nous l'apprend avec une certitude qui vaut, je crois, celle de la Géométrie, avec une précision même & une netteté d'expression, qui ne nous donne la peine que d'en pénétrer ou même simplement saisir les termes, simples & sans ambiguïté.

Qu'y a-t'il donc là de si difficile à saisir, à pénétrer pour des hommes ? quand on leur dit que l'homme est né tout fait, tout orné des qualités & des arts, d'esprit, de cœur, de corps, & que si depuis ce tems là on trouve des Barbares, des Sauvages, des Monstres, des Avortons d'humanité, c'est par dégradation qu'ils en sont venus là, & que les arts, par les guerres, les transmigrations, les misères, l'abrégement de la vie, &c. se sont dégra-

I. Vol.

C

dés réellement partout , un peu & beaucoup , & plus ou moins ici & là , en venant de là jusqu'ici.

Avec cette clef toute simple , & non-seulement toute vraie , mais toute vraisemblable , on peut marquer nettement toutes les époques de cette dégradation des arts & de l'humanité. La sortie du Paradis Terrestre est la première époque , le déluge la seconde. Les Juifs sortant de l'Egypte sont peut-être la troisième. L'Empire des Perses , non à Cyrus , mais à son fils Cambyse , peut faire la quatrième , Alexandre la cinquième.

Là cependant les arts commencent à remonter par les Grecs mêmes , pour arriver aux Romains après lesquels ils tombent , ils remontent , ils retombent , &c. Il y a bien des choses à dire sur cette dernière époque , qui fut en effet la dernière pour l'Orient , d'où les arts passèrent en Occident pour subir toutes ces alternatives de chûtes & de rechûtes , qui ne les elevent jamais au pair de l'Orient , & les précipitent toujours de plus bas en plus bas , même en Occident.

J'excepte l'art des arts , la Religion qui ne fut parfaite qu'à J.C. centre & principe de celle qui avoit été auparavant depuis Adam , par Seth , Enos , Enoch , Noë ,

Sem, Abraham & les Juifs, & de celle qui est venue jusqu'à nous par l'Eglise Romaine, incapable de dégradation en elle-même, mais sujette à bien des altérations chez les divers Peuples, qui la protestent au gré de leurs variations d'esprit, de cœur, & de leurs arts profanes & souvent criminels.

Les Grecs avoient leurs fables & leur idolatrie qui embrouilloient furieusement l'histoire des arts. Notre Religion, la Bible seule débrouille assez bien ce cahos antérieur à J. C. Mais nous avons aussi nos idolatries, soit d'erreurs, soit d'amour propre, qui forment bien une autre espèce de cahos plus difficile, je vous l'avoue, à débrouiller; pour moi au moins, je me contente de vous insinuer ici une nouvelle clef de tout cela, surtout depuis les Grecs.

Car je veux pourtant faire ma cour aux Sçavans, & aux beaux esprits qui prennent le dessus des Sçavans mêmes. Peut-être me mêlai je d'être un peu l'un & l'autre par le brillant du stile & par le fonds du discours.

Quand je parle des arts, je ne parle que des arts & non des sciences. Ce ne sont pas les sciences qui se dégradent, ni à plus forte raison le bel esprit. Ces deux

Cij

52 MERCURE DE FRANCE.

espèces au contraire renaissent depuis les Grecs , comme des cendres des arts. Je me reconcilie avec les Grecs. Ils sont les vrais & propres inventeurs des sciences , un peu de concert avec les Arabes , qui peuvent leur en disputer plusieurs , en genre même de bel esprit.

Voici le fait. *Ars longa, vita brevis.* Les arts sont trop longs à apprendre par voye de pratique , & notre vie est trop courte depuis les Grecs , ou plutôt depuis les premiers hommes postdiluviens , tant Egyptiens qu'Asiatiques. C'est dans les premiers tems après le déluge , que les Sems , les Japhets , les Chams surtout , vivant encore des deux , ou trois , ou quatre cens ans , fonderent eux ou leurs enfans immédiats , les arts à Babylone , à Ninive , à Tyr , à Sidon , & surtout en Egypte.

Ils en dressèrent toutes sortes d'ateliers & de monumens , jusqu'à Sesostris , en Egypte , ou aux Pharaons persécuteurs des Juifs , & jusqu'à Nabuchodonosor , & à Cyrus en Chaldée , en Assyrie , en Syrie , en Perse , en Médie , jusqu'à la dispersion même des Juifs qui avoient hérissé les arts profanes des Egyptiens , jusqu'à Salomon au moins

Dans ce tems-là ou jusqu'à ce tems-là ,

les arts alloient comme tous seuls au gré des Artistes & des Princes qui les faisoient aller, la vie s'étoit abrégée, les passions & les guerres, & les invasions détruisirent tout. Les misères & les nécessités de la vie prirent le dessus. On n'eut plus le tems de pratiquer les arts ou même de les apprendre en les pratiquant. Il fallut avoir recours à des voyes abrégées, à la Théorie.

Fabricando fit faber, dit-on pourtant toujours. Mais ce n'est plus cela. Il a fallu compendier les arts, les rédiger en Doctrine, en règles, en principes, en Métaphysique, en bel esprit. On les apprend plus vite par là, si toutes fois on les apprend, ou si même on ne les oublie d'autant. Enfin il est vrai qu'au défaut des arts, nous avons les sciences, comme au défaut des sciences nous aurons tôt ou tard le simple bel esprit; dernière ressource de l'humanité qui pourra cependant se vanter que *son dernier soupir fut un soupir illustre*.

Comptez que je suis l'historique de tout. On n'a plus même trop le tems d'étudier les sciences, & c'est un gout d'économie qu'on ne sçauroit trop encourager, que de tout couper & découper en articles détachés, en Tables, en Dictionnaires. L'hu-

34 MERCURE DE FRANCE.

manité n'a presque plus le tems. Les cours d'étude s'abrègent naturellement dans les Collèges, dans les Universités. On y met les enfans dès la bavette, on les en retire dès la première lueur de raison, malgré les passions qui arrivent en ce moment.

Ce goût même de Géométrie, d'Algèbre qui nous gagne, est encore une affaire d'économie très politique, très humaine du moins, pour parer à l'entière dégradation des arts. C'est une grande perfection d'avoir réduit les arts en science & les sciences en bel esprit. On est plutôt bel esprit qu'autre chose. Les Dictionnaires qui découpent tout, & mettent tout à la main, arts, sciences & bel esprit, à l'aide des simples 24 lettres de l'alfabeth, *A, B, C, D, &c.* forment un second ou un troisième *perfectionnement*, pour me servir du terme commode de mon ami feu l'Abbé de St. Pierre.

L'Algèbre perfectionne le perfectionnement même, & est la quintessence de toutes les perfections des sciences, des arts, ou bel esprit, des Dictionnaires mêmes, que par son moyen on pourra tout à l'heure resserrer beaucoup, car elle a le secret de réduire vingt arts à une Science, vingt sciences à un livre, vingt livres à un chapitre, vingt chapitres à un article, vingt

articles à une ligne, vingt lignes à un mot, vingt mots à une syllable, vingt syllables à une lettre, vingt lettres à rien, à zero.

Mais tout le monde n'entend pas cela, & bien des gens peuvent croire que j'exagere, ou ce qui seroit pis, que je ne parle pas sérieusement. Je parle très-sérieusement, & je crois dire vrai. Le goût même des Almanachs, très petits livrets, où l'on rédige l'histoire, & déjà même les Mathématiques, & dont même la première partie du Calendrier rédige l'Astronomie, & est toute en chiffres & en symboles Algébriques, me fait espérer que vous conviendrez que le *Fabricando fit faber* n'est plus de saison, & que le *Ars longa, vita brevis* est le vrai proverbe du jour désormais.

Je suis, &c.





L E R O I,

*Protecteur de l'Académie de Peinture &
Sculpture.*

O D E

*Par M. Desportes, de l'Académie Royale
de Peinture & de Sculpture.*

O Rivale de la nature
Et Reine des Arts libéraux ,
Belle Muse de la Peinture
Pretez-moi vos divins pinceaux :
Que d'une noble ardeur saisie
La Muse de la Poësie
S'unisse à vous pour m'inspirer !
Le Héros qui régit la France ,
Offre à votre reconnoissance
Un grand bienfait à célébrer.



Ne croyez pas que je m'égare
Dans mes projets ambitieux ,
Je crains trop le destin d'Icare
Pour oser m'approcher des Cieux.

Je n'irai point sur le Parnasse
Exalter l'héroïque audace
D'un Roi , l'amour de ses sujets,
D'un Roi qui tout brillant de gloire
Sembloit ne chercher la victoire
Que pour faire régner la Paix.



Que nos Homeres , nos Virgiles
Chantent ses combats , ses exploits ,
Ses conquêtes de tant de Villes
Heureuses de subir ses Loix ;
Qu'ils vantent ce vainqueur rapide . . .
Pour moi dont la plume timide
Ne peut suivre ses Etendards ,
O Muse , il suffit à mon zèle
De chanter la gloire nouvelle
Dont il décore les beaux Arts.



Mais quel transport involontaire
Vient saisir tout à coup mes sens ?
Où suis je ! un nouveau jour m'éclaire ;
Mes yeux deviennent plus perçans !
Du Dieu des Arts le Temple s'ouvre ;
Que de grands hommes j'y découvre,
Que j'y vois de Héros divers ,
Appelle est auprès d'Alexandre ,

§§ MERCURE DE FRANCE.

Le grand Peintre est un ami tendre
Du conquérant de l'Univers.



Que vois-je ? Rome triomphante
S'instruit chez ceux qu'elle a domtez ;
Les Arts de la Grèce sçavante
Sur le Tibre sont transportés ;
Sous les Césars ils y fleurissent . . . ;
Mais c'en est fait , ils s'obscurcissent
Et tombent avec les Romains ;
Quels affreux torrens les entraînent !
Les Barbares du Nord ramènent
L'ignorance chez les humains.



Le monde perd sa Capitale
Et ses superbes monumens ;
Le Conquérant Goth ou Vandale
En brise jusqu'aux fondemens.
Un reste d'antique Sculpture ,
Quelque fragment d'Architecture
Echape à peine à tant d'horreurs :
Bellone exerce sa furie ,
Et l'ignorante Barbarie
Corrompt le goût , les arts , les mœurs ;



L'Italie en détruit l'empire.

Elle reprend le goût du beau ;
 L'aimable Peinture respire ,
 La Sculpture sort du tombeau :
 La France écartant les ténèbres
 Enfante des hommes célèbres
 Dans chaque genre différent ;
 Troupe nombreuse & vénérable
 Qui rend à jamais mémorable
 Le siècle de Louis le Grand.



Mais la Parque ô destin funeste
 Les égale aux autres mortels ;
 Des grands Artistes il ne reste
 Que leurs chef-d'œuvres éternels.
 Du Phenix la cendre féconde
 Donne un autre Phenix au monde.
 Tels sont nos Maîtres excellens :
 Les cendres n'en sont pas stériles ,
 Et dans leurs successeurs habiles
 Je vois revivre leurs talens.



Un nouveau siècle recommence
 Sous des auspices fortunés ;
 Les beaux arts soutiendront en France
 L'éclat dont ils furent ornés ;
 De leur illustre Académie
 La gloire est encore affermie ,

60 MERCURE DE FRANCE.

Mécène en accroît la splendeur ;
Pour mieux prouver combien il l'aime
Il obtient qu'Auguste lui-même
S'en déclare le Protecteur.



Dans nos fastes Académiques
Gravons le nom d'un Roi fameux ;
Et formons tous des vœux uniques
Pour un Protecteur généreux :
Que les destins le favorisent ,
Que les beaux Arts l'immortalisent ;
Qu'il ferme le Temple de Mars ,
Que gouvernez par sa sagesse
Les Français triomphent sans cesse
Par les armes & par les Arts.





DIALOGUES

DES MORTS.

Par M. Pesselier.

PREMIER DIALOGUE.

PITAGORE ET PLATON.

Pitagore.

JE vous félicite d'avoir travaillé sur l'immortalité de l'ame , & sur quelques autres matieres qui ne sont pas moins dignes de nos méditations ; mais je ne scaurois vous pardonner d'avoir fait de l'amour un objet de vos observations : de pareils sujets avilissent le Philosophe , & profanent la Philosophie.

Platon.

Le sérieux ne doit pas toujours nous occuper. La variété des matieres soutient l'esprit & forme le jugement ; l'agrément des unes aide à supporter la gravité des autres.

Pitagore.

Je n'y verrois pas d'inconvénient , si l'on ne parloit des choses frivoles , que pour en démontrer la frivolité ; mais vous n'avez disserté sur l'amour que pour en faire l'apologie.

62 MERCURE DE FRANCE.

Platon.

Et c'est sur cela précisément que je fonde la mienne.

Pitagore.

Je désespère un peu plus de vous , que je ne faisois auparavant ; quoi , vous pensez que l'amour.

Platon.

Est la source de toutes les vertus ; j'entends parler du véritable.

Pitagore.

Le véritable est une belle chimère , que votre imagination a voulu créer ; mais que le cœur humain ne réalisera jamais.

Platon.

Il seroit beau même de l'avoir imaginée ; mais je n'ai que l'avantage de l'avoir bien imitée , le modèle en est dans plus d'un cœur formé pour ressentir ce que je n'ai fait que peindre. Celui des femmes est surtout capable de cette délicatesse qui vous paroît imaginaire , leur feu purifie nos sentimens.

Pitagore.

Comme cette matière , que vous prétendez spiritualiser , m'a toujours paru plus que problématique , je n'en ai jamais pris qu'une idée confuse , & vous me feriez plaisir de me la développer.

Platon.

Il est des choses que l'on sent beaucoup mieux que l'on ne les exprime : n'accusez donc que la foiblesse de mes expressions, de ce qui pourra manquer au Tableau de l'*Amour*, tel que je le conçois. Il doit joindre à la vivacité de sa flamme, la dignité de l'estime, & la pureté de l'amitié.

Ne s'occuper que d'un seul objet, lui rapporter involontairement & sans contrainte tous ses goûts, toutes ses pensées, tous ses sentimens ; ne vouloir se perfectionner que pour se rendre plus digne de lui plaire ; n'être charmé d'avoir plu, que parce que c'est une raison d'aimer davantage ; ne voir en soi que l'objet aimé, & voir tout en lui. N'avoir de plaisirs que pour qu'il les partage ; deviner ses peines pour les partager ; être heureux de son bonheur, & malheureux de son infortune. Mériter d'obtenir, en ne demandant rien ; être après les faveurs aussi respectueux, que si l'on n'avait pas même encore de l'espoir ; désirer sans importunité, posséder sans ostentation, conserver sans négligence & sans jalousie, voilà l'amour tel que je l'ai conçu, tel que je l'ai senti, tel que je l'ai vu dans les amans délicats ; tel en un mot que je le voudrois par tout, & dans tous les cœurs.

64 MERCURE DE FRANCE.

Pitagore.

Ce seroit alors , comme vous l'avez dit , la source des talens , des vertus & des graces , mais encore une fois. . . .

Platon.

Mais pourquoi se faire un système d'avilir l'humanité ? Le mien (si l'on peut nommer ainsi l'inspiration du sentiment ,) a pour objet d'élever les hommes au-dessus de l'humanité même , par le portrait enchanteur de la délicatesse , dont je les crois plus capables , qu'ils n'osent. peut-être eux-mêmes l'imaginer. Vous ne pourriez les convaincre de votre opinion , sans les humilier ; je ne puis les persuader sans leur inspirer une noble émulation , qui suffiroit seule pour les conduire aux plus hautes perfections. C'est souvent , croyez moi , parce qu'il n'a pas assez d'amour propre , que l'homme est vain , & tombe dans les petitesse ; il les éviteroit s'il connoissoit sa véritable grandeur. Rendons son cœur assez fier , assez grand , pour oser aspirer , par l'amour même , à la vertu.



II. D I A L O G U E.

R H O D O P E E T T H I S B E'.

Thisbé.

IL est vrai que mon amour m'a coûté la vie , mais je ne sçaurois m'en repentir , puisque ma mort même est une preuve de mon amour.

Rhodope.

Vous preniez les choses au tragique ; à ce qu'il me paroît , & vous faisiez à l'Amour beaucoup plus d'honneur qu'il n'en mérite , il ne vaut pas ce qu'il vous a coûté.

Thisbé.

Vous avez vos raisons pour le décrier ; vous n'avez jamais encensé que la plus mortelle ennemie ; la galanterie seule avoit acquis des droits sur vos sentimens.

Rhodope.

J'aurois été très fâchée de m'occuper d'autre chose....

Thisbé.

Vous n'occupiez donc personne ?

Rhodope.

Pourquoi donc , s'il vous plaît ? J'occupois d'autant plus , que la crainte de

66 MERCURE DE FRANCE.

mes infidélités tenoient sans cesse en ha-
leine ceux qui m'étoient attachés.

Thisbé.

Vous craigniez donc vous-même de les
perdre ?

Rhodope.

Est-il des conquêtes que l'on dédaigne
de conserver ?

Thisbé.

Vos galanteries vous ont plus coûté que
mon amour ne m'a fait de peine.

Rhodope.

Je ne vous entends pas.

Thisbé.

Le manège d'une coquette est un tra-
vail, qui doit lui coûter d'autant plus
que l'esprit seul la sourient dans ses intri-
gues, & que le sentiment ne lui fait au-
cune illusion. Quelle gloire aviez-vous
dans vos succès ? Vous ne les deviez qu'à
la supercherie.

Rhodope.

Je conviens qu'il est assez peu glorieux
de faire des dupes ; mais comptez-vous
pour rien de ne l'être pas ?

Thisbé.

Il est si doux de l'être quelquefois !

Rhodope.

J'avois quelques plaisirs de moins que
les amans, mais combien ont-ils de peines
que je n'ai jamais éprouvées ?

Thisbé.

L'amour qui les occasionne , aide à les supporter ; mais la galanterie n'offre rien qui diminue les siennes : le cœur est le seul point d'appui de la félicité , puisqu'il peut seul faire goûter les vrais plaisirs , & que dans les peines mêmes , il adoucit son infortune par le sentiment de l'objet , pour lequel on est malheureux. La galanterie connoît-elle ces douces consolations ?

Rhodope.

Elle fait mieux , elle n'en a pas besoin.

Thisbé.

Je croyois Rhodope de meilleure foi : elle devroit bien-plutôt convenir , que ce qui tourne le grand nombre du côté de la galanterie , c'est la rareté des cœurs faits pour aimer véritablement ; la galanterie ne fait , pour ainsi dire , qu'effleurer la surface de l'ame ; l'amour est fait pour en occuper toutes les facultés ; mais tous les cœurs ne méritent pas de s'en remplir ; & voilà ce qui fait apparemment que l'on voit tant d'hommes galans , & si peu qui soient amoureux.

Rhodope.

Vous me feriez presque croire le bon sens commun dans le monde.

Thisbé.

Les galans mêmes de profession , ne croient par l'amour si méprisable , qu'ils ne veuillent en donner le nom à la galanterie , & c'est ce que je leur pardonne le moins. C'est profaner l'*Amour* , que de l'associer à ce qui lui ressemble si peu ; je n'en connois qu'un qui mérite un si beau nom ; mais lui seul , il suffit à ceux , qui connoissent tout ce qu'il vaut.

III. DIALOGUE.

BRANTÔME, DON QUICHOTTE.

Don Quichotte.

Vous rirez , tant qu'il vous plaira , de mon zèle pour la gloire des Dames ; vous l'appellerez même , si vous voulez , enthousiasme & fanatisme , mais il est certain , que si vous eussiez vécu de mon tems , je ne vous aurois pas laissé publier impunément tant d'anecdotes rassemblées pour nuire à la réputation des plus aimables femmes de notre siècle.

Braniôme.

Qu'entendez-vous par nuire à leur réputation ? je compte bien au contraire l'avoir établie de manière à les obliger.

Don Quichotte.

Vous verrez que les femmes vous devront de la reconnoissance pour tous les mystères que vous avez révélés.

Brantôme.

J'y compte bien , & sans cela , croyez-vous de bonne foi , que j'eusse recueilli soigneusement tant de frivoles historiettes , qui sont d'ailleurs assez peu dignes d'attention.

Don Quichotte.

Je ne conçois pas sur quoi votre espérance pouvoit être fondée.

Brantôme.

Rien n'est plus raisonnable. Les faits que j'ai racontés sont des témoignages incontestables du pouvoir des femmes , & de l'empire de la beauté ; c'est par leurs conquêtes qu'elles peuvent reprendre sur nous , ce que nous avons affecté de leur enlever de crédit & d'autorité ; mais comme nous avons porté la malice & la prévention , jusqu'à leur faire de leurs conquêtes même , un sujet de peine & de confusion , elles n'osent publier sur ce point , tous leurs succès & tous leurs avantages. C'est donc leur rendre un service fort intéressant que de parler pour elles ; en général elles aiment qu'on les devine.

Don Quichotte.

Et que l'on se taise : & c'est aussi notre intérêt.

Brantôme.

Que me dites-vous là ? Les femmes ont tant de vanité , elles sont si fieres des droits que la Nature leur a donnés sur nos cœurs , qu'il a fallu les balancer par d'autres titres de supériorité : voilà ce que nous avons fait adroitement , en nous réservant certaines qualités auxquelles nous avons attaché le plus de gloire & de distinction ; tout rentreroit dans le premier état , si nous travaillions à la gloire de l'autre sexe.

Don Quichotte.

Dites plutôt que nous y gagnerions de toutes les façons ; ne sommes-nous pas de moitié dans tout ce qui les intéresse ? & ne participons-nous pas à tout ce qui les touche ? Ce sexe charmant ne sauroit être l'objet continuel & général de nos desirs , de nos soins , de nos attentions , sans que nous partagions sa gloire ou ses humiliations. Que diriez-vous d'un idolâtre , qui perpétuellement prosterné devant le Dieu qu'il adore , affecteroit sans cesse de railler & de blasphemer l'objet de son culte & de ses adorations ? Plus les femmes seront célébrées , plus leurs ado-

ateurs seront justifiés : augmentons , s'il se peut , la bonne opinion que nous avons naturellement de leurs charmes ; ce seront pour nos foiblesses des excuses de plus. Ajoutons quelques degrés à leurs Trônes , afin que les sujets se ressentent dans leurs hommages de l'élévation du Souverain.

Brantôme.

Vous leur donnerez à la fin tant de dignité , qu'elles ne sçauront plus comment faire pour descendre jusqu'à leurs sujets : c'est quelquefois les servir assez mal , que de vouloir tant les obliger ; je ne doute pas , par exemple , que plusieurs de Messieurs vos confreres , les Chevaliers , n'ayent mal adroitement secouru certaines Infantes , en les arrachant des bras de leurs ravisseurs ; on a quelquefois ses raisons pour se faire enlever.

Don Quichotte.

Vous plaisantez assez agréablement , mais un bon mot , n'est-ce pas une raison : J'ai peut-être dans mon système , porté les choses un peu trop loin ; mais cet excès est plus convenable que le vôtre , il tourne au profit de la plus belle moitié du monde ; quel honneur trouve-t'on à la décrier ? ne diroit-on pas qu'elle forme un peuple à part , & si nous avions le malheur d'en être isolés , qu'aurions-nous de

72 MERCURE DE FRANCE.

mieux à faire que de nous en rapprocher ?
 Nos droits sont unis , ne les séparons
 pas ; notre union peut seule former un
 ensemble , & perfectionner l'univers ; &
 croyez que dans ce traité les femmes ga-
 gneront moins que nous ; elles ont beau-
 coup à perdre pour nous subjuguier , & le
 desir de leur plaire , nous fait souvent en-
 treprendre les plus grandes choses.



O D E

Tirée du Pseaume 136.

O Sion , la vive tendresse
 Irrite nos justes douleurs ;
 Le cœur pénétré de tristesse ,
 Et les yeux tout baignés de pleurs ;
 Nous voici sur la rive ingrate ,
 Où le Tigre quitte l'Euphrate :
 Nous tournons nos regards vers toi.
 Mes longs soupirs , mes tendres larmes
 Te disent , quels étoient les charmes
 Que ta présence avoit pour moi.



Les regrets que tu nous inspires ,
 Plus accablans que tous nos maux ,
 Nous ont fait suspendre nos lyres
 Sous le feuillage des ormeaux.

Tyrans

Tyrans , insensés & barbares ,
 Je haïs vds satires bisarres !
 Cr oyez-vous , ô cruels vainqueurs ,
 Que par mille insultes diverses
 Vous acqueriez dans nos traverses
 De quoi tyranniser nos cœurs ?



« Chantés , disent ils , ces Cantiques ,
 « Dont vos accords harmonieux
 « Fissent retentir les portiques
 « Du Temple interdit à nos Dieux.
 Loin de nous vos discours frivoles.
 Comment , à l'aspect des idoles ,
 Et dans vos méprisables seïs ,
 Nous livrerons-nous à la joie ?
 Les maux , dont nous sommes la proie ,
 Autorisent-ils nos Concerts !



O charmante & douce Patrie ,
 Si dant le plus long avenir ,
 Ta mémoire tendre & chérie
 S'efface de mon souvenir ,
 Je veux que ma langue se sèche.
 Plût au Ciel que ma main revêche
 Soit immobile & dans l'oubli ,
 Comme un cadavre déplorable
 Couché sous la tombe exécration
 Où les vers l'ont enseveli.



1. Vol.

D.

74 MERCURE DE FRANCE.

Grand Dieu , j'implore ton bonnet ,
 Tu dois à ses feux dévorans
 Le peuple qui te fit la guerre ,
 Et qui ranime nos tyrans.
 Les vils enfans de l'Idumée
 Soufflent leur haine envenimée
 Dans le cœur de nos ennemis ,
 Pendant notre dur esclavage ,
 Dans ton précieux héritage
 Se feroient-ils bien affermis ?

» Cachez donc , disent-ils , sous l'herbe ,
 » Tous les remparts audacieux ;
 » Consomez le Temple superbe ,
 » Qui semble menacer nos Dieux :
 » Que ces hautes tours renversées ,
 » Et que leur cendres dispersées
 » Deviennent le jouet des vents :
 » Qu'elles soient comme un vain prestige ;
 » Dont il ne reste de vestige
 » Que dans les songes des vivans !

Lâche Fille de Babylone ,
 Tu t'applaudis de ta grandeur ,
 L'écueil est caché sous le Trône :
 Je vois éclipser ta splendeur.
 Plus terrible que le nuage ,
 Qui porte la foudre & l'orage ,
 Le vangeur de tes noirs forfaits

Vient l'arracher le Diadème,
Il a rejeté sur toi-même
Tous les maux que tu nous a faits.



Mon cœur applaudit à sa gloire,
J'entends tes lugubres accens ;
Ce Vainqueur fier de sa victoire,
Te livre au glaive des Persans.
Heureux ce guerrier invincible,
S'il te voit d'un œil insensible,
Mourir sous ses pieds triomphans ;
Et si sa main impitoyable,
Contre un rocher inébranlable,
Ecrase tes lâches enfans !

Trobat de l'englade.



EXAMEN

D'une question proposée dans le Mercure.

ON propose dans le Mercure , premier volume du mois de Décembre 1750, quel est le personnage intéressant de Phédre , & quel genre d'intérêt il inspire ?

Si je ne consultois que ma raison , elle me diétoit assez de ne pas prendre parti, & d'abandonner cet amusement à des per.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

sonnes, qui mieux que moi sentent ce mérite des differens personnages qui composent l'ensemble admirable de ce Poëme dramatique ; dut-t'il en coûter à mon amour-propre, je veux essayer de satisfaire à la question.

A la lecture de la pièce, quoique l'esprit charmé par les beautés variées, & continues qui s'y trouvent, semble irrésolu, & flotte entre deux ou trois des principaux personnages, le cœur, ce me semble, fait pencher la balance.

Sans m'écarter de la question, je vais tâcher de développer ce qui me rend le personnage d'Hyppolite d'un intérêt supérieur à tous autres.

Ce seroit peu de prendre à l'ouverture de la Pièce, un préjugé favorable des qualités de son cœur : convenons que ses craintes, ses appréhensions pour un pere, dont la destinée est incertaine, annoncent son amour, perfection infiniment à estimer, aujourd'hui trop peu sentie des hommes.

Déjà avantageusement prévenu pour ce jeune Prince : ma curiosité s'intéresse; j'aime à le suivre. Je m'instruis qu'il brûle pour Aricie, d'un feu secret qu'il cherche à étouffer; une prévention judicieuse me donne une haute idée de son inclination. Je le rencontre avec Aricie : qu'il a pour

elle d'amour ! que ses sentimens sont fins ! qu'ils sont délicats ! j'en suis ému , tout me semble puisé dans la nature. Je reconnois que l'amour enchaîne dans tous ces états , qu'il subjugué également , & le héros , & l'homme ordinaire , mais qu'il n'excite aux vices que ceux qui d'ailleurs y sont disposés.

La bienséance , la retenue trop généreuse , qu'Hyppolite conserve avec Phédre , sa belle mere , a les droits les mieux affermis sur nos éloges. Peut-on la trop estimer ? L'infortunée Phédre , éprise éperduement pour son fils , lui fait déclaration de toute la force de son amour ; elle excite en lui un sentiment d'horreur ; cependant il sçait assez se contraindre. Il n'est point suffisamment malheureux d'avoir à combattre dans sa belle-mere une passion infâme : la fourbe Enone l'accuse d'un forfait affreux ; c'est mettre ce jeune Prince à de terribles épreuves , mais les grandes ames ne brillent jamais mieux , que dans ces occasions qui feroient le naufrage du reste des hommes. Muni des résolutions les plus courageuses , il préfère de s'exposer à toute la colere d'un pere fortement irrité , & d'entendre prononcer contre lui la priere effrayante qu'il adresse aux Dieux dans les premieres

78 MERCURE DE FRANCE.

mouvemens de son emportement , à faire rougir le front , d'un pere qui lui est cher , par l'aveu toujours humiliant des passions criminelles qui rongent le cœur de son épouse ; aveu toutefois qui auroit détourné l'orage , & eût lavé des imputations calomnieuses de sa perfide nourrice. Quelle discrétion , qu'elle est noble ! & tout ensemble , quel respect pour l'Auteur de ses jours !

Où trouve-t-on des personnages , dont le mérite soit plus frappant , qui séduisent davantage , & fassent de plus fortes impressions à l'ame ? Sera-ce les fureurs de Phédre , ou la passion involontaire qui la domine ? La délicatesse , ou les inquiétudes d'Aricie ? les traverses , ou le passage successif de la colère au repentir dans Thésée ? toutes ces agitations ne produisent point des effets , ou de la nature de ceux qui font naître dans Hyppolite les sentimens désintéressés , & toujours conciliés avec l'honneur & la décence pour une amante aimable , la candeur & la modestie vis-à-vis d'une belle-mère , qui s'efforce de le séduire à dessein de satisfaire ses penchans honteux , & entr'autres l'amour constant , la soumission respectueuse pour un pere dont la trop facile crédulité , & la colère trop précipitée le

fait périr du genre de mort le plus tour-
chant.

Oui, concluons qu'Hyppolite est celui
de tous, qui inspire le plus grand intérêt,
le plus tendre & le plus pressant, qu'il ne
cesse d'émouvoir notre cœur, qui se sent
porté à suivre avec avidité les incidens
malheureux de son Histoire.

Le Danois.

~~~~~

## O D E,

*Tirée du Pseaume 23.*

**D**epuis le rivage vermeil,  
Où se leve la belle Aurore,  
Jusqu'à la rive sombre où couche le Soleil;  
Le Seigneur a droit qu'on l'adore.  
La terre & ses beaux ornemens,  
Ce grand Théâtre que j'admire,  
Tout est soumis à son empire,  
Il en a sur les mers jetté les fondemens,

~~~~~

Seigneur, sur la voûte sacrée
Quel homme est digne de monter ?
Qui pourra, juste Dieu, s'asseoir dans l'Empire,
Où ta Grandeur daigne éclater :
Et reçoit l'encens des louanges,

D iij

80 MERCURE DE FRANCE.

Que ta respectueuse Cour
Brûle aux feux de son tendre amour ,
Et t'offre , en s'inclinant , par la voix de tes An-
ges ?



Ce sera l'homme vertueux ,
Celui , dont la main innocente ;
Contre les longs assauts du vice fastueux ;
Soutient la vertu gémissante :
Ce sera l'illustre mortel ,
Dont la sincérité sans tache ,
Ose , au mensonge impie & lâche ,
Dans le fond de son cœur refuser un Autel.



Celui , dont l'œil toujours modeste ;
Craint sa propre témérité ,
Et se baisse à l'aspect de cet éclat funeste ,
Qui réjaillit de la beauté.
Celui , qui d'un trafic infame
N'a jamais grossi son trésor ,
Et voit , malgré l'attrait de l'or ,
Le néant de la terre , & le prix de son ame.



Voilà ce mortel adoré ;
Dieu lui ceint sa propre couronne ,
Et malgré les transports de l'Enfer conjuré ,
Sa main l'affermir sur le Trône.
Triomphez , ô mortel heureux !
L'Empirée est votre héritage ;

JANVIER. 1752.

81

C'est ainsi que Dieu vous partage ;
Vous avez sçu franchir le sentier dangereux ;



Et vous , ô cohortes fidelles ;
Qui gardez les Cieux exaltés ,
Hâtez-vous de lever les portes éternelles-
A l'aspect du Dieu des clartés ;
Quel est-il ce Dieu de lumière ?
Son nom est le Dieu conquérant.
Le Roi , qui triomphe en mourant ;
Ouvrez en sa présence , ou brisez la barrière :



Quel est-il , encore une fois ,
Ce Monarque si respectable ?
C'est le Dieu du triomphe , & le maître des Rois ;
Vainqueur de l'Enfer indomptable ,
Il a souffert , il doit regner.
Adorez le Dieu de la gloire :
Son sang relève la victoire ;
Le Vainqueur de la mort est-il à dédaigner ?

Trobat de l'Anglada.



D



L E T T R E

Aux Hommes , par une Dame de Nancy.

Vous êtes bien plaisans , Messieurs les Hommes , de croire que vos têtes sont faites pour la Philosophie & les nôtres pour les vetilles. Vous vous imaginez que nous sommes incapables de faire de grandes découvertes ; détrompez-vous : nous en faisons qui sont plus utiles que que les vôtres. Une de nos fantaisies est quelquefois plus avantageuse à l'Etat que tous vos grands livres remplis d'A , B, C, & que toutes les figures de vos grimoires. Nous ne faisons pas grand cas de vos sciences , mais vous en faites beaucoup des nôtres. Vous êtes bienheureux que nous vous apprenions l'Art de plaire , pauvres hommes , où en seriez-vous , si nous nous avissions de renoncer à nos agrémens pour monter comme vous nos idées sur un ton froidement Philosophique ; avouez de bonne grace que notre conversation a des charmes bien plus piquans que vos ouvrages les plus travaillés ; vous n'êtes naturels qu'à force d'Art , votre imagination

n'est pas à l'unisson de vos sentimens ; chez nous c'est le sentiment qui remue l'imagination & l'aide à mettre en œuvre ses fleurs & ses gentilleſſes. L'expression ne nous coûte rien , parce que les objets font sur nous une vive impression : ce qu'on sent bien , on l'exprime de même.

Vous vous plaignez de ce que nous ne tarissons point lorsque nous venons à parler de nos ajustemens , de nos modes , ou de nous-mêmes , car vous avez l'injustice de nous confondre avec elles ; mais ſavez-vous bien que vos reproches ne vous font pas honneur. Si vous aviez l'esprit plus pénétrant , vous appercevriez mille différences qui vous échapent & que nous saisissons. Vous êtes étonnés de ce que nous parlons tant , & nous le sommes de ce que souvent vous parlez trop , même en parlant peu ; vous faites appercevoir une disette d'idées , une imagination ſtérile qui ne s'ébranle que par les grandes ſecouſſes. Nous parlerions moins , ſi nous voyions moins. Est-ce notre faute ſi vous n'êtes pas auffi inventifs que nous ? allez , il y a plus de délicateſſe , plus de fineſſe , plus de neuf , plus de profondeur dans ce que vous appelez nos misérables propos que dans la vaine Philoſophie dont vous prétendez décorer votre

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

esprit ; le génie se déploie aussi bien dans les petites choses que dans les grandes.

Vous blâmez l'inconstance de nos goûts , sans prendre garde aux avantages qu'en retire le commerce , au plaisir que nous vous procurons par la nouveauté. Nous mettons les Arts en mouvement , & les Marchands en pratique. Je puis assurer en conscience que la seule chose que nous avons à nous reprocher par rapport aux modes , c'est que nous ne les varions pas assez ; jugez si vous êtes coupables vous autres hommes , avec votre ennuyeuse uniformité.

J'ai à vous communiquer une découverte qui pourra contribuer à vous rendre plus beaux & le bled plus commun , à augmenter les branches du commerce & par conséquent les richesses de la Nation. Dites après cela que les femmes ne sont pas capables de s'élever à de grands objets.

Venons au fait. Je suis bien lasse de vous voir avec vos cheveux blanchis : toujours la même couleur , toujours du blanc , quoi de plus ennuyeux ; ne mettra-t-on jamais sur mes cheveux que de la poudre blanche ? C'est votre faute , Messieurs les Hommes : si vous en aviez inventé de différentes couleurs , nous nous en servirions , comme nous mettons les divers

rubans que vous fabriquez pour nous. Je me suis déjà poudrée en couleur de roze , & mon miroir m'a dit que j'étois au mieux. Ah ! si vous m'aviez vue ! j'ai essayé le bleu céleste & j'étois à manger ; j'ai soufflé des couleurs dont j'ai assorti les nuances ; elles ont produit un effet admirable ; au moyen d'une boîte plate de fer-blanc sans fonds & sans couvercle , que j'appliquois sur ma frisure, de manière que la poudre ne pouvoit voler de côté ni d'autre ; je me suis poudrée en ondes de différentes couleurs , à l'aide d'une boîte onlée ; le succès a surpassé mes espérances : enfin je suis parvenue à faire un parterre de mes cheveux. Ah ! que cette découverte-m'a causé de joye. Celles de Descartes & de Newton ne purent leur en procurer une semblable. Représentez-vous une jeune Dame qui aspire à la gloire de faire une révolution dans l'empire des agrémens & qui trouve le moyen de les varier , de les multiplier , de changer toutes les têtes de l'Europe. Mon plaisir fut si grand qu'il brouilla mes idées sur tout ce qui n'avoit pas de rapport à mon entreprise ; ce jour là j'oubliai de mettre une de mes mouches ; une autre fut placée sans intelligence ; je mis des épingles qui faisoient l'effet le plus maussade du

26. MERCURE DE FRANCE.

monde. Pleine de mes idées, j'étois entraînée par leur courant ; je mourois d'en-vie de faire voir à tout le monde la nou-velle parure que j'avois inventée ; j'ai pourtant été assez maîtresse de moi-même pour me contenter du suffrage de ma fem-me de chambre & de celui d'un aimable Poëte dont je vais rapporter les vers & la réponse que j'y ai faite. Y auroit-il de la vanité à faire connoître des louanges qu'on me donne, non, car on ne sçait pas qui je suis.

Ces fleurs que votre main peignit sur vos che-
veux ,

Ne vous donnent point d'avantage.

Ils , votre beauté fait tort à votre ouvrage.

Et votre esprit à tous les deux.

De vos attraits ornée abdiquez la parure ,

Baissez à nos Chloës les pompons & le fard ;

On ne doit rien devoir à l'Art ,

Quand on doit tout à la Nature.

Réponse.

Embellir la Nature est le talent suprême ;

Ne blâmez point un Art que l'amour a dicté :

En se parant pour l'objet que l'on aime ,

Ce qu'on ajoute à sa beauté

Est si peu que la beauté même.

Une mode née en Province ne prendroit pas à Paris. J'attends donc que la Cour ait donné le ton pour le suivre avec cette supériorité que les inventeurs ont sur ceux qui copient. Soit qu'on teigne la poudre ordinaire, ou qu'on emploie d'autres matières, les Dames doivent faire des réflexions sérieuses sur les couleurs qui s'assortissent à leur tein; les brunes feront bien de choisir le petit jaune & le bleu céleste, les blanches & les brunes claires, la couleur de roze, le verd pomme; les blondes, la couleur de feu, le bleu turque, le gros verd, l'orangé, le violet & plusieurs autres couleurs foncées.

On est curieux sans doute de sçavoir comment je suis venue à bout de peindre des fleurs sur mes cheveux. Après avoir donné une foible couleur de roze pour servir de fond au tableau, je fis appliquer sur ma frizure un carton qui en avoit la forme; il étoit couvert de fleurs évidées, on ne laissoit à découvert que l'endroit où l'on souffloit la poudre colorée; le feuillage des fleurs étoit d'un beau verd; il ne s'agit plus que de trouver le secret d'aller aussi loin par cette méthode que par la peinture à l'huile ou en détrempe. Ne pourroit on pas faire une application de

83. MERCURE DE FRANCE:

L'Art des tableaux imprimés dont on a tant parlé. Quoiqu'il en soit, voilà un Art au berceau. Il est de l'intérêt des hommes de travailler avec les femmes à le porter au plus grand point de perfection. Les hommes qui portent perruque auront beaucoup plus de facilité à s'embellir que ceux qui ont des cheveux. Il est facile de teindre des cheveux en toutes sortes de couleurs & de faire sur les perruques des desseins de différens goûts, en satin, en rocailles, en guirlandes, en mosaïque, en ondes, en marqueterie, en camayeu; on verra bien-tôt des perruques marbrées, mouchetées, en points de Hongrie, en arc-en-ciel, en fleurs, &c.

Je goûte d'avance le plaisir que mes yeux auront à parcourir dans une nombreuse assemblée des têtes ornées de mille façons différentes. Nous autres Dames surtout nous n'épargnerons rien pour avoir les couleurs les plus brillantes; sans cesse occupées à inventer de nouveaux desseins, nous passerons toute la matinée à les faire exécuter. Oh que nos femmes de chambre vont peser ! n'importe, il appartient bien à ces pécores de trouver à redire à nos amusemens. Après tout que faire quand on n'est pas occupé à sa toilette; pour moi j'aurai toujours une vraie obligation à ceux qui

m'apprendront les moyens de la faire durer long-tems d'une maniere qui m'amuse. N'est-ce pas beaucoup d'être occupée de soi-même ? Plus on est jolie , plus on est belle , plus on trouve de plaisir à se parer. Avant que de recevoir des louanges, on goûte l'avantage d'en mériter.

J'espère que les hommes & les femmes me sçauront gré de leur avoir ouvert une source d'agrémens qu'on ne pourra épuiser. J'ai oui dire qu'on avoit découvert dans les tons de couleur , une sorte d'harmonie visible , qui fait un vrai plaisir à ceux qui sont versés dans la musique de la vûe. Je prie le Jesuite qui a inventé le clavecin oculaire de nous apprendre à nous poudrer mélodieusement.

O D E

Tirée du Pseaume 93.

LE Seigneur , le Dieu des vengeances.
 N'a d'autres Loi que l'Equité ;
 Notre sang lave ses offenses.
 Loin de moi lâche impiété !
 J'entens retentir son Tonnerre.
 O Dieu venez jugez la terre.
 Montrez vous en ses Conquérans.

90 MERCURE DE FRANCE.

Plus de pitié pour le superbe ,
Consomez-le comme un brin d'herbe :
Quand vous lancez la foudre , on vous trouve plus
grand.



Jusqu'à quand verrai-je l'impie
Franchir devant vous tout écueil ?
Est-ce en méditant qu'il expie
Son injustice & son orgueil ?
Ce lâche est épris de lui-même ,
La fortune est le Dieu qu'il aime :
Ennemi de la vérité ,
L'étranger , l'orphelin , la veuve
Font par leur mort la triste épreuve
De son hypocrisie & de sa cruauté.



Sa main se loue à l'avarice
Son cœur aveugle la raison.
Son ame enfante l'injustice ,
Et son esprit la trahison ,
Sa foi dépend de ses idoles ,
Son bonheur des songes frivoles ,
Il craint l'œil qui le voit de près :
C'est des monstres le plus énorme ,
La vertu lui paroit difforme ,
Et le vice odieux a pour lui mille attraits.



Dans les accès de sa folie

» Il dit : Dieu sauroit-il me voir ?

» A-t'il fait ce qu'on en publie ?

» Ai-je à redouter son pouvoir ?

» L'effroi réalise un phantôme.

Un pur esprit n'est qu'un atôme.

La crainte lâche a fait les Dieux

Et le Dieu d'Israël lui-même

Est le vain fruit d'un beau système :

Moïse eut le secret d'enchanter nos Ayeux.

~~~~~

Ayêbe, quel démon t'anime-

Reux sage, mortel insensé ?

En vain l'esclave est magnanime,

Et brave son maître offensé.

Cent poudiges te font contraires :

La raison détruit tes chimères,

L'esprit n'oseroit t'approuver.

La fureur t'offre un vain refuge ;

Et veut anéantir le juge

Qui devra te proscrire en voulant te sauver.

~~~~~

Le peuple t'érige en oracle,

Et l'on te surnomme esprit fort.

Tu te crois toi-même un miracle :

Des nobles caprices du sort.

Ton folide intérêt me touche.

2. MERCURE DE FRANCE.

La raison parle par ma bouche,
« Quoi ! l'artisan ingénieux
» Qui par une double merveille
» Eclaircit l'œil , ouvrait l'oreille ,
» Est-il lui-même aveugle , est-il sourd à ses
yeux ?



Dieu voit de nos folles pensées
La ridicule vanité.
La voix de nos fureurs passées
Se plaint à lui de sa bonté.
Heureux les cœurs en qui Dieu regne !
Heureux ceux que ce maître enseigne.
Ils souffrent les maux dévorans
Sans verser une seule larme,
Jusqu'au jour où sa main les charme
En faisant à leur yeux expirer leurs Tirans.



Ce Pasteur visite ses ouailles :
Loin de lui les loups triomphans ,
L'amour attendrit ses entrailles.
Tous les agneaux sont ses enfans ,
Je le vois ce vainqueur terrible
L'œil sanglant , le cœur inflexible ,
Pour suivre ces loups fastueux ,

Et dans leurs geules enflammées

J'entens les foudres s'allumées

Vanger, en éclattant, le Troupeau vertueux.



Quel mortel rempli d'héroïsme

Viendra combattre à mon côté

Le héros du lâche Athéisme.

Monstre païtri de vanité :

Sur les lèvres de l'imposture

Vangeons l'honneur de la Nature,

Le Seigneur a pris mon parti,

Nous allons le réduire en cendre :

Justes, vous le voyez descendre

Dans le sein du néant dont-il étoit sorti.

Trobat de l'Anglade.





LETTRE

*A l'Auteur du Mercure, sur Madame la
Comtesse de Vertillac.*

PUISQUE les éloges que vous avez entendu faire partout de Madame la Comtesse de Vertillac, vous donnent la curiosité de la connoître encore davantage, j'ai l'honneur de vous envoyer cette légère esquisse de ses vertus: il m'en coûtera des larmes pour vous satisfaire; mais le souvenir du mérite éminent de ceux que l'on a aimé & respecté pendant leur vie, est une espece de consolation qui nous reste après leur mort. Je n'ai à craindre qu'une chose, que ce que je vous dirai ne soit fort au-dessous de l'idée, qu'ont, de Madame de Vertillac, ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans la société de cette femme admirable, qui, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connue, réunissoit un esprit élevé avec les qualités propres à inspirer l'estime & la vénération.

Elle étoit née à Paris, mais elle étoit originaire de Perigord, d'une ancienne & illustre noblesse (a), alliée à tout ce qu'il y

(a) Voyez la vie du Bienheureux Theodore de Celles, & l'Épître Dédicatoire aux très-illus-

le meilleur dans la Province ; elle étoit fille unique de *Messire Nicolas de la Brosse, Comte de Vertillac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant dans sa Province de Perigord, & Gouverneur de Mons & du Hainaut* ; lequel après avoir mis en fuite les ennemis à la journée de Bossu, sous Vailcourt, y fut frappé de plusieurs coups mortels. (a).

L'éloge qu'un grand Roi, qui connoissoit le mérite & qui sçavoit le récompenser, fit de cet excellent Officier, est un sûr garant, que s'il n'eût pas été enlevé de ce monde à la fleur de son âge, il pouvoit se flatter de parvenir aux plus grands honneurs de la guerre. Louis XIV. dit à sa veuve (b) qu'il avoit perdu dans le Comte de Vertillac, le meilleur Officier d'Infanterie qu'il eût eu depuis le Maréchal de Turenne.

Mademoiselle de Vertillac, orpheline très-jeune, resta entre les mains d'une mère d'un mérite distingué, qui lui donna la meilleure éducation ; elle avoit reçu

des & puissans Seigneurs Messieurs d'Athis & de Vertillac.

(a) Ce sont les propres termes de l'Épithaphe de M. le Comte de Vertillac, telle qu'elle est dans l'Eglise des Jésuites de Mons.

(b) Vie du Comte de Vertillac, imprimée à Avignon en 1725 page 20.

96 MERCURE DE FRANCE.

de si heureuses dispositions de la nature, qu'il fut fort aisé à ceux qui l'éleverent d'en faire quelque chose de surprenant. Née avec un fond de curiosité inépuisable, une netteté d'esprit & une profondeur singulière, elle crut que la connoissance de toutes les sciences & de tous les arts étoient du ressort de ceux qui se proposoient de cultiver leur esprit, aussi y avoit-il peu de choses dont elle n'eût des idées très-exactes. Elle chercha toute sa vie à faire connoissance avec les Artistes célèbres & les sçavans illustres, & elle leur donna plus d'une fois de l'étonnement de l'étendue de ses connoissances. On en a vu souvent convenir qu'elle leur avoit appris des détails sur leur profession qu'ils avoient ignorés jusqu'alors : plusieurs gens de Lettres lui ont lû leurs ouvrages avant que de les donner au Public, & ont avoué qu'on ne pouvoit pas faire des remarques plus judicieuses. Mademoiselle Lheritier, connue par plusieurs Livres, lui en a dédié deux, les Caprices du destin en 1719, & la traduction en vers François des Epîtres Héroïques d'Ovide en 1732. Les Epîtres dédicatoires de cette Fille sçavante & vertueuse nous apprennent que Madame de Vertillac étoit son Héroïne.

Aimable

Aimable Fille d'un Guerrier

Dont le front fût cent fois couronné de laurier,
Si dans le champ de Mars il courut à la gloire,
Vous irez, par les dons des Filles de mémoire.
On voit briller en vous avec tant d'agrément
La justesse d'esprit, l'heureux discernement;
Vous possédez si bien & la Fable & l'Histoire,
Vous pensez, vous parlez toujours si noblement;

Et vous jugez si finement,

Qu'on ne voit point pour un Ouvrage

Un plus glorieux avantage

Que celui d'attirer votre applaudissement.

On ne sçait qui charme le plus

Ou vos sûres clartés, ou vos rares vertus;

Eh ! quelle noble modestie,

A ce touchant mérite est encore assortie

Tant de charmes divers, qu'en vous le calme
a mis,

Vous donneront toujours les plus parfaits amis.

C'est ainsi qu'en 1719. parloit une personne illustre (a) connue pour avoir toujours respecté la vérité & aimé la vertu: elle ne s'exprimoit pas avec moins d'admiration en 1732.

Aimable & sçavante Comtesse,

Que vous auriez brillé dans Rome & dans la Grece,

Par ce goût fin & ce rare sçavoir

Qu'en tous les tems vous faites voir.

(a) *Épître dédicatoire des Caprices du Destin,*

1. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Athènes ni la Cour d'Auguste
 N'ont jamais vû d'esprit plus éclairé, plus juste
 Et tous ces hommes excellens,
 Dont elles admirroient les sublimes talens;
 Eussent été chamés si vos doctes suffrages
 Eussent couronné leurs Ouvrages (a).

Le célèbre Marquis Maffei, la gloire de Verone & un des principaux ornemens de l'Italie, avec qui elle avoit fait une grande liaison il y a 20 ans, lorsqu'il vint à Paris, lui a dédié la belle édition de sa Mérope (b); il a toujours conservé pour M^{me} de Vertillac, la plus parfaite estime; on lui a souvent entendu dire que dans l'Italie entière, où il y a beaucoup de femmes de mérite, il n'y en avoit pas une qui pût être comparée à cette femme illustre.

Elle écrivoit avec la plus grande élégance; on en peut juger par cette lettre ingénieuse que M. Remond de S. Mard a fait imprimer, dans laquelle on voit qu'elle avoit fait les réflexions les plus fines & les plus délicates sur les nuances qui peuvent le plus contribuer à l'agrément du stile. Le Public seroit plus à portée de connoître son mérite littéraire, si sa modestie n'eût pas été supérieure même à ses talens.

(a) Préface des Epîtres héroïques

(b) La Mérope, imprimée à Verone l'an 1745.

Quelques-uns de ses amis ont sçu qu'elle faisoit par occasion de très-jolis vers, mais elle ne permettoit pas qu'on en prît des copies, elle faisoit même tout ce qui dépendoit d'elle, sans blesser ouvertement la vérité, pour laisser croire que ce n'étoit pas elle qui les avoit faits. On sçait qu'elle a composé plusieurs petits Ouvrages, écrits avec autant de solidité que d'agrément; mais elle ne les a fait voir qu'à un très-petit nombre d'amis, & toujours à condition que ce seroit un mystere pour le Public. Son cœur n'étoit pas moins admirable que son esprit; on n'a jamais porté plus loin le désir d'obliger; elle n'étoit occupée qu'à diminuer le mérite de la reconnoissance, & , par cette raison même, elle l'augmentoit : elle regardoit le monde entier comme une société de freres qui ne devoient être occupés qu'à se rendre service mutuellement, & elle agissoit en consequence; jamais elle n'a différé une occasion d'être utile, & l'on peut dire d'elle, avec vérité, qu'elle n'a jamais perdu un jour de sa vie. On ne pouvoit la voir sans désirer d'avoir part à son amitié, aussi acqueroit-elle tous les jours de nouveaux amis; & ce qu'il y a de rare, ce n'étoit jamais aux dépens des anciennes amitiés, que ces acquisitions se faisoient. Il

est surprenant combien , par ses avis & par ses leçons les plus efficaces , elle a favorisé des talens naissans que sans elle l'indigence auroit étouffée ; mais elle avoit grand soin de prendre les plus grandes précautions pour que ses bonnes actions fussent ignorées : sa modestie a souvent été trahie innocemment par la reconnoissance de quelques uns qui ont mieux aimé être indiscrets qu'ingrats.

Une égalité constante que l'on peut regarder comme le propre caractère de la sagesse , rendoit sa société délicieuse ; toutes les fois que ses amis la revoyoient , elle sentoit & leur communiquoit cette joie douce & charmante qui auroit réchauffé leurs sentimens , s'ils en eussent eu besoin , ce n'étoit jamais qu'avec peine qu'on se séparoit d'elle ; on ne s'en consolait que dans l'espérance de la revoir avec un nouveau plaisir , parce qu'on étoit toujours sûr de trouver chez elle l'esprit uni avec la vertu.

Une si digne femme devoit être pleurée amèrement de tous ses amis , aussi il n'en est point qui n'ait dit du fond de son cœur ;

Quis desiderio sit pudor aut modus ,

Tam rari capitis.

Quando ullam invenient parem. Horace.

Une fièvre quarte, suivie d'une fièvre maligne, la mit au tombeau à Dourdan, le 21 Octobre 1751 âgée d'environ soixante ans.

Elle avoit épousé en 1727 M. le Comte de Vertillac, Gouverneur & Grand Sénéchal de Perigord, & Gouverneur de Dourdan, son cousin germain; elle en a eu un fils, actuellement Gouverneur & Grand Sénéchal de Perigord & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Penthievre. Quoique j'aie été lié bien des années avant vous, Monsieur, avec Madame la Comtesse de Vertillac, vous l'avez assez connue pour sçavoir qu'il n'y a rien d'exagéré dans le portrait que j'en ai fait. Je me serois fait un scrupule d'employer la flatterie, & même l'art, lorsqu'il est question de vous parler d'une femme illustre, dont la modestie faisoit un des principaux ornemens, & qui aimoit la vérité plus que toutes choses.

J'ai l'honneur, &c.

A Paris, ce premier Decembre 1751.

102 MERCURE DE FRANCE.

Le mot de l'Enigme du second volume de Décembre, est *Dimanche*; celui du premier Logogriphe est le même de l'Enigme, dans lequel on trouve, *Diane, Chien, mine, Cid, Daim, Cain, inca, iman, Himne, âne, cave, Candie, Cham, Caen, haine, daine, ida, bie, mi, chance, manche, main, mine & Jude*. Celui du second Logogriphe, est *Médecine*, dans lequel on trouve *Mécène, Médie, Médée, Nicée, Nice, Jude & nièce*. Celui du troisième est *Balai*: dans lequel on trouve *Bal, Bail, & Baal*.

ENIGME.

Quoique je sois fort à la mode,
Je ne suis pas propre en tout tems,
Fait pour le commerce des gens
Je le rends souvent incommode.
Honnête, poli, complaisant,
Le beau monde est mon Element;
Mais enfin devenu complice
Du mensonge & de l'artifice,
Aujourd'hui la mauvaise foi
N'est qu'un synonyme avec moi.
Garde toi de mon éloquence,
Et de mon langage étranger;
Je ne suis rien qu'en apparence:
Comme le vent je suis léger.

MUYART

LOGOGRIPE.

ENnemi de la vie, au-dessus de la mort,
Je ne crains point les coups que me porte un plus
fort.

Je brave le péril, je méprise l'envie,
C'est dans toi, cher Lecteur, que je trouve ma vie.
Sept pieds me font ce que je suis,
Observé-les & je te suis.

Je présente d'abord dans ma petite enceinte
Au faux Banqueroutier un endroit de contrainte.
A l'infâme voleur, au cruel assassin

Le juste instrument de sa fin,
Un sujet de crainte au Pilote,
Ce qui souvent Vaisseau balote;
Ce qui ressemble à la fureur,
Du pauvre Prêtre le bonheur,
Un mot commun en Chirurgie,
L'endroit où le pourreau se réfugie;
Ce que nous préferons trop souvent à l'honneur?
Mais c'est assez, je finis cher Lecteur.

VOILLERAULT. Ch. Rrg. de Beauvais.



A U T R E.

JE suis commun ; mais précieux ,
 Quelquefois agréable & toujours nécessaire ;
 Plusieurs de mes enfans jadis étoient des Dieux
 Qui vétoient dans le sein de leur pere.
 Sept lettres composent mon nom.
 2 , & 7 , A tout je suis bon ,
 7 , 2 , & 3 , Je suis mauvaise compagnie.
 1 , 6 , & 3 , Mon frere aussi vilain que moi ,
 Quoique plus rapagiste inspire moins d'effroi.
 5 , 2 , & 3 , Je suis un Peuple sans génie
 Qui pourtant à l'Europe ai sçu donner la loi.
 1 , 4 , 5 , & 6 , Au mal mon nom seul m'autorise ,
 L'obéissance est mon emploi
 Et la malice ma devise.
 1 , 2 , & 3 , Je suis un vase fort commun
 De tous métaux , à tout usage :
 On voit autour de moi souvent tourner le Sage ,
 Quoiqu'un sot & moi soient tour un.
 4 , 5 , 6 , Me nommer est offenser les femmes.
 5 , 2 , & 4 , Je suis une cité
 Où l'on brûloit pour le salut des ames.
 4 , 3 , 7 , 6 , Je suis peu d'usage en été
 Et je vis au milieu des flâmes ;
 On trouve encore en moi deux alimens ;
 Dont l'un en maladie est toujours salutaire ;

Et l'autre, en santé même, à l'estomach contraire.
 Un Fleuve que l'on peut placer au premier rang
 Un mal qui tient de la furie
 Et le tiran de la vieille Feerie.

Par M. GOUBERT, Curé de Rosieres, Diocèse d'Orleans.

A U T R E.

S i tu me veux connoître, écoute bien Lecteur,
 Et que ce fier début ne te fasse pas peur :

Comme celui qui lança le tonnerre
 Sur les Titans jaloux de sa grandeur,
 Tout Puissant, immortel, j'admire mon bonheur
 Et suis tout-à-la fois au Ciel & sur la Terre ;

Qui ne me prendroit pour un Dieu ?
 Aussi le suis-je & c'est encor pour moi trop peu

Je porte la paix & la guerre,
 Je sers l'Amour, bref je joue à tout jeu,
 Combine mes sept pieds, il te sera facile

D'y rencontrer cela, sans quoi
 Aucun n'iroit, fût-ce le Roi,

• D'un bout à l'autre d'une ville ;

Outre cela je renferme dans moi

Ce qui plus que toute autre chose

Retient mainte Nonette enclose ;

Un instrument propre à Bacchique emploi ;

Ce que chez les Juifs toute femme

Désiroit d'être, & qu'au fond de son ame

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Mainte Iris a peur de se voir ;
Un vaste Empire où les enfans d'Esle
Font souvent plus que leur devoir ;
Le nom qu'on donne à ceux que l'on enrôle
Pour rendre un Regiment complet,
Un saint onguent ; une sorte de lait ;
Que serviroit d'en dire davantage ?
Tu ne me cherches plus , & je mettrois en gage
Contre une obole tous mes biens
Pour soutenir , Lecteur , qu'à présent tu me tiens.

LA MORIHANNERIE, de Rennes





NOUVELLES LITTERAIRES.

L'USAGE des Globes célestes & terrestres, & des sphères, suivant les différens systèmes du monde, précédé d'un Traité de Cosmographie, où est expliqué avec ordre tout ce qu'il y a de plus curieux dans la description de l'univers, suivant les Mémoires & les observations des plus habiles Astronomes & Géographes, accompagné des figures nécessaires, dédié au Roi. Sixième édition, revue & corrigée par M. Bion, Ingénieur du Roi pour les instrumens de Mathématiques. Sur le Quai de l'Horloge du Palais, où l'on trouve des sphères & des globes de toutes façons. *A Paris*, chez Jacques Gnerius & Nyon, fils, 1751.

Cet ouvrage, dont l'usage est devenu avec raison si général, & qui passe pour le meilleur de ce genre, est distribué en trois Livres. On explique dans le premier, tout ce qui appartient aux corps célestes, leur nombre, leur disposition, leur figure, leur mouvement, leur distance de la terre, leur grosseur, & généralement toutes leurs propriétés, suivant les différens systèmes. Celui de Copernic est plus

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

développé , comme le plus généralement reçu. Le premier Livre est terminé par l'explication des principaux phénomènes de la Nature , comme le flux & reflux de la mer, les météores , &c. & quelques autres questions qui sortent un peu du sujet.

Le second Livre contient tout ce qui peut appartenir à la description de la terre & de l'eau , par rapport à la Géographie. On y trouve de plus plusieurs méthodes curieuses , pour parvenir à la connoissance des longitudes des Villes, & à sçavoir mesurer la circonférence de la terre. Ce Livre finit par une description historique , courte , & pourtant suffisante des Etats un peu considérables qui partagent l'univers.

On trouve dans le troisième & dernier Livre , la manière de tracer les fuseaux pour la construction des globes célestes & terrestres , & les Cartes de Géographie générales & particulières. On y rapporte plus de cent usages différens , les plus beaux & les plus utiles qui puissent s'appliquer aux sphères & aux globes célestes & terrestres , &c.

M. Bion , le fils , qui donne l'édition que nous annonçons , a suivi exactement la cinquième qui avoit été publiée par l'Auteur ; il a eu seulement l'attention de

réformer ce qui regarde le Baromètre & le Thermomètre, qui ont été portés depuis quelque tems à un grand degré de perfection; & de faire à la description géographique & historique des quatre parties du monde, les changemens que les tems, l'ambition & les événemens y ont fait.

De l'origine des Germains, & de leurs anciennes migrations avec ce qui leur est arrivé de plus remarquable; deux Livres par Jean-George *Eccard*, & publiés par M. *Scheidins*. *A Gottingen*, 1750. Un volume in-4°. en Latin.

Cet ouvrage plein de recherches & de conjectures, & dans lequel il s'est glissé quelques erreurs, ne va que jusqu'à l'Empereur *Commode*, inclusivement. L'Editeur promet une continuation jusqu'à *Charlemagne*; il pourroit la pousser plus loin, sans craindre de se livrer à un travail inutile.

PREMIERE Lettre critique sur les Hymnes attribuées à *Homere*, & sur *Hésiode* adressée à M. *Valckenard*. Par M. *David Rubnken*, en Latin. *A Leyde*, chez *Cornille de Perker*.

Il y a deux siècles que cette brochure auroit fait la réputation de son Auteur. Il

110 MERCURE DE FRANCE.

a toute la sagacité des meilleurs Scholiaſtes. Son travail ſe réduit à des corrections de paſſages , & à quelques obſervations ſur le texte des Hymnes , attribuées à Homère , & ſur les Poëſies d'Heſiode , intitulées : *les Travaux & les Jours*, & *La Théogonie*.

HERCULIS quies & expiatio in eximio Farnesiano marmore expreſſa Florentia , in-folio , 1751. C'eſt l'explication du marbre ſi juſtement célébré , où ſont gravées pluſieurs inſcriptions Grecques ſur les travaux d'Hercu'e , dont on ne pouvoit diſtinguer les caractères effacés par l'injure des tems. Le fameux Pere Corſini en eſt l'Auteur.

DICIONNAIRE des Fleurs & des Plantes , in-8°. 1751 , quatrième édition. Cet ouvrage qui eſt écrit en Allemand , mériteroit bien d'être traduit. On y trouve dans chaque article , les noms , le genre , l'eſpèce , la forme , la propriété & l'uſage de chaque plante pour la Médecine.

NOUVEAU Traité ſur les végétaux d'Angleterre & des Pays étrangers , qu'on emploie dans la pratique de la Médecine ,

JANVIER. 1752. 111
en Anglois, 1751. Chez *Devitt*, Un volume in-8°.

INTERPRETE naval, ou explication des mots & termes, concernant les parties, les qualités, la construction, les agrets, la fourniture, & l'équipement d'un Vaisseau pour la mer, avec toutes les espèces de provisions, reçues dans les magasins & leur emploi; les titres de tous les bas Officiers d'un Vaisseau, & leurs fonctions respectives. Par *Thomas Biley Blankley*, en Anglois. *A Londres, in-fol. 1751.*

EXPERIENCES & observations sur l'Electricité, faites à Philadelphie; en Anglois. Par *M. Benjamin Franklin*. *A Londres, chez Cave, 1751.*

LA Métallurgie, ou l'Art de tirer & de purifier les métaux, avec les Dissertations les plus rares pour les mines & les opérations métalliques. *A la Haye, 1751.* Deux volumes in-12.

REFLEXIONS décisives sur le Judaïsme. *A Paris, chez Quillan, pere, rue Galande, 1751.* Brochure de 44 pages.

Les Juifs ont été pendant long-tems le seul peuple de l'univers qui ait connu le

112 MERCURE DE FRANCE.

Vrai Dieu, aujourd'hui presque toutes les Nations le connoissent. Comment fut opéré ce grand changement ? par la prédication & le culte d'un homme qu'ils ont condamné, & mis à mort comme séducteur ; de manière qu'au nom d'un homme condamné, & mis à mort par les Juifs, les Nations ont été converties, & amenées à la connoissance du Dieu des Juifs. Ce qu'il y a encore d'étrange dans cet événement, c'est que la conversion opérée au nom de l'homme condamné & mis à mort, est précisément l'époque des disgraces du peuple qui la condamne. Ces disgraces durent encore après dix-sept siècles, & avec ce caractère singulier, que ce peuple disgracié & opprimé survit toujours à ses oppresseurs, & paroît comme indestructible. Cet état est trop éloigné du cours ordinaire pour qu'on puisse y méconnoître la main toute-puissante du Dieu d'Abraham ; cela est clair pour les moins clairvoyans : ce même état, qui fait l'humiliation des Juifs, fait par opposition le triomphe des Chrétiens. D'où il résulte que ce triomphe des Chrétiens & l'humiliation des Juifs, sont deux effets de l'ordre de Dieu sur les deux sociétés Chrétienne & Judaïque. Quelles sont les suites de cet ordre ? C'est de faire par

provision succomber la société Judaïque , & de faire au contraire prévaloir la société Chrétienne. Sur quoi l'Auteur des Réflexions propose les deux problèmes suivans. Premier problème : *Si le parti Judaïque est celui de la vérité , Dieu a-t'il permis qu'il ait succombé ?* Second problème : *Si le parti du Christianisme est celui de l'erreur ; Dieu a-t'il pu permettre qu'il ait prévalu ?* Après une discussion nette , forte , élégante même des deux problèmes , & un résultat conforme à la Religion & à la raison , l'Auteur dit aux Juifs ,

Il y a dix-sept siècles que vous attendez le Messie qui vous délivrera du joug des Nations , & que vous combattez celui que les Nations adorent , sans avoir encore pu obtenir ce que vous attendez , ni vaincre ce que vous combattez.

Inutilement représentez-vous à Dieu que votre cause est la sienne propre , & que vos disgraces , en fournissant des armes à vos adversaires , tiennent la vérité captive , & font prévaloir le mensonge & l'impiété ? Le Ciel autrefois propice à vos vœux , jusqu'à les prévenir , est devenu d'airain pour vous , & autrefois jaloux de sa gloire , jusqu'à en venger les droits par les prodiges les plus éclatans , l'a abandonné depuis dix-sept siècles , jusqu'à lui

114 MERCURE DE FRANCE.

refuser les attentions d'une providence ordinaire. Inutilement aussi voulez-vous faire entendre aux Nations que le Messie qu'elles adorent n'est qu'un imposteur, & que rien n'est plus injuste que le préjugé odieux qui s'est établi contre vous ? Séduits dans tous les tems par des systèmes de Religion bien plus grossiers que le vôtre, qui est néanmoins le seul qui n'ait pû les séduire, & d'autre part disposés à s'humaniser avec des peuples bien moins fociables que vous ; vous êtes néanmoins le seul peuple , vis-à-vis duquel elles aient soutenu leur fierté : quelle étrange & universel renversement de tous les principes de conduire , & du côté de Dieu , & du côté des hommes ?

Or si le Ciel & la terre, concourent ainsi à opprimer le Judaïsme , & à élever le Christianisme ; qui êtes-vous pour vouloir soutenir ce qui est opprimé , pour vouloir détruire ce qui est protégé par ces deux puissances ?

Vous êtes choqués , dites vous , de voir un homme que vous avez crucifié , & mis à mort comme séducteur , jouir impunément des honneurs divins ; mais avez-vous premierement plus d'intérêt dans cette cause , ou plus de zèle & de pouvoir pour la défendre que Dieu même ?

Et si Dieu qui est la vérité même, la puissance même, souffre néanmoins depuis dix-sept siècles que le monde l'invoque par le Crucifié, l'adore indivisiblement avec le Crucifié, quelle mission avez-vous pour réclamer contre ce que Dieu autorise ? quelle vertu pour vaincre ce qui auroit prévalu sur Dieu même ?

Secondement, croyez-vous, de bonne foi, avoir aussi plus de lumières que le monde entier ? & si hors les Nations idolâtres, dont le jugement est sans conséquence en matière de Religion, le monde entier Chrétien, ou Mahométan, adore comme Messie, ou révère comme Prophète celui que vous avez condamné comme séducteur, comment persistez-vous à tenir pour justement condamné, celui que le monde entier justifie & révère, malgré votre condamnation ?

Ouvrez donc enfin les yeux à la lumière, & les oreilles aux sons de la vérité, & ne soyez pas toujours comme les idoles, *qui ont des yeux, & ne voyent point ; des oreilles, & n'entendent point.*

Voyez, comme la pierre qui a été rejetée par les Architectes, est devenue la pierre de l'angle. Voyez comme les Gentils étrangers dans la Maison d'Abraham, & que Jésus-Christ avoit dit, qu'il étoit moins

114 MERCURE DE FRANCE.

refuser les attentions d'une providence ordinaire. Inutilement aussi voulez-vous faire entendre aux Nations que le Messie qu'elles adorent n'est qu'un imposteur, & que rien n'est plus injuste que le préjugé odieux qui s'est établi contre vous ? Séduits dans tous les tems par des systèmes de Religion bien plus grossiers que le vôtre, qui est néanmoins le seul qui n'ait pû les séduire, & d'autre part disposés à s'humaniser avec des peuples bien moins sociables que vous ; vous êtes néanmoins le seul peuple, vis-à-vis duquel elles aient soutenu leur fierté : quelle étrange & universel renversement de tous les principes de conduire, & du côté de Dieu, & du côté des hommes ?

Or si le Ciel & la terre, concourent ainsi à opprimer le Judaïsme, & à élever le Christianisme ; qui êtes-vous pour vouloir soutenir ce qui est opprimé, pour vouloir détruire ce qui est protégé par ces deux puissances ?

Vous êtes choqués, dites vous, de voir un homme que vous avez crucifié, & mis à mort comme séducteur, jouir impunément des honneurs divins ; mais avez-vous premierement plus d'intérêt dans cette cause, ou plus de zèle & de pouvoir pour la défendre que Dieu même ?

Et si Dieu qui est la vérité même , la puissance même , souffre néanmoins depuis dix-sept siècles que le monde l'invoque par le Crucifié , l'adore indivisiblement avec le Crucifié , quelle mission avez-vous pour réclamer contre ce que Dieu autorise ? quelle vertu pour vaincre ce qui auroit prévalu sur Dieu même ?

Secondement , croyez-vous , de bonne foi , avoir aussi plus de lumières que le monde entier ? & si hors les Nations idolâtres , dont le jugement est sans conséquence en matière de Religion , le monde entier Chrétien , ou Mahométan , adore comme Messie , ou révère comme Prophète celui que vous avez condamné comme séducteur , comment persistez-vous à tenir pour justement condamné , celui que le monde entier justifie & révère , malgré votre condamnation ?

Ouvrez donc enfin les yeux à la lumière , & les oreilles aux sons de la vérité , & ne soyez pas toujours comme les idoles , *qui ont des yeux , & ne voyent point ; des oreilles , & n'entendent point.*

Voyez , comme la pierre qui a été rejetée par les Architectes , est devenue la pierre de l'angle. Voyez comme les Gentils étrangers dans la Maison d'Abraham , & que Jésus-Christ avoit dit , qu'il étoit moins

VI 6 MERCURE DE FRANCE.

envoyé pour eux , que pour la Maison d'Israël ; & encore en parlant à la Cananéenne , *qu'il ne falloit pas ôter le pain aux enfans pour le donner aux chiens* , sont néanmoins entrés dans les droits & les privilèges de la filiation , en renonçant aux Idoles , & en adorant comme vous un Etre spirituel , infini , Créateur de toutes choses , en un mot , le Dieu d'Abraham , d'Isaac & de Jacob.

Voyez encore comme ces Gentils ont mis la main sur le dépôt sacré de vos Livres , & comment , sans recourir à vous , ils ont développé le sens , expliqué les difficultés , dévoilé les mystères , jusqu'à se croire en état d'en faire leçon à vos plus grands Maîtres.

Voyez d'un autre côté , combien le Christianisme a formé d'illustres personnages ! combien de Martyrs qui ont confessé comme vos Machabées ; combien de grands Pontifes , comme votre Osias , que l'impiété même a été forcée de respecter ! combien enfin de personnes de tout âge , de tout sexe , de toute condition , qui ont honoré la Religion du vrai Dieu par des vertus les moins équivoques , probité exacte , désintéressement , patience dans les afflictions , amour des ennemis , mépris des honneurs , des richesses , des plaisirs & de la vie même.

Enfin, voyez comme l'Eglise des Gentils s'avance avec majesté vers son terme qui est l'éternité, & comment sans d'autres armes que son humilité & sa patience, elle a combattu & terrassé l'Idolâtrie, triomphé des persécutions, foudroyé les hérésies, élevé des Temples au vrai Dieu, *offre un même sacrifice de l'Orient à l'Occident*; en un mot, honoré le Dieu d'Abraham par un culte uniforme, dont la majestueuse simplicité a effacé la pompe des Rois, & donné la plus haute idée du souverain Etre.

Jusqu'à quand serez-vous donc simples spectateurs de tant de merveilles, & souffrirez-vous que les étrangers fassent les honneurs d'une Religion, dont vous êtes les dépositaires primitifs ? *Quand on est tombé*, disoit autrefois le Seigneur à vos peres par la bouche de Jeremie, *ne se relève t'on pas ?* Et si les Gentils, qui ne sont entrés, pour ainsi dire, qu'accessoirement dans les desseins de miséricorde du Dieu d'Abraham, ont néanmoins trouvé grace devant lui; combien plus trouveront grace les enfans d'Abraham eux-mêmes ?

Elevez plus haut vos regards, si ces mêmes Gentils, aggregés seulement par adoption à la famille d'Abraham, ont fait

118 MERCURE DE FRANCE.

de si grandes choses , que ne doit-on pas attendre des propres enfans naturels , quand une fois ils seront rentrés dans l'ordre de la filiation.

Il est certain , que si on en juge par les écrits de Saint Paul , on ne peut s'attendre qu'à des choses admirables , car voici comme s'en explique cet Apôtre dans son Epître aux Romains : *Si la chute des Juifs a été le salut des Gentils , quelles graces ne verrons-nous pas reluire au tems de leur retour ? Ce sera une résurrection de mort à vie.*

Or prenez garde que quoique cette autorité n'ait pas droit de vous affecter comme Juifs , elle vous présente cependant le motif le plus pressant d'embrasser le Christianisme.

Car , ou la prédiction renfermée dans ces paroles s'accomplira , ou elle ne s'accomplira pas. Si la prédiction s'accomplit , & que votre conversion ait cet éclat , & procure cette abondance de graces & de bénédictions qu'on puisse regarder comme *une résurrection de mort à vie* , vous êtes forcés par avance de reconnoître l'œuvre de Dieu dans votre conversion au Christianisme , & par conséquent l'œuvre de Dieu dans le Christianisme. Si au contraire la prédiction ne s'accomplit pas , & que votre conversion ne marque point dans

Chrétienneré cette grande révolution qui doit la faire changer de face aux termes de la Prophétie , dès-lors quittes & dégagés envers une Religion que vous n'aurez embrassée que sur la foi de ses Oracles , & dont l'Oracle le plus important , désavoué par l'esprit de Dieu , se trouvera par l'événement faux aux yeux de tout l'Univers , non-seulement vous retournerez avec gloire au Judaïsme , mais vous l'annoncerez avec gloire à toute la Terre , comme la Religion qui aura finalement triomphé de toutes les autres Religions , ce qui la rendra infailliblement dominante.

Ce n'est pas tout encore. Comme par votre conversion au Christianisme , la Gentilité aura perdu le seul titre , en vertu duquel elle prétend pouvoir vous tenir dans la sujétion , en même tems que vous serez victorieux dans l'ordre de la Religion , vous vous trouverez aussi affranchis dans l'ordre politique du joug qui vous fait gémir depuis tant de siècles.

Ainsi il est par avance démontré que votre accession au Christianisme , que d'ailleurs toutes les règles du bon sens justifient après une attente si vaine & si malheureuse , ne peut être que le triomphe de la vérité & de l'époque du rétablissement de votre nation dans les droits de sa glorieuse primogéniture.

Mais indépendamment de tous ces motifs, si vous voulez réfléchir de bonne-foi sur le tems, les causes, & les caractères de votre dispersion, vous comprendrez aisément que comme la croix a été le principe supérieur & invincible qui vous a banni de la terre de vos Peres; il n'est aussi que la croix qui puisse vous y rétablir: & que comme il n'y eut de salut pour vos peres, mordus par le Serpent dans le desert qu'en regardant la figure des mêmes Serpens élevés au milieu d'Israel; il n'y a de même de salut pour vous, après l'anathème terrible que votre Dieu lança contre vous lorsqu'il vit son Christ attaché par vous à la Croix, qu'en regardant avec douleur, & en esprit de réparation la figure du même Christ élevée au milieu de l'Eglise Chrétienne, ce qui est peut-être le regard dont a entendu parler Zacharie, quand il dit, *Que vous avez regardé celui que vous avez transpercé.*

Enfin quand vous pourriez résister à tous les motifs sans nombre que vous fournit la Théologie Historique & Dogmatique des livres Saints, vous êtes obligés de vous rendre à ce principe invariable de la Théologie naturelle, que comme la Justice, la bonté & la vérité souveraine ne peuvent jamais se démentir, ce que
Dieu

Dieu ne paroît point condamner , lorsque sa justice , sa souveraine vérité seroient intéressées à le condamner n'est point en effet condamnable , & ce que Dieu ne paroît pas justifier , lorsque sa bonté & sa souveraine vérité seroient inéressées à le justifier , & sans espérance de l'être , principe dont tout homme sensé & de bonne foi tirera la conséquence , que le Christianisme est sans erreur , & le Judaïsme sans espérance.

DISPUTE des Armes d'Achille , tirée du treizième Livre des Métamorphoses d'Ovide. Traduction en vers par M. le Chevalier de Cogolin. A Paris chez Pierre-Alexandre Leprieux, rue S. Jacques. 1751. in-12. Brochure de 56 pages.

L'Auteur de la Traduction que nous annonçons est heureux dans le choix des morceaux de l'antiquité qu'il nous donne en notre langue. L'an dernier il traduisit l'Episode d'Aristée , & cette année , il a choisi la dispute des Armes d'Achille. On va voir par les endroits que nous allons transcrire que M. de Cogolin ne défigure pas les anciens en les traduisant. Voici comment il fait parler Ajax :

Quoi , devant ces vaisseaux , sauvés par ma vaillance

Ulysse ose d'Ajax briguer la récompense !
 Ulysse qu'on a vû fuir loin de ces vaisseaux ,
 Lors qu'Hector les venoit embraser sur les eaux ;
 Et qu'Ajax des Troyens repoussant la furie ,
 Mettoit en fuite Hector & sauvoit sa patrie.
 Mon Rival plus prudent , trouve moins de danger
 A haranguer les Grecs , qu'Ajax à les venger.
 Mais si de l'éloquence Ulysse a l'avantage ,
 Je lui cede en discours , qu'il me cede en courage.
 A quoi bon rappeler les perils , les exploits ,
 Où mon zèle pour vous m'engagea tant de fois ?
 C'est à vos yeux qu'Ajax remporta la victoire.
 Ulysse , la nuit seule est témoin de ta gloire.
 Je l'avouëray ; le prix que je demande est grand :
 Mais ce prix s'avillit par un tel concurrent.
 Toute noble qu'elle est , la palme est moins brillante ,

Dès que de la cueillir il a conçu l'attente ;
 Et quand la Grece à moi l'auroit vû comparé ,
 Ulysse en me cedant sera trop honoïé.

Voici ce que répond Ulysse :

Tu signales ton bras , Ajax , au champ de Mars :
 Moi , je registe ta fougue au milieu des hazards.
 Ta valeureuse ardeur ignore la prudence ,
 Tu sçais combattre , & moi j'use de prévoyance.
 C'est Attila avec moi qui regions le combat ,
 Mon esprit qui préside & ton corps qui combat.

Autant qu'un Nautonnier , rempli d'expérience ,
 Du grossier Matelot surpasse la science :
 Autant qu'à ses soldats le Chef doit commander ;
 A mes vertus autant , Ajax , tu dois céder.
 Car la noble vigueur du beau feu qui m'enflame ,
 S'annonce par mes coups , & brille dans mon ame.
 C'est l'amour , dont mon cœur pour la Grece est
 épris ,

Cet amour vigilant , qui mérite le prix.
 Couronnez de ce don les soins de tant d'années :
 C'en est fait j'ay forcé les fières destinées :
 Eh , n'est-ce pas avoir triomphé des Troyens
 Qu'avoir de leur désaite assuré les moyens ?
 Par cette Déesse , de son temple enlevée ,
 Pour le bonheur des Grecs , à mon bras réservée
 Recompensez Ulysse ; il n'est point de danger ,
 Où son zèle pour vous ne puisse l'engager.
 Mais , si je n'obtiens pas la gloire qui m'est due ,
 Qu'on l'accorde à Pallas , dont voici la statue.

La traduction de la dispute des Armes
 d'Achille , est suivie de celle de la des-
 cription du Palais de la Renommée.

Il est un lieu fameux , vers le centre du monde ,
 Entre le Ciel , la Terre & l'Empire de l'Onde ,
 Où chaque événement de ce vaste Univers
 De l'oreille & des yeux frappe les sens divers.
 Au faite d'une tour qui se perd dans les nuës ,
 Où mille portes vont répondre à mille issues.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

La Déesse aux cent voix a fixé son séjour,
 Sans relâche elle y veille, & la nuit, & le jour;
 Son Palais est d'airain, dont la voûte sonnante
 Fait retentir le bruit, le répète, & l'augmente;
 Et le frémissement de ses murs ébranlés
 A l'aide des échos, rend les sons redoublés.
 En ces lieux point de paix, de repos de silence;
 C'en est pastoutefois de grands cris qu'on y lance
 C'est un bruit sourd, confus, & tel que quelque-
 fois

On l'entend se former d'un murmure de voix:
 Ainsi lorsque la Mer jusqu'aux Cieux est portée;
 Parvient au loin le choc de la vague agitée;
 Ou si soudain l'orage a crevé dans les airs,
 Le tonnerre affoibli, meurt avec les éclairs.
 La Cour de ce Palais sans relâche obsédée,
 Fourmille de l'essain dont elle est inondée,
 Qui de vaines terreurs composant ses discours;
 Fait du vrai, joint au faux, un bisarre concours;
 Les uns font à ceux-ci des récits peu croyables,
 Pour des faits avérés, d'autres donnent leurs fables;
 Et leur mensonge orné de cent fausses couleurs,
 Se grossit en marchant, d'une foule d'erreurs.
 L'aveugle confiance, & les craintes mortelles,
 Sont de ses volontés les Ministres fidèles,
 L'Espoir, la fausse Joye, au rire concerté,
 Et le Meurtre, levant son bras ensanglanté.
 La Renommée enfin d'un œil que tout embrasse;
 De la mer à son gré voit & parcourt la face;

Et portant ses regards sur la terre & les Cieux ,
Pénétre les secrets des hommes & des Dieux.

La brochure finit par la description du Palais du Sommeil. La traduction de ce morceau qui fait la quinzième Fable des Métamorphoses est remplie comme les autres de bons vers.

Parmi d'affreux rochers , sur les bords de l'Averne,
Est le gouffre profond d'une antique caverne ,
Où le Dieu du Sommeil , entouré de pavots,
Feroit enseveli dans les bras du repos ;
Jamais l'astre brillant qui répand la lumière
D'aucuns de ses rayons n'éclaira sa paupière ;
La sombre obscurité regne dans ce séjour
Et seul dans l'Univers , il est privé du jour.
A travers des brouillards , la voûte ténébreuse
Laisse à peine percer une clarté douteuse ,
Dont la pâle lueur que chaque instant détruit ,
N'est que l'avant-coureur des ombres de la nuit.
Cet oiseau vigilant , dont le chant nous réveille ,
De ce Dieu n'a jamais épouvanté l'oreille ;
Et le dogue bruyant qui garde nos Palais ,
Des éclats de sa voix ne le troubla jamais.
Au fond de ces deserts , nul être ne respire ,
Le calme est éternel , & le plus doux Zéphire
D'un souffle n'oseroit agiter ces forêts ,
Que le tems a peuplé de funebres Cyprès.
Le Silence y préside , & penché sur son Urne ,

126 MERCURE DE FRANCE:

Le Lethé voit couler son onde taciturne ,
Qui roulant mollement sur un terrain mouffeux ,
Assoupit au bruit lent de ses flots paresseux .
Après de l'autre , on voit des pavors innombrables ,

Et les plantes comme eux au repos favorables ,
Dont la nuit exprimant la vertu dans les airs ,
Forme ce doux sommeil , charme de l'Univers .
Ce Palais escarpé , l'horreur de la Nature ,
N'a ni gardes , ni murs , ni portes , ni ferrure ;
De crainte que les gonds , s'ils venoient à gémir
En reveillant le Dieu , ne le fissent frémir .
Du plus tendre duvet , au sein de la mollesse ;
La volupté forma sa couche enchanteresse ;
En foule on voit errer les songes à l'entour :
Ministres assidus de sa paisible Cour ,
Qui pour plaire à leur Roi , sous d'aimables figures
Font à ses sens trompés , de douces impostures ,
Et leur nombre est égal aux feuilles des Forêts ,
Au sable du rivage ; aux épis de Cérès .

LETTRES traduites d'un Anglois. *A*
Londres , 1751. Un volume in-12. On attribue cet Ouvrage qui ne nous paroît point une traduction , à un homme aimable , qui a de l'esprit & des connoissances . La plupart des Lettres roulent sur des matieres de galanterie ; comme la jalousie , la tendresse , les raccommodemens , l'insensi-

bilité, la discrétion, &c. Pour donner une idée du ton qui regne dans cette production, & du stile de l'Auteur, nous allons transcrire la lettre qui traite des plaisirs de l'amour conjugal.

ISMENA A HORATIO.

Dans cette absence à laquelle vous m'avez condamnée, mon cher Horatio, vous me dites que je jouis d'un vrai bonheur, par la certitude dans laquelle je suis que vous êtes à présent à moi, & que la connaissance exacte des sentimens de votre cœur, doit me faire compter sur vous : Hélas ! que nous pensons différemment, & que je sens qu'il est impossible de rendre ce qui est au-dessus de l'expression ! quelle satisfaction d'être occupé d'un autre soi-même, qui partage nos peines, nos plaisirs, qui en éprouve la plus grande partie ; l'assurance que ce n'est pas pour un jour seulement, que ce n'est point par un caprice que l'on aime, cette assurance remplit l'ame des idées les plus délicates & les plus voluptueuses : on ne trouveroit point de termes assez forts pour les exprimer. Une amitié tendre entre des personnes de même sexe, a de tels plaisirs, de tels charmes que les plus grands hommes n'ont crû faire rien de trop pour l'obtenir ; les genies

128 MERCURE DE FRANCE:

les plus brillans en ont fait les éloges ; mais que de délices n'éprouve t-on point quand aux charmes effectifs , à la solidité de l'amitié , on joint les transports de l'amour ! cette passion s'augmente tous les jours , elle relève & donne le prix à chaque transport , quand tous les sens la partagent , & que l'ame & le corps semblent se prêter un mutuel secours pour rendre ces plaisirs parfaits. Ah ! le mariage fait le bonheur de la vie ; il a en lui tous les biens qu'on peut attendre du Ciel , quand les personnes qui se trouvent unies par ce lien , n'ont qu'une volonté pour les diriger l'un & l'autre , n'ont qu'un mouvement pour les déterminer , & ne s'occupent que d'un seul & même intérêt ; le devoir n'est plus une gêne ; ils font leurs études de se plaire mutuellement ; ce n'est pas l'idée seule de ce devoir qui les détermine , mais ils y trouvent un plaisir véritable : ainsi que les facultés de l'ame se trouvent satisfaites en se prêtant mutuellement des secours , de même le mari tendre , empressé , reçoit-il de sa femme reconnoissante le prix de son attachement ; tout ce qui se fait dans l'Univers est indifférent à ce couple heureux. Comme ils trouvent en eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient désirer , ils n'ont aucun besoin de porter leurs vûes sur les

objets étrangers , pour mettre de la variété dans leurs plaisirs ; sans ce secours , leurs entretiens sont également vifs , également agréables ; & si quelquefois l'un d'eux est obligé de s'occuper seul de quelque chose dont il ne puisse partager les soins avec l'autre , cette distraction forcée ne fait que donner un nouvel intérêt , degré de vivacité de plus à leur conversation , lorsqu'ils se font part avec sincérité de ce qu'ils ont fait : Ainsi que l'esprit se replie sur lui-même , & réfléchit sur les objets différens dont les sens lui transmettent l'image , de même quand le mari & la femme se trouvent réunis , s'occupent-ils avec réflexion des choses qu'ils ont observées en particulier. C'est ainsi , mon cher Horatio , que nous avons vécu depuis le moment que les cérémonies du mariage , & notre penchant , ont formé notre union. Lorsque la tendresse est fondée sur la convenance des caractères , quand elle est confirmée par la raison , & que le temps & l'habitude lui ont donné des forces , on éprouve , en s'y livrant , des plaisirs véritables , & qu'il m'est impossible d'exprimer : comme ce sont sur ces motifs qu'est fondée notre union , je suis assurée d'être toujours l'objet passionnément aimé d'Horatio.

130 MERCURE DE FRANCE.

ABRÉGÉ Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique , contenant l'Histoire des Eglises d'Orient & d'Occident ; les Conciles généraux & particuliers ; les Auteurs Ecclésiastiques ; les schismes , les hérésies , les institutions des Ordres monastiques , &c. depuis l'an 33 de l'Ere Chrétienne , jusqu'à l'année 1700. Deux gros volumes in-8°. *A Paris* , chez Jean-Thomas Herissant , rue Saint Jacques , 1751.

Il n'est pas possible de faire un extrait de cet utile & commode ouvrage. Nous avons voulu faire connoître dans le Mercure de Décembre la manière de disserter de l'Auteur ; pour mettre nos lecteurs à portée de juger de sa manière de narrer , nous choisirons les dix dernières années de son ouvrage , parceque les faits n'y sont pas en grand nombre. On verra que l'Auteur n'en présente que d'intéressans , & qu'il en choisit très-bien les circonstances.

1690.

Alexandre VIII. proscriit par un décret du 14 Août , l'erreur du péché philosophique ; on appelleroit péché philosophique , ou *péché mora* , une action qui offenserait la raison , sans offenser Dieu ; parce que celui qui la feroit , ou ignore-

roit Dieu absolument, ou ne penseroit point à Dieu dans le moment où il le feroit. C'est cette opinion que le Pape proscrivit. Le Pere Meunier, Jesuite, Professeur à Dijon, avoit fait soutenir en 1686 une Thèse, qui paroissoit exprimer cette erreur; elle étoit conçue en ces termes : *Le péché philosophique commis sans aucune connoissance de Dieu, ou sans aucune attention à lui, n'est point une offense de Dieu, ni un péché mortel.* Cette Thèse méritoit d'être reprise, cependant elle ne fut attaquée que trois ans après qu'elle fut soutenue, & le Jesuite, pour se justifier, dit qu'il avoit toujours parlé du péché philosophique, & de l'ignorance absolue de Dieu, conditionnellement, & comme d'une chose moralement impossible; plusieurs raisonnemens qu'on lui attribuoit, étoient refutés dans les cahiers.

1691.

Mort d'Alexandre VIII. le premier Février. Le Cardinal Antoine Pignatelli lui succéda, le 12 Juillet, & prend le nom d'Innocent XII.

Affaire du faux Arnaud. C'étoit un stratagème imaginé, pour découvrir des personnes qu'on soupçonnoit d'être attachées aux sentimens de Jansénius. Un

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

quidam prit le nom de M. Arnaud ; & ſçachant que ce Docteur étoit en relation avec les Docteurs de Douai , il faiſit une occaſion qui ſe préſenta pour entrer avec eux par Lettres , dans un commerce particulier ſur différens points de Théologie , & ſur des Thèſes qu'il leur envoya à examiner & à ſigner. Ces Théologiens , croyant avoir à faire au véritable Arnaud , lui écrivirent ſur ces Thèſes qu'ils trouvoient captieuſes , & après bien des Lettres de part & d'autre , ils les ſignerent , en y ajoutant des explications en forme de jugement ; mais le faux Arnaud ayant ſouhaité avoir une ſignature pure & ſimple de ſes Thèſes , ils la lui envoyèrent. Cette intrigue étant venue à un certain point de maturité , celui qui conduiſoit la manœuvre , fit paroître les Thèſes ſans explication. L'affaire fit grand bruit. Ces Docteurs furent bientôt connus , & enfuite exilés , comme convaincus d'avoir renouvellé l'erreur des cinq propoſitions. M. Arnaud ſ'inscrit en faux , ſe plaint hautement de la ſupercherie , & ne ménagea pas l'Auteur , qui en effet étoit repréhenſible , d'avoir manqué ſi ouvertement à la bonne foi.

Calinique , Patriarche de Conſtantinople , approuve dans un Acte Synodal la

JANVIER. 1752. 133

Confession de Parthenius, & condamne les écrits de Jean Carysophile Logotheve, qui sous prétexte de former quelques difficultés sur le mot de *Transsubstantiation*, sembloit établir des erreurs conformes à celles de Cyrille Lucar sur l'Eucharistie.

1692.

Les Jesuites de Peking, Ville Capitale de la Chine, obtinrent un Arrêt du Tribunal des Rites, qui autorisoit la prédication de la Religion Chrétienne, dans toute l'étendue de ce vaste Empire. La faveur, dont ces Missionnaires jouissoient à la Cour de l'Empereur, leur donna le crédit d'obtenir cet Edit, dans un tems où plusieurs Mandarins, Gouverneurs de Provinces, persécutoient ouvertement les Chrétiens, en vertu des anciennes Loix du Pays, qui défendoient l'exercice de la Religion des Européens.

1693.

Le 26 Mars, Mandement de M. Maillet, Prêtre du Seminaire des Missions Etrangères, Vicaire Apostolique dans la Province de Fokien, à la Chine, & depuis Evêque de Conon, pour défendre d'employer, en parlant de Dieu, d'autre nom que celui de *Tien-shu*, au lieu de

134 MERCURE DE FRANCE.

ceux de *Tien & Chami*, dont on se servoit auparavant, & que les Missionnaires Jésuites avoient adoptés. Ce Mandement donna lieu à un procès, qui a été terminé par des Réglemens de Police & de discipline. C'est tout ce que les souverains Pontifes pouvoient faire; le fond des articles contestés étant de nature à ne pouvoir être jugé que sur les lieux, & par des gens qui entendoient parfaitement la Langue Chinoise.

Fin du differend d'entre la Cour de Rome & celle de France. Le Roi s'étoit relâché volontairement d'une partie des droits des franchises, & le Pape donna des Bulles aux Evêques nommés, après que ceux d'entre eux qui avoient assisté à l'assemblée de 1682, lui eurent écrit une Lettre de soumission, & il ne contesta plus avec le Roi pour le droit de Régale. La Lettre que les Evêques nommés écrivirent au Pape, a été regardée par les Etrangers, comme une révocation de ce qui s'étoit fait en 1682; & il est vrai, dit le Pere d'Avrigny, que les termes dans lesquels elle étoit conçue, pouvoient le faire croire, si on ne sçavoit d'ailleurs que le Clergé en corps ne fit nulle démarche en cette occasion, & que même les Evêques nommés écrivirent séparément à Innocent

XII. quoique ce fût précisément dans les mêmes termes. Le Parlement de Paris a toujours aussi agi sur le fondement que les quatre articles étoient si essentiels à nos libertés qu'on ne pouvoit s'en écarter. Enfin depuis ce tems-là, les quatre articles ont été soutenus en différentes occasions & dans les Livres & dans les Thèses, du vivant de Louis XIV. preuve qu'il n'a pas prétendu y renoncer.

1694.

Les disputes, touchant la signature du Formulaire, se renouvellent en Flandres, à l'occasion d'un décret d'Innocent XII. en date du 18 Janvier, par lequel Sa Sainteté ordonne de signer le Formulaire dans le sens qui vient à tout le monde, & que les termes présentent d'eux-mêmes à l'esprit : *In sensu obvio quem ipsius verba exhibent*. Les Disciples de Jansénius interpréterent en public ce décret à leur avantage, de même que les deux Brefs que le Pape fit expédier sur le même sujet, le 6 Février suivant ; mais au fond ils en étoient mal satisfaits, c'est ce qu'ils témoignent dans les Lettres particulières qu'ils s'écrivoient réciproquement.

M. Arnauld, qui depuis la mort de l'Abbé de Saint Cyrano étoit regardé com-

136 MERCURE DE FRANCE.

me le chef des partisans de Jansénius ; meurt en Flandre le 8 Août ; depuis lui ce fut le Pere Quenel , son Disciple. •

• 1695.

Edit célèbre de Louis XIV. sur la Jurisdiction Ecclésiastique , donné au mois d'Avril , & enregistré au Parlement de Paris le 14 Mai suivant ; tous les autres Parlemens , excepté celui de Flandre , l'ont vérifié dans la suite. M. le Chancelier Boucherat , & M. le Premier Président de Harlay avoient eu ordre du Roi , de travailler de concert à rédiger les articles de cet Edit , qui a pour objet principal de régler la Jurisdiction contentieuse des gens d'Eglise ; ce n'est que par accident qu'il parle de leur Jurisdiction gracieuse. Il entre dans un grand détail sur tous les points qui regardent la police & la discipline Ecclésiastique , la correction des mœurs. Il établit la forme , dans laquelle on peut faire l'instruction des procès aux Clercs dans la Jurisdiction Séculière & Ecclésiastique. Il statue sur les droits , prérogatives & honneurs dûs aux Supérieurs Ecclésiastiques ; enfin il prescrit des règles sur la distinction des cas , dont les Juges Laïcs & Ecclésiastiques ont droit de prendre connoissance , chacun en particu-

lier , ou en commun. Depuis l'établissement des appels comme d'abus dans tous les Parlemens du Royaume , les Ecclésiastiques ne cessoient de faire des représentations au Prince pour qu'il en arrêât le trop grand nombre , en décidant des cas où ils pourroient être reçus. Il fut arrêté dans l'assemblée de 1690 , que l'on feroit sur ce sujet de nouvelles représentations au Roi ; on le fit , & cet Edit en fut le fruit. Voici comme l'assemblée générale de cette année , tenue à Saint Germain-en-Laye , en parle par la bouche de M. de Harlay , Archevêque de Paris , & Président de ladite assemblée , « que pour remédier à la confusion qui s'étoit glissée depuis long-tems entre la Jurisdiction Séculière & Ecclésiastique , le Clergé n'avoit rien négligé pour obtenir un Règlement qui le remît dans la jouissance de ses droits naturels & légitimes : qu'il avoit fait à Sa Majesté diverses remontrances , sur lesquelles on avoit eu souvent des réponses favorables , mais qui faute d'enrégistrement étoient jusqu'ici demeurées sans exécution : qu'enfin le Roi animé du zèle qu'il a pour l'Eglise , tout occupé qu'il étoit des soins les plus pressans de son Etat , avoit bien voulu la veille de son départ

138 MERCURE DE FRANCE.

» pour Compiègne , examiner le projet
 » de l'Edit , article par article , & juger
 » par lui-même des raisons qu'alléguoit le
 » Clergé , & de celles qu'on pouvoit lui
 » opposer ; qu'ayant fait dresser l'Edit
 » dans la forme où il est , pour prévenir
 » les demandes & les desirs du Clergé , Sa
 » Majesté l'avoit fait publier , & enre-
 » gistrer au Parlement de Paris , avant
 » l'ouverture de l'Assemblée ; que cet Edit
 » étoit si favorable , qu'il y avoit lieu
 » d'en attendre des suites avantageuses
 » pour le Clergé , qu'il levoit les difficul-
 » tés qui arrêtoient si souvent les Evêques
 » dans l'exercice de leur Jurisdiction , &
 » leur ouvroit les moyens de rétablir le
 » bon ordre & la discipline. *Procès-ver-
 bal de l'assemblée générale du Clergé de 1695,
 du Jeudi 26 Mai.*

Le Pape fait mettre à l'*Index* , par dé-
 cret du 27 Septembre , le Livre de la dé-
 votion à la Sainte Vierge , & du culte qui
 lui est dû , par M. Baillet ; & l'*Année Chrè-
 tienne* de M. Le Tourneux. On reprochoit
 à M. Baillet de s'expliquer dans son Livre
 d'une manière qui ne paroissoit pas assez
 conforme aux sentimens reçus dans l'Egli-
 se sur la dévotion de la Sainte Vierge ,
 & sur les titres & les prérogatives qui
 sont attribués à cette sainte mere de Dieu.

1696.

Au contraire , le Pere Grasset , Recollet , crut rendre à la France un service important , en donnant une nouvelle Traduction de la vie de la Sainte Vierge , écrite en Espagnol par Marie de Jesus , Abbessé du Couvent de l'Immaculée Conception de la Ville d'Agreda ; mais ce Livre plein de fables & de rêveries , qu'on y débitoit comme autant de révélations , parut plus propre à exposer la Religion Chrétienne aux mépris des impies & des hérétiques , qu'à faire honneur à la Sainte Vierge ; c'est le jugement que la Faculté de Théologie de Paris en porta dans sa Censure du 17 Septembre , & celle-ci ajouta une protestation d'honorer la Sainte Vierge comme mere de Dieu , de se tenir au sentiment de ses Peres , touchant la Conception immaculée , & de croire son Assomption au Ciel en corps & en ame.

1697.

Déclaration du Roi Très-Chrétien , le 12 Décembre , qui défend aux Protestans , sous peine de la vie , d'aller s'établir dans la Principauté d'Orange , qui venoit d'être rendue au Roi Guillaume par la Paix

de Riswick ; par une autre Déclaration du 13 Décembre de l'année suivante, Louis XIV. ordonna l'exécution de l'Edit de révocation de celui de Nantes , & ôta par-là aux Calvinistes toutes les espérances qu'ils avoient conçues à l'occasion de la guerre que Sa Majesté avoit soutenue contre la plus grande partie des Puissances de l'Europe.

1698.

On vit paroître vers la fin de cette année , le fameux Problème Ecclésiastique , qui portoit pour titre : *Problème Ecclésiastique proposé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché ; à qui l'on doit croire , ou à M. Louis-Antoine de Noailles , Evêque de Châlons en 1695 , ou à M. Louis-Antoine de Noailles , Archevêque de Paris en 1695.* M. de Noailles , n'étant encore qu'Evêque de Châlons approuva par un Mandement du 13 Juin 1695 , les Réflexions Morales sur le Nouveau Testament , que le Pere Quesnel lui avoit dédiées. Ce Prélat transféré peu après au Siège Archiepiscopal de Paris , condamna l'*Exposition de la Foi , touchant la grace & la prédestination* , par son Ordonnance du 20 Août 1696 , qui donna lieu au Problème. L'Auteur y fait un parallèle des réflexions morales & de l'expo-

sition , & prétend qu'il n'est pas possible d'accorder ensemble l'Evêque & l'Archevêque , parce que les deux ouvrages sont si semblables , qu'on ne peut censurer ou approuver l'un , que la censure ou l'approbation ne tombe sur l'autre. Ce libelle fut brûlé le 15 Janvier 1699 , en vertu d'un Arrêt du Parlement de Paris , rendu le 10 , sur les Conclusions de M. Daguesseau , Avocat Général , depuis Procureur Général , & ensuite Chancelier de France. Le Problème ne fut pas plus heureux à Rome ; il y fut pros crit par un décret du Saint Office le 2 Juillet 1700.

1699.

Une autre affaire d'éclat partageoit l'attention du Public ; c'étoit une dispute entre M. Bossuet , Evêque de Meaux , & M. de Fenelon , Archevêque de Cambrai , au sujet de l'*Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure* , publiée par ce dernier en 1697. M. Bossuet regardoit cet ouvrage , comme un renouvellement du *Molinisme* ; il le défera au Tribunal du Public , par des Ecrits réitérés ; & enfin l'affaire ayant été portée jusqu'à Rome , Innocent XII. prononça par son décret du 12 Mars , sur le Livre en général & en particulier , sur vingt-trois propositions

142 MERCURE DE FRANCE.

qui paroissent tendre pour la plupart , à établir la réalité d'un état où l'on aime Dieu ici-bas pour lui uniquement , qui exclut les motifs de crainte & d'espérance , & le desir de la récompense & de la béatitude. Le Roi ordonna aux Métropolitains d'assembler leurs Suffragans pour l'acceptation du décret , & en conséquence de tous ces Synodes , il donna le quatrième Août ses Lettres Patentes pour son entière exécution. Ainsi l'on peut dire que le triomphe de M. Bossuet fut complet. Mais si rien n'est plus glorieux que de triompher de soi même , celui de M. de Fenelon le fut aussi. Car ce pieux & sçavant Prélat ne se contenta pas de se soumettre au jugement du Saint Siège ; il fut le premier à conclure dans son propre Synode , que le Roi seroit supplié d'ordonner par ses Lettres Patentes , que ses ouvrages faits pour défendre l'explication des maximes des Saints seroient supprimés.

1700.

Mort d'Innocent XII. le 12 Juillet , le Cardinal Jean-François Albani lui succéda le 23 Novembre , & prend le nom de Clément XI. Ce Pape a donné en 1713 la Bulle *Unigenitus* , qui condamne cent une

proposition tirées du livre des Réflexions
du Pere Quesnel.

• Les vrais principes de l'Art d'écrire , ou
les vérités de cet Art rendues faciles par
demandes & par réponses , par le sieur
Royllet Expert Juré Ecrivain , à *Paris* rue
de la Verrerie, au Livre d'Or. Volume in-4°
qui se vend 2 livres 10 sols broché , &
3 livres 10 sols relié , nouvelle édition.

On ne peut rien voir de plus clair , de
plus sage & de plus méthodique que le
livre que nous annonçons ; il seroit à sou-
haiter qu'il fût entre les mains de tous les
jeunes gens , & qu'on en adopât généra-
lement les principes. M. Royllet joint à
une connoissance fort rare de son Art , un
zèle digne des plus grands éloges ; sa ca-
pacité & sa réputation ayant fait souhaiter
aux jeunes Maîtres à écrire de Paris & de
Province , de pouvoir montrer suivant ses
principes, il leur donne des démonstrations
gratuites tous les soirs depuis six jusqu'à
huit heures. Toutes ces opérations se font
relativement à la méthode que M. Royllet
a imaginée pour l'Ecole Militaire.

ALMANACH de Normandie pour
l'année 1752. A *Rouen* chez *Besongne* fils.
Cet Almanach devient tous les jours plus
curieux ; outre les choses communes à

144 MERCURE DE FRANCE.

presque tous les Almanachs, on trouve dans celui que nous annonçons, une infinité de particularités utiles & intéressantes pour la Province à laquelle il est destiné; comme la liste des Abbayes & Prieux, la demeure des Membres du Parlement de Rouen, de la Chambre des Comptes & les foires, les jours de poste, les carosses & messageries, & mille autres choses d'un usage très fréquent.

TARIF des glaces de la Manufacture Royale. *A Paris chez C. P. Guiffier, Paris Notre-Dame. 1752.*

Depuis l'établissement de la Manufacture Royale des glaces en 1666, il a paru plusieurs tarifs en chiffres rangés par colonnes, qui indiquent le prix de chaque glace, mais sans enseigner la manière de s'en servir. L'Auteur du nouveau Tarif a suppléé à ce qui avoit échappé aux autres.

Les parties de plaisirs de la Bourgeoisie, Almanach pour l'année 1752, dédié aux nouveaux mariés. *A Paris chez Guyllain Quai des Augustins, au lis d'or.*

Cet Almanach contient 1^o. les noms des Acteurs & Actrices de l'Opera & des Comédies Italienne & Française, & la liste des ouvrages les plus célèbres qu'on y représente.

présente. 2°. une indication des choses dignes d'être remarquées dans les Maisons Royales, & des quartiers de Paris affectés à certaines marchandises, ce qui est commode pour les étrangers & les gens de Province nouvellement arrivés à Paris. 3°. Des Chançons sur des airs fort connus dans les lieux où la Bourgeoisie fait ordinairement ses parties de plaisir.

LA VIE & les aventures du petit Pompée, histoire critique, traduite de l'Anglois par M. Toussaint in-12. 2 volumes. *A Londres, & se trouve à Paris chez David jeune.*

C'est une plaisanterie, mais c'est la plaisanterie d'un Philosophe dont nous rendrons compte le mois prochain, aussi bien que du livre qui suit.

Histoire des révolutions de l'Empire des Arabes, par M. l'Abbé de Marigny, tome troisième & quatrième. *A Paris chez Giffey, Bordelet & Ganeau. 1751.*

LETtres de M. l'Abbé de *** à ses élèves, pour servir d'introduction à l'intelligence des divines écritures, & principalement des livres prophétiques, relativement à la langue originale. Tom. premier, *à Paris chez Colombat. 1751.*

Un ouvrage qui n'a d'autre objet que
I. Vol. G

celui de réveiller l'étude & l'amour des divines écritures, doit être bien reçu.

L'Auteur, M. Villefroy, Abbé de l'Abbaye de Blasimont, Censeur Royal & Secrétaire de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, a commencé par donner des principes à ses élèves, & il leur communique maintenant ses connoissances.

Dix Lettres écrites dans un style simple, mais qui n'exclut ni le grand, ni le sublime; lorsqu'ils sont nécessaires, forment le Volume que nous annonçons.

La première Lettre peu susceptible d'extrait, parce que tout y est essentiel, contient les raisons qui ont occasionné cet ouvrage; la route que l'Auteur s'est frayée pour acquérir les connoissances qu'il a communiquées à ses élèves; le nombre des Livres Sacrés qu'ils ont traduit sous ses yeux & le nom des langues Orientales auxquelles ils se sont appliqués.

Ensuite M. l'Abbé Villefroy leur fait envisager les difficultés qu'ils ont à surmonter pour parvenir à l'intelligence du texte original de l'Ecriture Sainte & pour donner des versions sur l'Hébreu, plus intelligibles & plus suivies que celles de plusieurs modernes, qui n'ont pas rendu toute cette admirable harmonie, qui fait une partie du sublime des Livres Divins, &

qui se trouve dans l'original.

L'Auteur parle ensuite du double sens littéral, il croit le trouver dans toutes les prophéties qui regardent le corps de l'Eglise avant l'incarnation du Verbe ; il insiste en même-tems que tout ce qui s'est passé concernant le Peuple de Dieu, depuis la publication des Oracles des Prophetes, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, est une prophétie de ce qui s'est passé relativement au corps entier de l'Eglise chrétienne, jusqu'à nos jours.

Après ce point de vûë, on apperçoit les titres des 10 Lettres qui composent le premier volume, & des 6 qui formeront le deuxième, si le premier est bien reçu.

Cette Lettre finit par un grand éloge du sçavoir & de la sagacité de Saint Jérôme.

Les II, III, IV & V, Lettres sont un précis de la conduite de Dieu sur les hommes, en matiere de religion. On voit dans l'étendue de 127 pages, un tableau qui représente une alternative continuelle de la justice & de la miséricorde du Verbe sur les hommes : alternative néanmoins où la clémence l'emporte sur la sévérité; ce précis est vis & instructif. Il faut lire, & même méditer la IV. Lettre ; l'histoire qu'elle contient sert de base au sens

148 MERCURE DE FRANCE.

littéral, accompli depuis la publication des Propheties, jusqu'à la naissance du Verbe incarné; pendant que la cinquième Lettre renferme les faits sur lesquels porte un deuxième sens littéral & historique accompli dans Jesus-Christ, & dans le corps entier de son Eglise.

La sixième Lettre, propre seulement à ceux qui cherchent la vraie prononciation des Lettres Hébraïques, contient les caractères de cette langue, dont le son & la valeur sont exprimés, non selon l'opinion des Rabbins, mais d'après Origène qui nous a laissé le premier chapitre Hébreu de la Genèse, transcrit en caractères Grecs. L'Auteur s'appuie aussi sur les noms propres rendus par le Grec, la Vulgate & quelques Versions Orientales. Cette Lettre finit par les règles que l'Auteur donne à ses Eleves, pour transcrire l'Hébreu en caractères François, de manière à ne rien perdre de la prononciation & du son que les consonnes & les points voyelles ont dans l'original. Ressource assez utile pour des transcriptions de longue haleine.

La septième Lettre est employée toute entière à établir le double sens littéral dont nous venons de parler.

L'Auteur commence par déclarer après S. Thomas, que le sens littéral n'est autre

que le sens historique , & il le distingue exactement du sens spirituel , que ce S. Docteur divise en tropologique ou moral , allégorique ou figuré , & anagogique , ou sens qui regarde l'éternité. L'Auteur donne des idées nettes de ces trois sortes de sens spirituels , afin qu'on ne les confonde pas avec le sens littéral , qui est le seul dont on puisse tirer un argument. *Ex quo solo* , dit Saint Thomas , *potest trahi argumentum*.

Le mélange de ces sens avec le sens littéral , fait un mauvais effet dans les commentaires , puisqu'en expliquant quelques versets dans le sens littéral , & les suivans dans le sens spirituel , on rompt l'harmonie qui se trouve dans les écrits des Prophetes : or quand cette harmonie est rompue , comment suivre le fil , je ne dis pas seulement du double sens littéral , mais même du premier sens historique ? On peut lire à ce sujet ce qui est marqué depuis le milieu de la page 220 , jusqu'à la page 223.

Au milieu de la page 223 , l'Auteur apporte la raison qui lui fait admettre un double sens littéral dans toutes les prophéties qui regardent le corps entier de l'Eglise avant la naissance du Messie. Cette raison est fondée sur la conduite du Verbe en

250 MERCURE DE FRANCE.

matière de religion , qui est la même dans l'Eglise chrétienne , que celle qu'il a tenue dans l'Eglise qui précéda l'incarnation. L'Auteur fait ensuite un parallèle de cette double conduite , auquel nous croyons qu'il est difficile de se refuser.

De là il passe à l'utilité qui résulte de ce double sens littéral.

Le premier avantage qu'on en retire est de défendre l'Ecriture , & surtout les livres prophétiques , des reproches & des insultes des Déistes , qui faute d'entendre le sens de la Vulgate , d'après l'original Hébreu , ne trouvent aucune harmonie de discours dans les livres saints. On peut lire les objections de ces incrédules & la réponse qu'on y fait. Elles commencent à la page 235 & finissent à la page 241.

L'Auteur se promet un deuxième avantage dans la découverte du double sens littéral. En effet , dès que l'on fera voir à un Juif raisonnable , que le Messie , rejeté & crucifié par ses Peres , est prédit avec son Eglise , par le même texte & par les mêmes expressions qui caractérisent l'Eglise du Verbe avant son incarnation , que peut répondre alors cet ennemi du Christianisme ? ne verra-t'il pas que ces termes peignent également l'état de l'Eglise avant Jesus-Christ & celui de l'Eglise Chrétienne ?

Les huitième & neuvième Lettres sont employées à faire voir que le double sens littéral se trouve dans la prophétie contenue dans les Chapitres 58 & 59 d'Isaïe. On peut voir à la lecture de cette version & des notes Françoises qui la suivent, que la découverte du double sens littéral, n'est pas si difficile, que l'on pense, pour un homme qui sçait manier la langue Originale & qui connoit toute la valeur des termes énigmatiques. Qui croiroit que ces deux Chapitres d'Isaïe, que Vatable a pris pour une pièce de morale, forment depuis le commencement jusqu'à la fin une Prophétie des plus intéressantes, où le fil du double sens littéral est suivi partout sans la plus légère interruption ? On remarque une faute considérable d'impression dans la version de cette prophétie page 283 ligne 12, au lieu de *celui que*, il faut lire, *celui-ci qui*.

VI. La dixième Lettre finit ce volume ; son objet est de prouver que si l'Auteur admet un double sens littéral dans beaucoup de prophéties, il ne s'ensuit pas qu'il prétende le trouver par tout ; puisqu'il y a des Oracles où Jesus-Christ est l'unique point de vûe du Prophète. C'est donc pour démontrer cette vérité, qu'il a choisi le Pseaume huitième dont

151 MERCURE DE FRANCE:

il attribue le sens littéral à Jésus-Christ ; exclusivement à tout autre objet. Les commentateurs ne voyent , dans ce Pseaume , que les versets 3 & 6 qui conviennent à Jésus-Christ ; mais l'Auteur soutient que tous les versets & toutes les expressions de cette Poësie , appartiennent au Verbe incarné , quoiqu'on ait imaginé que le corps du Pseaume regarde l'homme en général. .

La version soit Latine , soit François de cette prophétie , est précédée de cinq observations , la première tend à prouver que le raisonnement fait par Saint Paul *Hébr. II. 56* , &c. ne permet pas de reconnoître dans cette Poësie sacrée , d'autre objet que J. C.

La deuxième observation examine ce Pseaume selon les règles de la Grammaire , suivant lesquelles on essaye de rendre sensible la liaison qui se trouve entre tous les versets qui composent cette prophétie.

Dans la troisième on examine la signification donnée par l'Ancien Testament aux termes énigmatiques , *Cieux* , *Lune* , *Etoiles*.

La quatrième explique en quel sens les prophéties ont pris les termes énigmatiques de *Brebis* , de *Beuf* , *Animaux des champs* , *Oiseaux du ciel* , *Poissons* & *Mers*.

La cinquième justifie les significations des termes précédens , par l'autorité du Nouveau Testament , qui , sur leur valeur , est parfaitement d'accord avec l'Ancien.

Ces observations sont suivies d'une traduction Latine , & François , & accompagnées de petites notes qui renvoient aux marques qui précédent. On verra dans ce Ps. une harmonie & une noblesse d'expression bien rare dans les versions de cette espèce.

Ces Lettres sont le fruit d'une longue étude ; on y trouve des réflexions très solides & des vnes dignes d'être approfondies. Le style en est clair & naturel ; tout est neuf dans ce grand travail & rien cependant n'y respire la nouveauté.



ECLAIRCISSEMENT

Sur le Mémoire de M. Maraldi , dont l'extrait se trouve dans le deuxième Mercure de Décembre.

IL semble qu'on a voulu jetter des doutes sur la longitude du Cap de Bonne-Espérance, déterminée par le moyen de l'éclipse de lune du 9 Juin au matin de l'année dernière 1731, observée au Cap par M. l'Abbé de la Caille, & comparée aux observations qui en ont été faites à Marseille & à Turin, puisqu'on a avancé dans le premier tome du Mercure du mois de Décembre dernier, qu'il y a après de 4 minutes de différence dans le commencement de l'éclipse observé (en réduisant au méridien de Paris) à Marseille & à Turin. Mais où a-t-on pris le commencement de cette éclipse observée à Marseille? M. Maraldi qui s'est servi de l'observation faite à Marseille par le Pere Pezenas Jésuite, n'en connoit pas d'autre, & assure que ce Pere n'a pas observé le commencement de cette éclipse, parce que le Ciel étoit couvert de nuages, il est en état de le prouver par la relation de cette observation envoyée à M. de l'Isle

JANVIER. 1752. 155

& communiquée à l'Académie des Sciences avant les vacances, & par une copie du Journal des observations du Pere Pezenas, écrite de sa main, & envoyée à M. Roulier, Ministre & Secrétaire d'Etat. Voici ce qu'on lit dans ce Journal.

8 Juin. Le soir, nuages.

9 Juin éclipse de lune. Elle ne paroissoit pas commencée à 12 heures 26.

On voyoit cependant une espee de pénombre, que l'on ne pouvoit pas distinguer des nuages.

A 1 heure 16 minutes, plus de la moitié de la lune parut éclipcée.



D I C T I O N N A I R E apostolique à l'usage de Messieurs les Curés des Villes & de la campagne, & de tous ceux qui se destinent à la chaire. Par le Pere Hyacinthe de Montargon, Augustin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumonier du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. *A Paris* chez la veuve *Lottin & Butard*, & chez l'Auteur, 1751, tome premier; gros in 8°.

Nous rendrons compte le mois prochain de cette entreprise utile à tous ceux qui prêchent, & nécessaire à la plupart.

E P H E M E R I D E S cosmographiques, où le cours apparent & réel du soleil & des planètes est représenté par des planches d'après les calculs & règles astronomiques, pour l'année 1752. avec d'importantes observations sur la Cosmographie, l'Astronomie Physique, & l'Histoire naturelle qui forment une suite à celles des Ephémérides en tables & en figures de 1750 & 1751.

Le titre de l'ouvrage en fait connoître le but & l'utilité: c'est le fruit du travail & des réflexions d'un homme de qualité qui fait servir ses études à l'honneur de la religion, & aux progrès de l'Astronomie

JANVIER. 1752. 157

& de la Physique. Nous invitons nos Lecteurs à voir sur tout dans le livre que nous annonçons , deux chapitres fort curieux ; le premier traite de l'autorité des vérités révélées en Physique , & le deuxième , de la liaison de la Philosophie moderne avec la Théologie.

*Livres nouvellement arrivés chez Briasson ;
Libraire rue Saint Jacques à Paris.*

CONSTANTINI Porphyrogeneti,
Imp. C. P. de Ceremoniis aulae Byzantinae ,
prodeunt nunc primum , fol. G. ,
&c. Lat. Cum notis , *Lipsia* 1751.

Ce livre important est une suite nécessaire au beau recueil des Historiens qu'on nomme la Byzantine. Il est imprimé avec un très-grand soin & sur du très beau papier.

Histoire de l'Ordre des Templiers , par
Dupuy , nouvelle édition avec les preuves , & des notes , in 4°. fig. *Bruss.* 1751.

La réimpression de cet ouvrage qui est aujourd'hui cher & rare , doit faire un vrai plaisir aux amateurs de l'Histoire.

Ludwig. (Gott.) terræ musæi regii & terrarum sigillarum fige. fol. fig. *Lypsiæ* 1748.

Sendelii (nath.) Historia succinorum corpora aliena involventium fol. fig. *Lipsiæ* 1742.

158 MERCURE DE FRANCE

La véritable politique des Gens de qualité *in-12 Ital. & fr. Strasbourg. 1752.*

Mémoires de l'Accadémie Royale des Sciences de Berlin, année 1740. *in-4° fig. Berlin 1751.*

L'Art de se tranquiliser dans tous les événemens de la vie, trad. du Latin de Sarraza. *in-8°. Strasbourg 1752.*



P. R I X

Proposé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1753.

L'Académie Royale de Chirurgie, désirant contribuer au progrès de cet Art & à l'utilité publique, propose pour le Prix de l'Année 1753. la Question suivante :

Le Feu ou Cantere actuel n'a-t'il pas été trop employé par les Anciens, & trop négligé par les Modernes? En quels cas ce moyen doit-il être préféré aux autres pour la Cure des Maladies Chirurgicales, & quelles sont les raisons de préférence?

Ceux qui travailleront sur ce sujet au-

font soin d'appuyer leur doctrine sur l'expérience & sur l'Observation, & de communiquer le Manuel particulier qu'ils auront suivi.

Ils sont priés d'écrire en François, ou en Latin; & d'avoir attention que leurs Ecrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe ou Signature; & cette marque sera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à M. *Morand*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris; ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, fondé par Monsieur de LAPERONIE, qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au Por-

160 MERCURE DE FRANCE.
teur d'une procuration de sa part ; l'un ou
l'autre représentant la marque distinctive ,
& une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au der-
nier jour de Janvier 1753. inclusivement,
& l'Académie , à son Assemblée publique
qui se tiendra le jeudi d'après la quinzaine
de Pâques , proclamera la pièce qui aura
remporté le Prix.



B E A U X - A R T S.

*Réflexions sur la supposition d'un troisième
mode en Musique , pour servir de réponse
à l'observation de M. de Blainville , i se-
rée dans le Mercure du mois de Novembre
dernier. Par M. Serre , Peintre en Mi-
gnature & en émail de LL. MM. Imp.*

JE renonce au nom de Philætius , qui
pour être Grec ne m'en a pas moins
rendu un mauvais office dans l'esprit de
M. B. Je voulois m'annoncer pour un
homme qui aime à connoître les causes
des choses , & en particulier celles du plai-
sir musical : malheureusement ce mot si-
gnifie aussi un ami de la chicane : M. B.
l'a entendu en ce dernier sens , l'a pris
pour un nom de guerre , & m'a supposé

en conséquence l'odieux dessein de nuire : la fortune du troisième mode. Il est vrai que la découverte d'un nouveau mode, distinct du majeur & du mineur m'a paru sujette à quelques difficultés, que j'ai crû pouvoir proposer sans desobliger M. de Blainville. Quand on cherche la vérité, on aime les objections raisonnables bien plus qu'on ne les craint ; j'ai crû que les miennes étoient de ce genre. M. B. pensoit-il qu'on ne devoit parler du nouveau mode que pour le féliciter de sa découverte ? Mais je dois avertir pour éviter toute équivoque, que par M. B. je n'entends pas tout-à-fait M. de Blainville ; on m'assure que le style de *l'observation* ne ressemble pas assez à celui dont elle porte le nom, & qu'on n'y reconnoît pas toute sa douceur, ni toute sa politesse ; M. B. ne doit donc passer ici pour M. de Blainville, qu'autant que celui-ci ressemble à l'Auteur de cet Ecrit.

Ce qui me fâche, c'est que M. B. me met dans la nécessité d'attaquer quelques idées, qui sont certainement de M. de Blainville, dont j'estime le mérite & les talens ; je puis même l'assurer que j'ai entendu sa symphonie avec des dispositions aussi favorables, & peut-être avec autant de plaisir qu'aucun de ses amis.

261 MERCURE DE FRANCE.

A l'égard du mode d'é-si-mi naturel , ou pour mieux dire d'é-la-mi , puisque la quarte y domine plus que la quinte , je lui voulois tout le bien possible , comme ayant beaucoup de rapport à mes idées ; & j'eusse été charmé que M. B. eût réussi à lever les difficultés que je concevois dans la supposition d'un troisième mode ; mais par malheur ces difficultés subsistent encore , malgré la publication de l'*Essai sur un troisième mode* , & malgré l'*observation* à laquelle je réponds , moins pour la refuter que pour développer ce qu'il y a de vrai dans les idées de M. B. & le dégager du nebuleux , dont l'inexactitude de la dialectique me paroît l'obscurcir.

Il est aisé de s'assurer que des divers sons qui sont contenus dans les deux modes naturels d'*ut* & de *la* , *ut* & *mi* sont ceux qui ont le plus de rapport harmonique avec les autres , *ut* dans le mode majeur , & *mi* dans le mineur : on peut donc dire avec vérité , que dans ce mode-ci ce n'est pas la tonique *la* , mais la quinte *mi* , qui en est comme l'ame ou le centre harmonique , surtout si les *fa* & *sol* diezes sont compris dans le nombre des sons de ce mode auquel ils sont nécessaires , s'ils ne lui sont pas essentiels. Le son *mi* est donc dans un sens vrai le principal son du mode

mineur, comme *ut* l'est dans le majeur : or la disposition la plus naturelle d'une gamme, c'est d'en arranger les sons diatoniquement, en commençant par le principal son, par celui qui est le plus relatif aux autres, dont il doit faciliter l'intonation : il suit de-là que les deux gammes les plus naturelles, sont d'un côté *ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut* ; & de l'autre *mi, fa, sol, la, si, ut, re, mi*.

Ces deux échelles diatoniques sont exactement inverses l'une de l'autre dans le sens indiqué par *Philarius*. Selon M. B. il seroit plus naturel de penser que ces deux gammes ne diffèrent, que parce que l'une commence par la troisième note de l'autre : mais il seroit aisé de prouver le peu d'exactitude de cette pensée, & de démontrer que le *re* de la seconde gamme n'est point à l'unisson du *re* de la première, qu'il est essentiellement plus bas d'un comma. Si dans la théorie de M. B. les commas sont des minuties, ils ne passent pas pour tels dans la mienne : je suis trop convaincu qu'en fait de succession harmonique, le sentiment de l'oreille ne cède en finesse à aucun calcul, quelque puisse être l'indulgence de ce merveilleux organe à l'égard de la précision de l'exécution. On pardonne au Sculpteur & au

Peintre de prendre une artère pour une veine, mais non pas à l'Anatomiste. Quoiqu'il en soit de l'importance de cette distinction, M. B. peut s'appercevoir que je sens aussi-bien que lui tout le mérite de *mi* & de sa gamme; je pense même que les Grecs, qui faute de connoître l'harmonie proprement dite, rapportoient tout à la mélodie, ont pû, & même dû regarder cette gamme, comme la plus naturelle & la plus susceptible du chromatique qui dérive des differens emplois que l'harmonie assigne à la note *mi*, plus qu'à toute autre: je conçois donc, que si nous étions encore aussi novices en fait d'harmonie que l'étoient les Grecs, l'idée des modes seroit uniquement relative à la mélodie, & nous serions en droit de regarder le mode d'é-la *mi*, comme un mode aussi légitime que celui d'*ut* & de *la*; mais avec cette différence qu'il y auroit entre le mode de *mi*, & celui de *la* un rapport intime, & qu'ils seroient dans le cas de ne differer que par le choix de son initial, qui dans un cas seroit *mi*, & dans l'autre *la*.

Ces considérations peuvent suffire pour engager M. B. à présumer que j'ai fait quelques réflexions sur la mélodie en général, & sur celle des Grecs en particu-

lier ; quoique je sois bien éloigné d'être parvenu à cette *théorie suivie & exacte* du chant Grec qu'il annonce comme digne de notre attention.

Mais si mes idées s'accordent en gros assez bien avec ce que nous connoissons de la pratique des Anciens ; si ma théorie découvre ce qu'il y a de vrai dans celle de M. B. & qui lui est suggéré par une oreille *qui sent toute l'énergie des chants* ; elle ne s'accorde malheureusement pas si bien avec les flatteuses conséquences qu'en tire la Logique.

Quelque considérable que soit le rôle de *mi* dans l'harmonie aussi-bien que dans la mélodie, je ne puis en conclure que cette note doive passer pour la tonique d'un nouveau mode, d'un mode distinct du majeur & du mineur. On reconnoît un mode à ses cordes essentielles. C'est à M. B. à nous indiquer celles du troisième mode, s'il veut nous aider à en faire la distinction : c'est aussi sans doute ce qu'il fait lorsqu'il nous dit que ce mode *passé de la tonique à sa quatrième, delà à la sixième & à son octave* ; d'où il est aisé de conclure que les cordes essentielles du nouveau mode doivent être ces quatre, ou plutôt ces trois notes *mi, la, si, mi* ; c'est-à-dire,

166 MERCURE DE FRANCE.
précisément les mêmes que celles du mode mineur d'a-mi-la.

Il étoit naturel d'ouvrir la Symphonie dans le nouveau mode par l'accord propre & caractéristique du mode *mi, la, ut, mi*; mais cette méthode trop naturelle ne faisoit pas le compte de l'inventeur d'un troisième mode; l'identité fâcheuse de cet accord avec celui du mode mineur, des deux modes n'en eût fait qu'un. M. B. en homme prudent fait taire un accord aussi indiscret, il a recours à un des deux expédiens conjecturez par *Phileas*, & prend le parti de débiter par un accord murilé & ambigu qu'il emprunte de l'harmonie voisine; c'est à l'aide de cette substitution, de cette économie harmonique que M. B. nous introduit dans le prétendu nouveau mode en nous faisant passer par la porte entr'ouverte d'un vieux mode attenant.

Quelque mérite qu'il y ait eu à imaginer un expédient dont la musique de nos ancêtres, fournit assez d'exemples, il n'y a rien dans ce tour d'harmonie & encore moins dans le reste de la symphonie qui indique un nouveau mode. Si M. B. qui entend si bien les termes de l'art, eût exactement défini les mots de *mode* & de *modulation*, il auroit pû comprendre que

tout ce qu'il allégué pour établir la réalité d'un troisième mode ne prouve que celle d'une modulation équivoque plus ancienne que nouvelle, & la possibilité de composer une agréable symphonie en s'écartant à quelques égards de la régularité de la pratique moderne. Il en est de la composition musicale comme de la composition dramatique ou pittoresque ; on peut y réussir sans en observer scrupuleusement toutes les règles : les unes sont des loix, les autres ne sont que des conseils.

Le génie excuse l'irrégularité, mais ne la consacre pas. La même théorie qui démontre les privilèges de *mi*, surtout dans le mode mineur, prouve aussi qu'en fait d'harmonie cette note porte toujours sur *ut* ou sur *la*, qui en sont la base naturelle & fondamentale, & qu'elle n'a jamais elle-même cette qualité que dans les modes transposés. Que la mélodie dicte un chant, un sujet qui commence & finisse par *mi* ; c'est ce qu'elle est bien en droit de faire, mais c'est à l'harmonie, & nullement à la mélodie d'en prescrire la vraie base. M. B. est fort raisonnable là-dessus, il reconnoît ingénument que l'harmonie n'est point favorable à la supposition d'un troisième mode ; aussi ce mode a-t-il la prudence de la refuser pour Juge, il ne veut

168 MERCURE DE FRANCE.

être décidé que par la mélodie, dit M. B. c'est à lui à prouver que le nouveau mode a droit d'en appeler du tribunal de l'harmonie à celui de la mélodie, d'un tribunal supérieur à un tribunal inférieur; M. B. fait bien mieux, il nie cette supériorité, *la mélodie*, dit-il, *a bien plus de force sur l'oreille que l'harmonie*. Foible ressource, s'il est vrai que la force de la mélodie soit dérivée de celle de l'harmonie; les sons musicaux sont en quelque sorte les fruits de l'harmonie; la mélodie ne fait que cueillir ceux qui se trouvent à sa bienséance, & comme sous sa main, mais elle ne les produit pas.

A suivre la méthode de M. B. toute note qui peut commencer & terminer un chant, aura droit de s'ériger en note tonique d'un mode mélodique; le mode majeur d'*ut* nous en procurera trois de ce genre, *ut*, *mi*, *sol*, & le mineur de *la*, tout autant *la*, *ut*, *mi*; puisque ces six sons suivent chacun une route mélodique particulière plus ou moins différente de celle des autres; il ne s'agira que de secouer le joug de l'harmonie, qui prétend les enchaîner & les renfermer dans les deux seuls modes qu'elle reconnoît.

M. B. me reproche, avec quelque raison, d'avoir donné au nouveau mode
anc

une dénomination qui lui paroît louche & celle de *semi-mineur*, *semi*, en terme de l'Art, c'est M. B. qui parle, veut dire moindre de moitié, on dit *semiton*, &c. Il fait tout de suite les conjectures les plus agréables sur ce que j'ai pû prétendre par cette épithète, comme si je n'en eusse pas dit le mot. Pour profiter des leçons de M. B. sur les termes de l'Art, je dois lui dire qu'il n'a fait qu'une *semi-lecture* de l'endroit qu'il critique, je l'y renvoye. Je le prie aussi de corriger Brossard, qui dans son Dictionnaire explique les anciens mots techniques *semidiapason*, *semidiapente*, de façon à faire croire qu'il n'entend pas mieux que moi le vrai sens du mot *semi*.

A propos de *louche*, si le troisième mode l'étoit lui-même, ce seroit bien pis : l'épithète de *mixte*, que j'approuve fort, pourroit avec raison paroître contradictoire à celle du troisième, & les antagonistes du nouveau mode pourroient bien s'en prévaloir au préjudice de sa nouveauté.

J'ai dit que le mode *semi-mineur* d'*e-la-mi*, n'étoit que le mode majeur exactement renversé. *Quelle idée !* s'écrie M. B. Je vois bien qu'il ne donne pas dans le Conte des Antipodes. Il n'a point compris le renversement exact du mode ma-

jeur, & moins encore l'idée de le prendre pour principe ; c'est donc une chimère indigne de sa Critique. Il n'appartient qu'à un Don Quichotte de s'armer contre des phantômes ; mais ce Héros burlesque étoit aussi un intrépide défenseur de la gloire de sa chère Dulcinée, Princesse équivoque pour laquelle beaucoup d'honnêtes gens n'avoient pas tous les égards dûs à sa Principauté. Dans ce monde chacun a sa marotte ; je serai redevable à M. B. & à tout autre honnête homme qui m'éclairera sur la mienne. Je suis fâché de ne pouvoir entrer présentement dans l'explication des idées que *Philarius* a proposé un peu laconiquement dans sa Lettre ; je tâcherai de le faire dans une occasion plus favorable. Il est vrai que je ne pensois pas que ce qu'il en dit, dût être une énigme aussi obscure pour un Musicien Théoriste ; je n'imaginois pas qu'on pût être bien scavant en Musique, si l'on ignoroit la place des tons majeurs & mineurs, & si l'on supposoit par exemple, que la seconde note du mode mineur est d'un *ton mineur* ; cette supposition de M. B. se trouve à la vérité très-conforme à ce que nous enseigne l'*Essai sur un troisième mode* de l'origine des gammes ; mais elle n'en est pas plus juste. M. B. aura remarqué

sans doute, pour revenir à une comparaison dont il m'a occasionné l'idée, que le Sculpteur & le Peintre doivent être un peu Anatomistes, & sçavoir beaucoup d'Osteologie & de Myologie, mais qu'on les dispense du reste, c'est-à-dire, de tout ce que l'Anatomie & la Physiologie ne découvrent dans le corps humain qu'à l'aide du scalpel, du microscope & du raisonnement : mais je ne sçai s'il a assez senti la différence qu'il y a entre la pratique de la composition musicale & la théorie de cet Art : je doute qu'il ait compris quelle dose de Geométrie, de Physique & de Métaphysique doit accompagner la connoissance de la pratique pour en parler en Théoriste ; je doute qu'il ait une juste idée de cet esprit de recherche, d'analyse & de combinaison que la Philosophie donne à peine à ses partisans, si la Nature n'en a fait les premiers frais, & sans lequel cependant les connoissances que je viens de nommer ne mènent pas bien loin dans le merveilleux labyrinthe de l'oreille. Il ne s'agit cependant pour s'orienter dans tous les tours & détours de ce labyrinthe acoustique, que de saisir le vrai fil de l'harmonie, que de découvrir la véritable route de la succession fondamentale. Cette route doit être à mon sens

172 MERCURE DE FRANCE.

si-naturelle & si analogue à ce que nous connoissons de la nature & du rapport des sons , qu'il sera également impossible aux Théoristes & aux Praticiens de la méconnoître , dès qu'on la leur indiquera clairement : en attendant je les invite à réfléchir sur la proposition suivante.

L'accord parfait porte seul sur un seul son fondamental , mais tout accord dissonnant s'appuye sur un double fondement , sur deux sons fondamentaux.

Ce principe bien entendu conduit à un système fort simple de base ou de succession fondamentale , & par ce moyen fraye le chemin à une théorie de l'harmonie qui réponde toujours également au sentiment de l'oreille & à la précision du calcul. C'est ce que je tâcherai de démontrer lorsqu'il en sera question.

Une théorie astronomique , qui sous prétexte d'une plus grande simplicité ne reconnoîtroit dans la terre qu'un mouvement , le mouvement diurne par exemple , seroit très-défectueuse & très-inférieure à la théorie qui en admet deux , le mouvement diurne , & le mouvement annuel.

On tâcheroit vainement d'expliquer le flux & reflux de la mer par la seule action de la Lune , à l'exclusion de celle du Soleil.

JANVIER. 1752. . . 173

Il me paroît également difficile de donner une théorie exacte de l'harmonie, en ne reconnoissant qu'un seul son fondamental pour chaque accord dissonant. Envain prétendrait-on renchérir sur la simplicité de la nature. Ce n'est pas l'unité ou le très petit nombre de principes, c'est la certitude & la juste application de ceux qui existent réellement, qui forment les bonnes théories. C'est à l'inobservation de cette maxime qu'on doit, ce me semble, attribuer l'imperfection & l'obscurité des systèmes théoriques de musique qui ont paru jusqu'à présent, malgré les efforts louables des grands hommes qui ont travaillé en ce genre.

Il paroît depuis peu une Estampe, gravée à l'occasion des mariages que la Ville de Paris a donnés pour célébrer l'heureuse Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne : en voici l'idée. Cette Estampe représente, sous un pavillon fleurdelisé, une estrade couverte d'un tapis pareil, sur lequel est le Duc de Bourgogne avec son Cordon bleu, & sa Croix de l'Ordre du Saint Esprit. Il y est en maillot (ayant néanmoins les mains libres) assis sur des oreillers, & environné de lys & de rameaux d'olivier, qui forment au dessus de

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

sa tête une espèce de berceau. On l'y voit occupé à unir des cœurs, symbole des alliances, dont sa naissance est l'heureuse époque. A ses côtés sont deux Anges qui lui présentent les cœurs à mesure qu'on les unit. Devant lui deux petits Anges tiennent un linge où sont trois couples de cœurs déjà unis, tandis que d'autres sont occupés à en apporter au Prince. Au-dessus sur des nuages sont quelques têtes de Cherubins, qui peuvent exprimer avec les autres Anges qui ornent le sujet, que les Esprits célestes président à ces mariages, & ratifient dans le Ciel les alliances que la piété du Roi a fait contracter parmi ses Sujets. Au-dessus des têtes de Cherubins est cette devise Latine ; *Regius infans, Regi, patri, sibi, Civitati aternos parat amicos*. Le fond de l'Estampe est un Soleil levant dans l'horison, symbole de la naissance du Prince, qui continuera, comme ses illustres ayeux, à faire le bonheur de ses peuples.

Le dessein de cette Estampe est de M. Cochin, fils, le premier Artiste de l'Europe en son genre. Elle a été fort agréablement rendue par M. J. Tardieu, dont le talent est fort connu. Ces deux Graveurs sont de l'Académie.

JANVIER. 1752. 175

La Demoiselle de Mars qui n'a pas encore atteint sa quinzième année, vient de faire graver deux Cantatilles pour un dessus & une basse de taille ; les heureux talens de cette jeune personne pour le clavecin & pour la composition, font espérer qu'elle succédera à la réputation du Sieur de Mars, son pere, si connu par son habileté à toucher l'orgue & le clavecin.

Si ces cantatilles ont le bonheur de plaire au public, la Demoiselle de Mars en a quatre autres qu'elle fera graver incessamment.

L E T T R E

A l'Auteur du Mercure, du 20 Décembre.

Plusieurs personnes m'ayant demandé, Monsieur, une description de ma nouvelle pendule à une rouë, que j'eus l'honneur de présenter au Roi à Belle-vue le 20 d'Avril dernier ; j'ai cru ne pouvoir mieux les satisfaire, en attendant que le traité que j'en ai fait, paroisse, * qu'en vous priant d'insérer dans votre Journal ;

* Dans ce traité j'expliquerai les avantages de cette construction & les changemens & additions que j'ai cru y devoir faire pour la porter à la plus grande perfection.

H iij

276. MERCURE DE FRANCE.

la description de cet Ouvrage, telle que j'en ai faite pour donner communication au Sieur le Paut de ma découverte, & telle qu'elle se trouve à la tête de l'acte que je fis avec lui, & par lequel en conséquence de nos arrangemens, il se chargea de les exécuter sous mes yeux. Le zèle que vous témoignez, Monsieur, pour tout ce qui peut intéresser les Arts, me fait espérer que vous voudrez bien me rendre ce service.

Le Roi l'aîné, fils.



DESCRIPTION

D'une nouvelle pendule inventée par Monsieur le Roi, l'aîné des fils de Monsieur Julien le Roy, Horloger du Roi.

LE mouvement de cette pendule n'a point de pignons, la Cage y est supprimée, il est composé,

1°. D'une seule rouë de trente dents posées de champ.

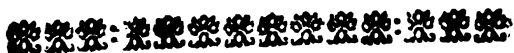
2°. D'un échappement au moyen duquel cette rouë pousse alternativement de droite à gauche & de gauche à droite, un rateau de 16 dents, fixé sur la tige qui porte l'aiguille des secondes.

3°. De quatre espèces d'échelons fixés sur l'essieu du Pendule, parallèlement à ce même essieu, lesquels lorsque le Pendule est en vibration, se mouvant autour de son centre de mouvement,

servent à suspendre le mouvement circulaire du rateau, au moyen de quoi il ne s'en échappe qu'une demi dent à la fois, c'est-à-dire, pour chaque oscillation du Pendule.

Enfin de deux palettes attachées à ce Pendule, par le moyen desquelles la rouë restitue le mouvement que le Pendule a pu perdre dans une minute, effet qui s'opere lorsque la dernière dent du rateau, parvenue d'un côté, ou de l'autre au dernier échelon, échappée, & laisse par là la liberté à la rouë de tourner en echappant de dessus les palettes de cet échapement. Il suit de là que le principal caractère de cette construction, est que la rouë ne restitue au Pendule, le mouvement qu'il perd par les frottemens, & la résistance de l'air, qu'après un grand nombre de vibrations, au lieu que dans les constructions ordinaires, cette restitution a lieu à chaque vibration, d'où naît cet avantage, qu'outre la grande liberté du régulateur par le peu d'action du rateau sur les échelons on peut par cette construction diminuer considérablement les frottemens, les frottemens, & mille autres inconvéniens qui en résultent, le moteur qui dans les autres descend où se détend à chaque oscillation, ne le faisant ici qu'après que le régulateur en a fait un grand nombre.





LA VISITE DU JOUR DE L'AN.

VAUDEVILLE

Par M. MESLE'.

LE Premier jour de l'an , Philinte
 Vint le matin trouver Aminte ;
 Mes vœux , dit-il , partent du cœur ,
 L'art n'en est point le Créateur :
 Ils sont simples ; je te souhaite
 Une félicité parfaite.
 Aminte répond tendrement
 Et moi , Berger , pareillement.



Des villes le frivole usage
 Y masque tout à cœur , & langages.
 On se visite , sans se voir ,
 On se cherche , sans se vouloir.
 On se parle , sans se comprendre ,
 Et l'on s'aime , sans être rendre.
 J'agis plus naturellement.
 Et moi , Berger , pareillement.



ny.



Est-ce s'aimer, quand pour le dire
 Un jour, un seul jour peut suffire ?
 Dans ces climats, le sentiment
 Comme un éclair meurt en naissant.
 Ma flâme, Aminte, est moins bornée ;
 Comme elle luit toute l'année,
 Je te l'exprime à chaque instant. . .
 Et moi, Berger, pareillement.



On se hait avec politesse,
 Et dans les vœux que l'on s'adresse,
 Paré d'un éclat imposteur,
 L'esprit prend la place du cœur.
 Mes discours n'ont point d'apparence ;
 Mais ce que je dis, je le pense.
 Je t'aime ; c'est mon compliment : . .
 Le mien, Berger, pareillement.



Je te crois, dit-il ; mais, Bergère,
 Sçais-tu ce que ma flâme opère ?
 Je languis loin de tes appas,
 Je te désire : mais hélas !
 Je te vois, je désire encore,
 Un trouble inconnu me dévore :
 Ma chère Aminte en me voyant
 Le ressens-tu pareillement ?

Aminte demeure interdite,
 Elle veut parler, elle hésite,
 Mêmes desirs & même ardeur,
 Mais l'aveu reste au fond du cœur,
 Silence vain ! tout la décelle,
 Et ses yeux répondant pour elle,
 Philinte y lut dans ce moment,
 Et moi, Berger, pareillement.



Il veut profiter de ce trouble ;
 Et sa témérité redouble :
 Mais Aminte d'un air charmant,
 Je veux, dit-elle, à son Amant,
 Sauver ton cœur de l'inconstance,
 Et laisser au mien l'espérance,
 Que tu pourras sans changement
 M'aimer toujours pareillement.



Ecoutes ? Tu vois sur la Rose
 Que si le Papillon repose,
 Dès qu'il a sucé sa fraîcheur,
 Il vole sur une autre fleur.
 En vain son teint chéri de Flore ;
 D'un nouvel éclat se colore,
 Le Papillon reste inconstant.
 Les Bergers sont pareillement.

Mais tu peux au moins, dit Philinte,
M'accorder un baiser sans crainte.
Faveur étrangère à l'amour !
C'est le privilège du jour,
La Bergere la plus sauvage
Au nouvel an donne ce gage ;
Tiens , dit Aminte en souriant ,
Et moi , Berger , pareillement.



Le baiser finit la visite.
Sans cérémonie on se quitte ;
Mais l'amoureux couple est certain
De se revoir le lendemain.
Tous deux , ils se disent encore ,
Je n'aime que toi , je t'adore.
Le Berger soupire en partant ,
La Bergere pareillement.

Envoy à Madame le N...

Belle Le N. . . pour ton étrenne ,
Reçois l'hommage de ma veine.
Au Berger de cette chanson ,
Je me compare avec raison.
Sans art auprès de sa Bergere ,
Mais amoureux , tendre ; sincère ;
Il donne tout au sentiment ;
Et moi Le N. . . pareillement.



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continue les Dimanches, & les Vendredis les représentations d'Acante & Cephise, & les Mardis & les Jedis, de l'Acte de la Vûe, d'Eglé & de Pigmalion.

Les Comédiens François ont donné Lundi 20 Décembre la premiere représentation d'une Tragédie nouvelle intitulée *Varron*. Cette pièce réussit beaucoup par un grand intérêt de curiosité, & des situations très-théâtrales.

Les Comédiens Italiens ont donné Jeudi neuf Décembre une pièce nouvelle en trois actes & en prose, intitulée *le Gouverneur*. Cette nouveauté, qui est de M. le Chevalier de la Morlière a été jouée six fois.

Les mêmes Comédiens avoient donné le premier du mois un ballet nouveau de M. Dehelle, intitulé, les nûces Bergamasques, dont voici l'idée. Deux familles dans chacune desquelles il y a six garçons & six filles, & dont l'une a pour chef un vieux Arlequin; & l'autre une vieille Scapinè, cherchent à s'unir ensemble. Le projet est d'abord de ne marier que les deux aînés; mais les autres montrent tant de goût pour le mariage qu'on les mène tous chez le Notaire, où on les unit; & de là tout le monde se rend à la guinguette. Après que le Notaire a dansé seul avec la joie que lui inspirent naturellement tous ces mariages, le théâtre qui representoit un village, change & offre une terrasse ornée de tables couvertes de differens

JANVIER. 1752. 183

metts Après qu'un nombre prodigieux de gens se sont placés dans des ballustrades, les uns comme Spectateurs & les autres comme Musiciens, les nouveaux mariés paroissent autour de la table principale dans différentes attitudes. Les Arlequins & les Arlequines descendent de la terrasse, & viennent former entr'eux un ballet où l'on découvre plusieurs groupes dans des attitudes caractéristiques. Les Scapins & les Scapines se joignent au ballet. Après une entrée générale M. Larivière en Arlequin, & Mlle Camille en Arlequine exécutent un pas de deux. La contredanse part ensuite, & tout le monde remonte sur la terrasse pour y piller ce qui reste sur la table. Le divertissement finit par l'air du Vaudeville dont les paroles sont : *Allez vous en gens de la nèce, Allez vous-en chacun chez vous.*

Représentations faites à la Cour, par les Comédiens François.

Le Mardi 23 Novembre, La surprise de l'Amour, & l'Avocat patelin.

Le Jeudi 23. Phedre & Hippolyte, & Crispin rival de son maître.

Le Jeudi 2 Décembre, Andromaque, & le désh.

Le mardi 7. Le Valet, maître & valet, & les Fâdeurs.

Le Jeudi 9 Britannicus, & le triple mariage.

Le Mardi 14. Le préjugé à la mode, & Crispin bel Esprit

Le Jeudi 16. Polieucte, & la nouveauté.

Le Jeudi 23. Pyrrhus, & Julie.

184 MERCURE DE FRANCE.

Représentations faites à la Cour par les Comédiens Italiens.

Le 24 Novembre, *Arlequin cru Prince*, Comédie Italienne en cinq actes.

Le premier Décembre, *La précaution inutile*, Comédie Italienne en cinq actes.

Le 15. *Arlequin persécuté par la Dame invisible*.

Le 22. *Arlequin Enfant*, Statue & Perroquet.

CONCERT SPIRITUEL.

Le 8 Novembre, jour de la Conception, le Concert fut très-brillant, il commença par une belle symphonie dont nous ignorons l'Auteur. Le Motet de M. Davesne *Deus misereatur nostri*, dont nous avons parlé fort au long dans un des derniers Mercures vint ensuite & fit plaisir. MM. Pla, fieres, Musiciens Espagnols, jouèrent un Concerto de Hautbois de leur composition : La première fois qu'on les entendit on fut très content de leur jeu : Le jour de la Conception on a été également enchanté de la musique & de l'exécution : Le *Diligam te Domine*, de M. Gilles est trop connu pour que nous en parlions. M. Gavinies joua seul & très-bien : Mlle Bourgeois, qui paroissoit pour la première fois, chanta *Usquequo Domine*, petit Motet de M. Mourct: on lui trouva du timbre, du volume & du pathétique dans la voix, elle fut reçue avec enthousiasme. Le Concert finit par *Bonum est*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville. Tout Paris a vu souvent, & reverra souvent encore ce grand & sublime ouvrage.

JANVIER. 1752. 189

Concerts à la Cour.

Le 11, 13 & 18, Décembre on chanta les Fêtes Grecques & Romaines, Musique de M. de Blafmont, Chevalier de S. Michel, & Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi, Paroles de M. Fufelier.

Miles Lalande, de Selles, Canavas, Chevalier, & Sainte Reuse, MM. Benoît, Joguet, Belsche, Poirier & Chassé en ont chanté les rôles.



NOUVELLES ETRANGERES

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 20 Novembre.

ON prétend que l'Empereur & l'Impératrice Reine feront le Printems prochain un voyage à Trieste & à Fiume.

En conséquence d'un Castel, dont l'Impératrice Reine est convenue avec le Grand Seigneur, les deux Puissances se rendent réciproquement les déserteurs de leurs troupes, à l'exception de ceux qui changent de Religion.

DE DRESDE, le 2 Novembre.

On déclarera dans peu le nom des Régimens, qui composeront le corps de six mille hommes, que le Roi s'est engagé à tenir pendant quatre ans au service de Sa Majesté Britannique & des Etats Généraux des Provinces-Unies. Le Régiment de Franckenberg, dont le Roi a donné le commandement au leur Pirch, portera à l'avenir le nom de Frédéric-Auguste.

186 MERCURE DE FRANCE.

Il est venu ici de Stutgard un Ministre , chargé d'une commission du Duc de Wirtemberg au sujet des différends de ce Prince avec la Noblesse Immédiate de l'Empire.

DE BERLIN, le 4 Décembre.

Il paroît une Ordonnance , par laquelle Sa Majesté déclare qu'elle n'accordera aucune Charge Civile aux Prussiens , qui auront fait leurs études dans des Universités étrangères.

DE RATISBONNE, le 6 Décembre.

Le Ministre , qui réside de la part du Roi de Prusse auprès de la Diète de l'Empire , a présenté à cette Assemblée le Mémoire suivant. » L'Assemblée générale de l'Empire est pleinement instruite par d'anciens & de nouveaux documents , sans qu'il soit nécessaire de les alléguer ici , que par des résolutions de l'Empire , & notamment par celle du 17 Juillet 1675 , il a été assuré à la Maison Electorale de Brandebourg une satisfaction pour les Invasions Suédoises , & que par une espèce d'équivalent l'Empereur & l'Empire lui ont garanti l'Expectance sur la Principauté d'Oost-Frise. Néanmoins lorsque ladite Succession a été ouverte , la Maison Electorale de Brunswick y a formé des prétentions. Le Roi de Prusse , en sa qualité de légitime possesseur de l'Oost-Frise , reconnu & autorisé pour tel par l'Empereur & par l'Empire , ne peut se laisser traduire en aucune façon devant le Conseil Aulique de l'Empire sur une action aussi peu fondée. Sa Majesté a donc donné ordre à son Ministre , de notifier cette résolution à la Diète , & de la requérir , comme on le fait par le présent Mé-

JANNIER, 1752. 187

« moire, de s'interposer près de Sa Majesté Impé-
« riale par une lettre commune d'intercession,
« afin que la Maison de Brunswic soit obligée de
« renoncer à la demande.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 30 Novembre.

C'Est un usage constant en Espagne, de ne rendre jamais la liberté aux Officiers de Marine Algériens, qui, ayant été pris à bord des vaisseaux Corsaires, ont été mis à la chaîne sur les Galeres du Roi. Cependant les Religieux Trinitaires, dans le dernier voyage qu'ils ont fait à Alger, avoient promis d'obtenir de la Cour, qu'on en renvoyât plusieurs au Dey. La Cour n'y a point voulu consentir, & lorsque les Peres de la Mercy se sont rendus en dernier lieu dans la même Ville pour le rachat des Captifs, le Dey a demandé qu'ils remplissent l'engagement pris par les Trinitaires. Comme les Peres de la Mercy n'étoient pas en état d'y satisfaire, non seulement ils n'ont point été admis à traiter de la rançon d'aucun Chrétien, mais la Régence d'Alger les a obligés de lui payer à titre d'indemnité vingt-neuf mille sept cens piastres. Le Roi, ayant été instruit du mauvais succès de leur voyage, & de l'incident qui en a été la cause, a bien voulu que pour cette fois-ci seulement, & sans tirer à conséquence, les Officiers de Marine Algériens, qui sont actuellement à Carthage, fussent remis entre les mains des Peres de la Mercy, afin que ces Religieux, en les reconduisant à Alger, puissent se faire restituer l'argent que la Régence a tiré d'eux, & ne rencontrent plus d'obstacles dans le rachat qu'ils se proposent de faire. Sa Majesté en même tems a ordonné qu'à tout

188. MERCURE DE FRANCE.

événement les Trinitaires leur tinssent compte de la somme susdite de vingt-neuf mille sept cens piastras, ainsi que de celle fournie par le Consul Hollandois, résident à Alger, pour la rançon du Pere Ambroise Magdonogh, ci-devant Aumônier du Régiment d'Irlande.

ITALIE.

DE NAPLES, le 6 Novembre.

Cinq Navires sont arrivés ici de la Calabre : après avoir essuyé une violente tempête, qui les a obligés de jeter dans la mer la plus grande partie des provisions, dont ils étoient chargés pour cette Capitale. On travaille aux Ports de Barfette, de Cotrone & de Girgenti, avec toute la diligence possible, & le bruit court que le Roi veut ériger en Port franc celui de Messine.

Il y eut la nuit du 3 au 4 de ce mois une nouvelle secousse de tremblement de terre, & lorsque le jour parut, on découvrit qu'il s'étoit fait au Mont Vesuve une troisième ouverture, qui jette beaucoup de fumée. Il continue de sortir de la bouche, qui s'est ouverte le 26 du mois dernier, une prodigieuse abondance de matieres bitumineuses.

Pendant la nuit du 7 au 8 de ce mois, la nouvelle bouche, qui s'est ouverte dans le flanc Oriental du Mont Vesuve, jeta un si grand feu, que quoique cette Ville soit située au Couchans par rapport à cette Montagne, le sillon lumineux, que la réverbération des torrens de matiere enflammée traçoit dans l'air, répandoit ici en certains instans une très-grande clarté. Cette même nuit, vers les deux heures du matin, on sentit dans les environs de la Montagne quelque légères secousses de tremblement de terre. Le 9 au soir,

JANVIER. 1752. 189

tous les bords intérieurs de l'ouverture du sommet s'écroulèrent, & se précipitèrent dans le fond du Volcan. Un vent d'Est, qui souffla la nuit, porta des cendres jusqu'à Portici, où sont leurs Majestés. Hier, le sommet de la Montagne paroissoit encore fort embrasé. L'éruption de soufre & de bitume continuoit encore ce matin avec vivacité. Depuis le 12, tous les Puits du Village de *la Torre del Greco*, situé sur le bord de la mer au Sud Ouest du Mont-Vesuve, sont entièrement desséchés, & l'on prétend que la mer s'est éloignée assez considérablement de son rivage ordinaire. Il en fut de même dans l'éruption de 1631, & le Port de cette Ville demeura presque à sec. En 1698, la mer se retira de quarante-deux pieds, & il sortit du sommet du Mont-Vesuve un torrent d'eau d'un volume supérieur à celui des flammes.

Don Antoine Spinelli, dont le mariage a été réhabilité par le Tribunal de la Vicairerie, a obtenu sa liberté & celle de son Epouse.

DE LIVOURNE, le 20 Novembre.

Les Négocians de cette Ville ont représenté au Gouvernement, que nonobstant les Traités conclus par l'Empereur avec les Régences d'Afrique, les Vaisseaux Livournois sont attaqués de temps en temps par les Corsaires de ces Régences; que la navigation est sujette à un autre inconvénient, en ce que les Corsaires, profitant de la liberté qu'ils ont de venir sur les côtes de Toscane, interceptent plusieurs des Bâtimens qui y apportent des denrées des autres côtes de l'Italie; qu'ainsi il importe absolument à la sûreté du commerce, que le Gouvernement fasse croiser au moins deux Vaisseaux de guerre, pour protéger ces Navires ainsi que ceux des sujets de Sa Majesté Impériale.

150 MERCURE DE FRANCE.

DE GENES, le 29 Novembre.

Il y eut ici le 21 de ce mois entre cinq & six heures du matin une violente secoussé de tremblement de terre. Plusieurs maisons en ont été tellement ébranlées, qu'il a été nécessaire de les étayer. Les Vaisseaux, qui étoient dans le Port, ont été aussi dans quelque sorte de danger par le bouillonnement de la mer. Ce tremblement s'est fait sentir dans toute l'étendue des États de la République. Diverses personnes assurent avoir vu, pendant qu'il a duré, des vapeurs enflammées s'élancer de la terre en divers endroits.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 2 Décembre.

LEs Seigneurs présenterent le 26 du mois dernier au Roi leur adresse, laquelle porte :
» Que la justice, aussi-bien que la reconnoissance,
» les oblige de lui témoigner, combien ils sont
» sensibles au bonheur inestimable, dont la Grande
» Bretagne jouit sous le Regne de Sa Majesté ;
» que la continuation de la tranquillité publique ,
» l'heureuse situation du Royaume , l'etat florissant
» du Commerce, & la facilité que ces circonstances
» ont donnée pour réduire l'intérêt des
» dettes nationales, sont dûs aux sages mesures
» que le Roi, sous la protection du Tout-Puissant ,
» a prises, tant au dedans qu'au dehors, pour l'avantage
» de son Peuple ; que les Seigneurs sont
» persuadés que ces mesures n'ont pas été restrain-
» tes aux objets présens, mais qu'elles se sont
» étendues aux maux & aux dangers futurs, que
» c'est dans ce point de vue qu'ils regardent le

« Traité que Sa Majesté a conclu depuis peu avec
 « le Roi de Pologne Electeur de Saxe , & dont ils
 « espèrent que les bons effets répondront aux gran-
 « des & salutaires vûes du Roi ; que la mort du
 « Prince de Nassau, Prince allié de si près à S. M. &
 « dont la perte interesse si particulièrement la Cause
 « commune , les a sensiblement touchés , mais
 « que c'est pour eux une consolation , que ce
 « triste événement n'ait eu aucune suite fâcheuse
 « pour les affaires de la République des Provinces-
 « Unies , dont ils regardent la sûreté comme inti-
 « mement liée avec celle de la Grande Bretagne ;
 « que le maintien du Gouvernement de ladite Ré-
 « publique , sur le pied où il a été heureusement
 « établi , & les assurances que le Roi a reçues de
 « la part des Etats Généraux , causent aux Pairs
 « de la Grande Bretagne le plus grand plaisir , &
 « les confirment dans la résolution où ils sont de-
 « puis long-tems d'entretenir l'union la plus étroi-
 « te avec leurs Hautes Puissances ; qu'on ne peut
 « rendre trop d'actions de grâces à Sa Majesté pour
 « l'attention paternelle qu'elle a montrée à l'égard
 « de son peuple , en faisant éclater son ressentiment
 « contre l'audace des vols & des attentats ,
 « qui au mépris des Loix se multiplient à un point
 « si étonnant , surtout dans les environs de cette
 « capitale ; que les Seigneurs ne négligeront rien
 « de ce qui pourra rendre plus efficaces les Loix
 « établies pour réprimer ces brigandages , & pour
 « remédier aux progrès de l'irreligion , à la fai-
 « néantise , à la passion effrénée pour les jeux de
 « hasard , & aux autres dérèglemens , qui sont les
 « principales causes de tant de désordres. Le Roi
 « répondit à cette Adresse , » Mylords , Je vous re-
 « mercie des assurances que vous me donnez de
 « votre affection & de votre fidélité. La satisfaction
 « que vous témoignez des mesures que j'ai prises

1792 MERCURE DE FRANCE.

« tant au dedans qu'au dehors , pour la conserva-
« tion de la Paix , & pour l'intérêt de mon Peu-
« ple , m'est très-agréable , & elle ne peut man-
« quer de produire de bons effets pour ces deux
« objets importans. L'Adresse de la Chambre des
Communes est remplie des mêmes protestations
de reconnoissance & de zele que celle des Sei-
gneurs , & la Chambre joint à ces protestations une
promesse d'accorder au Roi des Subsidés , qui
puissent le mettre en état de remplir ses enga-
gemens , & de satisfaire aux différens objets , qui
seront jugés nécessaires pour le bien public.

Indépendamment de ces deux Adresses , les deux
Chambres en ont présenté de particulieres à Sa
Majesté & à la Princesse Douairiere de Galles ,
pour les féliciter sur la naissance de la Princesse ,
dont la Princesse Douairiere de Galles est accou-
chée depuis la mort du Prince son époux. Le 29.
la Chambre des Communes résolut d'accorder un
Subside au Roi.

On parle toujours d'envoyer aux Indes Orien-
tales une Escadre sous les ordres du sieur Edge-
cumbe. Il y a eu dans les mers du Nord une hor-
rible tempête , qui a fait périr plusieurs Bâtimens
de diverses Nations.

DE PLYMOUTH, le 8 Décembre.

On vient d'apprendre par un Bâtiment qui arrive
de l'Amérique Septentrionale , que le 18 du mois
de Septembre dernier il y avoit eu sur la côte de
Saint-Jean d'Antigoa une des plus horribles tem-
pêtes , dont on ait jamais entendu parler. Les Na-
vires le Knowles , le Neptune , la Catherine & la
Prudente Marie , de la nouvelle Yorck , y ont pé-
ri. Plusieurs autres Bâtimens ont échoué , & de ce
nombre sont l'Albert , le Jean & Guillaume , &
l'Amitié ,

JANVIER. 1752. 193

L'Amitié, de Londres; le Kingston, de Maryland; le Greyhound, de Boston; l'Espérance, de Wilmington; la charmante Molly, de Tortole; le Speedwell, de Salem; le Bannister, le Parcel, l'Anne & l'Elisabeth, de Montserrat; un Navire des Bermudes, le Pacquebot de l'Isle de la Barbade, & vingt-sept Chaloupes.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE. le 2 Décembre.

LE sieur Von-Hellen, chargé des affaires du Roi de Prusse, a présenté aux Etats Généraux le Mémoire suivant. » Hauts & Puissans Seigneurs, » Plusieurs Négocians, soit d'Embderr, soit des autres Villes commerçantes des Etats du Roi, » s'étant formés en corps, sous le nom de Compagnie Asiatique, dans le dessein d'avoir un commerce direct avec les Indes Orientales, ils ont » supplié Sa Majesté d'agréer ce projet & de leur » permettre de naviguer sous son Pavillon & à la » faveur de ses Passeports. Le Roi n'a pu que dé- » sérer à une demande si juste, & Sa Majesté leur » a par conséquent accordé l'octroy & les permis- » sions nécessaires, à condition qu'ils s'abstien- » dront de tout commerce illicite, & qu'ils ne tra- » nsigeront que dans les Ports ouverts à toutes les » Nations. J'ai ordre, Hauts & Puissans Seigneurs, » de vous donner part de cet établissement. Com- » me il n'est formé que sur le Droit des Gens & sur » les loix de la Justice, le Roi se promet de l'ami- » tié de Vos Hautes Puissances, qu'elles ne s'op- » poseront point au Commerce de cette Compa- » gnie, & qu'elles ne chercheront pas à en em- » pêcher le succès. Vos Hautes Puissances sont re-

I. Vol.

L

» acquies en conséquence , d'ordonner à leurs Amis-
 » rautés, & Commandans dans les Ports de la Ré-
 » publique , soit en Europe , soit dans les Indes
 » Orientales , & principalement au Commandant
 » du Cap de Bonne-Espérance , de traiter amiable-
 » ment les Vaisseaux naviguans sous le Pavillon &
 » les Passeports de Sa Majesté , & , en cas de besoin ,
 » de leur permettre l'entrée dans les Ports , & la
 » liberté d'y faire aiguade ; en un mot , de ne leur
 » refuser aucun des secours ni aucune des facilités,
 » qui s'accordent communément entre les Puissan-
 » ces Amies. Il est arrivé quatre Députés , chargés
 » d'une commission par les Négocians d'Amsterdam
 » auprès des Etats Généraux & de la Princesse Gou-
 » vernante , laquelle a déclaré qu'elle suivroit fide-
 » lement les idées du Prince son époux sur les projets
 » qu'il n'avoit pû exécuter ; que sur-tout elle em-
 » ployeroit ses efforts , pour faire réussir les propo-
 » sitions qui regardent le rétablissement du com-
 » merce.





F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Roi, qui étoit arrivé du Château de la Meute le 2 Décembre dernier, y retourna le 4, & revint à Versailles la nuit du 6 au 7, avec Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France, qui étoient allés le 6 joindre Sa Majesté. Madame Louise prit le 3 les eaux de Vichy, & le 4, cette Princesse a pris Médecine. La Reine communia le 7 par les mains de l'Abbé d'Angigné, son Aumônier en quartier. Le même jour, le Bailli de Froulay, Ambassadeur ordinaire de la Religion de Malte, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta Sa Majesté sur la naissance de Monsieur le Duc de Bourgogne. Le Bailli de Froulay fut conduit à cette audience par le Chevalier d'Or, Introduceur des Ambassadeurs. Le 8, Fête de la Conception de la Sainte Vierge, les deux Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, entendirent le Sermon de l'Abbé Froquière, Chanoine & Théologal de l'Eglise Royale de Noyon, & assistèrent ensuite aux Vêpres chantées par la Musique. Sa Majesté a donné au Prince de Conti le Gouvernement du Château d'Alais, qu'avoit le Maréchal de la Farre, & au Maréchal de la Farre le Gouvernement de Graveline, vacant par la mort du Marquis de Broglie; le Duc de Broglie, Lieu-

196 MERCURE DE FRANCE.

tenant Général de l'Infanterie, a obtenu le Gouvernement de Bethune, qui vaquoit par la mort du Maréchal de Laval-Montmorency.

Le Marquis de Monteynard, Maréchal de Camp, & le Marquis de Choiseul Beaupré, ont été nommés Inspecteurs Généraux de l'Infanterie.

Le Roi a accordé à M. de Nozieres le Régiment d'Infanterie de Flandre, vacant par la démission du Marquis de Choiseul Beaupré, qui passe en qualité de Colonel & Brigadier dans le Régiment des Grenadiers de France.

M. le Bret, un des Avocats Généraux du Parlement, a ouvert les audiences de la Grand'-Chambre, par une Harangue *sur la gloire propre au Barreau*. Cette Harangue fut suivie d'un discours de M. de Maupeou, Premier Président *sur l'émulation*. Les mercuriales se sont faites, suivant l'usage, & M. d'Ormesson de Noyseau, Premier Avocat Général, a parlé contre le défaut des personnes, *qui ne veulent pas être ce qu'elles sont, & qui veulent paroître ce qu'elles ne sont pas*.

A la rentrée de la Cour des Aides, M. de La moignon de Malesherbes, Premier Président, prononça un discours *sur la nécessité de ne point s'écarter des anciennes maximes*. M. Boula de Marcuil, Avocat Général, prit ensuite la parole, & recommanda *l'attention sur le choix des Livres*.

Le concours ayant été ouvert, pour disputer les deux Chaires qui vaquoient dans la Faculté de Droit, Messieurs Thomassin & Lorry ont emporté les suffrages. Ils furent installés le 4, & après une Harangue prononcée par M. Bernard, le plus ancien des Docteurs Régens, les deux nouveaux Professeurs firent leur discours de remerciement : les gens du Roi, & plusieurs autres Personnes de

distinction se trouverent à cette cérémonie.

L'Académie Royale de Chirurgie propose ; pour le prix quelle doit donner en 1753, la question suivante : *Le feu, ou caustere actuel, n'a-t'il pas été trop employé par les anciens, & trop négligé par les modernes ? En quel cas ce moyen doit il être préféré aux autres pour la cure des maladies Chirurgicales, & quelles sont les raisons de préférence ?*

Le 25 Août 1752, l'Académie des Belles-Lettres, établie à Montauban, donnera le prix d'Eloquence qu'elle a coutume d'adjuger tous les ans, & elle propose pour sujet : *La vraie Philosophie est incompatible avec l'irreligion*, conformément à ces paroles du Livre de la Sagesse : *Hæc cogitaverunt, & erraverunt.*

Le 9, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quatre-vingt-deux livres dix sols ; les Billers de la premiere Lotterie Royale, à sept cens cinq livres ; & ceux de la seconde, à six cens cinquante six livres.

Le 12, troisième Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, entendirent le Sermon de l'Abbé Froquieres, Chanoine & Théologal de l'Eglise Cathédrale de Noyon. Leurs Majestés assisterent ensuite aux Vêpres & au Salut.

Le Roi alla le 10 se promener à Trianon ; le 9, le 11 & le 13, Sa Majesté a pris le divertissement de la Chasse.

Le 13, le Roi partit pour aller quelques jours au Château de Bellevue.

On a publié le 15 une Déclaration du Roi, laquelle porte que dans tous les procès, qui seront de nature à être jugés dans les Sièges Présidiaux, on dernier Ressort au premier Chef de l'Edit du

198 MERCURE DE FRANCE.

mois de Janvier 1751, la pluralité d'une seule voix pour l'un des avis formera dorénavant le jugement.

Le quatrième tirage de la seconde Lotterie Royale, se fera le 7 du mois de Janvier prochain dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, en la maniere accoutumée.

La Compagnie des Indes tint le 24, en son Hôtel une assemblée générale, dans laquelle tout Actionnaire, qui avoit disposé vingt-quatre Actions, eut séance & voix délibérative.

Les cent-onze Chirurgiens, que le Roi avoit privés du droit d'assister aux assemblées de la Faculté de S. Côme, ayant signé une rétractation de la Requête qui avoit occasionné leur exclusion, Sa Majesté a bien voulu les rétablir dans toutes leurs prérogatives.

Selon les Lettres de Bordeaux du 4, on y a appris que le 21 du mois de Septembre dernier, il y avoit eu dans la Bande du Sud de Saint Domingue un ouragan si violent, & une augmentation si considérable de marée, que le Bourg de Jacquemelle avoit été inondé. Toutes les maisons de ce Bourg ont été renversées, à l'exception de deux qui sont restées couvertes de sable. Le Navire *le Sceptre*, de la Rochelle; & un Bâtiment de Saint Louis, se sont brisés contre la Côte. Leur cargaison a été entièrement perdue, & deux matelots ont péri. De tous les Bâtimens qui étoient dans les parages, il n'y a eu qu'un Rochelais & un Nantois, qui n'ayent pas échoué. On espère d'en relever quelques-uns, particulièrement deux, nommés *le Berger*, & *le David*. Le vent n'a pas fait à terre un moindre ravage. Il a couché toutes les Canes du Sucre, déraciné un grand nombre de Cottoniers, & endommagé plusieurs moulins.

On est informé que les Navires *la Gloire* & le *Ponchartrain*, sont arrivés, le premier au Cap, le second au Port-au-Prince, lieu de leur destination.

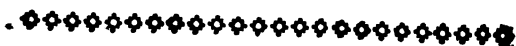
Si l'on en croit le rapport des équipages de quelques Bâtimens, le Navire *le Renard*, commandé par le Capitaine Figoly, s'est perdu à l'Isle de Wight. Il venoit du Cap, & étoit destiné pour le Havre.

Le 16, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quatre-vingt-douze livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à sept cens quatre; & ceux de la seconde, à six cens cinquante-trois livres.

BENEFICES DONNE'S.

Le Roi a accordé l'Abbaye sécularisée de Saint Victor de Marseille, à l'Abbé de Lorraine; l'Abbaye Réguliere de Monstierneuf, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Poitiers, à Dom Cosme, Religieux du même Ordre, & celle de la Piété-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Troyes, à Dom Dartois, Religieux du même Ordre.





N A I S S A N C E.

LE 4 Décembre 1751. Dame Clotilde-Adélaïde de Felix de Greffet, épouse de Messire Jean Claude-Palamedes de Forbin, Chevalier, Marquis de Forbin-Gardane, acoucha à Marseille d'un fils, qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Pierre-Paul-Jean-Marie-Palamedes, par Messire Pierre de Félix de Greffet, Chevalier Comte de Villarfouchar, Seigneur de la Ferratiere, son grand-pere maternel; & par Demoiselle Marie-Marguerite de Félix, sœur du Parrain.

Le nouveau né est petit neveu du fameux Comte de Forbin, Chef d'Escadre de Vaisseau, dont les Mémoires ont été donnés au Public,



M O R T S.

Le 6 d'Octobre, la Dame Claude Collart, veuve du sieur Jacques Bru, est morte âgée de 91 ans, 7 mois & vingt jours. Elle étoit restée seule rentière dans la seconde division de la onzième classe de la troisième tontine établie en 1709, & avec une seule action, elle avoit réuni sur sa tête le montant de ladite division, qui se trouve éteinte par cette mort.

Le 29, M. Joseph Brillard, Evêque titulaire d'Olympe en Lycie, est mort à S. Albans en Dauphiné âgé d'environ 50 ans.

Le 8 de Novembre, est décédée au Château d'Orli, Dame Henriette de Montboucher, Dame de Montboucher, Marquise du Bordage & de la Moussaye, Baronne de la Greve & Dame de Poligni, épouse du Maréchal Duc de Coigny. Cette Dame née en 1672, avoit été mariée en 1699, & étoit devenue en 1744 héritière des Marquisats du Bordage & de la Moussaye, par la mort, sans enfans, de son frere René Amauri de Montboucher, Marquis du Bordage, dont la mere Elizabeth Goyon de la Moussaye, d'une branche puînée de la Maison de Marignon, avoit pour ayeule Charlotte de Bourbon, Princesse d'Orange, & pour mere Elizabeth de la Tour-Bouillon. René de Montboucher pere de la Maréchale de Coigni, étoit issu de Guillaume Seigneur de Montboucher, auquel André de Vêtré donna en Juin 1239, tout ce qu'il avoit dans les Paroisses de Gonay, Gachar & Ercé, ce qui avoit probablement fait dire à M. le Laboureur, que la Maison de Montboucher étoit sortie d'un puîné des Barons de Virré. Geoffroi de Montboucher, fils de Guillaume, fut en 1265 Exécuteur testa-

202. MERCURE DE FRANCE:

mentaire de Gui de Montmorenci sire de Laval ; & fut pere de Guillaume & de Renaud , qui firent deux branches. L'ainé fit celle des Seigneurs du Montboucher , & de Renaud qui fut Garde des Sceaux du Duc de Bretagne par lettres du Jéudt d'après Pâques 1316 , sortit la branche du Bordage. Guillaume Seigneur de Montboucher fut le huitième ayeul de Françoise Dame de Montboucher du Pinel & du Bois de Chambellé , qui épousa René de Montboucher Seigneur du Bordage , petit fils de Roland de Montboucher Gouverneur de Rennes. René & Françoise de Montboucher , étoient les trisayeux de la Maréchale de Coigni. Voyez sa postérité dans la III. partie des Tablettes historiques , page 60 , & les Ancêtres du Maréchal Duc de Coigni , dans la IV. partie , page 310.

Il reste encore de la Maison de Montboucher la branche de la Maignenne , issue de René de Montboucher , second fils de Roland Seigneur du Bordage , Gouverneur de Rennes. Voyez les Tablettes historiques , IV. partie , page 131.

Le 14 , Gui-Claude Roland de Laval-Montmorenci Maréchal de France , Gouverneur de Berthune & Grand Chambelan du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar , décéda dans son Château de Chaton au Maine , âgé de 74 ans moins 9 jours , étant né le 5 Novembre 1677. Il étoit fils aîné de Gabriel de Laval , dit le Comte de Laval , Baron de la Faigne & de sa première femme Renée Barbe de la Forterie , & avoit épousé Elizabeth Rouvrois Saint Simon , fille d'Eustroche Titus Marquis de Saint Simon , Brigadier des Armées du Roi ; & d'Elizabeth Claire Eugénie d'Anterive. De ce mariage il laisse deux fils & une fille mariée à M. le Comte d'Helmstadt.

Le 16 , mourut au Château de Saint Point en Maconois , Dame Anne Félicité Alleman de Saint Martin , sœur consanguine de Madame la Maréchale de Balincourt épouse de M. Claude Gabriel Amedée de Rochefort d'Ally Comte de Saint Point & de Monferrand , Baron de Senaret , Seigneur de Saint Chely & de Laval , elle étoit fille de M. Pierre Alleman Comte de Montmartin Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Dauphiné , & de Catherine Françoisse Brullart de Silleri. La Maison d'Alleman est mise au nombre des plus anciennes des Provinces de l'ancien Royaume de Bourgogne , & tire son origine des anciens Barons de Faucigni , dont l'héritaire Agnes Dame de Faucigni , épousa Pierre Comte de Savoye. La Maison de Rochefort n'est pas moins illustre ; elle est connue en Auvergne dès le commencement du onzième siècle qn'Antoine de Rochefort épousa Marguerite héritière d'Ally ; avec laquelle il fonda l'an 1001, le Prieuré de Pontnat dit de Rochefort , dans le Diocèse de Saint Flour , comme le remarque Proher dans ses commentaires sur la coutume d'Auvergne. Voyez les Tablettes Historiques , quatrième partie , page 390.

Le 19 , M. Charle François Paul le Normant de Tournehem Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens , Arts & Manufactures de Sa Majesté , mourut dans son Château d'Estiollles , âgé de 67 ans.

Le 30 , Henry François Marquis de Rabodange , mourut en son Château de Rabodange en Normandie âgé de 51 ans. Du mariage qu'il avoit contracté en 1731 avec Dame Elizabeth Pertette Dominique Thérèse de Neuville , fille unique de Pierre de Neuville Marquis de Clairay , & de Dame Marie Anne Thérèse Turgot ; il laisse un

204 MERCURE DE FRANCE:

garçon & trois filles, dont l'aînée a épousé le Marquis de la Ferté Senecterre.

Le Marquis de Clairay avoit épousé en premières nœces Marguerite de Caumont la Force, dont il n'a point eu d'enfans : le Marquis de Bellefonds son frere aîné, avoit eu l'honneur d'être nommé par le feu Roi, pour accompagner Monseigneur le Duc de Bourgogne & Monseigneur le Duc de Berry dans leur première campagne. La Maison de Neufville par son ancienneté, est une des plus considérables de la Province de Normandie.

La Maison de Rabodange qui s'est établie en Normandie vers l'an 1400, y a toujours tenu un rang fort distingué; elle est originaire de Flandre, où elle s'est pareillement distinguée tant par ses Alliances, que par ses emplois Militaires.

François & Nicolas d'Amboise & Paradin rapportent dans leur Histoire des Emblèmes & des devises Historiques, qui nous apprennent que Marie de Cleves, veuve de Charles Duc d'Orléans avoit épousé en secondes nœces un Rabodange, & qu'elle avoit fait peindre dans son cabinet un Ange tenant un rabot de menuiserie, avec cette devise (encore n'est il que rabot d'Ange.

L'on voit dans l'histoire de Bourgogne en 1351) un Mathieu sire de Rabodange, à la tête de la Compagnie des Gens d'Armes du Maréchal de Beaujeu, se distinguer dans l'armée que commandoit ce Maréchal: son fils Robert Sire de Rabodange servit avec distinction dans les armées du Duc de Bourgogne. Guillaume Sire de Rabodange fils de Robert, étoit Gouverneur de Saint-Omer en 1423. Alard Sire de Rabodange fut pareillement Gouverneur de Saint-Omer, & après avoir servi quelque tems dans les armées du Duc de Bourgogne, passa en France & s'établit dans la

Province de Normandie , il avoit épousé Ysabeau d'Ailly , sœur de Jean d'Ailly Vidame d'Amiens. En 1495 , Claudé Sire de Rabodange , fils d'Alard fut Chambellan du Roi , Conseiller d'Etat en ses Conseils , Gouverneur du Château de l'Œuf à Naples , & ensuite Gouverneur de Meulan ; il avoit épousé Jeanne de Cinerieu , l'on voit encore son tombeau & son épitaphe dans l'Eglise de Saint Paul à Paris. Louis Sire de Rabodange , fils de Claude fut aussi Gouverneur de Meulan & d'Amvillieres ; en 1545 il commandoit dans les Provinces de Brie & de Champagne , en l'absence de M. Nevere ; il avoit épousé Jeanne de Silly ; il fut pere de François Sire de Rabodange , qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Chevalier de son Ordre , & avoit épousé Anne d'Olléengon ; leur fils Louis Sire de Rabodange , Capitaine de 50 hommes d'armes & Chevalier de l'Ordre du Roi , s'alïa en 1598 avec Catherine d'Angennes , elle fut mere de Louis Marquis de Rabodange , Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi , auquel Sa Majesté accorda en considération des services qu'il lui avoit rendus dans ses armées , tant dedans que hors du Royaume , Lettres patentes , portant érection de sa terre de Rabodange en Marquisat ; il avoit épousé en 1633 Marie de Longchamp , fille de Jean de Longchamp , Capitaine de cinquante hommes d'armées , Gentilhomme de la Chambre du Roi , Conseiller en ses conseils d'Etat & privé & Gouverneur de Lisieux. Gui Marquis de Rabodange , qui naquit de ce mariage , fut Chevalier de l'Ordre du Roi , & épousa en 1666 Charlotte Lescapier. Louis César Marquis de Rabodange fils de Gui & pere de Henry François Marquis de Rabodange qui a donné lieu à cet article , avoit épousé en

206 MERCURE DE FRANCE.

1693 Cécile Adélaïde de la Ferté Senecsterre ; sa cousine fille du Maréchal Duc de la Ferté Senecsterre , Pair de France & Gouverneur du Pays Messin & de Dame Magdelaine d'Angeones.

Le même jour , la nommée Julienne Gessior , veuve de Gabriel Piau Laboureur , est morte au Change dans le Maine , âgée de 105 ans , dix mois & vingt jours , étant née à Saint Berthevin , le 10 Janvier 1646.

Le premier Décembre , Dame Marguerite d'Armand Marquise de Mison , veuve de Messire Leon d'Armand Marquis de Mison , ancien Capitaine aux Gardes Françaises , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , décéda en son Hôtel rue Cassette & fut inhumée à Saint Sulpice.

Le même jour décéda dans la 75^e année de son âge , Nicolas Boindin , Associé Vétéran de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , ci devant Procureur du Roi au Bureau des Finances de Paris.

Le 3 , Damoiselle Marie Marguerite Amilie de Salis , fille de M. Henri Anroine Barón de Salis Seigneur de Foulbert , Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de Saint Louis , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Capitaine au Régiment des Gardes Suisses , décéda rue d'Enfer dans l'Hôtel de la Baronne de Travers son ayeule maternelle , & fut inhumée à S. Severin.

Messire Jérôme Merault , Ancien Procureur général du Grand Conseil , mourut âgé de 72 ans.

Le même jour fut inhumée à Saint Sulpice , Dame Louise Renée du Boulou de la Brouë , veuve de Messire Antoine Marquis de Monezi d'Hocquincourt Chevalier Seigneur de Noroi , Bissoncourt , &c. décédé aux petites Cordelières rue de Grenelle.

A V I S

Touchant l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium ; commencée par M. Rollin , & continuée par M. Crevier , huit volumes in-4°. proposée par souscription. A Paris , chez la veuve Etienne & fils , rue Saint Jacques , & Desaint & Saillant, rue Saint Jean de Beauvais.

AU mois de Mars 1751 , les Libraires , ci-dessus nommés , ont proposé par souscription l'édition in-4°. de l'Histoire Romaine de M. Rollin , aux conditions d'en fournir les deux premiers volumes dans le courant de Novembre 1751 ; & les autres tomes dans les tems indiqués.

La distribution devoit se faire chez la veuve Etienne , & fils seulement , ainsi que le portent les reconnoissances de souscription ; & les deux premiers volumes étant imprimés , la veuve Etienne & fils avoient commencé à en délivrer trois exemplaires le 22 Novembre 1751 , & ils devoient continuer , lorsqu'un incendie survenu dans leur magasin le 23 au matin a consumé , outre beaucoup d'autres Livres , l'édition entière de ces deux premiers volumes , tant en grand qu'en petit papier , & plus de la moitié du tome troisième.

Ce funeste événement remettant les Libraires dans la même position où ils étoient , lorsqu'ils ont commencé cette édition in-4°. au mois de

208 MERCURE DE FRANCE.

Mais dernier, ils espèrent que l'on ne trouvera pas mauvais qu'ils prolongent jusqu'au premier Juillet 1752, l'ouverture des souscriptions de l'Histoire Romaine. Les conditions seront toujours les mêmes; il n'y aura de changement que par rapport aux termes qu'ils avoient fixés pour remplir leurs engagements. On va répéter ici ces conditions, & désigner les tems auxquels on sera en état de délivrer l'ouvrage proposé.

C O N D I T I O N S.

L'Histoire Romaine, comme nous l'avions annoncée, sera imprimée en huit volumes in-4^e, dont le prix en feuilles sera pour les Souscripteurs de 48 liv. en petit papier, & 80 liv. en grand papier.

En souscrivant, on payera pour le petit papier 28 liv. & pour le grand papier 30 liv.

En recevant les tomes I. & II. au premier Juillet 1752, 10 l. 20 l.

En recevant les tomes III. & IV. au premier Novembre 1752. 10 l. 15 l.

En recevant les tomes V. & VI. au premier Avril 1753. 10 l. 15 l.

En recevant les tomes VII. & VIII. au premier Août 1753.

48 liv. 80 liv.

Les Souscripteurs sont priés de retirer les volumes à mesure qu'ils paroîtront : & ils sont avertis, que faute par eux de n'avoir pas retiré la totalité de l'ouvrage dans le cours de l'année qui suivra la livraison des deux derniers volumes, ils ne seront plus admis à répéter les avances qu'ils auront faites. C'est une clause expresse des conditions proposées,

Le prix en feuilles de cette Histoire, pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de 68 liv. en petit papier, & de 120 liv. en grand papier.

Autre avis, sur les ouvrages de M. Rollin, déjà imprimés in-4°.

La veuve Estienne & fils, continueront jusqu'au premier Juillet 1752, de donner les huit volumes des ouvrages de M. Rollin, déjà imprimés in-4°. sçavoir, le Traité des Etudes, en deux volumes, & l'Histoire Ancienne, en six volumes, au prix de quarante-huit livres pour le petit papier, & quatre vingt livres pour le grand papier, aux personnes seulement qui souscriront en même tems pour l'Histoire Romaine.

Souscription pour l'Histoire des Empereurs, in-4°.

Desaint & Saillant, continuent l'impression in-4°. de l'Histoire des Empereurs, de M. Crevier, à mesure que les in-12. sont achevés. Les deux premiers volumes paroissent; & le troisième se délivrera au premier Avril 1752. Ceux qui voudront profiter du bénéfice de la souscription, seront encore reçus à souscrire jusqu'au premier Juillet 1752. Ils payeront chaque volume in-4°. en feuilles, six livres; & en retirant les deux premiers volumes ils payeront le troisième d'avance, & ainsi les volumes suivans, en sorte qu'il ne restera rien à payer pour le dernier.

AUTRE AVIS.

Le Sieur *Vacossain*, Marchand Epicier-Droguiste, demeurant à Paris, rue & vis-à-vis S. André-des-Arts, au Mortier d'or, seul autorisé du Roi, par Arrêt de Nosseigneurs de son Grand Conseil, avec permission de M. Berryer, Lieutenant Général de Police, continue à vendre sa poudre purgative, approuvée de M. Chicoyneau, Premier Médecin de Sa Majesté, qui n'en a donné son Certificat qu'après un scrupuleux examen de tous les simples qui la composent, & les expériences qu'il en a faites lui-même.

Ce remède n'a rien de rébutant au goût, purge copieusement sans douleurs, sans altérer les forces ni affaiblir le tempérament. Il rend au contraire plus agile & plus vigoureux, on le prend toujours sans danger. Cette poudre purifie la masse du sang, leve les obstructions, prévient & détourne l'apoplexie, & les autres maladies. Elle convient aux jaunisses, hydropisies, hémorroides, & même à toutes sortes de fièvres.

Ledit Sieur auroit cru manquer au devoir d'un bon Citoyen, s'il n'en avoit fait part au Public ; dévoué à son Roi & à sa Patrie, peut-il mieux exercer son talent, qu'en l'intéressant à la conservation de la santé des Sujets de Sa Majesté. C'est dans cette vûe qu'il donne son Purgatif *gratuit* aux pauvres, & que conduit plus par honneur que par intérêt il vend au Public vingt sols chaque prise de sa poudre dans un paquet cacheté & signé de lui. Il en enverra à ceux qui lui en demanderont de Province, en affranchissant les ports, & il donnera un Mémoire instructif pour s'en servir.

Quoique cette poudre soit déjà connue , particulièrement dans cette Ville de Paris , à Versailles , & autres Villes du Royaume , le Sieur Vacossin doit ajoûter au Public qu'elle a été goûtée , examinée avec attention , & approuvée par M. Barron , Doyen de la Faculté de Médecine , Messieurs Boyer & Payen , Docteurs de la Faculté & Professeurs en Pharmacie ; de Messieurs Nonquet & Vaudeneste , Docteurs en Médecine , accompagnés de Messieurs Paschalis , Santerre & Salvant , Gardes en Charge , Apoticaire , & de M. Diai , le jeune , Ancien Garde Apoticaire , dans la visite qu'ils firent chez led. Sr Vacossin exprès pour cette poudre , qu'ils déclarerent bonne , n'y ayant trouvé rien de caustique qui pût altérer la santé. Cette visite a été faite le 2 Septembre 1751 , ainsi le Sieur Vacossin se flate que sa poudre connue & approuvée par tous ces témoins si respectables , étant annoncée deviendra de plus en plus utile au Public.

A U T R E.

La veuve du Sieur Simon Bailly , renouvelle au Public ses assurances , qu'elle continue de fabriquer les véritables Savonnettes legeres , & pains de pâte pour les mains , de pure crème de savon , dont elle seule a le secret ; comme plusieurs se mêlent de les contrefaire , & les marquent comme elle , pour n'être point trompé il faut s'adresser chez elle , rue Pavée Saint Sauveur , au bout de celle du petit Lion , à l'Image Saint Nicolas , une porte cochere , presque vis-à-vis la rue Françoisse , quartier de la Comédie Italienne.

A U T R E.

Bechique souverain ou Syrop pectoral , approuvé pour le soulagement & la guérison radicale du rhume , des toux invétérées , oppressions , douleurs de poitrine & asthme humide. Ce Bechique dont l'odeur & le goût sont fort agréables , produit ses effets avec une rapidité si étonnante , que cinq ou six jours suffisent pour s'en appercevoir avec satisfaction & souvent moins , suivant les cas. D'ailleurs il n'est ni purgatif ni vomitif ; de plus il convient à toutes sortes de personnes , aux enfans même & aux femmes enceintes , qui peuvent en user sans aucun inconvénient ; tout au contraire il est très salutaire à ces dernières dans les toux violentes , accidens assez ordinaires & souvent funestes. Pour en prouver l'efficacité , quoique connu depuis long-tems , l'Auteur indiquera plus de deux cent personnes tant dans Paris qu'en Province , de tous les états & de tout âge , avec leurs noms & demeures , qui rendront bon compte de la bonté du remède & de la probité de l'Auteur. En outre , nombre d'habiles Maîtres de l'Art qui en ont une parfaite connoissance , auxquelles l'on pourra recourir pour s'assurer de la vérité. Que s'il n'étoit pas connu pour ce qu'il est en effet , il n'auroit garde d'indiquer chaque jour des personnes dont la probité & le sçavoir sont connus depuis long-tems , & qui pourroient lui faire affront sans l'offenser , s'il les inliquoit à faux. Les personnes qui souhaiteront avoir des imprimés pourront en demander sans crainte de refus , & pourvu que l'on observe exactement le contenu d'iceux qui n'est pas bien gênant , l'on s'en trou-

ve toujours bien. Ce Bechique se débite en deux endroits seulement, sçavoir chez le sieur Valade, son Aueur, demeure à Paris chez M. Boivin, Luthier à la Guitare Royale, rue Tictonne au premier où l'on voit son enseigne, il est journellement chez lui toute la matinée jusqu'à midi & depuis deux heures jusqu'à cinq heures du soir. Les Dimanches & Fêtes jusqu'à neuf heures du matin seulement; le second endroit où l'on en trouve à toute heure, est chez la Dame veuve Mouton Marchande Apoticaire de Paris, rue Saint Denis, vis-à-vis le Roi François à Paris. Les personnes qui écrivent en conséquence, sont priés d'affranchir leurs lettres.

A U T R E.

Le sieur Labille, Marchand de modes, rue Neuve des Petits-Champs, à la Toilette, près la Place des Victoires, donne avis au public qu'il vend des Fleurs d'Italie de toutes espèces, & la pommade de Rome.

On trouve aussi chez ce Marchand, outre tout ce qui concerne l'ajustement des Dames, toutes sortes de toiles, mousselines & broderies.

A U T R E.

Le sieur Lecompte, Vinaigrier ordinaire & seul breveté du Roi, demeurant Place de l'Ecole près le Pont-Neuf, à la renommée, donne avis au public qu'indépendamment des Corbeilles galantes qu'il vend depuis quelques années, il vient d'en inventer d'un goût très-nouveau & joliment ornées, qui se nommeront Corbeilles à la Bourgoigne; Elles seront garnies de six flacons de vinaigre de table ou de toilettes.

Errata pour le second volume de Décembre.

Page 95. comme 1 à 2718. lisez comme 1 à 2, 718.

Ibid. $\frac{1}{25}$, $\frac{4}{5000}$. lisez $\frac{4}{25}$, $\frac{1}{51201}$.

Page 96. pouces de balle, lisez onces de balle.

Page 97. d'un ressort pesant qui a appuyé, lisez d'un ressort, qui appuyé.

Fautes à corriger dans ce volume.

Page 21. vices. lisez vûes.

Page 22. Physicien, lisez Metaphisicien.

On distribuera vers le milieu du mois un second *Mercure de Janvier* qui contiendra uniquement les vers qui ont été faits, & les fêtes qui ont été données à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier volume du *Mercure de France*, du présent mois. A Paris, le 8 Janvier 1752.

LAVIROTTE.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose. Épître de M. des M ^{***} à M. ^{***} Oct. 1747.	3
Réflexions sur la Théorie de la résistance des fluides. Par M. d'Alembert.	6
Songe.	27
Nouvelle Lettre d'un Membre de la Société Royale d'Angleterre à l'Auteur du Mercure, sur l'Histoire des Arts.	28
Le Roi, Protecteur de l'Académie de Peinture & Sculpture. Ode par M. Desportes, de ladite Académie.	56
Dialogues des Morts par M. Pesselier.	61
Ode tirée du Pseaume 136.	72
Examen d'une question proposée dans le premier volume du Mercure de Décembre,	75
Ode tirée du Pseaume 23.	79
Lettre aux hommes par une Dame de Nancy,	82
Ode tirée du Pseaume 93.	89
Lettre à l'Auteur du Mercure, sur Madame la Comtesse de Vertillac.	94
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du second volume de Décembre,	102
Enigme & Logogriphes,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Littéraires,	107
Eclaircissement sur le Memoire de M. Maraldi, dont l'extrait se trouve dans le second Mercure de Décembre.	154
Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1753.	158
Beaux-Arts.	160
Lettre à l'Auteur du Mercure.	175

Description d'une nouvelle pendule inventée par	
M. le Roi ,	176
Vaudeville par M. Mollé ,	178
Spéctacles ,	182
Concert Spirituel ,	184
Nouvelles Etrangères , &c.	185
France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	195
Bénéfices donnés ,	199
Naissances	200
Morts.	201
Avis divers ,	207
La Chanson notée doit regarder la page	1781

De l'Imprimerie de J. BULLIOT.

off 152 - 1000
de contents
MERCURE

**DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.**

**JANVIER. 1752.
SECOND VOLUME.**



À PARIS,

Chez { **La Veuve PISSOT, Quai de Contry,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.
DUCHESNE, rue Saint-Jacques,
à S. André.**

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE du *Mercur*e est à M. MERIEN, Commis au *Mercur*e, rue de l'Echelle Saint Honoré, à l'Hôtel de la Roche-sur-Ton, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

840.6 Nous prions très-instamment ceux qui nous adresse-
ront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, & à eux
M558 pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux
1752 celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Jan Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers,
V.2 qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la pre-
mière main, & plus promptement, n'auront qu'à
écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, aux personnes de Pro-
vince qui le desireront, les frais de la poste ne sont pas
considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte
chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir
leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur
Merien, Commis au *Mercur*e; on leur portera le *Mercur*e
très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils
payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second
volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second
volume de Décembre. On les supplie instamment de
donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits
dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on
envoie le *Mercur*e par la Poste, d'être exactes à faire
payer au Bureau du *Mercur*e à la fin de chaque semes-
tre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les
 avances considérables qu'exige l'impression de cet
ouvrage.

On adresse la même prière aux Libraires de Province.

Les personnes qui voudront d'autres *Mercur*es que
ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve
Issoit, Quai de Conti.

P R I X X X X . S O L S .

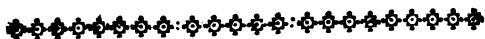


MERCURE

DE FRANCE.

DEDIE¹ AU ROI.

JANVIER. 1752.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

PREDICTION

SURLA NAISSANCE

D'UN DUC

DE BOURGOGNE.

Par Madame Curé.



Oin d'ici Fées mensongeres du
Parnasse, dont le langage fut
de tout tems consacré à l'impos-
ture. Je renonce à vos faveurs.
Vous fites jadis entendre sur le Tybre in-
digné, des accens impies, à la louange

II. Vol.

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

du * Meurtrier d'Agripine. Pour combien de Tyrans vos nourrissons insensés allument-ils un encens criminel? Que de traits leur plume sacrilège ne lança t'elle pas contre des Héros bien-faisans, les délices de leurs peuples & de toute la terre?

† *30†

Je t'invoque, fils de l'Océan & de Thétis, volage & savant Protée, à qui le Livre des Destins est ouvert. Fais-moi lire dans l'avenir : éclaire-moi. Quels seront les fruits de l'Hymen glorieux qui joint l'Auguste Louis avec l'adorable JOSEPH ? ** Nos vœux & nos espérances seront-ils trompés ? La seule violence peut, dit-on, arracher tes faveurs : mais que peut une foible mortelle contre les Dieux ? Mes vœux & mon zèle seront les seuls efforts que j'employerai pour te fixer.

† *30†

Quels sentimens inconnus s'emparent de moi ! Je tremble, je frissonne. Quels rayons viennent m'éclairer ! L'avenir se dévoile à mes yeux. J'entens les bords enchantés de la Seine recevoir de mille concerts harmonieux. Les Peuples enivrés de joie &

* Lucain dans sa Pharsale, a loué Neron.

** Marie-Josèphe, Princesse de Pologne.

d'allégresse célèbrent à l'envi la bonté des immortels. Un nouveau Lys va naître sur nos rives fortunées. Lucine rend déjà ses mains propices à la Princesse adorable qui le donne à notre amour. Parez-vous, Apollon, de traits nouveaux & plus brillans. Répandez, mon frere, une lumière & plus pure & plus belle. Elle va frapper pour la premiere fois les yeux charmans du petit-fils de LOUIS & de MARIE.



Je le vois dans son divin berceau entouré des ris, des jeux & des graces. Vénus en la faveur, pardonne à la beauté de sa rivale, la fille du Roi des Sarmates. * Elle prodigue à cet enfant glorieux ses caresses. Le Dieu de Paphos laissant tomber son arc de ses mains redoutables, l'air sombre & la tête baissée, gémit & soupire, Ah! s'écrie-t'il, mon Empire est perdu! Je vois un rival invincible dans cet enfant: il a mes traits, mes graces: mais ai-je des yeux comme lui, capables d'enflammer les cieux & la terre?



Tu souris, Prince illustre: l'Amour irrité s'envole. Ah! quelle différence entre toi & ce Dieu cruel! Que de Sceptres brisés!

* La fille du Roi des Sarmates, c'est Madame la Dauphine, qui est fille du Roi de Pologne. Les Polonois s'appelloient autrefois Sarmates.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Que de Cités ravagées ; De combien de maux & de calamités n'est-il point l'Artisan funeste ? Mais que de Trônes soutenus ! Que de Nations sauvées ! Que de bonheur & de prospérité ta main prodigue va répandre sur l'Univers !



Marchant sur les traces de ton auguste Ayeul & de son fils , & digne comme eux du nom si rare de BIEN-AIME', tu embarrasferas l'Histoire. Clio, destinée à débrouiller le cahos des Temps, nommera confusément, dans nos fastes, trois Tirus, plus ressemblans encore par la bonté , la clémence , & par routes les vertus des grands Rois , que par le nom flatteur qui les annonce.



Peuples asservis sous un Maître barbare , * Grecs infortunés si différens de vos Peres , fermez vos cœurs à une joye insensée. Des Devins trompeurs brisant fausement , dans leurs oracles , vos fers & vos chaînes , planterent nos Lys sur vos tristes rives. Vaines illusions ! Frivoles espérances ! Les destins propices préparent au Prince qui vient de naître un bonheur plus doux & plus sensible : il augmentera celui de ses peuples.

* Certains Entousiastes ont prédit que la France détruiroit l'Empire des Turcs.

La fille de Jupiter & de Thémis , Astrée
quitte les Cieux ; elle vient habiter les
climats heureusement sou mis à la Loi des
BOURBONS. Dieux ! Quels rems me
découvres-tu , sçavant Prothée ! L'avarice
expire , la discorde frémit , la pauvreté
s'envole , le fortuné Gaulois n'a de desirs
que pour remplir ceux des autres , de dé-
bats que pour exercer , à l'envi , sa généro-
sité , & de besoins que celui de remercier
les Dieux de son abondance.



Le Tyran de nos plaisirs , le vil intérêt ne
forge plus de traits dorés pour le Dieu d'A-
mathonte. La tendresse , la constance , le
mystère effacent l'éclat des métaux funestes
qu'une main avare tira des entrailles de la
terre. Les Amans sçauront aimer ; ils soupire-
ront pour des charmes toujours nouveaux
& toujours les mêmes , & ils ne s'en vante-
ront qu'à l'objet de leurs flammes.



L'ouvrage divin , dont le Vainqueur
pacifique de Fontenoy a jetté les fonde-
mens , s'acheve. Je vois la paix bâtir de ses
mains tranquilles son empire sur les débris
de celui de Bellone. L'arbre de Minerve
sépand de toutes parts ses rameaux ver-

A iij

3 MERCURE DE FRANCE.

doyans. L'ambition, la cruauté & l'injustice unissent envain leur fureur pour r'ouvrir un Temple barbare teint du sang des mortels dévoués au Dieu des meurtres & du carnage.

Quel spectacle frappe mes yeux ! Je vois , sous un ciel serein & tranquille , mille & mille Laboureurs amasser à l'en-
vi les dons abondans de la blonde Cérés. La faux du Soldat effréné n'a pas moissonné leurs douces espérances. Bien-tôt , au milieu de leurs chastes épouses & de leurs enfans chéris , ils vont troubler agréablement le silence de leurs foyers paisibles , par des hymnes sacrées que leur inspirera la piété & la reconnoissance. Le doux Nectar du fils de Sémelle prête une nouvelle force à leurs voix saintement fatiguées. Les Dieux applaudissent eux-mêmes à des fêtes dont ils ont dicté l'appareil.

Tu m'abandonnes , Dieu volage , incons-
tant Prothée. L'avenir se dérobe à mes yeux. J'aperçois un tems bien différent , trop présent encore à ma douleur ; le passé funeste , où la Parque m'enleva le mortel vertueux dont l'hymen avoit uni nos destinées. Hélas ! Quel abattement ! Quelles douleurs ! Mais de quels sons généreux viens-tu frapper mes oreilles ? Je t'entens ,

3 JANVIER. 1732.

ombre plaintive : Cesse , dis-tu , de répandre des larmes stériles sur ma cendre : je quitte ta tendresse de regrets superflus : ta Patrie prospère , tout rit à L O U I S : Ses peuples sont heureux. Ton cœur pourroit-il encore s'ouvrir à la tristesse ?



LES HOMMAGES

DU PARNASSE,

Présentés au Roi , à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Par M. Gaubier , Ancien Valet-de-Chambre de Sa Majesté.

Cédant hîer à l'esprit qui m'entraîne ,
J'osai porter mes pas dans le sacré valon ;
J'échapai par mes soins aux regards d'Apollon ;
Et côtoyant sans bruit les bords de l'Hypocrène ,

J'arrive enfin au céleste séjour ,

Où le Dieu des Arts tient sa cour.

La Nature toujours si féconde en miracles ,

N'offrit jamais aux regards curieux

De plus magnifiques spectacles

Que ceux qui frappèrent mes yeux.

Au sein du temple de Mémoire ,

Apollon sur un Trône élevé par la Gloire ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE

Entouré des Plaisirs , soutenu par les Arts ,
Sur sa brillante Cour , promenoit ses regards.

Autour de lui les neuf Muses rangées ,
Portoient les attributs divers

Des Sciences toujours par elles protégées ,
Et dont la connoissance enrichit l'univers.

De tous côtés accouroient sur leurs traces ,
Les Poètes fameux leurs plus chers favoris ;

Autour d'eux voltigeoient les Graces ,
Qui leur avoient inspiré leurs écrits.

On voyoit le Chantre d'Achille ,

Conduire ce Héros à l'immortalité.

Près de lui paroissoit Virgile ,

Dont la plume toujours fertile ,

Sçut peindre à l'esprit enchanté

Mille sujets divers avec même beauté.

Le Maître de l'Art Poétique ,

Chantre divin & fameux satyrique ,

Horace y paroissoit avec ces traits mordans ,

Dont il sçut foudroyer les vices de son tems.

Mais sur un lit de fleurs formé par la mollesse ,

Sans cesse raffraîchi par l'aîle du Zéphir ,

J'apperois dans les bras du Dieu de la tendresse

Le Législateur du plaisir.

C'est Ovide , le tendre Ovide

Ce Maître de la liberté ,

Que la délicatesse guide

Dans ses leçons de volupté ,

L'Amour reçoit de lui son carquois & ses armes.
 De lui l'Amour emprunte tous ses charmes,
 Mortel divin fait pour tout animer ,
 Toi , par qui le plaisir respire sur la terre ,
 L'Amour t'inspira l'Art d'aimer ,
 Il apprend de toi l' Art de plaire.
 Tandis qu'Ovide arrête , & mon cœur & mes
 yeux ,
 Apollon s'adressant à tous ces demi-Dieux
 Leur dit avec un doux sourire :
 Ornemens de ma Gloire , appui de mon-Empire ,
 Je vous ai tous rassemblés dans ce jour ,
 Pour célébrer aux accords de ma lyre ,
 Le bonheur des Etats où Leurs tient ma Cour.
 L'Hymen toujours heureux sous les loix de l'A-
 mour ,
 Donne un Prince aux François ; cette illustre
 naissance ,
 Assure enfin le destin de la France.
 Tous les Dieux à l'envi , répandent tour à tour
 Sur cet Auguste Enfant une heureuse influence :
 Et ce Prince , en un mot , est l'objet précieux ,
 Des vœux de l'Univers , & des faveurs des Dieux.
 Sur lui Jupiter lance un rayon de sa gloire ,
 Mars lui promet des jours tissus par la Victoire ;
 Pallas de ses conseils , éclairant ses projets ,
 Guidera son jeune courage.
 Craint de ses Ennemis , aimé de ses Sujets ,

A. v j

12 MERCURE DE FRANCE.

Il aura les vertus du Héros & du Sage.

Tout lui promet le destin le plus beau,

Et si la flamme éclaire son berceau *.

On n'en doit concevoir qu'un illustre présage.

De son éclat futur, cet époque est le gage :

De l'Inde le Vainqueur fameux,

Le rival du Dieu des batailles,

Alexandre naquit à la clarté des feux,

Qui du Temple d'Ephèse embrasoient les murail-
les.

Rappelez-vous son pere au milieu des hazards,

D'un Roi victorieux suivant les étendards

Petit Fils de Louis, il suivra son exemple :

La Race des BOURBONS est celle des Héros ;

Illustre enfin jusques dans le repos,

Adoré des mortels, leur cœur sera son Temple.

Chantez les vertus, la beauté

D'une Auguste & jeune Princesse,

Qui paye à son époux le prix de sa tendresse,

En donnant un Héros à l'immortalité.

La cohorte céleste à l'instant réunie,

Secondant les vœux d'Apollon,

Consacre de ses chants la divine harmonie,

A célébrer la Race de BOURBON.

* Le jour de la Naissance de Monseigneur le Duc
de Bourgogne. le feu a été à la grande Ecurie du
Roi, à Versailles.

Et Alexandre naquit le même jour que le Temple
de Diane fut brûlé à Ephèse.

Si j'eusse été prudent, si j'eusse pu me taire,
 J'aurois vû jusqu'au bout cet auguste mystère ;
 Mais d'un zèle indiscret me laissant emporter ,
 Voyant louer mes Rois, je me mis à chanter ,
 On s'apperçut bientôt que quelque téméraire
 Jusqu'au Temple des Arts avoit osé monter.
 Aux accens de ma voix, la douce mélodie :

Au même instant avoit cessé ;
 Et de Chantres divins un essain amassé
 Menaçoit de changer la Fête en Tragédie ;
 Quand Apollon surpris de ma témérité,
 M'appelle , & me lançant un regard irrité :
 Mortel audacieux , me dit-il en colere :

Quel dessein t'amène en ces lieux ?
 L'Amour , le zèle & le desir de plaire ,

Répondis-je, en baissant les yeux ;
 A qui ? reprit ce Dieu d'un ton moins furieux ;
 Au Monarque immortel, dont vous aimez la
 gloire ,

A mon Roi respecté de tous ces demi-Dieux ,
 Et dont je vois la place au Temple de Mémoire.
 Alors faisant briller sur son front la douceur ,
 Vas , me dit Apollon, p'excuse ton audace ,
 Suis les mouvemens de ton cœur.

Tu veux plaire à LOUIS, va , pars, je te fais
 grace ,

Porte-lui le récit de nos divins Concerts ;
 Les vœux , les hommages divers
 Des Habitans & du Dieu de Parnasse.

A U R O I.

SIRE, par des accens trop peu dignes de vous,
 Je sens que d'Apollon je remplis mal l'attente,
 Mais si vous protégez une Muse tremblante,
 Je ne craindrai point son courroux,
 La vanité n'a point monté ma lyre,
 Le respect, seul encens, dont le Ciel soit jaloux,
 Est, SIRE, dans ce jour le seul Dieu qui m'inspire.



O D E

A Monseigneur le Duc de Bourgogne.

R Empli de l'attrait où m'engage
 Tout ce qu'on présage de toi,
 Je veux t'offrir un tendre hommage,
 Mon cœur m'en impose la loi :
 Ma main sera son Interprète :
 Mais, Prince charmant, un Poète ;
 Seulement par amusement,
 Sans talent, sans art, sans délire,
 Que jamais Apollon n'inspire,
 Peut-il le faire dignement ?



Non. De l'audace qui m'anime ;

Il faudroit arrêter le bruit ;
 Mais mon transport fût-il un crime ,
 Mes yeux t'ont vû , ma main écrit.
 Je suis sans doute un téméraire ,
 D'oser entrer dans la carrière
 Où sont les Poètes fameux ,
 Que dis-je ? ils n'ont rien que j'envie :
 S'ils me surpassent en génie ,
 L'amour me met au-dessus d'eux.



L'éclat qui brille dans ta mere ,
 Est déjà devenu le tien :
 Imitant ton auguste pere :
 Parfaitement digne du sien ,
 Tu seras grand , doux , équitable.
 L'Empire des tiens est aimable ,
 Il est beau de le soutenir.
 Ce n'est qu'en suivant leurs exemples ,
 Que tu peux mériter les Temples
 Que te prépare l'avenir.



Je chante , Prince , ta sagesse ,
 En chantant celle de mon Roi :
 C'est ses vertus , c'est sa tendresse ,
 Que le desir admire en toi.
 Ses hauts exploits , sa bonté rare ,
 L'heureuse Ecole qu'il prépare

16. MERCURE DE FRANCE.

Aux fils des peres malheureux ,
Assurent sa gloire constante :
D'une immortalité brillante ,
Conforme à l'ardent de nos vœux .



Son nom est mêlé dans nos Fêtes :
Aux noms des Rois les plus chéris :
Il regne aujourd'hui sur nos têtes :
Ton Pere est le Roi de nos fils :
Nos neveux verront ton Empire ,
Et , j'ose ici te le prédire ,
Un Dieu caché parle à mon cœur ,
Te voyant marcher sur sa trace ,
Le Ciel éternisant sa race ,
Eternisera leur bonheur .



Je n'ai point le talent de plaire ,
J'en en connois que le desir ;
Mais , jeune Prince , sans mystère ,
Souvent on peut y parvenir .
Vers toi , sur cette confiance ,
Mes chants volent en assurance ,
Sur l'asile de l'enchantement .
Ma Muse est peut-être indiscrete ;
Mais contre le goût d'un Poëte ,
La raison parle vainement .



Reçois, grand Prince, mon hommage,
Prête l'oreille à mes accens;
Pour t'en crayonner une image,
J'ai brûlé mon premier encens.
Je ne pouvois rien autre chose;
Et si déjà plusieurs en prose
Te parloient avant mes Concerts,
Quand l'âge ouvrira ta pensée,
Souviens-toi que, l'âme embrasée,
Je l'ai fait le premier en vers.



O Ciel! & jusques à ta mere
Mon ouvrage peut pénétrer,
Quelle beauté, quel caractère;
Quel éclat y verrai-je entrer!
Il n'est plus rien qui m'épouvante:
Ses yeux, du feu qui nous enchante,
Orneront mes expressions:
Ainsi l'Astre de la lumière,
Parcourant sa vaste carrière,
Embellit tout de ses rayons.

Par M. D. L. F.



18 MERCURE DE FRANCE.

« 1 » « 2 » « 3 » « 4 » « 5 » « 6 » « 7 » « 8 » « 9 » « 10 »

SUR LA NAISSANCE

De Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Contemplez à loisir , impatiens François ,
Ce fruit d'un saint hymen , où votre espoir se
fonde.

Sçachez que destinée à lui donner des loix ,
L'Auguste Race de vos Rois ,
Doit durer autant que le monde.



Que de garans n'aviez vous pas
Du présent que vous fait la céleste Puissance ?
N'est-ce pas en faveur des sages Potentats ,
Qu'éclate sa magnificence !
Interrogez la Terre , interrogez les Cieux.
Tant de vertus , dont l'assemblage brille ;
Dans le plus grand des Rois , l'Astre de sa famille ,
Sont un encens , un parfum précieux ,
Qui s'élevant jusqu'au Trône des Dieux ,
En fait descendre sur la France ,
Les Trésors de leur Providence.



Le Ciel ne verse point tous ses dons à la fois.
Differens de ce que nous sommes ,
Ces demi-Dieux , Enfants des Rois ,
Ne naissent pas comme les autres hommes.

Par des présages éclatans ,
De loin d'abord , il les présente ,
Et nous les annonce long-tems ,
Avant de remplir notre attente.

S'il paroît quelquefois être sourd à nos vœux ,
N'en doit-il rien coûter pour devenir heureux ?



Ce beau jour qui nous luit, ce jour devoit éclore
Du sein d'une brillante Aurore ,
Qui par son éclat eût détruit
Ces nuages épais , noirs enfans de la nuit.
Il falloit , enchaînant le démon de la guerre ,
Que ce Roi qui toujours prodiguant les bien-
faits ,

Lorsqu'il dispose du Tonnerre ,
Ne veut que protéger la Paix.
Il falloit que Louis eût pu rendre à la Terre ,
Une entière sérénité *.

Le Temple de Janus fermé par sa Puissance ,
Nous préparoit à l'heureuse Naissance
Qui fait notre félicité.

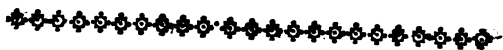


FILLE du Ciel , chaste Lucine ,
Fertilise à jamais cette Tige divine ,
Dont les Rameaux , les Rejettons divers ,
Doivent un jour ombrager l'Univers.

M. Tanevot.

* La tranquillité du Nord.

20 MERCURE DE FRANCE.



IN Auspicatissimum ortum Ducis Burgundia, Phalacium.

Dies festa venit, petita Gallis :
 Adsis, Phæbe, precor, repende carmen ;
 Te te carba simul sequens Sororum
 Descendat properans ; fremente plausu
 Cantus consociet suaviores,
 Choros ingeminet, levesque saltus.
Adsis, Phæbe, precor, repende carmen.
 Huc vos, Gaudia, sanctitas, faceti
 Rîsus, blanditiæ, jocique molles :
 Urbes, rura, domos subite passim,
Dies festa venit, petita Gallis.
 Ortus Principis admonet beatus,
 Diffuso agmine murmurare passim.
 Circum Versalicos volate colles,
 Et lenem strepitum ciente pennâ ;
 Regalis pueri insidere cunis.
 Jam Pax læta sinu premens abumnum ;
 Artus fascioliis ligat renellos :
 Olivæ viridi caput sub umbrâ
 Ponit molliculum, vicariasque
 Figens blandula basiationes,
 Dilectam sobolem tuetur usque
 Dulceis igniculis nitent ocelli
 Color purpureus labella pingit ;

Infantem Borbonidum explicat serenam.
 Certatim Charites, Amor, Venusque
 Munus ferre suum ambiunt puello.
 Huc vos, Gaudia, convolate Ritus;
 Ludenti, unanimes levi susurro
 Molles oculus apparate somnos:
 Aspirans Zephyri aura blandienti
 Plaudentem aëra ventilet flabello.
 Dum Morpheus oculos sopore dulci
 Irrorans placidam sovet quietem.
 Ah! caro capiti benigniore
 Succum, Diva salus, refunde dextrâ;
 Custos nectare protegas amico
 Delphini Patris unicus amor
 Delphinæ sobolem optimam parentis.
 Procul tetra cohors, febris, dolores;
 Procul tetra cohors, abite morbi.
 Precor, parcite Principi puello,
 Neu vos, lædite Rosculum recentem.
 Huc huc Gaudia, convolate Ritus.
 Purâ luce novi micate soles;
 Et cum pallida nox nigrante curru
 Pacatum tenebras vehet per orbem
 Passim plectrâ agiles regant choreas:
 Passim sulphureo torata lusu
 Spargat flamma globos, petens & astra
 Diem continuet serenior
 Signet gaudia, nuncietque plausus,
 Expectate Puer, parentis alma

22 MERCURE DE FRANCE.

Jam nunc incipe musitare nomen.

Ludens brachiolis , avi per ulnas

Implebis teneros , puelle , amores ,

Feres oscula blandientis ultrò.

Frontem ne paveas tonantis olim

Quam Victoria , Mars & ipse lauro

Cinxit sanguineâ diu timendam :

Olli Pax bona temperat verendos

Vultus , olli oleâ caput coronat ;

Fulgent lumina leniore flammâ.

Amat Rex populos , amatus idem.

Expectate Puer , virente cultu ,

Et fertis roseos revincta crines ,

Mittit Flora suas opes , tibi que

Plenis lilia fundit è canistris :

Te te flava Ceres gerens aristas

Cornu divite , Principem salutat.

Autumnus sequitur ferens racemos ,

Et Pomona parat suos honores.

Rerum lætior ecce surgit ordo ;

Volvent aurea molliore fuso

Parcæ sæcla , novus refulget orbis.

Huc vos , Gaudia , convolate Risus.

Nymphæ Sequanides adeste , Nymphæ ,

Et quas VERSALIÆ vident sub undis ;

Choros ducite , vocibusque junctis ,

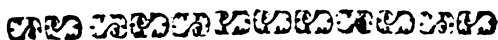
Carmen dicite , consonabit Echo :

Sanus vivat io , diuque vivat

Regni deliciæ , Puer tenellus.

Delphinum referat bonus parentem ,
 Blandam moribus exprimat parentem.
 Felix , pace diu favente , crescat
 Regni deliciaz , Puer tenellus.
 Vivat , vivat iô parens uterque :
 Regem numina sospitent benignum ,
 Longum fata fluent beata Gallis.

Guillelmus Raoult , Clericus Rhotomagensis.



TRANSPORT BACHIQUE

*Au sujet de la Naissance du nouveau Duc
 de Bourgogne.*

Lucine donne enfin un Prince à la Bourgogne ;
 O Bacchus , hâte-toi de lui donner du vin ,
 Prépare les pressoirs , fais murir son raisin ;
 Enivre tour à tour la France & la Pologne :
 Déjà le fier Borée assiége nos climats ,
 Déjà des Aquilons la fougueuse insolence ,
 De tes dons renaissans menace l'abondance ;
 Viens ; fils de Jupiter , dissipe ces frimats ;
 Des airs , en un instant , fais cesser l'inclémence.
 Un Prince nous est né ; digne sang de nos Dieux :
 Mais sans ton jus victorieux ,
 Que nous font les transports , dont la France est
 ravie ?
 Ton jus seul , ce jus précieux ,
 Sous d'aimables liens tient notre ame asservie ,

24 MERCURE DE FRANCE:

Oui , sans ce jus délicieux ,

C'est un supplice que la vie.

Protége la Bourgogne & ses riches côteaux :

Les vœux que pour hâter cette illustre naissance ;

Ont faits les Habitans de ton Empire immense ,

De son divin nectar ont vuïdé nos caveaux.

Ces vœux sont accomplis : le Prince vient de
naître ,

Pour célébrer un nouveau Maître ,

Il nous faut des présens nouveaux.

Mais quel feu tout à coup me pénètre & m'é-
claire ?

Où suis-je ? Quel pouvoir s'empare de mes sens ?

Silence , mes amis , c'est notre auguste Pere ,

C'est Bachus , c'est lui que je sens. . .

Victoire , amis , chantons victoire ,

Le Dieu rappelle à mon esprit

Ce que par un prodige incroyable , subit ,

Le tems avoit enfin chassé de ma mémoire ;

Venez , courez , suivez mes pas ,

Pénétrons hardiment dans ces demeures sombres ,

Que d'Autels renversés ! que d'antiques décom-
bres !

Que de tristes témoins de nos joyeux combats !

A travers ces débris ouvrons-nous une route :

Voyez ces muids cachés sous une triple voûte ,

Par quel charme inoui nous sont-ils échapés !

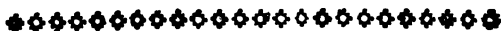
Un Dieu , n'en doutons point , un Dieu nous a
trompés ,

Bachus pour ce beau jour les réservait sans doute.

Amis

Amis, couronno ns-nous de pampres, de festons,
 Rangez-vous, pressez-vous autour de cette table;
 Défonçons ces tonneaux: que leur jus délectable
 Dans nos verre, fumans s'écoule à gros bouillons.
 Livrons-nous l'un à l'autre une guerre agréable;
 Rougissez, ô vainqueurs! triomphez, ô vaincus!
 Les Dieux même, les Dieux le cèdent à Bacchus;
 Osez-vous résister à ce Dieu redoutable?
 Mais parmi les festins & les bruyans plaisirs,
 N'allons point oublier d'où viennent ces richesses.
 Le Prince que le Ciel accorde à nos desirs,
 Nous a seul de Bacchus attiré les largesses.
 Puisse-t'il être aux Dieux un objet de caresses!
 Que la Parque sensible à nos justes transports,
 N'interrompe jamais ses nobles destinées!
 Puisse, puisse sans cesse au gré de nos efforts,
 Le nombre de nos rougebords
 Marquer celui de ses années!
 Jette sur lui, Bacchus, un regard protecteur;
 Conserve des François l'amour & l'espérance;
 Telle la vigne en sa naissance
 De l'ormeau qui l'élève emprunte sa vigueur;
 Ranime en son berceau cet Enfant adorable:
 Qu'il croisse, pour sentir le prix de tes faveurs,
 Qu'un jour, comme le tien, son Regne soit ai-
 mable,
 Qu'il dure aussi long-tems que la soif des buveurs!

Pavant de Jausfal.



A MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURGOGNE,

Fruit de l'Hymen & de l'Amour ;
Rejetton d'une Race en grands hommes féconde ;
Espoir de la France & de l'Europe ,

Ille de la France & de l'Europe ,
Fournis la carrière brillante
Que t'ouvrent , au gré de nos vœux ,
Et tes destins & tes ayeux.
Autour de ton berceau vois la troupe riante ;
Que conduit la gloire & la paix :
Vole dans leurs bras satisfaits ,
Et daigne recevoir , pour combler leur attente ;
L'olive & le laurier que leur main te présente.
Tu souris , tu reçois leurs dons !
O François , quel présage , & quel prodige étrange !

Vous voyez sous le même linge ,
Et César , & Titus , & le fils des Bourbons,

Mailhol.



V E R S

Sur la Naissance du Duc de Bourgogne.

Lorsque je vois la France entière,
 Faire éclatter un zèle aussi vif que sincère,
 Sur un événement qui comble tous ses vœux,
 Moi seul je garderois un coupable silence !
 Dussé-je être sifflé : non ; à mon tour je veux
 Signaler ma jouissance.
 Apollon , je le sçais , m'a refusé ses dons,
 Mais quoi ! sans que sur le Parnasse
 J'aie mandier une place
 Qu'il n'accorde jamais qu'à ses chers nourrissons,
 Ne puis je donc me faire entendre ?
 Princesse, & vous, son époux bien-aimé,
 Digne fils de Louis, ce Roi si renommé,
 Pour ce gage naissant de l'amour le plus tendre,
 Agréer les transports du cœur le plus épris :
 Que sur ce cher soutien de la gloire des lys,
 Les amis du Dieu de la lyre,
 Exercent à l'envi leur esprit, leurs talens,
 Pour moi, je n'ai qu'un cœur, si l'on me voit
 écrire,
 Peu curieux d'éloges & d'encens,
 Ce n'est point pour que l'on m'admire,
 Mais pour montrer ce que je sens.

J. G. Gulibard,

B ij



CANTATE

*Sur la naissance de Monseigneur le Duc de
Bourgogne, par M. Cretois, de la Ville
de Meaux.*

A MONSIEUR LE DAUPHIN,

DIGNE Fils d'un Monarque Auguste &
Généreux,

Grand Prince, pardonnez mon essor téméraire :

Daignez un moment vous distraire :

Je chante le présent que vous ont fait les Dieux,

A notre tendre amour si cher, si précieux,

Si mes accents peuvent vous plaire,

De l'Univers entier je suis le plus heureux,

La France.

LOUIS avoit vaincu ses superbes rivaux ;

Il avoit enchaîné la discorde ennemie.

Je jouissois des douceurs du repos ;

Mais ma tranquillité sembloit mal affermie,

Si le Ciel n'accordoit à mes empressements

Un Prince qui, par sa naissance,

Du Trône de mes Rois soutenant l'espérance,

En assurât les fondemens.

JANVIER: 1752. 29

Peuples unifiez-vous ; aux transports d'allégresse .

Joignez les plus charmans concerts ;

Un Prince vous est né : Diligente Déesse,

Hâte-toi de fendre les airs ;

Portes-en la nouvelle aux bouts de l'Univers.

Chœur.

Unissons-nous ; aux transports d'allégresse

Joignons les plus charmans concerts.

Un Prince nous est né. Diligente Déesse,

Hâte-toi de fendre les airs ;

Portes-en la nouvelle aux bouts de l'Univers.

La Renommée.

FRANCE , tu dois compter sur l'ardeur de mon zèle.

Par cette importante nouvelle

Je vais remplir l'attente des Mortels.

Pour ton bonheur tout l'Univers soupire ;

LOUIS chérit la Paix , protège ses Autels ;

Sur les cœurs par ses soins il étend ton Empire.

Tu n'as plus d'envieux , tu n'as plus d'ennemis ;

Ses vertus te les ont soumis.

Chœur.

Unissons-nous ; aux transports d'allégresse

Joignons les plus charmans concerts.

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

Un Prince nous est né. Diligente Déesse,

Hâte-toi de fendre les airs ;

Portes-en la nouvelle aux bords de l'Univers.

La France.

Tous les Peuples divers prendront part à ma joye.

L'Europe sur ses maux a vû couler mes pleurs ;

Le Laurier sur le front à la douleur en proie ,

J'ai , l'olive à la main , dissipé ses malheurs.

Elle eut à combattre un Alcide ;

Mais en tombant à ses genoux ,

Elle connut qu'un Roi que la Justice guide

A le cœur exempt de courroux.

Tous les Peuples divers prendront part à ma joye.

L'Europe sur ses maux a vû couler mes pleurs ;

Le Laurier sur le front , à la douleur en proie ,

J'ai , l'olive à la main , dissipé ses malheurs.

Un Etranger.

Son repos tient à ta puissance ;

Elle est sensible à ton bonheur ;

Partout tu maintiens la balance ;

Aux Loix tu donnes la vigueur.

Tes Rois contens de leur partage

Ne sont point jaloux de nos droits ;

Sils font redouter leur courage ,
Notre bien naît de leurs exploits.

Depuis la rive Orientale
Jusqu'aux lieux où finit le jour ;
FRANCE , sa gloire est sans égale ;
Tu sçais captiver notre amour.

Chœur d'Etrangers.

Tes Rois contens de leur partage
Ne sont point jaloux de nos droits ;
S'ils font redouter leur courage ,
Notre bien naît de leurs exploits.

La France.

Illustre rejetton , ah ! puissiez-vous connaître ;
La tendresse , pour vous , dont mon cœur est
épris ;
Des Angustes Epoux dont les Dieux vous font
naître ,
Vous aurez les vertus , les dons que je chéris ;
Sur vos jours mon espoir se fonde ;
Prince , pour faire des heureux.
Le Ciel vous accorde à mes vœux ;
Vivez pour le bonheur du Monde.

Que de votre tige féconde
Il naisse des Héros dignes de leurs Aïeux ;

B iiij

32 MERCURE DE FRANCE

Qu'un jour témoins de votre gloire ,
Ils s'ouvrent un chemin au Temple de Mémoire ;
Et que dans l'Empire des Lys
Refleurisse à jamais le Règne de LOUIS.

Illustre Rejetton , ah ! puissiez-vous connoître
La tendresse , pour vous , dont mon cœur est
épris ;
Des Augustes Epoux dont les Dieux vous font
naître,
Vous aurez les vertus, les dons que je chéris.

Chœur.

Sur vos jours notre espoir se fonde ;
Prince , pour faire des heureux ,
Le Ciel vous accorde à nos vœux ;
Vivez pour le bonheur du Monde.

Le Dieu tutelaire de la France.

FRANCE , goûtez les doux fruits de la Paix ;
Les plaisirs & les jeux ne finiront jamais ;
Vous en jouirez d'âge en âge ;
Les Immortels de leurs bienfaits
Vous donnent aujourd'hui le plus précieux gage.

Sur l'avenir mes yeux se sont ouverts ;
Quelle gloire t'attend , Déesse fortunée &

Aux Enfans de LOUIS que de Trônes offerts !

Je vois sa nombreuse Lignée ,

Par d'équitables Loix , de cent Climats divers

Régler l'heureuse destinée.

Mortels, ne faites plus qu'un Peuple désormais?

C'est aux Bourbons à gouverner la Terre.

Le Ciel entre leurs mains a remis son Tonnerre.

Il les a faits les Héros de la Guerre ,

Et les Arbitres de la Paix.

Chær.

Ne faisons plus qu'un Peuple désormais.

C'est aux Bourbons à gouverner la Terre.

Le Ciel entre leurs mains a remis son Tonnerre.

Il les a faits les Héros de la Guerre,

Et les Arbitres de la Paix..

業業業業：業業業：業業業業業業業業：業業

A U R O I,

*Sur la Naissance de Monseigneur le Duc de
Bourgogne, par M. Lorin, Juge des
Fermes & Subdélégué de l'Intendance de
Bapaume.*

O D E.

Temporibus spes quantæ futuris: E

Hureuse France , que ta joye
Retentisse au-delà des Mers ,

EV

34 MERCURE DE FRANCE.

Le bienfait que le Ciel t'envoie
Interesse tout l'Univers :
Ce Rejetton de cent Monarques
De ses jours respectés des Parques
Verra s'acroître le bonheur ;
Nouvel objet de ta tendresse
D'un regne rempli de sagesse
Il perpétuera la splendeur.



La Paix au gré de ton envie
Répandant sur toi ses faveurs,
Des charmes dont elle est suivie
Te prodiguera les douceurs :
Par ton influence entraînée
L'Europe attentive , étonnée
Te devra sa tranquillité ,
A nos neveux ce Prince auguste
Retracera le siècle juste
Qui fait notre félicité.



Formé sur l'immortel exemple
D'un Héros chéri , révére ,
Sorti d'un Fils qui lui ressemble
Quel sort lui sera préparé :
De ses merveilleuses années
Par mille bienfaits signalées
Les vertus marqueront le cours ; ;

Son nom ben de tous les âges
Sera des plus lointaines plages.
Connu par d'utiles secours.



Couple à jamais cher à la France,
Epoux digne de tous nos vœux,
Vivez, comblez notre espérance,
Achevez de nous rendre heureux :
D'une union pleine de charmes,
D'un amour pur & sans allarmes.
Goûtez les durables plaisirs ;
Voyez d'un Monarque adorable
Le bonheur long, inaltérable
Remplir vos généreux desirs..



Toi, d'un Peuple soumis, fidèle
Arbitre, tendre & bien-aimé,
Jouis, grand Roi, de notre zèle
Jusqu'au tems le plus reculé :
Puissent tes vertus qu'on admire
Avec ton sang se reproduire,
D'âge en âge se succéder ;
Et ta postérité féconde
Digne objet de l'amour du monde
Toujours en paix le gouverner..

Pacatumque reges patriis virtutibus orbem.

Virg. Ecl. 4. v. 171.

B. vj)

36 MERCURE DE FRANCE.

ENVOI.

Souffrez qu'un fidèle transport
Jusqu'à vos pieds brûle de se produire ;
Le Respect , Sire , y vouloit contredire ;
Mais aujourd'hui le zèle est le plus fort.

*Sur les portraits du Roi , de la Reine , de
Monseigneur le Dauphin & de Mada-
me la Dauphine , à l'occasion de l'heureuse
Naissance de Monseigneur le Duc de Bour-
gogne , par le même.*

Sur celui du Roi.

Ce Roi, le bonheur & l'amour
D'un Peuple à ses Maîtres fidelle ,
Pour prix de ses bienfaits voit naître en ce grand
jour
Un nouvel héritier de la gloire immortelle ;



Sur celui de la Reine.

Reine , qu'avec transport l'avenir te contemple ;
Si ta sublime piété
Donne à tout l'Univers le plus illustre exemple ;
Que ne doit point la France à ta fécondité !



Sur celui de Monseigneur le Dauphin.

Digne Fils d'un Héros cher à l'humanité,
 Il comble nos desirs, en devenant le Père
 D'un Fils dont la postérité
 Regnera sur la terre entière.



Sur celui de Madame la Dauphine.

Tant d'immortels Héros dont elle tient le jour ;
 Les graces dont elle est ornée ;
 Tout promettoit à notre amour
 Les plus illustres fruits d'un auguste hyménée.

Galla felici partu exultans.



A U R O I,

*Sur l'heureuse naissance de Monseigneur le
 Duc de Bourgogne , du 13 Septembre
 1751.*

Q.uel bonheur'il jouit enfin de la clarté
 Ce respectable Enfant, si long-tems souhaité:
 Autour de lui les cœurs se réunissent,
 Et tons de concert applaudissent
 Au Ciel qui nous l'a présenté:
 Que tous les échos retentissent

38. MERCURE DE FRANCE.

Des vœux qu'avec ardeur on fait pour la santé,
Vivez, Prince sorti du Sang le plus Auguste,
Soyez aussi vaillant & juste,
Que le grand Roi dont vous tirez le jour,
Montrez vous aussi débonnaire
Aussi sage & prudent que votre illustre Pere,
Et venez avec eux partager notre amour.

Par la Canadienne.



NAISSANCE

De Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Heureux présage.

LA nuit régnoit, & les épaisses ombres
Rendoient encor, sans craindre le Soleil,
Tous les réduits très paisibles & sombres;
J'étois tranquille dans les bras du sommeil,
Quand la fureur d'un sublime salpêtre,
En s'élançant de cent gouffres d'airain,
D'un coup affreux frappant les airs soudain,
Vint ébranler mon lit & ma fenêtre.
Je me réveille à ce bruit étouffant
Tout en sursaut & craignant le tonnerre.

Mais je connus de la bruyante guerre
 Le glorieux & funeste instrument.
 Je pressentis une heureuse assurance
 Du don Divin que nous faisoient les Cieux,
 Pour être un jour le soutien précieux,
 Par ses vertus, du Trône & de la France.
 Le Ciel enfin comble tous nos desirs,
 Par ton secours, Princesse souveraine,
 L'on voit déjà sur les bords de la Seine
 Régner les jeux, les ris, & les plaisirs.
 Le tendre Amour à les suivre s'empresse,
 Tout peint ici la plus vive allégresse:
 Chacun célèbre un jour si glorieux.
 Jour qui promet les jours les plus heureux.
 Ce jeune Dieu fut formé par les Graces;
 Tout rend hommage à ses augustes traits,
 D'Amour il a le port & les attraits,
 Tous les plaisirs naissent dessus ses traces,
 D'un Peuple entier il possède les cœurs.

.

Ses jours seront gravés au Temple de Mémoire;
 Je vois les Dieux zélés le combler de faveurs;
 Je vois Bellone & Mars, jaloux de ses honneurs,
 Le suivre triomphant & tout brillant de gloire.



40 MERCURE DE FRANCE.

Déjà la renommée agile dans les airs ,
Annonce cet Oracle à cent Peuples divers ,
Sans cesse avec ardeur la bouche le publie ,
Le Batave le sçait , on l'apprend en Asie ;
Tout l'Univers entier contemple nos plaisirs ;
Son Nom vole plus loin que ne font les Zéphirs ;
Cette Déesse enfin vole au-delà des Ondes ,
Et va le publier dans tous les nouveaux Mondes.



LA NAISSANCE DE MONSIEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

O D E

*A Sa Majesté , le Roi de Pologne ,
Electeur de Saxe. Par M. d'Arnauld ,
Conseiller de Légation de Sa Majesté , &
Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.*

. Tu Lodoicus eris.

Grand Roi , qui permettez qu'une Muse timide
Dépose à vos pieux écrits ,
Daignez favoriser l'audace qui me guide ,

JANVIER. 1752. 41

*Et qu'un de vos regards de mes vœux soit le prix !
Quand l'Ange des François plein d'une ardeur trop
juste
Pour le Fils des Bourbons va former tous les vœux ,
Un seul les réunit , qu'il soit un autre Auguste !
Et nous n'avons plus rien à demander aux Dieux.*



Cet astre radieux qu'une clarté (*) première
Annonçoit par ses feux naissans ,
Tel qu'un Dieu qui domine en sa vaste carrière
Se leve & darde enfin ses rayons tout puissans ,
La Terre à son aspect tressaille d'allégresse ,
Le Démon de la nuit rentre dans les enfers :
Et des jeux caressans la troupe enchanteresse
Revient de sa présence embellir l'Univers.



François, ainsi cet Enfant, le présent du Ciel même
Qu'il accorde à tes longs désirs ,
Vient remplir tes climats de sa splendeur suprême
Et fixer dans ton sein la paix & les plaisirs
Sur son divin berceau la flatteuse espérance
Déjà laisse tomber ses regards amoureux ,
Le Destin lui sourit , & l'Ange de la France
Comblé des dons du Ciel, lui porte encor ses
vœux.

(*) Madame, sœur de Monseigneur le Duc de
Bourgogne.

42 MERCURE DE FRANCE.

Ame du grand Rousseau , du sublime Empirée
Où te couronnent les Talens,
Abandonne pour moi la demeure sacrée ,
Viens me prêter ta flamme & tes nobles élans.
Dans des vers immortels que je puisse redire
Ces vœux qu'un Dieu lui-même a sçu me révéler,
Peuples, Rois, écoutez , c'est ce Dieu qui m'inspire ,
L'Ange même des lis par ma voix va parler.



- » Grands Dieux (*) que jusqu'à vous l'humble &
» sainte priere
- » Monte dans les flots de l'encens !
- » Que d'un Peuple enchanté , que de la France
» entiere
- » S'élèvent à vos pieds les cris reconnoissans !
- » L'Héritier des Bourbons est votre auguste ou
» vrage ,
- » Déjà ses traits naissans décèlent sa grandeur
- » Mais ce n'est point assez , Dieux ! qu'il soit votre
» image ,

(*) Personne ne doit ignorer que dans la haute Poësie , Minerve ne veut signifier que la sagesse , qu'en un mot on entend par les Dieux & les immortels , les anges & les esprits célestes. L'écriture même en parlant de Dieu se sert de l'expression de Dieu des Dieux.

» Si vous ne l'échauffez d'une céleste ardeur.



» Venez, descendez tous dans l'azur d'un nuage.

» Sur ce berceau si glorieux,

» Qu'autour de cet Enfant votre cœur se partage;

» Qu'il confonde sur lui tous les rayons des Dieux!

» Quand vous voulez donner des Maîtres à la
terre,

» Pour former cet ouvrage est-ce trop de vous

» tous?

» Suffit-il que leur bras soit armé du tonnerre;

» C'est la seule vertu qui les met près de vous.



» Minerve, hâte-toi; de ta divine Egide!

» Viens couvrir cet auguste Enfant;

» Que son premier regard s'attache sur le guide

» Qui doit le soutenir de son bras triomphant!

» Ne t'écarte jamais de ses traces brillantes,

» Dans l'horreur des combats cours, vole à son
» côté;

» Mais par d'autres chemins que les routes san-

» glantes.

» Qu'ils s'élèvent au séjour de l'immortalité!



» Esprits même des Dieux, Enfants de la Déesse;

» Beaux arts, entourez son Berceau!

» A ses yeux que le jour offense encore & blesse;

44 MERCURE DE FRANCE.

- » Faites déjà briller votre immortel flambeau.
- » Des vertus dans son sein répandez les semences ;
- » Vous êtes des vertus & l'oracle & l'appui ,
- » Réunissez vos dons , que vos trésors immenses
- » Comme autant de torrens aillent se perdre en
- » lui !



- » Par vous il apprendra que ces Maîtres du monde
- » Ne sont dignes de leur éclat ,
- » Que lorsque leur grandeur est la source féconde
- » D'où jaillisse la vie & le bien de l'Etat ;
- » Que ces Rois qui de sang & de combats avides ,
- » Font gémir & pleurer la tendre humanité ,
- » Verront leurs noms pareils à des vapeurs hu-
- » mides
- » Se dissiper au jour dont luit la vérité.



- » Il sçaura pour le pauvre & l'orphelin timide ;
- » Pour les malheureux éplorés ,
- » Que les marches d'un trône où l'équité réside
- » D'un salutaire autel sont autant de degrés ;
- » Il sçaura que la main doit essuyer leurs larmes ;
- » Qu'un Roi n'est vraiment grand qu'autant qu'il
- » est aimé ;
- » Que de noms envolés avec le bruit des armes ?
- » Et du nom de Titus l'univers est charmé.



„ Il ſçaura que la terre & lui-même ont un mai-
 „ tre ,
 „ Devant qui les Rois ne ſont rien ,
 „ Qu'il eſt un Dieu vengeur que tout doit recon-
 „ noître ,
 „ De cent mondes divers & l'ame & le ſoutien ;
 „ Qu'à ce juge éternel tous les Rois ſont comp-
 „ tables
 „ Des maux comme des biens de leur Trône
 „ émanés ,
 „ Qu'enfin ſi tous ſes pas ne ſont point équitables ,
 „ Dans la nuit de la mort il ſeront entraînés.



„ Sous vos ailes ainſi ſon Enfance chérie
 „ Comme un beau lys ſ'éleva ,
 „ Et cette tendre fleur bien loin d'être flétrie
 „ En un fruit nourriſſant par vous ſe changera.
 „ Tel un jeune Tilleul l'amour de la nature
 „ Qu'un ruiſſeau bienfaſant abbreuve de ſes eaux ;
 „ Voit tous les jours ſon front ſ'enrichir de ver-
 „ dure ,
 „ Et ſon tronc ſe répandre en d'utiles rameaux.



„ Que de ſa propre main, Beaux-Arts, il vous
 „ couronne ,
 „ Près de lui qu'il vous faſſe aſſeoir ,
 „ Comme les ornemens & la gloire du Trône,

46 MERCURE DE FRANCE.

» Le germe des vertus & le sceau du pouvoir !
» Louis du monde entier a mérité l'hommage
» En répandant sur vous les généreux bienfaits ,
» Et les vers de Corneille ont illustré son âge
» Autant que la splendeur qu'il dut à ses hauts
» faits.



» Ne viens point à ses piés , perfide calomnie ;
» Souffler tes feux & tes poisons ,
» Dans sa naissante aurore obscurcir le génie ,
» Qui perce tôt ou tard , & darde ses rayons ;
» Qu'assis au même rang de Virgile & d'Horace
» Ovide chante Auguste , & son règne immortel ;
» La terre au Triumvir sans doute auroit fait
» grace ,
» Si le Maître d'Ovide eut été moins cruel.



» Et vous , lâches flatteurs , vous corrupteurs in-
» fâmes ,
» La honte & l'opprobre des Rois ,
» Vous qui portez l'orgueil & la mort dans leurs
» ames ,
» Créateurs des Tyrans , & destructeurs des loix ,
» Fuyez , que le mensonge & la vile imposture
» N'exhalent point ici leur souffle empoisonneur ,
» Fuyez , n'infectez point une source aussi pure ;

» Que l'univers entier y puise son bonheur



» Toi, sainte Vérité, ne crains point sa présence,

» Et n'écarte pas ton flambeau,

» Toujours, pour qu'il mérite & règle sa puis-

» sance,

» Des foiblesses des Rois offre lui le tableau;

» Quand il sçaura porter le sacré Diadème,

» Par un éloge libre ose l'encourager;

» S'il en pouvoit jamais ternir l'éclat suprême,

» Sans adoucir tes traits ose le corriger.



» En lui faisant aimer cette fille céleste;

» L'immortelle Religion,

» Que sa raison démasque, & que son cœur dé-

» teste

» Le premier des Tyrans, la superstition;

» Qu'il contemple les maux dont la trace est

» suivie,

» Les femmes, les vieillards, les enfans immolés,

» Les Rois mêmes tombant sous son audace impie,

» Tous les crimes divers de son sein exhalés.



» Qu'il se souvienne enfin qu'étant ce que nous

» sommes,

» Comme nous soumis aux malheurs,

48 MERCURE DE FRANCE.

- » Autant humiliés que le dernier des hommes ;
- » Les Rois peuvent du fort épuiser les rigueurs ,
- » Mais le Monarque alors déployant sa grande
» ame ,
- » Se met par sa constance au-dessus de l'humain ,
- » C'est alors qu'il est Roi , que sa vertu s'enflamme ,
- » Maître la fortune & confond le destin.



- » Ainsi le Grand Louis trahi par la victoire ,
- » A vu le destin irrité
- » Disputer à son front le siège de la Gloire ,
- » Ce laurier immortel qu'il avoit mérité.
- » En vain le sort jaloux vient jusques sur le Trône ,
- » Vient jusques dans ses bras lui ravir ses enfans ,
- » Aux fléaux conjurés dont l'horreur l'environne ,
- » Louis oppose encor ses regards triomphans.



- » O divine amitié , flamme pure & sacrée
- » Que ressentent si peu les Rois ,
- » Transport de la belle ame aux vertus consacree ,
- » Doux alimens des cœurs qui chérissent tes loix ,
- » Au nouveau Marcellus fais goûter tous tes
» charmes ,
- » A se remplir le cœur de ses cheres alarmes ,
Qu'il

« Qu'il connoisse en un mot la douceur de pleurer !



« Pour épuiser vos dons , sous les traits de sa
» mere ,

» O ! Dieux , puisse-t-il receler ,

» La solide grandeur & l'ame de son pere ;

» Petit fils de *Louis* puisse-t-il l'égaliser !

» Mais conservez l'Ayeul votre image fidèle ,

» Qu'il vive , s'il se peut , autant que ses bienfaits !

» Que cet enfant des Rois ait toujours un mo-
dele ,

» Digne du trône , enfin qu'il n'y monte jamais !



L'Ange dit , & soudain un fillon de lumiere

Entr'ouvre l'Olimpe éclairé ,

La Gloire qui des cieux traverse la carrière ,

Couronne le berceau de son laurier sacré ;

Sur ce front qui déjà sourit à la déesse ,

L'enfant reçoit l'éclat d'un immortel rayon.

Le Français s'applaudit transporté d'allégresse ;

Et plein d'un doux espoir , il attend un Bour-
bon.



! Digne fils de * *Louis* , à qui ta race antique
Doit ce rejetton , son appui ,

* *Monseigneur le Dauphin.*

II. Vol

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Lis ces vers ajoutés à l'offrande publique
Que la France à tes piés va porter aujourd'hui ;
Comme Français . ma voix a dû se faire en-
tendre ,
Quand du sang des Bourbons le cours est aug-
menté ,
Comme sage encor plus , il ne peut trop s'éten-
dre
Pour le bien de la terre , & de l'humanité.



COUPLETS CHANTE'S

*Par les nouveaux Mariés de la Paroisse de
Saint Laurent , aux nœces faites par la
Ville à l'occasion de la naissance de Mon-
seigneur le Duc de Bourgogne , sur diffé-
rens airs de Noël's. Sur l'air : Les Bourgeois
de Chartres.*

L'Enfant qui vient de naître
Est un présent des cieux.
De notre Auguste Maître
Il vient combler les vœux.

Qu'il soit digne de lui ! Sa Clémence Héroïque
Rendra ses Ennemis
Soumis.
Est-il un Conquérant

Plus grand
Qu'un Héros pacifique.



Ce Monarque intrépide
Affronte les hazards.
La valeur qui le guide
Animoit les Césars.

Mais dès qu'aux champs de Mars il est couvert de
gloire ,
Il surpasse en vertus
Titus ;
Conquérant généreux,
Ses yeux
Pleurent sur la victoire.



Déposant son Tonnerre ;
On vit ce Potentat ,
Des malheurs de la Guerre
Consoler le Soldat.
Peuples qu'il subjuguoit aux Plaines de la Flandre ,
Vous fûtes bien surpris ,
Ravis ,
De voir dans un Vainqueur ,
Le cœur
De l'ami le plus tendre.



Cij

52 MERCURE DE FRANCE.

La France , Grande Reine ,

Fait pour vous mille vœux.

Vous êtes Souveraine

Pour faire des heureux.

Votre cœur est du pauvre & l'espoir & l'azile.

Ce cœur rend vos bienfaits

Parfaits.

Vous êtes de la Cour

L'amour ,

Et l'amour de la Ville.



Quelle aimable Famille

S'élève sous vos Loix !

L'éclat dont elle brille

Charme l'espoir des Rois.

Vos Augustes Enfans suivent vos nobles traces

Ils sont , tous ces Enfans ,

Charmans.

Chacun est un Portrait

Complet

Des Vertus & des Graces.



Quelle heureuse abondance

Ce beau jour nous prédit !

Il n'est plus d'indigence

Quand Le Roi nous unit,

(: -

JANVIER. 1752. • 59

S'il vient de nous doter , ce Prince débonnaire ,

C'est que non-seulemens ,

Vraiment ,

Louis est notre Roi ;

Ma foi

C'est encor notre Pere.

AUTRES.

Sut l'air : *Joseph est bien marié.*

LE Dauphin est bien marié , *bis.*

Vive sa chere Moitié. *bis.*

Cette adorable Princesse

Répand partout l'allégresse ,

Les biens , la félicité ,

Le Dauphin est bien marié.



Que d'accord avec nos voix *bis.*

Nos cœurs expriment cent fois *bis.*

Le zèle qui nous dévore ;

Et recommençons encore ,

Quand nous aurons bien chanté ,

Le Dauphin est bien marié.



Ma Princesse, en vérité , *bis.*

Le Royanme est enchanté ; *bis.*

C iij

34 MERCURE DE FRANCE.

Car jamais la politique
N'a fait pour la République
Un coup d'Etat si marqué.
Le Dauphin est bien marié.



La douceur & la bonté, *bis.*
La sagesse & la beauté, *bis.*
Ornent bien une Couronne;
Mais pour affermir le Trône,
Il faut la fécondité.
Le Dauphin est bien marié.



Le Ciel pour nous déclaré, *bis.*
Nous assiste par degré. *bis.*
Le Soleil qui vient d'éclorre
Fut annoncé par l'Aurore
Que nous eûmes l'an passé.
Le Dauphin est bien marié.



Mais ce nouvel Héritier *bis.*
Ne sera pas le dernier: *bis.*
Car Dieu promet aux bons Princes
Qu'il étendra leurs Provinces
Avec leur Postérité.
Le Dauphin est bien marié.



JANVIER. 1752. 51

Un jour puissent nos neveux , *bis.*

Autant que nous être heureux. *bis.*

L'Auguste Enfant qui respire

Sera digne de l'Empire ,

S'il tient de sa parenté.

Le Dauphin est bien marié.



Vive & triomphe sans fin *bis.*

Notre généreux Dauphin. *bis.*

Si son triomphe est durable ,

Comme son cœur est aimable ,

C'en est pour l'éternité.

Le Dauphin est bien marié.



A l'objet de ses amours *bis.*

Que Dieu donne de longs jours ; *bis.*

Qu'il bénisse la Pologne

Pour le beau Duc de Bourgogne

Qu'elle nous a procuré.

Le Dauphin est bien marié.



De ces illustres Epoux *bis.*

Le bonheur tombe sur nous ; *bis.*

Le fruit de leur Hyménée

A fait notre destinée ;

Buvons tous à leur santé.

Le Dauphin est bien marié.

Ciiij

A U T R E S.

Sur l'air : *Où s'en vont ces gais Bergers.*

Voici le jour fortuné
De notre Mariage ,
Au Prince du Dauphiné
Rendons un juste hommage ;
Et chantons le petit Nouveau né
Qui nous met en ménage.



A l'amour , à la gaieté
Puisque tout nous engage ;
Triomphons en liberté ,
Et faisons grand tapage ,
Pour chanter le petit Nouveau-né
Qui nous met en ménage.



Du Pere qui l'a formé
C'est la vivante image :
Il sera bien renommé ,
S'il devient aussi sage .
Célébrons le petit Nouveau-né
Qui nous met en ménage.



De son Ayeul Bien-Aimé
 L'invincible courage
 Et l'ineffable bonté
 Seront son appanage
 Célébrons le petit Nouveau-né
 Qui nous met en ménage.



Son bras sera redouté
 Jusques chez le Sauvage ,
 Et son cœur sera fêté
 Jusqu'au dernier rivage.
 Célébrons le petit Nouveau-né
 Qui nous met en ménage.



Quel tems de prospérité
 Cet enfant nous présage ;
 De notre félicité
 — Son nom seul est le gage.
 Célébrons le petit Nouveau né
 Qui nous met en ménage.



Souvent le soleil levé
 Ne chasse point l'orage ;
 Mais quand un Bourbon est né
 Il n'est plus de nuage.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Célébrons le petit Nouveau-né
Qui nous met en ménage.



Notre cœur est transporté
Des dons qu'il nous partage.
Ses bienfaits de tout côté
Disent en leur langage :
Célébrez le petit Nouveau né
Qui vous met en ménage.



Puisse l'Univers charmé
Être son héritage ,
Et son Règne confirmé
S'étendre au dernier âge.
Célébrons le petit nouveau-né
Qui nous met en ménage.

A U T R E S.

Sur l'air : *Voici le jour solennel de Noël.*

L'Amour, l'Hymen & les Ris,
Dan- Pars,
Font une fête chérie

**En faveur du Citoyen ,
Pour le bien
Et l'honneur de la Patrie.**



**Qui nous donne ce beau jour ,
Où l'Amour
S'unit avec l'abondante ?
C'est un rayon du soleil
Nonpareil
Qui fertilise la France.**



**Que pour jamais le burin ,
Sur l'airain ,
Grave les dons de la Ville :
Elle exécute un projet
Dont l'objet
N'est pas une œuvre stérile.**



**Le bien public a dicté ,
Arrêté ,
Ce projet si beau, si sage ;
Et la libéralité
A compté
De quoi couronner l'ouvrage.**



C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Que ce système est sensé ,

Bien pensé !

Quand on pourvoit six cens Filles ,

On devient le bienfaiteur

Et l'auteur

De trois fois deux cens familles.



Vive notre Gouverneur ,

Ce Seigneur

Doux , officieux , affable.

Il fait voir q'un Duc est grand

Doublement

Quand il sçait se rendre aimable.



On est bien venu chez lui

Sans appui.

Chez lui la foible indigence

Peut prétendre au même accès

Et succès ,

Que la plus haute opulence.



Que le Prevôt des Marchands

De nos chants

Excite aussi l'allégresse.

Ceux qui lui succéderont

Ne pourront
Le surpasser en sagesse.



Dans dix siècles on sçaura ,
On dira
Ce que firent les Bernages :
Leur gloire aura pour garants
Les Enfans
Issus de six cens ménages.



Cette Fête vaut bien mieux
Que ces feux
Où le salpêtre s'enflamme :
Ils se perdent en éclairs
Dans les airs ;
Les bienfaits restent dans l'ame.





COUPLETS

*Chantés par M. Jeliote , à la fête donnée à
Madame la Dauphine , par Madame
de l'Auragnais, à l'occasion de la naissance
de Monseigneur le Duc de Bourgogne.*

Air du Corbillon.

Accourez Bergers & Bergeres ,
Un Dieu propice a comblé nos desirs ;
Venez par des danfes légères ;
Venez tracer l'image des plaisirs :
Enfin le Ciel nous a donné
Un joli petit , un petit joli , un joli petit Nou-
veau-né.



L'heureux Enfantqui vient de naître
Est de nos lys un digne rejetton ,
L'Auguste fils de notre Maître
Vient d'enrichir la France d'un Bourbon.
Vive le Poupon fortuné
Ce joli petit , &c.



JANVIER. 1752. 63

De toutes parts l'écho répète
En son honneur de sublimes concerts,
Le son bruyant de la trompette
Fait éclater la joye au sein des airs.
Vivent ceux qui nous ont donné
Ce joli petit , &c.



Je puis sans être téméraire
A ces accords unir ma foible voix ;
Le simple hommage du vulgaire
Ajoute un prix à la gloire des Rois.
Chantons donc sans être étonné
Ce joli , &c.



L'esprit n'est pas notre partage ;
Nous ignorons un langage flatteur ,
Mais pour rendre un sincère hommage
N'avons-nous pas l'éloquence du cœur.
Vivent ceux qui nous ont donné
Ce joli petit , &c.

Par M. Favart.



A U T R E S.

Sur l'air ; *de mon Berger volage.*

UN Enfant vient de naître,
 Un enfant précieux,
 Un Prince qui doit être
 Digne de ses Ayèux,
 L'augure est favorable,
 Il sera notre amour.
 Une Colombe aimable
 Produit-elle un Vautour ?



Nous soupirions sans cesse
 Après ce gage heureux ;
 Le don d'une Princesse
 L'assuroit à nos vœux ;
 J'ai vu la Roze éclore,
 Le lis naît à son tour,
 Une brillante Aurore
 Annonçoit un beau jour.



Croissez parmi les grâces
 Espoir flatteur des lis
 Rassemblez sur vos traces

Les Arts , les Jeux , les Ris ,
Si la gloire cruelle
Reclame un jour ses droits
Vous avez un modele
Dans le meilleur des Rois.



Dans le cristal de l'onde
L'azur des Cieux nous luit ;
Et le flambeau du monde
S'y peint , s'y reproduit ;
Plus vivement encore
Par des traits éclatans ;
Ce Roi que l'on adore
Se peint dans ses enfans.



Destin qui les fit naître
Pour regir l'Univers ,
Conserve notre maître
Ses jours nous sont trop chers ;
Mais ils regnent d'avance ,
Ces dignes successeurs ,
Leur empire commence ,
Leur trône est dans nos cœurs.

Par M. Favart.





Air : Reçois dans ton galletas.

Signalons en ce grand jour
 La vive reconnoissance ,
 Le respect , le tendre amour
 Que nous devons au Roi de France
 Qui pour combler tous nos vœux
 Nous met aujourd'hui deux à deux.

bis.



Son fils pour notre bonheur
 A fait un Duc de Bourgogne ;
 Pour témoigner que son cœur
 Est charmé de cette besogne ,
 Il nous fait à notre tour
 Célébrer l'Hymen & l'Amour.

bis.



Le Nouveau-né très long-tems
 N'aura de nous qu'un hommage ;
 C'est pour servir ses parens
 Que nous nous mettons en ménage ;
 Et nos descendans après
 Lui fabriqueront des sujets.



Louis sçait en vrai Héros
Faire gronder le tonnerre,
Il sçait calmer à propos
Toutes les hofreurs de la guerre ;
Il veut que ses bons sujets
Réparent les maux qu'elle a faits :



Mais si ce maître chéti
Montre qu'il est notre pere ;
La Ville fait voir aussi
Qu'elle est une excellente mere ;
Nos enfans seront heureux
D'avoir de si nobles Ayeux.



Rendons grace au Magistrat
Qui sçait par un trait habile
Faire le bien de l'Etat,
En rendant sa dépense utile ;
Le profit en est plus clair
Que de tirer sa poudre en l'air.



Quand on a fait de beaux feux
Il n'en reste que fumée ;
L'ardeur de nos tendres vœux
Plus durable & plus animée

68 MERCURE DE FRANCE.

Produira des monumens
D'âge en âge toujours vivans.



Vive notre bon Dauphin ;
Son exemple nous convie
A nous appliquer sans fin
Au soutien de notre Patrie ;
Donnons lui des serviteurs ,
Puisqu'il leur fait des protecteurs



Buvons tous à la santé
Du Prince qui vient de naître ;
Sa valeur , sa fermeté
Se sont déjà fait reconnaître
Comme s'il eût su prévoir
Notre empressement à le voir.



Nous verrons avant quinze ans
Briller aussi la sagesse ;
Ses papas & ses mamans
Sont de la meilleure noblesse ;
De plus , ils sont en vertus
Cent fois plus riches qu'en écus.



Qu'en lui la bonté de cœur ,
Grande Reigne , soit transmise ,
Qu'il ait aussi la douceur
Et que chez nous il éternise ;
Tu fus un présent des cieux
S'il te ressemble , c'est tant mieux.



La Dauphine en le faisant
A fait le bonheur du monde ;
Ce Prince annonce en naissant
Qu'elle doit être aussi féconde
En Héros , en Conquérans ,
Comme elle est en agrémens.



De notre cher Gouverneur
Celebrons la bienveillance ,
La noblesse de son cœur
Egale sa magnificence ,
Son plus agréable emploi
C'est d'aimer le peuple & le Roi.



L'amour que dans notre cœur
Le Dieu de l'Hymen fait naître ,
N'affoiblira point l'ardeur
Que nous sentons pour notre maître ;

70 MERCURE DE FRANCE.

En aimant bien nos maris
Nous en servirons mieux Louis,



Buvons à notre Curé
C'est l'arc-boutan de la fête ,
Son zèle a tout préparé ,
Il nous promet le tête à tête ;
Mais il n'a pas tout fini ,
Et nous aurons besoin de lui.



La Ville qui dans son sein
Nous a donné la naissance ,
Mettra la dernière main
Aux faveurs qu'elle nous dispense ,
Si nous avons pour pareins
Le Prevôt & les Echevins.



C'est avec plaisir , grand Roi ,
Que notre zèle s'exhale ,
L'avenir verra qu'an Roi
Fut une ame vraiment Royale ;
Car notre postérité
Sera l'œuvre de ta bonté ;



CHANSON NOUVELLE

Sur la naissance de Monseigneur le
Duc de Bourgogne.

Sur l'air : *La bonne aventure au gué.*

A Versailles après mi nuit ,
Le Duc de Bourgogne
Est arrivé cette nuit
Sans appareil & sans bruit ;
La bonne besogne au gué ,
La bonne besogne.



Pour boire à ce Nouveau-né
Faut rougir la trogne ;
Ce Prince est un Dieu donné ,
Nous serons tous fortunés ;
La bonne besogne au gué. *bis.*



Buvons donc à sa santé ;
En vin de Bourgogne ,
De Champagne & Montraché ,
Il faut tout nous enivrer ;
La bonne besogne , &c.

72 MERCURE DE FRANCE.

Ma commere Magdelon ,
Allons à Boulogne ,
Pour danser un cotillon ;
Et manger le saucisson ,
La bonne besogne. . *bis*



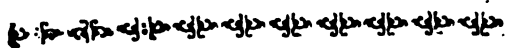
Il est permis en ce jour
D'être un bon yvrogne ,
De danser , & tour à tour ;
De boire , & faire l'amour ;
La bonne besogne au gué. *bis*



Vive le Roi , le Dauphin ,
Le Duc de Bourgogne ;
Et de la Dauphine enfin ,
Il nous faut chanter sans fin ;
La bonne besogne au gué ,
La bonne besogne.



STANISLAO



STANISLAO PRIMO,

Polonorum Regi , Duci Lotharingæ &
 Barriæ , Serenissimo Proavo , Serenissi-
 mnm Burgundiæ Ducem recens ortum ,
 relevatamque Partu Delphinam Sere-
 nissimam

LUCINA GRATULANS.

O Lim quæ fueram terris prænuntia Phœbi ,
 Talem Burgundis se protulit ætera , Phœbe ,
 Venturumque Ducem Soror almo dixit ab ortu :
 Dixit : & ipse Fidem revoluti tempore Princeps ,
 Præstat , Maxime Rex ; nostris en profluit ulnis ,
 Ut videt hic Proavum , tua totus in oscula pendens ;
 Provocat ore micans roseo , risuque laceffit.
 Ergo , quod pietas precibus poscebat anhelis ,
 Deduxitque Polo ; concessum amplectere munus
 Deliciasque omnes florentis carpe Senectæ.
 Sano quod vegetæ consistit tibi corpore vires ;
 Hoc dedit Hectoreis exacta laboribus ætas :
 Aurea quod blando Proavi cognomine Proles
 Te donet , tecumque pari contendat amore ,
 Hoc tulit in pretium , quæ vertice sidera vincit ;
 Nota Deo Virtus. Tali nam pignore summus
 Rex idemque hominum Pater optimus ornat

auget

II. Vol

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Quos amat Heroas. Per natos perque nepotes
 Gentem hanc æternum producere gaudet in ævum;
 Quæ germana Patres animis ut nomine reddit.
 Jam sibi gratantes tam fausta sub omina Gallos,
 Et Gallis totam simili circumspice plausu
 Europam unanimem. Lætis quàm vultibus omnes
 In te conversi Puerum mirantur, amico
 Ludentem gremio, manibus curvare tenellis
 Pacales oleas; quibus & tua tempora nectit
 Et sua jam victor: Firmat qui sædera nascens,
 Quosque bonis crebriò discordia fratribus audet
 Subdere, pestiferos jam è cunis proterit angues
 Altor ab Alcide. Præsenti numinis aurâ
 Nubibus occurrat quantis Infantulus Herôs;
 Civibus & jubeat quàm puros currere Soles,
 Volvit quisque libens secum: nec lumina possunt
 Non à te, non à Puero divellere: mentem
 Nec satiant: Puero pariter Proavoque moventur
 Agnoscunt adeò vultus in utroque paternos;
 Tantaque pervadit fidissima corda voluptas.
 Et mihi quanta redit, quæ laus! Rex optime;
 donis

Quòd capiare meis; cum vel tibi sufficis unus,
 Certant mille pium virtutes cingere pectus,
 Grande satellitium! Populis mens nata beandis
 Alta præt: Veras animus diademate major
 Præstat opes, ludos Fortunæ doctus inanes

Reddere , ut incertas certus ridere procellas.

Qualis & Aula tibi Pallas quam elegit in arcem
 Jam secuta ; bonas ubi vindice Principis ore
 Artes defendi ; sanctoque sub auspice puras
 Flagitii , ad summos assurgere cernit honores.
 Inde tibi pleno dimanant gaudia fonte ;
 Est tamen in tantis etiam quod forte requiras
 Majus deliciis , Lucinæ ni favor adsit :
 Ni Sobole in tenerâ patrias splendere dotes
 In speculo veluti miteris , & ipse fidelem
 Expressamque tui redames sine crimine formam.
 Quis te nobilior testis ? Dulcedine captum
 Te quantâ referam , grandi cum matris in umbrâ
 Virtutumque choro tibi cresceret unica Proles
 Filia , quæ celsæ jam frontis honore probaret
 Qualibus & Fatis , qualis & dignanda Marito.
 Regia nam Conjux tibi quæ spectacula pandit ?
 Haud secus æ vitis viridantia brachia latè
 Fundit ; & Italiam foliis fructuque coronat ,
 Antiquam propriâ ditans propagine Parmam.
 Aspicias ut caro festinat in agmine mater ,
 Ut sese agglomerant circum , nova sidera , Natæ ;
 Hæc Patris ; illæ Avi , Proavi Puer æmulus ardet
 Se dare in amplexus ; hinc inde quot oscula luc-
 tans

Hic capit ! At nostris relevata laboribus urget
 Lætos salva gradus tenero cum Conjuge Conjux ;
 Ille Ducis Populique animos sub corde recondens ;

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Postulat hinc tuis ut Natum dotibus affles,
 Qui sibi Borboniis addatur spes nova regnis :
 Hæc te spectat ovans ; Augusto quanta resignas ;
 Isto tanta tibi dono memor ipsa rependit.
 Et nova succedent : facilem me experta vocanti,
 Dulcia nil metuet posthac discrimina Partus.
 Pacifer ut Victor lauroque olæque revinctus
 Tempora , Magnus adest Lodoix , Socero-ne mor-
 retur

Prodere lætitiâ , pulchros & pectoris æstus ?
 Jam fructu aspectu jam tecum concipe quid-
 quam

Dulcius in terris. Omnis dum Gallia plausu
 Personat & Festis scintillans ignibus æther
 Sulphureo pingit lætantum pulvere voces :
 Quam benè fida tuas iterat Lotharingia laudes !
 Et tua , quæ sua sunt , quam grato gaudia cantu
 Concelebrat : meritis nam cui non solveris ora
 Fallit egestatē pauper , te Principe , dives :
 Consule te , clamosa Forum Discordia Pallā
 Deseruit scissā ; placidis procul exulat oris ;
 Te vade damnosos minus expallescere casus
 Mercator didicit , solido fundatus in ære :
 Quid non Sancta Fides poterit , quid spreta pro-
 fanis

Religio Superū , poterunt te ultore quid artes
 Hunc fore quem dicam Puerum , cui Regia tantis ;
 Totque Virū exemplis fulgent cunabula cir-
 cū ?

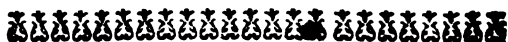
Ille annis crescet , crescent exempla videndo ;
 Crescet laudis amor. Populorum gratia crescet.
 Crescant & Populi , nec sat numerentur : adultum
 Et stupeant Ductorem, & ament sibi Jura ferentem.
 Quid tædis Hymenæe domos incendere cessas ?
 I, Frater comitetur, Amor, per rura, per urbes,
 Nostris incalcant juvenalia pectora flammis :
 Mille & mille tuis dexteras cohibete catenis
 Gettatim properent : sancto Concordia vultu
 Nexus perpetuet : thalamos tot casta voluptas
 Floribus inspergat : tam certo copia cornu
 Fundat opes Sponsis : almos tam læta Parentes
 Obsideatque hilaretque suis hinc lusibus illinc
 Progenies ; nimio jam ut libertatis amore
 Leges nemo tuas odio detrectet iniquo ;
 Sed Patriæ genitus Regique educere dignos
 Cives Civis amet : dulcesque in Conjuge Nati
 Dulcis ut in Natis Conjux ambobus & ignes,
 Duplicet & nodos ; utroque beentur uterque :
 Idque Deos poscant tollat vis improba neutrum ;
 Vel jubeant ambos uno se funere tolli.

AUGUSTISSIMÆ MAJESTATI

OFFEREBAT

Devotissimus atque observantissimus Subditus ;
 FRANCISCUS-NICOLAUS-CAMILLUS
 LAMBERTI DE TORNIEL, *Nanciacus* ,
 Convictor & Collegio Cardinalitio, in Uni-
 versitate Parisiensis,

D iij



O D E

*Sur la Naissance de Monseigneur le Duc
de Bourgogne.*

Par M. LANCELIN.

Fortes generantur à fortibus.

L'Oiseau qui d'un œil immobile
Soutient les regards du Soleil,
Rempli d'une vigueur fertile
Engendre toujours son pareil.
C'est du courfier plein de courage,
Que naît sur les rives du Tage
Le courfier vainqueur du repos;
De-là par un effort suprême,
Dans son sang se peignant lui-même;
Le Héros produit le Héros.



N'en cherchons point ailleurs les marques
Que dans la race des Bourbons:
L'héroïsme de nos Monarques
A passé dans leurs rejettons;
Ainsi l'Enfant qui vient de naître
A nos yeux fera reparaitre

Les fameux Héros de son Sang ;
Toujours aussi vaillant que juste
Il sera l'héritier auguste
De leurs vertus & de leur rang.



De ta vie il lira l'Histoire,
GRAND ROI, pour apprendre à regner,
S'il cherche le champ de la gloire,
Ton exemple peut l'enseigner.
Ne t'a-t-on pas vu dans l'orage,
De la prudence & du courage
A tes Chefs disputer le prix ?
Ton audace au fort des batailles,
Parmi d'horribles funérailles,
A fixé nos regards surpris.



La Lis de toi seul occupée,
Pour te voir, suspendoit son cours,
Des miracles de ton épée
L'Escant se souviendra toujours.
Quel pouvoir au sein de la gloire ;
T'a fait abjurer la Victoire ?
Tu gémiss du sort des humains,
Leur sang crie & se fait entendre,
Une voix si chère & si tendre
Eteint la foudre dans tes mains.



D iiij

80 MERCURE DE FRANCE.

Tu parles . . . la paix ressuscite :
Le Ciel fait briller un beau jour.
L'affreuse troupe du Cocyte
Rentre dans l'infernal séjour.
Forcé de respecter nos têtes
Mars n'évoque plus les tempêtes
Des flancs de l'airain embrasé :
Le Citoyen libre & tranquille ,
Ne craint plus de voir son azile
Tomber sous la foudre écrasé.



Mais quels noirs objets se découvrent
A mes sens d'horreur suspendus ?
Sous mes pas les enfers s'entrouvrent ,
Je vois des monstres confondus.
Le bras d'un autre fils d'Alcmene
A dompté l'orgueil & la haine ,
A mis la vengeance au tombeau.
Par un nouveau coup terrassée ,
Je vois la discorde insensée
Gémir sans glaive & sans flambeau.



Plongée au gouffre du Tartare
Par l'effort d'un Roi triomphant
Cette divinité barbare
Pleure son courroux impuissant ;

Sur ses couleuvres étouffées
LOUIS érige des trophées
De sa valeur fruits immortels ;
De son sang la source féconde
Fixe enfin le bonheur du monde
Sur des fondemens éternels.



Que vois-je ? quel ordre d'années
Vient se présenter à mes yeux ?
Pour nous les Parques fortunées
Filent des jours délicieux.
Le Héros naissant qu'environne
L'auguste Majesté du Trône
De Trajan aura les vertus ;
LOUIS , tu seras son modèle ,
S'il t'écoute , il est Marc-Aurele ;
Et s'il t'imité , il est Titus.



Du brillant séjour du Tonnerre
Déjà la céleste Pallas
Pour lui s'élance sur la Terre :
Les Arts accompagnent ses pas
Le pinceau sçavant des Apelles
Et le ciseau des Praxitelles
Se ranimeront à sa voix ;
Dans les archives de l'histoire ;

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Clio consacrerà sa gloire
Et la justice de ses loix.



D'un chêne dont le vaste ombrage
Met à couvert les arbrisseaux,
Ce rejetton sous son feuillage
S'élève parmi les rameaux;
Mais bientôt cherchant la lumière
Il portera sa cime altière
Plus haut qu'un cédre ambitieux :
Phénomène étonnant & rare,
Ses pieds toucheront le Tenare,
Sa tête sera dans les Cieux.



GRAND ROI, déjà d'un nouveau lustre
L'Univers voit briller tes Lis :
Par le fruit d'un Hymen illustre
Tes augustes vœux sont remplis.
Quel tems peut borner ta puissance ?
Ta gloire est comme un fleuve immense
Qui coule plein de Majesté,
Inépuisable dans sa source
Elle ne finira sa course
Qu'au sein de l'immortalité.



A U R O I,

*Sur la Naissance de Monseigneur le Duc
de Bourgogne.*

GRAND ROI, tes vœux enfin , & les nôtres
remplis

Eternisent ton sang , & la gloire des Lys.

Le Ciel qui dans tes mains déposa le Tonnerre ,

Qui te soumit la Paix , pour la rendre à la Terre ,

Par un dernier bienfait couronne ton bonheur.

Un Fils , de tes vertus fidele imitateur ,

Vainqueur à tes côtés , au sortir de l'enfance ,

Renfermoit en lui seul toute notre espérance.

Ta sagesse veillant pour ce fils , & pour nous ,

Lui choisit un objet digne d'un tel Epoux ,

La Vertu , sous les traits d'une jeune Mortelle ,

Du Sexe né pour plaire ornement & modele.

Elle acquitte aujourd'hui la gloire de ton choix ,

De leurs chastes ardeurs quel doux fruit tu reçois !

Voy tous les yeux trempés de larmes d'allégresse ,

Tu peux avec ton Peuple en verser sans foiblesse ,

Tes périls , tes combats , tes succès signalés ;

Tes jours même , tes jours deux fois renouvelés ,

Et le Ciel arrêtant le ciseau de la Parque ,

Rien ne put déceler l'homme dans le Monarque.

Tu vis d'un œil égal ces grands événemens ,

Mais ce beau jour permet l'essor aux sentimens.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE:

Quand notre joie éclate & si vive , & si pure ;
Laisse éclater aussi la voix de la Nature.

Des rives de la Seine Habitans fortunés ,
Et du meilleur des Rois Sujets passionnés ,
Sur le marbre & l'airain vous tracez son image ;
De ses traits si chéris l'aspect vous dédommage
Des momens que l'on perd éloigné de ses yeux ;
Du plus fidel amour ce gage précieux
Annonce les récits réservés à l'Histoire.
Mais tout l'effort des Arts suffit-il pour sa gloire ?
Des Vertus du Héros symboles éclatans ,
Renfermés dans l'espace , assujettis au Temps.
LOUIS se peindra mieux dans son auguste Race.
Eh ! quels seront les tems , les lieux , qu'elle n'em-
brasse ?

Ses Fils commanderont à nos derniers Neveux ,
Et ses Filles rendront d'autres Peuples heureux.

CROISSEZ , cher Rejetton d'une Tige immor-
telle ;

Ajoutez à l'éclat que vous recevez d'elle.
Vous avez de l'Amour la douceur , la beauté ;
Mais l'Amour est enfant , il l'a toujours été :
Bientôt , grace aux Destins , vous cesserez de
l'être ,
La foiblesse de l'âge est prête à disparaître.

AUTOUR de son berceau volez Jeux innocens ;
Mais ne vous flatter pas de l'amuser long-tems ;

Il va vous échapper , la Gloire le réclame ,
 La Gloire, seule Amante à captiver son ame,

MUSES , déjà pour lui vos trésors sont ouverts ;
 Vous allez à ses yeux offrir tout l'univers ,
 Tous les climats , où doit voler sa Renommée
 Par des progrès constans accrue , & confirmée ,
 Vous allez de l'Histoire évoquer les Héros ,
 Qui sçurent des Mortels assurer le repos ,
 Ses Ayeux couronnés , à qui l'heureuse France
 Doit ses Autels , ses loix , ses armes , sa puissance ;
 Mais parmi tant d'objets , Muses , arrêtez-vous
 A l'Exemple vivant , qui les rassemble tous.

Sit tibi consimilis natus.

Ovid Trist. 4.

ROY , Chevalier de l'Ordre de S. Michel,





Sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

13 Septembre 1751.

O Nuit, qui des jours les plus beaux
Deviendra la source féconde,
Et qui desséchant nos pavots,
Viens de troubler notre repos
Pour assurer celui du monde,
Quel sommeil tranquille & profond
Vaut l'insomnie universelle
Que le bruit heureux du canon,
Que d'une naissance si belle
A causé par tout la nouvelle?

Auguste Enfant, amour de l'Univers;
Sur les biens que tu fais éclore,
Lorsque tous les yeux sont ouverts,
Les tiens seuls sont fermés encore;
Sourd à nos vœux tu les remplis,
Dieux! que ta foiblesse est puissante!
Tu fais déjà l'apui des Lys,
Tu nais à peine, & leur éclat s'augmente.

Au gré du monde satisfait
Commence une illustre carrière,

JANVIER. 1752.

87

Si ta naissance est un bienfait

Que sera donc ta vie entière ?

ENVOY

A Madame la Duchesse de Tallard.

O vous que la vertu comme le rang appelle

A veiller sur le sang des Rois ,

Digne de leur auguste choix ,

Cultivez cette fleur nouvelle ;

D'un tel honneur qui ne seroit jaloux !

Ces demi Dieux sur qui notre bonheur se fonde ;

Nés pour donner des loix au monde ,

Semblent en recevoir de vous.

M. Lemiere.





V E R S

*Sur la naissance de Monseigneur le Duc
de Bourgogne.*

L'Autre jour en ces lieux qu'arrose le Permesse
Guidé par le désir de chanter mes amours,
Du Dieu, qui d'Aroüet regit la douce ivresse
A nos Rimeurs François j'entendis ce discours :
O vous chers Nourissons, qui par d'heureuses
veilles

De l'Empire des Lis consacrez les merveilles,
Vous, que j'ornai toujours de mes plus tendres
dons,

Pour cet illustre Enfant dont le sang des Bourbons
Dans ces jours si chers vient d'enrichir la France
De vos doctes transports montrez la violence :
Ranimez vos concerts, redoublez vos chansons
Que votre zèle au monde annonce sa naissance
Le chanter aujourd'hui doit être votre emploi ;
Mais lorsque sur les pas de votre auguste Roi
Il ira nouveau Mars, enchaîner la victoire ;
Pour célébrer alors ses hauts faits & sa gloire
Ce ne sera pas trop que moi.



A U T R E S

*Présentés à Madame la Dauphine , sur la
naissance de Monseigneur le Duc
de Bourgogne.*

FRANCE! voici l'objet de tes vœux les plus
tendres ,

De ton espoir le plus charmant.

O Capets! ô Bourbons! vos genereuses cendres

Ont tréssailli de joie en cet heureux moment;

Ce Prince à tout l'Etat si cher , si nécessaire ,

Soutiendra de vos noms la gloire héréditaire ;

Muses ! favorisez un présage si beau !

Ecartez à jamais de ce sacré berceau

La dangereuse flatterie.

Que l'inflexible vérité ,

Le tendre amour de la Patrie ;

Et la sagesse & l'équité

Réglent le cours heureux de cette auguste vie ;

Dites-lui que ces feux , ces concerts enchanteurs ,

Ces accens du plaisir , ces vifs transports des
cœurs ,

Sont un prix que l'Amour aime à payer d'avance

Aux vertus qui feront le bonheur de la France ,

Aux vertus dont son Pere , aux vertus dont Louis

90 MERCURE DE FRANCE.

Donnent l'exemple au Monde & surtout à leurs
fils.

O toi ! des Souverains l'arbitre & le modele,
Noble esclave des loix que te dicta ton zèle,
Penitent sur le Thrône & grand Roi dans les fers !
Louis ! sur cet enfant que tes yeux soient ouverts !
Veille sur les Destins d'une tête si chere ;
De l'Etat , comme Toi , qu'il soit un jour le Pere ;
Touché de ton exemple , instruit par tes leçons ,
Qu'il ait encor l'esprit , les graces de sa Mere ,
Et qu'il nous aime autant que nous la cherissons.

GAILLARD.





E P I T R E

*De M. V. R. M. L. à M. D * * *, en
Province, à l'occasion de la naissance de
Monseigneur le Duc de Bourgogne.*

Viens ami, vole au sein des jeux & de l'amour,
Viens partager ma joie & la rendre parfaite ;
Paris à quitter ta retraite ,
Par de nouveaux plaisirs , t'invite chaque jour ;
Tu sçais pour quel objet , * la Princesse empressée
Formoit les plus sincères vœux ;
Le ciel enfin lui donne un enfant précieux ,
Ariné du même trait dont elle fut blessée.
De la vie en naissant il goûte la douceur ,
Sa mere la partage avec lui sans allarmes ,
Un Prince né pour le commun bonheur ,
Pouvoit-il naître dans les larmes ?
Des graces le trio sacré
Etoit présent à sa naissance ;
L'Hyménée & l'Amour pour lui d'intelligence ; -
De leurs flambeaux l'ont éclairé ;
Les Nymphes de la Seine arrivant en cadence ,
De leurs roseaux l'ont décoré.

* *Madame le Dauphine.*

91 MERCURE DE FRANCE

Des combats la Déesse altière
Voulut ouvrir, dit-on, sa débile paupière ;
Et rit, en découvrant dans d'aussi foibles yeux ;
Le feu noble & sacré qui rendit ses ayeux
Si chéris dans la paix !, & si grands dans la
guerre.

Déjà par cent Courriers fougueux
La Renommée instruit toute la terre ,
• Du présent que nous font les Dieux ,
Et ces bouches d'airain , dont l'Anglois fut la
proye ,
Instrumens meurtriers des guerrières fureurs ;
Ne sont plus que ceux de la joye
Qui regne dans tous les cœurs.
Dans ce séjour d'opulence ,
De la corne d'abondance
Je vois les trésors s'écouler ;
Chacun par sa magnificence
Veut aujourd'hui se signaler.
La *Bourgogne* en faveur d'un Prince ;
Nouvel appui de sa Province ,
S'efforçant de briller d'un plus beau coloris ,
Rassemble autour du verre & les jeux & les ris
Six cent Vierges infortunées ,
De leurs Amants accompagnées
Vont subir aux Autels une plus douce loi ;
Et croiront satisfaire à la reconnoissance

En se hâtant de donner à la France

Des Sujets dignes de leur Roi . . . :

Mais cher D * * *, quel nouvel être

Vient tout à coup frapper mes sens ?

Déjà le souffre & le salpêtre

Jusqu'aux cieus portent notre encens,

Et dans l'air agité tracent en traits de flamme

L'ardeur des sentimens qui ravissent notre ame.

En ce moment la plume échappe de mes
mains ,

Sans doute tu permets qu'on cesse de t'écrire ;

Quand avec tout Paris il faut dire & redire ,

Vive le Roi , le pere & l'ami des humains.





COMPLIMENTS

*Faits le 26 Septembre 1751, à l'occasion
de la naissance de Monseigneur le Duc de
Bourgogne, par la députation des Dames
de la Halle.*

A U R O L

SIRE, les vœux de la France sont exaucés, une éclatante Aurore nous avoit annoncé le plus beau jour, il vient de luire à nos yeux, & ses rayons sont le terme & l'accomplissement de nos plus douces espérances; jusqu'ici le ciel nous laissoit encore des vœux à former; les succès étonnans & rapides de votre Majesté, le nombre de ses conquêtes, sa modération dans ses victoires, sa grandeur & sa générosité dans la paix, tant de traits éclatans qui fourniront aux siècles à venir moins de sujets d'admiration que d'incrédulité, n'ont contribué à la gloire de votre Majesté & à celle de la France. Il étoit réservé à Monseigneur le Duc de Bourgogne de mettre le comble à son bonheur, sa naissance assurant votre félicité

devient la source & le garant de la nôtre. Ce Prince sera ainsi que vous, Sire, la terreur de ses ennemis, le Pere de ses peuples, l'arbitre & le modele des Rois & l'admiration de l'Univers; en marchant sur vos traces, en suivant celles de son auguste pere, il sera un jour la gloire de la Nation, les delices de nos arrier-neveux & le bonheur de leurs enfans.

Quel avantage pour nous, Sire, dans une occasion si chere, si précieuse à notre amour, de pouvoir porter aux pieds de votre Majesté, la joye qui nous anime, & les sentimens vifs & respectueux qu'elle nous inspire !

A LA REINE.

MADAME, le Ciel occupé du bonheur de votre Majesté, & de celui de ses peuples, vient d'y mettre le comble par la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne; pénétrées de la joye vive & pure que nous cause cet heureux événement, nous osons la porter aux pieds de votre Majesté, & la supplier d'en agréer le respectueux témoignage. L'Europe entiere partage notre allegresse, & nous n'y mettons d'autres bornes que celles de notre amour. Tel est, Madame, le prix de vos vertus;

96 MERCURE DE FRANCE.

le succès de nos vœux & l'accomplissement de nos desirs : il ne nous en reste plus à former ; les bienfaits précieux que Dieu répand sur nous , sont de surs garants de notre bonheur , & le gage le plus assuré de la prospérité de votre Majesté & de toute la Famille Royale.

A MONSIEUR LE DAUPHIN.

MONSIEUR , Nous avons partagé avec vous la vive allégresse que cause à toute l'Europe la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne ; ce gage précieux de la tendresse d'une auguste épouse , nous fait espérer qu'il est des bienfaits que la reconnaissance ne peut jamais égaler , & que les expressions qui pourroient la témoigner ne servent souvent qu'à l'affoiblir. Quelle idée pourrions-nous vous donner ; Monseigneur , de la joye dont nous sommes pénétrées , qui pût approcher du sentiment qui nous l'inspire ? Quels vœux nous resteroit-il encore à former , tandis que nous trouvons dans cet événement fortuné , le comble de nos espérances & la source de la félicité publique. La France trouve dans cet auguste enfant , l'appui de son Trône & les délices de ses peuples ; l'Europe trouvera en lui un garant du maintien de la tranquillité que notre incompara-

ble

le Monarque lui a procuré, & nos derniers neveux goûteront l'heureux avantage de pouvoir comparer leur bonheur à celui de leur ayeux. Que de titres, Monseigneur, qui consacreront à jamais notre zèle, notre amour & notre reconnoissance !

A MADAME LA DAUPHINE.

MADAME, il ne fut jamais d'occasion plus favorable de faire éclater les transports de notre joye, que celle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Jamais la France n'a eû tant de justes sujets de s'y livrer ; vous venez faire briller un soleil né pour le bonheur du monde, & ce bonheur est votre ouvrage : aux vertus de son auguste mere, ce jeune Prince joindra celles qui font les grands Rois ; il apprendra de Louis le Bien-Aimé & de Monseigneur le Dauphin, l'Art de regner sur les cœurs, né comme eux avec ce désir si marqué & toujours suivi de rendre les peuples heureux, il en aura un jour le pouvoir, & ne croira pas à leur exemple en devoir faire un autre usage. Mais, Madame, ce bonheur n'est réservé qu'aux siècles à venir. Heureuses d'avoir tant de motifs de concevoir des espérances flatteuses, dont nos descendans goûteront

II. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.
tout le fruit ; plus heureuses encore de
graver dans leurs cœurs notre respectueux
amour pour vous , & d'y perpétuer notre
reconnoissance.

A MONSEIGNEUR LE DUC
DE BOURGOGNE.

MONSEIGNEUR , nous venons vous
offrir nos respectueux hommages ; mais, la
joye que nous inspire votre naissance , nous
n'essayerons pas de vous l'exprimer. Vous
trouverez un jour dans les services & la
fidélité de nos descendans , dont vous fe-
rez les délices , des preuves de l'amour de
leurs peres dont vous faites les douces es-
pérances.

A MADAME.

MADAME , votre naissance fut
pour nous le présage de nos plus douces
espérances , celle de Monseigneur le Duc
de Bourgogne en devient aujourd'hui l'ac-
complissement , l'une excita toute notre
joye , l'autre assure la durée de notre bon-
heur. Vous ferez , Madame , les délices
des peuples sur qui vous regnerez , il fera la
félicité de ceux qui vivront sous ses loix.
Quelle circonstances plus favorables pour
faire éclater les transports de notre allé-
gresse & ceux de notre amour.

A MESDAMES.

MESDAMES, rien ne peut égaler la joye que nous cause la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, nous nous livrons aux justes transports qu'elle nous inspire, sans pouvoir les contenir, n'y les rendre; l'encens fume sur les Autels, l'air brille de nouveaux feux & retentit de mille cris d'allégresse; tout annonce la nôtre, mais ne l'exprime pas; notre cœur suffit à peine à la sentir, comment pourrions-nous en faire connoître toute l'étendue, mais nous nous flattons que vous en jugez par la vôtre. C'est dans cette confiance, Mesdames, que nous osons la faire éclatter, & vous supplions d'en agréer les respectueux hommages.

A MONSIEUR LE DUC DE
GESVRES.

En supliant votre Grandeur d'agréer les respectueux hommages que nous osons lui présenter, c'est remplir le premier de nos devoirs, c'est vous offrir un foible tribut que la reconnoissance exige & que le sentiment nous inspire, notre bonheur est d'éprouver vos bontés, & notre gloire de les publier.

Dépositaire & Ministre de l'autorité
E ij

sacrée que sa Majesté vous a confiée, Paris & la premiere Province du Royaume ne connoissent votre pouvoir que par leur félicité; leurs habitans moins frappés de l'éclat d'un nom illustre depuis tant de siècles par les exploits les plus glorieux, que des vertus que vous leur faites paroître, voyent avec autant de plaisir que d'admiration que vous ayez réuni en vous seul routes celles de vos ayeux. Ils regardent à juste titre que la confiance & l'amitié du plus grand Roi du monde, les titres honorables & les dignités éminentes de votre Grandeur, sont moins le prix des services de ses ancêtres, que la preuve & la récompenses des vôtres. Vous les régissez moins par votre autorité que par vos bienfaits; mais c'est principalement sur nous, Monseigneur, que vous avez pris plaisir à les répandre : C'est vous qui rendez notre très invincible Monarque sensible à nos prieres; c'est vous qui portez aux pieds de son Trône nos respects & nos vœux : ses graces seront le gage de son amour paternel pour ses sujets & le fruit de vos soins généreux; c'est sous vos auspices que nous venons d'avoir l'honneur de témoigner à Madame la Dauphine, la vivre allégresse que nous ressentons de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne,

JANVIER. 1752. 101
& que nous avons le glorieux avantage de
publier vos bienfaits & notre reconnois-
sance.



À
F Ê T E S

Données à l'occasion de la Naissance de
Monseigneur le Duc de Bourgogne.

De Paris , le 13 Septembre.

LE Lundi 13 Septembre 1751. Ce
jour en comblant les vœux de la Famil-
le Royale , assura le bonheur de la France.
Madame la Dauphine lui donna un Duc
de Bourgogne dont elle accoucha si heu-
reusement , qu'il ne fut guerre possible de
marquer l'intervale des douleurs à la
naissance. M. le Duc de Gêvres en qualité
de Gouverneur de Paris dépêcha un de ses
Pâges pour porter la nouvelle des douleurs
au Corps de Ville , il fut suivi du Lieute-
nant de ses Gardes qui lui annonça la
naissance : la Ville , la Bastille & les In-
valides firent aussi-tôt tirer le canon : la
Ville fit sonner la cloche qui continua
jour & nuit jusqu'à la fin de la troisième
nuit.

E iij

Quoiqu'il ne fût qu'une heure du matin , lorsque Madame la Dauphine accoucha , cet événement causa tant joye , qu'en un instant le plaisir réveilla tous les habitans de Versailles , leur empressement & leurs acclamations réitérés furent les interprètes de leur cœur.

On chanta le *Te Deum* dans la Chapelle du Roi sur les cinq heures du matin , en action de grâces ; la Famille Royale & toute la Cour y assistèrent en grand habit ; le Roi fit jeter beaucoup d'argent au public.

Le soir du même jour il y eut des illuminations considérables dans Versailles, on tira un feu d'artifice dans la Place d'Armes ; la promptitude avec laquelle il fut préparé est inconcevable & ne lui ôta point de sa beauté ; on en fut étonné , on en a peu tiré avec autant de succès & qui ayent produit un si bel effet.

A peine le feu d'artifice cessa qu'on vit s'élever une flâme , dont l'éclat étoit admirable & effrayant ; tout le comble de la grande Ecurie du Roi s'enflamma dans le même instant , le secours qu'on y apporta fut inutile , le feu dura pendant deux jours & a causé beaucoup de dommage ; il prit dans le même instant à la petite écurie & dans deux ou trois endroits à Versailles :

Il fut éteint aussi-tôt. Voici quelques vers qu'on fit sur le champ à cette occasion.

Tout lui promet le destin le plus beau ,
 Et si la flamme éclaire son berceau ,
 On n'en doit concevoir qu'un illustre présage ;
 De son éclat futur cette époque est le gage ,
 De l'Inde le vainqueur fameux ,
 Le rival du Dieu des batailles ,
 Alexandre naquit à la clarté des feux
 Qui du Temple d'Ephèse embrasoient les murailles.

M. le Duc de Gèvres étoit parti l'après-midi de Versailles & étoit arrivé sur les cinq heures à l'Hôtel de Ville , accompagné d'un détachement de ses Gardes, précédé de ses Pages , & jettant de l'argent sur son passage.

Le Corps de Ville vint le recevoir , il fut ensuite prendre sa guirlande de fleurs afin d'aller à la tête de la Ville allumer un feu préparé pour le soir : il y fut escorté par seize de ses Suisses , ses Gardes , ses Courreurs , 30 Valets de pied , ce qui composoit deux files considérables qui formoient presque l'enceinte de la Place : il avoit autour de lui ses six Gentilhommes , les Principaux Officiers de ses Gardes , ses Pages , ceux de la Chambre du Roi & les trompettes.

E iij

resonnant, le Corps de Ville le suivoit ; elle avoit aussi ses Gardes ; il jetta beaucoup d'argent ; le peuple étoit immense, les acclamations de joye ne cessoient point, on tira ensuite un nombre infini de fusées & d'artifice.

L'Hôtel de Ville fut superbement illuminé & toutes les rues de Paris ; ces fêtes & des cérémonies durèrent trois jours.

La Ville pendant ce tems donna de grands repas à M. le Duc de Gêvres qui y alloit tous les jours suivi de ses Gardes & de ses carrosses & jettant de l'argent dans toutes les rues.

Il fit donner l'Opera gratis à Paris, le jour suivant la Comédie Française & le troisième jour la Comédie Italienne, la foule innombrable qui s'y trouva n'empêcha pas le bon ordre.

Le Dimanche suivant jour marqué pour le *Te Deum*, le Roi avec la Famille Royale vint escorté de toute sa Maison à Notre-Dame.

Sa Majesté fit jeter un argent considérable & retourna le soir à Versailles ; M. le Duc de Gêvres, que le Roi avoit dispensé d'aller à Notre-Dame, fut à l'Hôtel de Ville avec un cortège encore plus nombreux que les jours précédens ; on tira un feu d'artifice superbe pour terminer les fêtes.

M. le Duc de Gêvres donna sa loge aux Ambassadeurs & aux Etrangers pour voir.

Paris fut magnifiquement illuminé toute la nuit , M. le Duc de Gêvres fit mettre un orchestre dans sa cour qui étoit remplie de desseins de l'ampions ainsi que sa porte & la facade de son Hôtel , il y fit distribuer du pain & des viandes de toute espece , le vin ne cessa d'y couler , on y dansa toute la nuit ; le Prevôt des Marchands , le Lieutenant de Police & beaucoup de Seigneurs en firent autant.

M. le Duc de Gêvres fut passer trois jours à S. Oüen : il donna des fêtes où il invita les Ambassadeurs & Ambassadrices , & les Etrangers à qui il donna de grands repas & des feux d'artifice , il en a fait tirer trois considérables , & plusieurs petits chez lui , il fit illuminer son Château & son Parc ; il donna particulièrement une fête à Madame l'Ambassadrice de Pologne , il eut tous les Etrangers , il fit tirer encore un feu d'artifice & donna le prix de l'arquebuse.

La Ville de Paris pour ne laisser échapper aucun moyen possible de donner à la Famille Royale des marques de la satisfaction, dont elle est pénétrée par cet événement , joint aux fêtes qu'elle a données

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

fix cens mariages elle dote des filles que l'indigence empêche de trouver un établissement ; la Ville a jugé qu'il en résulteroit un bien réel dont le souvenir se transmettroit à la postérité par de nouveaux Sujets, qui devront unir la reconnoissance aux sentimens que tous les François ont pour leur Roi.

M. le Duc de Gèvres en fait particulièrement à ses dépens trois à Saint Oüen , quatre à Mareil , dix à Gèvres , sept à Blérancourt & un dans toutes ses Terres ; les Villes du Royaume suivent son exemple ; le nombre des mariages devient infini , ce projet est un nouvel accroissement pour la France.

Le Dimanche qui fut le dernier jour des fêtes de la Ville de Paris , M. le Duc de Gèvres partit le soir de l'Hôtel de Ville pour aller coucher à Versailles ; le lendemain matin au lever , il vit la Cour Royale remplie de tous les Artisans qui portoient les marques de leur état orné de décorations , elles exprimoient tous les Arts qui vinrent rendre leur hommage ; ils étoient suivis & précédés de tambours , de hautbois & de violons , ils vinrent danser sous les fenêtres du Roi , toute la journée se passa de même , ces sortes de réjouissances avoient commencé dès le 13 &c

avoient continué tous les jours jusqu'au 20 ; elles avoient été variées chaque fois , tout le peuple de Versailles vécut pendant ce tems que de l'argent que le Roi fit distribuer ; ils les passerent en danses & en divertissemens.

Les Gardes du Corps de Sa Majesté donnerent dans leur Salle un bal paré, superbe , il fut suivi d'un bal masqué.

Toutes les Communautés font chanter tous les jours des *Te Deum* à Versailles & à Paris , on entend sans cesse le bruit du canon , l'air le soir est rempli de fusées , la France ne respire que la joie , tout participe au bonheur général , & chacun en fait le sien particulier.





D'Arpajon le 14 Septembre.

AUSSI-tôt que la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne fut arrivée à Arpajon, elle fut annoncée au peuple par le son de toutes les cloches, & par plusieurs salves d'un grand nombre de boîtes. En même tems, les boutiques furent fermées, & sans attendre les ordres du Magistrat, chacun ne s'occupa que du soin de célébrer un événement si intéressant. Une Compagnie de cent jeunes gens, lestement vêtus, s'assembla dans la Place, & fit une triple décharge de mousqueterie. De-là, marchant au son des tambours & des fifres, ils se rendirent à la porte de la grande Eglise, où le peuple étoit déjà accouru en foule. Après le *Te Deum*, pendant lequel il y eut plusieurs nouvelles salves de boîtes & de mousqueterie, la même Compagnie de jeunes gens retourna sur la Place, & le Magistrat mit le feu au bucher qu'on y avoit préparé. En conséquence des ordres envoyés par le Comte de Noailles, qui est Seigneur d'Arpajon, le Château fut entièrement illuminé, ainsi que l'avenue

qui y conduit. Ce Château est situé entre deux bras de la rivière d'Orge, & l'illumination se répétant dans les eaux, forma un coup d'œil également agréable & frappant. Le Comte de Noailles avoit ordonné qu'elle fût accompagnée d'un souper splendide; ses intentions furent parfaitement remplies, & l'on but les santés du Roi & de la Famille Royale au bruit du canon. La Ville de son côté, suivit avec transport l'exemple du Château. Il y eut des illuminations dans toutes les rues, & un feu devant chaque maison, & tous les Habitans, dans l'ivresse de leur joie, s'empressoient à l'envi de distribuer des rafraîchissemens aux Passans. Pendant la plus grande partie de la nuit on ne vit de tous côtés que des danses, & l'air retentit des acclamations réitérées de *Vive le Roi*. L'allégresse générale sembla faire de toute la Ville une seule famille. Le Comte de Noailles, indépendamment des autres marques éclarantes qu'il a données de ses sentimens en cette occasion, a doté plusieurs filles dans les Terres d'Arpajon, de Poix & de Mouchy, & non content des sommes qu'il a données pour cet effet, il s'est chargé de payer pendant cinq ans la Taille des nouveaux mariés.

Du Petit-Châtelet.

Le même jour , & les trois suivans , les prisonniers retenus pour dettes au Petit-Châtelet ont donné , selon leur pouvoir des marques de la part qu'ils prennent à la joie publique. Pendant ces quatre jours , ils ont fait illuminer , du côté de la rue Saint Jacques & du côté du Petit Pont , toutes les tablettes du couronnement du Petit-Châtelet , par un grand nombre de lampions & de pots à feu. Du côté du Petit-Pont étoit cette Inscription en transparent , *Etiam in tenebris* : on lisoit celle-ci du côté de la rue Saint Jacques : *Fidem nec vincula mutant*. Ces prisonniers firent chanter le 17 le *Te Deum* dans la Chapelle de la prison. Le 19 au soir , ils renouvelèrent l'illumination des jours précédens , & au lieu de la première Inscription , qui étoit en face du Petit-Pont , ils mirent celle-ci : *Gaudet & ipse dolor*. Sur la platte-forme du bâtiment , un orchestre nombreux , composé de timbales , trompettes , cors-de-chasse , violons & autres instrumens , exécuta diverses fanfares , lorsque leurs Majestés passèrent , soit mirablement préparés. Rien n'est égal

JANVIER: 1792. III
en allant à l'Eglise Métropolitaine, soit à
leur retour.

De Lyon le 15.

Ce fut le Mercredi 15 Septembre à cinq heures du matin, que M. le Marquis de Rochebaron, Commandant pour le Roi dans la Ville de Lyon, & dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, apprit ici par un Courier, que le Lundi précédent vers une heure & un quart après minuit, Madame la Dauphine étoit heureusement accouchée d'un Prince. La joie d'un événement si important se répandit bientôt par ses ordres dans toute la Ville : elle fut instruite aussi-tôt de cette heureuse nouvelle par le bruit des boîtes & du canon du Château de Pierre-scize, qui furent tirés par les ordres de M. le Commandant, & par le son de toutes les cloches, Son Eminence M. le Cardinal de Tencin, ayant ordonné qu'elles fussent incontinent sonnées. Toute cette journée & les suivantes, se passèrent en transports d'allégresse. Les ordres de M. le Commandant & les Ordonnances de nos Magistrats, à qui l'amour du peuple Lyonnois pour le Roi est si connu, étoient moins des commandemens que des invitations qui trouverent tous les cœurs ad-

112 MÉRCURE DE FRANCE.

à l'impatience avec laquelle on a attendu les ordres nécessaires pour rendre tous ensemble à Dieu de solennelles actions de grâces pour un bienfait si signalé. Le Mandement de M. le Cardinal de Tencin, que nous avons le bonheur d'avoir au milieu de nous, annonça enfin l'arrivée de ces ordres tant désirés, & le Dimanche, troisième jour du mois d'Octobre, le *Te Deum* fut chanté après la grande Messe. Toutes les cloches de la Ville sonnerent à cet instant, comme elles avoient fait la veille au soir, le jour, le matin & à midi par plusieurs décharges de boîtes, suivant les ordres de M. le Commandant. Après le *Te Deum*, M. le Cardinal donna un grand repas à la Noblesse & à tous les Corps de la Ville. La table qui formoit un fer à cheval de près de cent couverts, étoit dressée dans la grande Salle de l'Archevêché; elle fut servie avec toute la délicatesse, toute la profusion & tout l'ordre imaginable. Il y eut pendant tout le repas une belle symphonie, & l'on y but la santé du Roi, de la Reine & de toute la famille Royale, au bruit des boîtes, des tymbales & des trompettes. Le dîné fini, on passa dans les appartemens du Palais Archiepiscopal, qui ont vû sur

la Saône. Ils étoient déjà remplis de toutes les Dames de la Ville, à qui l'on fit servir des rafraîchissemens. Elles étoient venues pour jouir du spectacle de la Joûte, exercice extrêmement amusant, & dans lequel nos Bateliers excellent. Les Quais, les Ponts & les fenêtres, tout étoit plein de monde. Sur la Rivière même il s'étoit formé un grand cercle, composé de coches & de grands bateaux attachés ensemble sans aucune interruption, sur lesquels il y avoit un peuple infini. Le coup d'œil étoit aussi charmant que singulier. Au milieu de cette grande enceinte se fit la Joûte, dont le succès fut parfait. M. le Cardinal couronna ces divertissemens par une œuvre de charité qui fut généralement applaudie, en distribuant quinze ou vingt d'ors à de pauvres filles qui doivent être mariées dans l'année, en mémoire du bonheur public que l'on célébroit ce jour-là.

Il y eut des danses publiques dans des loges dressées exprès sur la Place de Louis le Grand, & sur celle des Terreaux, Messieurs du Consulat avoient aussi fait placer des Fontaines de vin dans toutes les Places.

Lorsque la nuit fut venue, le Consulat fit tirer successivement deux beaux feux

114 MERCURE DE FRANCE

d'artifice, l'un sur le Pont de pierre de Saône, & l'autre vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville. Tous deux réussirent, malgré le tems qui n'étoit pas favorable. Toutes les maisons furent illuminées, & l'Hôtel-de-Ville en particulier l'étoit d'un dessein & d'un goût qui firent grand honneur aux zélés Magistrats qui avoient ordonné cette décoration. Le lendemain Lundi, M. le Marquis de Rochebaron, Commandant pour le Roi, donna un splendide repas à une Compagnie de près de cent personnes des plus distinguées, & le sur-lendemain Mardi, il y eut chez M. l'Intendant un Bal où rien ne manqua de ce qui pouvoit rendre la fête complete. Ainsi furent terminées des jouissances, dont l'objet restera éternellement gravé dans le fond de nos cœurs.

DESCRIPTION des illuminations faites à Lyon, le 15 Septembre & 3 Octobre 1751, & jours suivans, pour célébrer la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins firent élever sur le Pont de pierre de la Riviere de Saône un édifice en charpente, qui représentoit un grand Portique soutenant un Temple, & qui étoit

surmonté par un nuage , sur lequel étoit une Renommée qui paroissoit voler dans toutes les extrémités de la terre. Le Génie de la France étoit à l'entrée du Temple , tenant en ses mains un enfant ; & on lisoit au bas cette inscription :

Magna quidem Patrisque fui , Matrisque voluptas , nostra tamen major....

Il y avoit près de-là un dépôt d'artifice en fusées , feux volans , serpenteaux & étoiles , auxquels on mit le feu sur les sept heures du soir ; cet artifice réussit parfaitement , & on admira en particulier la variété des objets qu'il produisit ; en soleils , tourbillons & gerbes de feu. On laissa consumer entièrement la machine par les flammes.

On avoit élevé sur la Place des Terreaux une pyramide , toute couverte de chandelles ardentes ; on fit sortir de la base du pied-d'estal un feu d'artifice d'exécution pyrique , accompagné d'une grande quantité de fusées volantes ; on fut charmé principalement de celles d'où sortoient des étoiles de feu.

La façade de l'Hôtel de-Ville étoit flanquée d'un ouvrage d'architecture d'ordre Ionique complet ; le portrait de Monseigneur le Dauphin se voyoit dans un trans-

VI MERCURE DE FRANCE.
parent à droite , sous lequel étoit un autre
transparent qui représentoit le Soleil , un
Aigle & un Aiglon , avec ces mots ;

Vim promovebit insitam.

Il est aisé de voir que le Soleil désignoit le Roi , que l'Aigle représentoit Monseigneur le Dauphin , l'Aiglon Monseigneur le Duc de Bourgogne , & que les mots Latins exprimoient , que Monseigneur le Dauphin enflammera par son exemple , l'ardeur naturelle qu'aura Monseigneur le Duc de Bourgogne , de s'élever jusqu'aux vertus héroïques de Sa Majesté.

A gauche étoit le portrait de Madame la Dauphine , sous lequel étoit un transparent , qui représentoit une nacre ouverte , au-dedans de laquelle étoit une perle , avec ces mots :

Una prole dives.

Faisant allusion au bonheur de la France , qui paroît consommé par un événement si favorable pour elle.

Au milieu étoit le portrait de Monseigneur le Duc de Bourgogne , enveloppé dans des langes très-riches : sous ce portrait étoit peint un nid d'Alcyon , flottant sur une mer tranquille , avec ces mots :

Nascor pacis amans.

Donnant à entendre que ce Prince est né dans un tems où toute l'Europe étoit en paix, & qu'il est pour elle une espérance de la voir à jamais durable. Sur la frise regnoit cette inscription :

Stat Fortuna Domus.

Ces lettres étoient formées par une prodigieuse quantité de lumière : le reste de toute cette vaste architecture étoit éclairé par environ seize mille lampions, qui représentoient des fleurs-de-lys, & différens compartimens extrêmement ingénieux.

Toute la Ville étoit éclairée, & l'on peut dire que la joie générale éclatoit de toutes parts, par l'empressement avec lequel chaque Citoyen s'efforçoit de donner des preuves publiques de son contentement, & de son amour pour Sa Majesté.

La façade de l'Hôtel de M. le Commandant étoit éclairée d'un nombre prodigieux de lampions, placés avec tout l'art imaginable.

Le portail de l'Hôtel de l'Intendance étoit également orné de compartimens en lampions.

Le devant de l'Hôtel de M. le Prévôt

118 MERCURE DE FRANCE

des Marchands étoit garni de deux colonnes d'ordre corinthien , chargées de lampions , rangés en compartimens ; elles servoient à soutenir un grand transparent , sur lequel étoit peint une ancre entrelacée de lys des vallées , avec ces mots :

Eternitati nominis Borbonii.

Les maisons , où demeurent Messieurs les Echevins , & celle de M. le Receveur de la Ville , étoient illuminées par une grande quantité de lampions. Toute la Place de Louis-le-Grand étoit extrêmement éclairée.

On admira entr'autres , l'illumination que le Directeur du Domaine du Roi avoit fait placer aux fenêtres de son appartement , dont voici le détail,

Autour des trois fenêtres de cet appartement , situé Place de Louis-le-Grand , on voyoit une illumination particulière , indépendante de celle de la maison où est la Direction ; elle consistoit en un ceintre de lampions autour des trois fenêtres ; dans les entre-deux des croisées des Fleurs de Lys en lampions au-dessus , & au-dessous des étoiles.

Du milieu de chaque fenêtre en haut , un transparent ; chaque transparent représentoit un Firmament , fond bleu , avec

des nuages en blanc , ornés de différentes ombres dans les bordures. Dans les trois transparens , sur le fond bleu , des étoiles d'argent en bas , & en haut des Fleurs de Lys d'or.

Dans le premier transparent , un cartouche composé par deux LL. d'or , ornées d'agrémens , enlacées à la base du cartouche , de façon qu'elles partageoient le Firmanement en deux parties inégales : dans la supérieure , qui étoit la plus grande , des Fleurs de Lys d'or sans nombre : dans la partie inférieure , des étoiles en argent , semées çà & là ; ce cartouche étoit surmonté de la Couronne de France. Dans la partie supérieure , trois Fleurs de Lys en or ; dans l'inférieure , trois étoiles en argent ; dans le milieu ,

Sur les astres voyez les Lys

Avoir ici pleine victoire ;

Ils méritent bien cette gloire ;

Ils sont l'attribut de LOUIS :

Pour confirmer cette idée , on s'est rappelé deux anciens vers Latins , que l'on a ajoutés dans le même cartouche ; les voici :

Sen venere solo , sen sunt hac edita coelo

Lilio , digna solo , sunt quoque digna polo

120 MERCURE DE FRANCE.

Dans le second transparent, pareil cartouche, également formé par deux LL. d'or, ornées & enlacées, environné d'un pareil Firmament avec Fleurs de Lys en or au-dessus, étoiles en argent au-dessous. Le cartouche surmonté de la Couronne du Dauphin, contenoit dans la partie supérieure trois Fleurs de Lys, dans l'inférieure un double Dauphin, dont la queue tortillée jettoit à droite & à gauche des Lys de jardin épanouis ou en boutons, le groupe portoit sur la base du cartouche ; dans le milieu on lisoit les vers suivans ;

Vive le bien-aimé Monarque
Qui fait le bonheur des François ;
Que son cher Fils oublié de la Parque ;
Vive & sur nous regne à jamais.

Dans le troisième transparent, également formé, pareil cartouche surmonté de la Couronne du Duc de Bourgogne, trois Fleurs de Lys dans le haut, trois étoiles dans le bas : dans le milieu ,

Célébrons l'heureuse Naissance
D'un nouveau Prince de Bourbon ;
Il comble les vœux de la France ,
Et nous donne grande espérance
De voir long-tems cette auguste Maison
Sur nous avoir toute puissance,

Dans

Dans la base de l'illumination, pour faire connoître de qui elle venoit, (attendu que la Direction est dans une maison extrêmement respectable), on a mis sous les trois fenêtres qui la composent, un grand quadre ceintre par les bouts, dans l'une des moitiés duquel on a écrit :

Par cette Illumination

On voit que du Roi le Domaine ;

Pour Sa Majesté Souveraine ,

Prouve son zèle & sa soumission.

Pour remplir l'autre moitié du quadre, on y a mis le passage d'un ancien Auteur Latin.

Frivola hac fortassis & nimis etiam breviter videbuntur, sed tamen honesta curiositas ea non respuit.

Le tout a été éclairé pendant trois nuits par cinq cens lampions : s'il y avoit eu d'autres illuminations dans la ville pendant les jours suivans, on auroit continué celle-là ; quoiqu'il n'y en ait pas eu, on a laissé tout en place pendant huit jours, & pendant huit nuits éclairé derriere les transparents, assez pour les rendre lisibles.

Sur ce qu'on sçut que dans la Ville on devoit illuminer en quelques endroits, on fit encore illuminer le tout par cinq

II. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE:

cens lampions le Dimanche 10 Octobre.

Le même jour , des violons & hautbois ont fait danser tout le monde devant les fenêtres de la direction , depuis deux heures après-midy , jusqu'à deux heures après-mi-nuit.

Pour terminer l'illumination & relative-ment à la dépense qu'elle a coûté , on a mis la devise suivante :

Pour corps , une couronne d'or chargée de beaucoup de pierreries :

Pour ame , ces mots :

Onerosa , sed gloriosa.

Le Portail de la Chapelle des Pénitens de la Royale Compagnie de Notre-Dame des Confalons , étoit garni d'un grand nombre de lampions ; on lisoit en lettres de feu cette inscription :

Nos Vota.

Faisant connoître par là que comme l'ins-titution principale de cette Compagnie est de prier spécialement pour la personne sacrée de S. M. & pour la famille Royale , la part qu'elle prenoit à la joie publique par les transports de son allégresse s'accor-doit aussi avec son devoir. Cette Compa-gnie chanta avec beaucoup de solennité & de pompe un *Te Deum* , en actions de gra-cès, le Dimanche 10 Octobre,

JANVIER. 1752. 123

Les RR. PP. Céléstins firent une très-belle illumination le dixième d'Octobre ; toute la façade de leur superbe bâtiment étoit illuminée par un nombre prodigieux de lampions disposés avec beaucoup de goût & d'agrément.

L'illumination de la maison du Bureau de la Communauté des Fabriquans en étoffes d'or , d'argent & de soie , située dans la rue S. Dominique , étoit superbe & bien ingénieuse.

La façade étoit illuminée d'environ quatre mille lampions qui formoient des Fleurs de lys , des Etoiles & des desseins d'architecture , qui accompagnoient trois pyramides ; il y avoit sur la maison un fronton en transparent aux armes de Bourgogne , de quatorze pieds de hauteur , accompagnés de deux urnes en transparent de huit pieds de haut.

Au balcon qui remplit le milieu de la façade , il y avoit un transparent qui représentoit un Soleil levant , avec ces mots :

Simul exoritur , simul excitat artes.

A la croisée du côté droit du grand balcon , un autre transparent représentant un Lys , dont la principale fleur étoit épanouie,

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.
la seconde à moitié ouverte , & la troisième en boutons , avec ces mots :

Splendida Domus jucundo risit odore.

A la croisée à gauche le transparent présentoit une grenade ouverte & couronnée d'une Couronne Royale , avec ces mots :

Regali splendida fructu.

On a voulu faire entendre par ces inscriptions que cette auguste Naissance est un présage pour le Royaume , que ses Manufactures & tous les Arts vont ranimer leur zèle & seront plus que jamais occupés à attirer dans nos Ports les richesses de l'un & l'autre monde.

La Messagerie de Strasbourg , dont le Bureau est établi sur la place des Terreaux , fit une illumination aussi ingénieuse qu'élégante. Sur un grand transparent étoit peint un char de triomphe , auquel étoit attelé un grand nombre de chevaux , & conduits par le Génie de la France , avec ces mots :

Centum quadrijugos agitato ad nuntia currus.

Ce transparent étoit surmonté d'un Dauphin d'azur , & formé par des lampions ;

JANVIER. 1752. 125
de chaque côté étoient des Fleurs de Lys
en lumières.

Le Bureau des Diligences du Rhône,
des Messageries de Provence & de Lan-
guedoc, établi sur le quai de St. Antoine,
présentoit une illumination extrêmement
ingénieuse : la principale pièce étoit un
transparent sur lequel étoient peints deux
Dauphins entrelacés soutenant une cou-
ronne, avec ces mots :

His nixa stabit.

L'Illumination chez le sieur Lorger,
Caffetier aux Terreaux, consistoit en un
tableau transparent, représentant Mon-
seigneur le Duc de Bourgogne, nouveau-
né, avec ce vers de la quatrième églogue
de Virgile :

*Cara Deûm soboles, Magnum jovis incre-
mentum.*

Tous les étages de la maison étoient or-
nés de pyramides & Fleurs de Lys, garnis
en lampions & guirlandes de verdure, en
orangers, par des globes de verre de dif-
férentes couleurs, jettant leur reverbéra-
tion sur la place en forme de soleils, dans
le goût d'Italie.

F iij

Le fleur Mignard , Marchand , rue Lanterne , fit aussi une illumination particulière ; elle consistoit en un Globe en forme de soleil , qu'il avoit placé & suspendu dans le milieu de la rue ; on voyoit sur les deux faces une Fleur de Lys d'or , sur laquelle s'élevoit une petite éminence , d'où sortoit un jeune olivier qui poussoit vers la tige un tendre rejeton ; le tout étoit entouré par ces mots :

Triumphali è stipite surgens.

Il y a eu dans la Ville bien d'autres Illuminations particulières , elles étoient un témoignage de la sincérité de la joie des Citoyens , & une marque de leur bon goût ; si on ne les rappelle pas ici , c'est pour se conformer à l'intention de ceux dont la modestie nous oblige de nous taire.

On s'est efforcé dans les Villes de la Province d'exécuter les ordres que Monseigneur le Commandant a donnés pour les Réjouissances publiques , & dans les Maisons de campagne aux environs de Lyon , il y a eu des Illuminations particulières.

Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Tencin fit chanter dans la Chapelle de son Château d'Ullins , un *Te Deum* , avec

beaucoup de pompe; & le soir le Château fut illuminé.

MM. Charet, pere & fils, empressés de donner des marques particulieres de leur joie sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, firent le Dimanche 10 Octobre une Illumination des plus jolies dans leur Château de Grangeblanche.

Les cours & avant-cours étoient toutes illuminées, & plus particulièrement encore la façade du Château; toutes les fenêtres étoient garnies de lampions, & ceux qui avoient été placés dans les intervalles formoient des Fleurs de Lys, des pyramides ou divers autres desseins d'architecture les plus convenables au bâtiment, & les plus avantageux pour le coup d'œil; on avoit placé sur le balcon principal un Tableau transparent, représentant Monseigneur le Duc de Bourgogne; on lisoit au bas ce Vers d'Horace :

Serus in cœlum redeas, dinque latus intersis populo.

1^e Liv. des Odes, Ode 2.

Le Parterre formant un quarré parfait, étoit décoré d'un millier de pots-à-feu de différentes grosseurs, & l'on voyoit s'élever dans le milieu douze girandoles de

F iij

128 MERCURE DE FRANCE.

fer-blanc de six à sept pieds de hauteur, toutes garnies d'un nombre très-considérable de lampions qui finissoient en pyramides, & faisoient un effet merveilleux.

Au milieu de ce parterre on avoit dressé un Théâtre sur lequel étoient placées toutes sortes de fusées, moulینets, serpenteaux & autres artifices des plus particuliers. Le feu y fut mis par un dragon qui partit du Château, & l'on vit à l'instant tout le Ciel en feu, plein d'étoiles artificielles qui sembloient faire disparaître la nuit.

Ce premier Artifice fut suivi de deux autres également beaux, pendant lesquels on fit plusieurs décharges successives de boîtes; le temps favorable qui regnoit, contribua beaucoup à faire briller cette fête, conduite avec autant d'ordre que de goût; & on ne sçauroit trop regretter que l'éloignement du Château ait empêché toute la Ville d'y prendre part.

Du 18.

M. le Marquis de la Tour Maubourg Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Inspecteur Général de l'Infanterie, voulant faire éclater ses sentimens par des démonstrations publiques, donna le 18 une fête magnifique, & fit tirer un

JANVIER. 1752. 129
feu d'artifice dans son Château de Maubourg , près la Ville de S. Etienne , en Forez.

Du 21.

La Reine , accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , se rendit le 21 à l'Eglise de la paroisse du Château de Versailles , & sa Majesté y assista au *Te Deum* que le Corps de Musique de la Chapelle du Roi y fit chanter , en action de grâces de la nouvelle marque que Dieu vient de donner au Roi , de sa protection. L'Evêque de Bayeux , premier Aumônier de Madame la Dauphine y officia pontificalement.

La Musique du Motet étoit de l'Abbé Blanchart , Maître de Musique de la Chapelle du Roi , en quartier.

De Soleure le 22 Septembre.

Un Courier arriva de Versailles le 16 de ce mois , pour annoncer au Marquis de Paulmy , Ambassadeur du Roi de France , la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Cet événement a causé ici une joye générale. Le Conseil de ce Canton , & le Chapitre de l'Eglise Collégiale de cette Ville , sont allés complimenter le Marquis de Paulmy , & il s'est rendu

F v

chez lui un concours extraordinaire de personnes de tous les Ordres, pour lui témoigner la part qu'elles prenoient au bonheur de la France. Dès que cet Ambassadeur a reçu la nouvelle des couches de Madame la Dauphine, il s'est empressé de faire éclater son zèle, en faisant chanter, dans l'Eglise des Cordeliers, le *Te Deum* au bruit d'un grand nombre de boîtes; en faisant illuminer toutes les nuits son Hôtel, devant lequel des fontaines de vin ont coulé presque continuellement, & en tenant matin & soir table ouverte. Non content de ces premières démonstrations de ses sentimens, il donna hier au Conseil de ce Canton, au Chapitre de l'Eglise Collégiale, & à tous les habitans les plus considérables, soit de cette Ville, soit des environs, un dîner splendide, auquel se sont trouvées plus de cent cinquante personnes. A chaque santé du Roi & de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame, & de Mesdames de France, il y a eu une salve de toute l'artillerie de la Ville, & plus de six cens coups de canon ont été tirés à cette occasion. L'Après-midi, outre les fontaines de vin placées près de l'Hôtel du Marquis de Paulny,

On en fit couler six autres par l'ordre de cet Ambassadeur, en différens endroits. Il fit jeter au peuple, dans ces mêmes endroits, une grande quantité de médailles, sur lesquelles on lisoit d'un côté, *Gallia fit partu felix*, & de l'autre, *Latantur Amici*. Au commencement de la nuit, l'Hôtel du Marquis de Paulmy, par une illumination qui dessinoit l'ordre d'Architecture du bâtiment, offrit un des plus beaux spectacles qu'on puisse voir en ce genre. Le repas qu'on a servi le soir chez cet Ambassadeur, n'a point cédé, ni pour la profusion, ni pour la délicatesse, à celui du matin. Un magnifique Bal, qui a duré jusqu'au jour, & pendant lequel on a distribué une abondance prodigieuse de rafraichissemens, a terminé cette fête, dont l'éclat a d'autant plus frappé, que le Marquis de Paulmy, étant obligé de faire un voyage à Paris, n'a eu que très-peu de tems pour la faire préparer.

Voici le Discours que cet Ambassadeur prononça, lorsqu'il se rendit à l'Hôtel de Ville, pour donner part au Conseil de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. » Magnifiques Seigneurs, les vœux
» de la France sont comblés; l'attente
» de l'Europe entière est remplie. La nais-
» sance de Monseigneur le Duc de Bour-

132 MERCURE DE FRANCE.

» gogne assure la tranquillité d'une Mon-
 »archie, dont la prospérité aura tou-
 » jours la plus grande influence sur le
 » maintien de votre liberté. Vous parta-
 » gez la joye vive & pure, dont tous les
 » Sujets du Roi mon Maître, sont pénétrés
 » dans ce moment. Vous prenez à l'heu-
 » reux événement, que je vous annonce,
 » le même intérêt qu'eux; & s'il peut y
 » avoir quelque différence dans la manie-
 » re, dont on doit envisager votre zèle
 » & le nôtre, elle est toute à votre avan-
 » tage, puisque nous ne faisons que rem-
 » plir dans toute leur étendue, envers le
 » meilleur des Pères & le plus aimable des
 » Maîtres de l'Univers, des devoirs aux-
 » quels nous serions coupables de man-
 » quer; au lieu que Vous, Magnifiques
 » Seigneurs, étrangers pour ainsi dire dans
 » notre famille, vous avez le mérite d'a-
 » dopter librement tous nos sentimens,
 » & de vous les rendre propres. Quel
 » bonheur pour moi de pouvoir offrir
 » à Sa Majesté le tableau touchant de vos
 » dispositions pour elle, & de pouvoir ain-
 » si lui faire connoître jusqu'où s'étend son
 » empire sur les cœurs; genre de domi-
 » nation, dont elle a si constamment mon-
 » tré qu'elle étoit uniquement flattée. Je
 » vous invite, Magnifiques Seigneurs, à

» venir encore aux pieds des Autels, renou-
 » veller de concert nos Actions de graces,
 » Continuez d'unir vos cœurs aux nôtres,
 » Que le zèle ; que vous montrez aujour-
 » d'hui , soit le présage & le modèle de la
 » conduite que vous tiendrez dans tous les
 » tems & dans toutes les occasions. Que
 » notre prospérité vous soit toujours éga-
 » lement chère. Votre bonheur fera tou-
 » jours partie du nôtre. Puissent nos deux
 » Nations reconnoître, pendant une longue
 » suite de siècles, dans l'Auguste Maison qui
 » donne des Maîtres à la France ; nous ,
 » des Souverains aussi glorieux que justes ,
 » aussi dignes de notre amour que de nos
 » hommages ; vous , Magnifiques Sei-
 » gneurs , de puissans Défenseurs de votre
 » liberté , & de constans Amis de votre
 » République.

Après ce discours , le Conseil se rendit avec le Marquis de Paulmy , à l'Eglise Collégiale , où le *Te Deum* fut chanté avec encore plus d'appareil & de pompe , qu'il ne l'avoit été dans l'Eglise des Cordeliers.

La naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne a produit la même impression sur tous les Cantons , soit Catholiques soit Protestans, & ils se disposent à célébrer cet événement par toutes les démonstrations

114 MERCURE DE FRANCE

qui peuvent prouver l'attachement du Corps Helvétique pour la Maison de France.

De Metz le 26.

M. Le Maréchal de Belle-Isle a célébré , d'une manière vraiment digne de lui , l'heureux événement qui comble les vœux des François. Les Régimens de Navarre , d'Alsace , de Touraine , de Cambrisis & de Séédorf , & un Bataillon d'Artillerie , sont en garnison dans la Ville de Metz. Outre ces troupes , qui composent quinze Bataillons , il se trouve dans la même Ville le Régiment de Cavalerie d'Orléans , les Volontaires Royaux , & deux Compagnies de Mineurs & d'Ouvriers. Le Maréchal Duc de Belle-Isle s'est proposé de donner à dîner à tous les Soldats de ces Corps , formant ensemble huit mille hommes effectifs. Le 26 , jour fixé pour cette Fête , elle fut annoncée à la pointe du jour par une salve générale de l'artillerie des remparts. Lorsque les Détachemens , commandés pour porter le pain & les viandes , eurent couvert les tables , les Soldats sortirent des Cazernes. Les tables de chaque Régiment étoient en fer à cheval , & les Soldats s'y placèrent en dedans & en dehors sur des Ban-

quettes , qui régnoient des deux côtés. Il avoit été ordonné une livre & demie de viande , autant de pain , & une pinte de vin pour chaque Soldat. Dans l'intérieur du fer à cheval de chaque table , étoit une table pour les Sergens , auxquels on servit de plus qu'aux Soldats , plusieurs pâtés froids. Vis-à-vis du milieu & aux deux extrémités de chaque fer à cheval , on avoit construit des Orchestres , où différens Instrumens de Musique , pendant tout le dîner , exécuterent des symphonies mêlées de fanfares. Le Maréchal & la Maréchale de Belle-Isle se rendirent à l'endroit où les tables étoient dressées , & ils burent à chaque table la santé du Roi.

A quatre heures après midi , l'on chanta dans l'Eglise Cathédrale de Metz , au bruit d'une nouvelle salve de l'artillerie, le *Te Deum* auquel l'Evêque de Metz officia pontificalement. Toutes les Dames de la Ville s'assemblerent ensuite sur la terrasse de l'Hôtel du Gouverneur , pour voir tirer le feu d'artifice qui avoit été préparé sur l'Esplanade. Il commença à sept heures , & il fut allumé par une Colombe , à laquelle la Princesse de Wirtemberg mit le feu. En comprenant le tems des trois salves des canons des remparts , & des trois décharges de la mousqueterie de toutes les

troupes qui étoient sous les armes tant sur l'Esplanade que dans la Citadelle, il dura une heure. Vers les huit heures du soir, on servit les tables destinées pour les personnes qui avoient été invitées à souper à l'Hôtel du Gouvernement. La principale table à laquelle étoit la Princesse de Wirtemberg, étoit en fer à cheval, & étoit de soixante-dix couverts. La Maréchale Duchesse de Belle-Isle en fit les honneurs : cinquante-trois Dames souperent à cette table, & le reste des couverts fut rempli par l'Evêque de Metz, par M. de Creil, Intendant de la Province, par M. de Montholon, premier Président du Parlement de Metz, par le Doyen de la Cathédrale, & par quelques Etrangers de distinction. Il y eut onze autres tables, dont une de trente couverts, trois de vingt-cinq, & sept chacune de douze, servies avec la même délicatesse & la même profusion que la première. Quelque considérable que fût le nombre des couverts, le nombre des Convives l'excéda de beaucoup, & tous les Officiers de la Garnison, à l'exception de ceux qui étoient à leurs postes, souperent au Gouvernement. Pendant tout le repas, des fontaines de vin coulerent pour le Peuple, on lui distribua de la viande & du pain.

On se leva de table à onze heures du soir , & l'on commença le Bal paré , qui dura jusqu'au lendemain matin. L'Hôtel du Gouvernement fut illuminé avec autant de goût que de magnificence. Indépendamment de cinq autres Bals qui furent donnés au Peuple dans les places publiques , le Maréchal Duc de Belle-Isle avoit donné ordre qu'il y eût dans la Salle de la Comédie , un Bal pour la Bourgeoise.

L'Evêque de Metz a signalé aussi son zèle , en donnant à dîner à quinze cens pauvres dans les cours de son Palais Episcopal , & la Ville , pour se conformer aux sages vûes du Roi , a résolu de donner des dots à cinquante filles.

*RELATION de la fête donnée par
S. A. Monseigneur le Prince de Monaco ,
le 26 au sujet de la naissance de Monseigneur
le Duc de Bourgogne.*

Le Prince de Monaco, qui étoit à sa Maison de Plaisance de Carnolez , lorsqu'il apprit la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , envoya sur le champ ses ordres à Monaco pour qu'on annonçât aux habitans cette intéressante nouvelle par une salve de 25 coups de canon ; il ordon-

138 MERCURE DE FRANCE.

na en même-tems les préparatifs de réjouissances dignes du zèle qui l'anime , & se rendit dans sa Capitale pour les célébrer le 26 du mois dernier , jour indiqué pour la fête. Sa Compagnie de Cadets & un détachement de ses Grenadiers , ainsi que les troupes de France, se mirent sous les armes à quatre heures après midi ; le Prince accompagné de la Noblesse & des Magistrats , assista dans la Chapelle du Palais , ornée avec la plus grande magnificence , au *Te Deum* qui fut chanté au bruit de toute l'artillerie ; il fit ensuite jetter de l'argent au peuple & tous les environs du Palais retentirent des acclamations répétées de vive le Roi de France & notre Prince. A l'entrée de la nuit les troupes défilèrent le long des remparts & l'on fit trois salves générales du canon de la Place auxquelles les troupes répondirent par un pareil nombre de salves de toute leur mousqueterie ; à ce signal toute la Ville fut illuminée , on tira en même tems un très-beau feu d'artifice : les troupes s'étant rendues sous des tentes qui avoient été dressées exprès , elles y trouverent des tables servies avec autant de propreté que d'abondance.

Le Prince de Monaco alla les voir souper , & après être retourné au Palais dont

L'illumination offroit un coup d'œil également magnifique & varié par l'intelligence dans le dessein & par les devises adoptées au sujet ; il soupa avec les Dames, les principaux Officiers des troupes & plusieurs autres personnes de distinction. Outre sa table il y en eut deux autres dans lesquelles brillèrent la même profusion & la même délicatesse ; les santés du Roi , de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , de Monseigneur le Duc de Bourgogne , & de Mesdames de France , furent saluées chacune de vingt-cinq coups de canon. Les trois tables, ayant demandé la permission de boire à la santé du Prince de Monaco , il ne voulut point y consentir, & il répondit que tous les honneurs du jour devoient être pour le Roi & pour la Famille Royale. Le repas fut suivi d'un Bal , qui dura jusqu'à six heures du matin & qui soit par le nombre prodigieux de bougie dont il fut éclairé , soit par l'abondance des rafraichissements & confitures de toutes especes qu'on y distribua , ne céda point en magnificence au reste de la fête.

De Genève le même jour.

Aussi-tôt que M. de Montpeyroux , Résident de France en cette Ville , eut reçu la

nouvelle de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine , il en donna part aux Magistrats , & l'un de ses principaux soins a été de rendre à Dieu de solennelles actions de grâces d'un événement désiré avec tant d'ardeur par tous les François. Le 26 , il fit chanter le *Te Deum* dans la Chapelle , qui étoit éclairée & ornée avec une extrême magnificence. Après cette cérémonie , à laquelle il assista un si grand nombre de personnes , soit de France , soit de Suisse & de Savoye , que non seulement la Chapelle & les Salles voisines , mais encore la cour de la Maison , étoient remplies , M. de Montpeyroux donna un repas somptueux. Le 30 , il donna un second repas dans l'Hôtel de Ville , & il y invita les Magistrats , les Officiers qui ont été ou qui sont au service de France , & toutes les personnes de considération , tant de la Ville que des environs. La table étoit de cent dix couverts, & il y eut quatre services , chacun de cent douze plats. On salua les santés du Roi , & de la Reine de France , de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Monseigneur le Duc de Bourgogne , de cent un coups de canon ; celles de Madame , & de Mesdames de France , de soixante & un , & celle de la République , de quarante.

Vers les sept heures du soir, l'Hôtel de M. de Montpeyroux fut illuminé. Un Ordre feint d'Architecture, de cinquante pieds de haut, en masquoit la façade. De chaque côté étoit une pyramide, du pied d'estal de la laquelle il couloit une fontaine de vin pour le peuple. Sur la frise, on lisoit cette inscription, *Jam nova Progenies cælo dimittitur alto.* Chaque partie de la maison, ainsi que la façade, étoit éclairée par une quantité innombrable de lampions & de pots à feu. Presque tous les habitans de cette Ville, en faisant illuminer aussi leurs maisons, & en les ornant d'emblèmes relatifs à la circonstance, ont montré la part qu'ils prenoient au bonheur de la France. Le bal, que le sieur de Montpeyroux avoit fait préparer, commença à onze heures du soir. La Salle destinée pour ce bal, & qui est celle où le Conseil des Deux Cens s'assemble dans l'Hôtel de Ville, étoit richement décorée, il s'y trouva trois cens Dames & quatre cens Cavaliers. Pendant toute la nuit on ne cessa de distribuer des rafraîchissemens de toute espèce. A sept heures du matin, le bal finit, & la Compagnie se retira également satisfaite de la beauté de la fête, & de la manière dont M. de Montpeyroux en a fait les honneurs.

142 MERCURE DE FRANCE.

Le même jour , l'Archi - Confratrie Royale des Chevaliers - Voyageurs & Palmiers du Saint Sepulchre de Jerusalem , érigée en l'Eglise des RR. PP. Cordeliers du Grand Couvent à Paris, fit célébrer solennellement la Messe, & chanter le *Te Deum* en musique , en action de graces de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine , & la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le 2 Octobre suivant , elle députa Messieurs Boivin , Syndic ; Marigaux , de la Riviere , le Fevre Dergny & de Varenne , Administrateurs , pour complimenter Leurs Majestés , & Monseigneur le Dauphin.

Ils y furent conduits par M. le Duc de Gesvres , Pair de France , & Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi , & ils eurent l'honneur de prononcer leurs complimens , en demandant la permission de présenter la palme à Monseigneur le Duc de Bourgogne , ce qui leur fut accordé.

Madame la Duchesse de Tallard , Gouvernante des Enfans de France , les ayant fait approcher de Monseigneur le Duc de Bourgogne , M. Boivin eut l'honneur de le complimenter dans les termes suivans :

MONSEIGNEUR,

„ Le cœur plus que l'usage, enhardit
 „ les Confreres de Jerusalem à vous pré-
 „ senter la palme, que n'ont point rejetée
 „ les illustres Auteurs de votre naissance.
 „ Ce signe en votre enfance annonce les
 „ lauriers que vous aurez à cueillir sur
 „ leurs traces dans un âge plus avancé.

Ensuite il eut l'honneur de présenter la
 palme de l'Archi-Confrairie, elle fut ac-
 ceptée par Madame la Duchesse de Tallard
 qui signa pour le Prince.

Le 30.

On chanta le *Te Deum* dans l'Egli-
 se Métropolitaine de Bordeaux, avec
 toute la solennité possible, en action de
 graces de l'heureux accouchement de Ma-
 dame la Dauphine. Après cette cérémo-
 nie, les Jurats, ayant à leur tête M. de
 Tourny, Intendant de la Province, & la
 Milice Bourgeoise étant sous les armes,
 allerent au milieu des acclamations du
 peuple & au bruit de l'artillerie, tant de
 la Ville que des Vaisseaux, poser la pre-
 miere pierre d'une nouvelle Porte que la
 Ville fait construire, & à laquelle les Bor-
 delois, avec la permission du Roi, donne-
 ront le nom de *Porte du Duc de Bourgogne*.
 Il y eut ensuite un feu devant l'Hôtel-de-

444 MERCURE DE FRANCE.

Ville, & des illuminations dans toutes les rues, & l'on tira une quantité prodigieuse de fusées; le Corps de Ville de Bordeaux a résolu de doter cent soixante-dix filles, & à cet Acte de liberalité, si avantageux au bien public, il joindra plusieurs autres largesses considérables, qui seront distribuées dans toutes les Paroisses de la Ville & de sa Jurisdiction.

E X T R A I T

D'une Lettre écrite par un Citoyen de Marseille, à un de ses amis à Paris, au sujet des rejoissances, faites par le Corps de la Marine, & les fêtes données par M. de Charron, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

M. le Chevalier de Piles, Chef d'Escadre, Commandant la Marine à Marseille, & M. de Charron, Commissaire Général Ordonnateur, avoient reçu des ordres pour faire chanter le *Te Deum* sur le Vaisseau portant Pavillon Amiral, & faire des rejoissances publiques à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le Samedi au soir 9 Octobre, après le coucher du Soleil, le Vaisseau portant Pavillon

villon Amiral , tira vingt-un coup de canon , tout l'extérieur de l'Arsenal & les portes des maisons , habitées par Messieurs de Piles & de Charron , furent illuminées.

Le lendemain Dimanche , M. le Chevalier de Piles donna un grand dîné à tout le Corps de la Marine , après lequel il se rendit au Vaisseau Amiral , où le *Te Deum* fut chanté par les Musiciens du Concert de la Ville : les troupes de la Marine firent à la suite du *Te Deum* une décharge de mousqueterie , le Vaisseau Amiral tira vingt-un coup de canon , & dix-huit Vaisseaux Marchands , rangés exprès au milieu du Port , firent feu de toute leur artillerie , ces décharges furent répétées trois fois ; les illuminations de l'extérieur de l'Arsenal furent les mêmes que le jour précédent. M. de la Croix de Marraguais , Major de la Marine , fit couler à ses frais une fontaine de vin à la porte des Casernes , on y lisoit cette inscription : *Quantos effundit in usus.*

A dix heures du soir les fêtes-données par M. de Charron commencerent. Les portes de l'Hôtel de l'Intendance de la Marine qu'il occupe , furent ouvertes à six mille personnes qu'il avoit invitées par billets ; cette maison devint alors le palais

de la joie & de la magnificence ; tous les appartemens étoient destinés à des rejouissances particulières , le jardin somptueusement illuminé , offroit le spectacle le plus noble & le plus brillant du monde ; deux rangs de portiques , pratiqués de chaque côté du jardin , dans l'intervalle de deux allées de marronniers , taillés en évantail , étoient garnis de lampions ; au centre de chaque portique étoit suspendu un lustre en goblets de cristal , cette architecture artificielle , répondoit à celle de la façade des appartemens qui étoit parfaitement bien éclairée. Le côté opposé étoit terminé par un temple de lumière , dont l'architecture tracée par des lampions répandus avec autant d'art que de profusion , formoit l'aspect le plus surprenant & le plus agréable ; au faite de ce Temple paroissoit un Soleil couronné , ayant deux étoiles à ses côtés , au dessous on lisoit l'inscription suivante :

*Fulgens & proprio simul & splendore
paterno.*

Les berceaux qui regnent tout autour de ce vaste jardin , étoient aussi éclairés en-dedans par deux cordons de lumière en lampions.

Ce spectacle étoit animé par les danses

d'un peuple innombrable , qui au son de plusieurs tambourins, distribués dans différens endroits de ces nouveaux champs élysées , témoignoiént l'allégresse la plus vive. Des cors-de-chasse , placés aux fenêtres des appartemens , se firent entendre pendant toute la nuit. La variété des déguisemens , dont les Habitans de Marseille avoient pris soin de se parer , ajoutoit un nouvel agrément à la fête ; des millions de fusées partirent aussi jusqu'au jour , du milieu de ce jardin enchanté.

Les appartemens du rez-de-chaussée étoient destinés à représenter le théâtre de la Fortune : cette Déesse partagea l'agrément de la fête , & ne chercha qu'à amuser ceux qui sacrifioient sur ses Autels sans faire de mécontents.

Je devrois, cher ami, garder le silence sur la somptuosité du bal , ce sont-là de ces beautés inexprimables : imaginez-vous tout ce que le Dieu Momus dirigé par le bon goût & inspiré par la décence , pourroit inventer de plus noble & de plus amusant : voilà l'idée la plus juste que je puisse vous donner de ce spectacle. La Noblesse la plus qualifiée des deux sexes s'y trouva réunie ; car vous sçavez que M. de Charron , l'homme du monde le plus attentif & le plus galant , avoit invité les

Gij

148 MERCURE DE FRANCE.

Dames par des billets particuliers , les Citoyens les plus distingués y parurent sans être déguisés , & tous les Officiers de la Marine en habit uniforme. L'heure de la fête ne permit pas à M. le Chevalier de Piles , leur Commandant , de s'y trouver. Plusieurs corps nombreux de symphonie étoient placés dans différentes chambres. C'est au son de tous ces instrumens qu'une foule , aussi charmante que joyeuse formoit mille Ballets agréables. Tous les Dieux sembloient présider à cette fête , Comus voulut en partager les honneurs, il ordonna chez M. de Charon un ambigu délicieux , tout ce que la libéralité & la délicatesse pouvoit imaginer d'agréable , y fut servi des mains de l'Abondance ; les vins , les liqueurs , les glaces , les rafraîchissemens de toute espèce & des mets plus solides y furent distribués jusqu'au jour avec profusion , & sans distinction à tout le monde : on ne vit jamais donner & recevoir de meilleur cœur. Ce qui vous étonnera , cher ami , c'est d'apprendre que le bon ordre présidoit particulièrement à cette Fête : plusieurs corps-de-garde & des sentinelles semées avec intelligence prévirent tout désordre , on eût dit que la sagesse & la décence marchoit partout avec la gaieté.

Vous comprenez que l'intention de M. de Charron n'étoit pas d'exclure des réjouissances publiques les personnes auxquelles il n'avoit pas envoyé de billets, aussi vit-il avec un plaisir infini que plus de vingt mille y assisterent, & tout le monde convint que l'on n'avoit jamais vû une fête plus belle, plus goûtée, & plus généralement applaudie.

Quand le peuple rassasié de plaisir commença à se retirer, M. de Charron rassembla dans un salon séparé les Dames les plus distinguées qui formerent alors un bal dont l'arrangement & la parure présentèrent un spectacle nouveau. Je ne vous rends qu'imparfaitement le détail de ces réjouissances qui furent terminées le Lundi par l'illumination générale de l'Arsenal & par des décharges de canon & de Mousqueterie, pareilles à celles qui avoient été faites la veille, &c.

Des Chevaliers de l'Arbalète.

Le Samedi 9 Octobre, jour & fête de Saint Denis, la Compagnie Royale des Chevaliers de l'Arbalète & de l'Arquebuzede Paris, fit chanter dans l'Eglise de la Maison Professe des Jésuites, une messe & un *Te Deum* de la composition de M. Corette, qui fut très-bien exécuté; en

action de grâces de l'heureux accouchement de *Madame la Dauphine*, & de la naissance de *Monseigneur le Duc de Bourgogne*. MM. le Prevôt des Marchands, Echevins & Corps de Ville, qui y avoient été invités, s'y rendirent précédés d'un détachement de leurs Gardes : on tira à leur entrée, à leur sortie, & au commencement du *Te Deum*, une salve de boîtes.

Le Dimanche 24, cette même Compagnie tira par extraordinaire, un oiseau dans son hôtel hors la Porte Saint Antoine, en réjouissance du même sujet. Le Dimanche précédent, quatre de ses principaux Officiers avoient été à Versailles pour supplier *Sa Majesté* d'honorer la Compagnie de sa présence le jour du tirage de cet oiseau, ou de nommer un Seigneur pour représenter sa personne & tirer en son nom. Ces Officiers ayant à leur tête M. le Comte de Tresmes, Lieutenant Général des Armées du Roi, & leur Colonel eurent l'honneur d'être présentés à *sa Majesté* par M. de Gèvres, premier Gentilhomme de la Chambre & Gouverneur de Paris; le Roi les reçut avec une très-grande bonté & leur dit : *j'accorde ce qu'on me demande, & je nomme M. le Comte de Tresmes pour me représenter*. Le jour du tirage de l'oiseau ayant été fixé au 24 Octobre, Messieurs

Les Prevôt des Marchands, Echevins & Corps de Ville qui avoient été pareillement invités, arriverent à l'Hôtel de l'Arquebuse à une heure après-midy, précédés d'un détachement de leurs Gardes. Ils y furent reçus par les principaux Officiers de la Compagnie qui étoit en uniforme, sous les armes, tambours battans, drapeau déployé, & au bruit d'une salve de boîtes : ils furent conduits en une galerie en face de la butte qui leur étoit destinée, & qui étoit toute tapissée de damas cramois avec des crépines d'or & les fauteuils pareils. Peu de tems après M. le Comte de Tresmes arriva accompagné de plusieurs autres Seigneurs ; il fut reçu avec quelques cérémonies de plus. MM. les Prevôt des Marchands & Echevins descendirent de la galerie où ils étoient placés pour le recevoir : il fut conduit à la butte où étoit placé l'oiseau, & sur le côté de laquelle étoit une estrade de quatre degrés couverts d'un tapis, sur laquelle il y avoit un fauteuil & au dessus un dais, le tout de velours relevé en or : aux côtés du fauteuil en bas de l'estrade étoient deux Chevaliers sous les armes pour garder la place de *Sa Majesté*. M. le Comte de Tresmes n'ayant point occupé ce fauteuil, il monta à la galerie & s'y place à la droite

de M. le Prevôt des Marchands. Quelques tems après , la Compagnie sous les armes , & ses Officiers à la tête , vinrent prendre M. le Comte de Tresmes , le conduisirent à la Salle du tirage tambours battans , & là , il tira deux très-beaux coups d'Arquebuse sur l'oiseau , le premier pour & au nom de *Sa Majesté* , & le second , pour lui en sa qualité de Colonel de la Compagnie , après quoi il fut de même reconduit dans la galerie. Les Officiers & Chevaliers commencerent ensuite à tirer suivant l'ordre du numéro qui leur étoit échu pour ce tirage & l'oiseau fut abbatu au dix-huitième coup avant la fin de la halte , par le sieur *Vanher* qui gagna le premier prix.

L'oiseau abbatu l'on posa un autre Panton pour tirer le second prix. M. le Comte de Tresmes , tira le premier , comme Colonel & toute la Compagnie ensuite dans le même ordre que la premiere fois. Le sieur *Broffet* ayant fait le plus près coup de la broche , gagna ce second prix.

Ces prix consistent en deux très-belles & grandes médailles d'argent que Messieurs le Prevôt des Marchands & Echevins donnent tous les ans au nom de la Ville le jour du tirage de l'oiseau , qu'ils honorent de leurs présences ; elles ont d'un côté les

JANVIER. 1752. 168

De Parme , le 14 Octobre.

M. le Marquis de Crussol , Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Infant Don Philippe , Duc de Parme , célébra Jeudi 14 Octobre , la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , par une fête qu'il donna dans sa Maison à Colorno : il y avoit invité la Cour , & la Noblesse du Pays , qui s'y rendit vers les six heures du soir ; leurs Altesses Royales lui firent aussi l'honneur d'y venir. On commença par un feu d'artifice , après lequel , pendant qu'on illuminoit la décoration & le jardin , les personnes invitées passèrent dans une gallerie bien décorée , à l'extrémité de laquelle étoit un orchestre : on exécuta plusieurs morceaux de musique , & le Concert finit par une Ode allégorique au sujet , qui y fut chantée : un Bal masqué , & un ambigu succéderent à la musique. Le Bal , ainsi que l'illumination durèrent jusqu'au jour. Il y a eu grande profusion de rafraîchissemens de toute espèce , & on distribua pendant toute la nuit au peuple quantité de viande & de vin devant sa maison qui étoit illuminée.

La décoration du feu d'artifice représentoit une masse de rochers ceintrée en plan , de l'étendue de cent pieds , dont la

162 MERCURE DE FRANCE.

partie du milieu ouverte , en forme de grotte rustique , laissoit voir la campagne qui étoit derriere ; sur ces rochers s'élevoit une terrasse ornée d'une balustrade , sur laquelle étoit fondé un Arc-de-triomphe d'ordre Corinthien , qui faisoit le sujet principal de l'allégorie ; on voyoit au plus haut de cet Arc , Lucine appuyée sur un globe d'azur aux armes de France ; à la droite de cette Déesse , qui étoit assise sur un groupe de nuée , étoit la Felicité publique couronnée de fleurs , tenant un caducée d'or. & à sa gauche étoit la Fécondité ; sur les flans de la corniche de l'arc , du côté droit , étoient placées en perspective les Armes de Monseigneur le Dauphin , & du côté gauche celles de Madame la Dauphine , éclairées de lumieres transparentes , & entourées de rayons lumineux , ainsi que celle des Armes de France , qui étoient au sommet de l'édifice. A quatre vingt pieds de hauteur , entre les colonnes au niveau de leur base , étoient représentées douze fontaines en niche , dont l'eau jettée par des dauphins formoient une cascade. Sur deux piédestaux , posés au bas des gradins de l'arc , on voyoit les fleuves de Seine & d'Elbe , appuyés sur leur urne : cet arc étoit environné de portiques en loges d'ordre Ionique ; au-dessus

JANVIER. 1752. 163

du couronnement de la face principale de ces portiques étoit à la droite la statue de Mars , se reposant sur ses armes , avec cette inscription sur la frise de l'entablement.

Belli & pacis artibus.

Du côté gauche , en parallèle à la statue de Mars , étoit celle de la Paix , tenant une corne d'abondance ; au-dessous étoit écrite cette inscription :

Gallia felicitati nato.

Au-dessus de la grotte rustique , paroïsoit la Renommée , les aîles étendues , tenant de la main droite une trompette , & de la gauche déployant une banderole , sur laquelle on lisoit ce vers de Virgile :

En nova progenies cœlo demittitur alto.

Deux avenues de pyramides en lumière conduisoient à cet édifice , qui étoit construit dans le milieu d'un jardin , au fond duquel est un paysage qu'on avoit illuminé , & qu'on voyoit dans le lointain ; à travers les portiques , toute la machine étoit illuminée , comme les décorations de Théâtre , & ornée de lustres dans les arcades de chacun des portiques.

L'Ode suivante est allégorique au sujet représenté par la décoration , & fut chantée à la fin de la musique , avant que d'entrer dans la salle du bal.

C A N Z O N E

Da Cantarsi a voce sola interrotta dal Coro.

Voce sola. **F** IANTA feconda

Ne' Germi tuoi
Di tanti EROI;
Di tanti RE,
Come tornasti
Al primo onore!
Come il timore
Gioja si fè!



Il tuo SOSTEGNO

E' NATO, è NATO;

Ben sospirato
Per lunghi dì.
Come Felice,
Alteramente
Impaziente
Nell' aure uscì!



Vanne, o LUCINA;

Vanne orgogliosa;

Avventurosa

FECONDATA.

Nacque con questo

FRUTTO immortale

JANVIER. 1752. 165

L'universale
FELICITA:

~~***~~

Gracie, mirate,
Mirate, Amori;
I suoi tesori
P A C E verfar:
Mirate l'Arti
Liete fra loro
Il Secol d' oro
Ricominciar,

~~***~~

Il Mondo a i Geni
Tranquilli in seno
Bello, e sereno
Tutto divien:
Muse, vincete
L'usato suono:
Tropp' alto DONO
Cantar convien.

~~***~~

Coro.

Almo, BORBONIO
PEGNO adorabile;
Un DONO sei,
Che ugual non à.
FRANCIA Magnanima;
L'alta tua Gloria
Dei sommi Dei
Penfier si fa.

~~***~~

266 MERCURE DE FRANCE.

Vede sola. Ridente volge

Al nobil FIGLIO

Il fiero ciglio

IL DIO GUERRIER;

E in Lui gli sembra

Fra mille squadre

Già l' A V O, e il PADRE

Vivo veder.

Posa sull' Armi

Ma in quel sembianze,

Che trionfante

Di là portò,

Dove le Rocche

Vinte non anco

IL VALOR FRANCO

Primo espugnò.

Din PARGOLETTO

Augusto in CUNA

Vede Fortuna

Già, serba al piè;

Vede il suo grande

Destino in cielo,

Che sotto il velo

Tutto ancoà è.

Nemiche fronti

Più volte dome

JANVIER. 1752. 167

Vede al suo NOME

.Già impallidir;

Che un SANGUE invitto

Di gloria impresso

.Giammai se stesso

Non può mentir.

+30+

REGIUSTI, e PRODE

Col braccio eterno

FAVOR superno

Così sostien :

Muse , vincete

L'usato suono :

Tropp' alto DONO

Cantar convien.

+30+

Coro: Dei Forti l'Indole,

LASTIRPE EROICA

Del GRAN LUIGI

Rigermogliò.

Vadan men celebri

Alcmena , e Tetide ;

Maggior prodigi

GALLIA dar può:

+30+

Voce sola. ELBA , che udisti

Là sul tuo lido.

168 MERCURE DE FRANCE:

Il fausto grido
Del gran NATAL.
Mira per esso
La GENITRICE
Fatta felice ,
Fatta immortal.

~~***~~

Senti la SENNA
Sonanti , e liete
L'onde inquiete ,
Tutte agitar ,
Ed affrettarsi
Per incontrarti ,
Per abbracciarti
In grembo al Mar:

~~***~~

Muse , il SUGGETTO
D'Omero degno
Vince l'ingegno ,
Forza è tacer.
Vengan le Danze
Portando in viso
L'amico riso ,
Ed il piacer.

~~***~~

Coro. Le Danze amabili
Guida , o Tersicore :

Gioja .

Gioja più giusta
 Qual mai sarà ?
 Voti più teneri ,
 Cure più fervide
 Qual CUNA AUGUSTA
 Intorno avrà ?

De Bourges , le 17 Octobre.

Le *Te Deum* ordonné par Sa Majesté a été célébré par son Eminence Monseigneur le Cardinal de la Rochefoucault dans l'Eglise Cathédrale de Bourges. M. l'Intendant & tous les Corps y ont assisté. La milice bourgeoise étoit sous les armes , le canon a tiré : le Corps de Ville a fait un feu de joie dans le lieu accoutumé , & la Maison de Ville & toutes les maisons des particuliers étoient illuminées. Le Palais de l'Archevêché & celui du Roi où loge M. l'Intendant l'étoient pareillement , & il a été tiré dans chacun un feu d'artifice. Nous voudrions qu'il nous fût permis de rendre compte au Public de toutes les charités & libéralités que son Eminence M. le Cardinal de la Rochefoucault a déjà répandues , & s'est proposé de répandre à l'occasion de cet heureux événement.

Nous avons appris depuis, que le Lundi 22. de Novembre , M. Dodart Intendant de Bourges , avoit donné un bal à toute la Ville. où il avoit été servi toutes sortes de rafraîchissemens , & qui n'avoit pu s'exécuter lors des premières réjouissances à cause de l'absence de presque tous ceux qui pouvoient y être invités. La Ville de

II. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Bourges a marié quatorze filles : celle de Châteauroux six : celle d'Yffoudun quatre : celle de la Chaché deux : celle de Saint-Amand une : celle de Dieu-le-Roi une : celle de Chatillon une : celle de la Charité deux ; outre dix filles de campagne qui ont été mariées soit par M. l'Intendant, soit par Messieurs les Receveurs-Généraux de la Province : ce qui fait en tout trente-neuf mariages dans la Généralité de Bourges.

De l'Orient.

Le 17. d'Octobre la Compagnie des Indes fit faire des réjouissances pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. La fête qu'elle a donnée à cette occasion étoit proportionnée à la joie qu'elle a ressentie de cet heureux événement. Elle fut annoncée le matin par une *salve* de quatre-vingt coups de canon. A quatre heures du soir on chanta le *Te Deum* pendant lequel il y eut deux autres *salves* d'Artillerie , & trois décharges de Mousquetterie par les troupes de la Compagnie qui étoient sous les armes. Il y avoit sur la place d'armes quatre fontaines de vin ; & l'on distribua au peuple une grande quantité de pain & de viande. Le soir il y eut une magnifique illumination à l'Hôtel des ventes , à la machine à Mâter , & à deux vaisseaux qui étoient en rade. La variété qui regnoit dans ces différentes parties formoit un spectacle très-agréable. La Comédie fut donnée *gratis* , & la Compagnie en fit les frais.

M. Godeheu Directeur , commandant au port de l'Orient , qui cherche toujours les occasions de se distinguer dans la place qu'il occupe , voulut aussi donner des preuves de son zèle , & termina la fête par un grand repas suivi du bal. Il

avoit fait construire une salle de cent pieds de long sur l'endroit appelé le parterre. Ceux qu'il avoit invités à souper s'y rendirent après la Comédie : on trouva cinq tables de vingt-cinq couverts magnifiquement servies dont les places furent presque toutes remplies par les Dames de l'Orient. Il n'y avoit à chaque table que le nombre de Cavaliers nécessaires pour en faire les honneurs ; le reste étoit occupé à servir les Dames. Après le repas qui dura jusqu'à minuit , on entra dans une salle de bal très-bien éclairée : les orchestres étoient nombreux , & on y servit pendant toute la nuit des rafraîchissemens de toute espèce. A six heures du matin chacun se retira également satisfait de la beauté de la fête , & de la façon dont M. le Commandant en avoit fait les honneurs.

De Perpignan le 17. Octobre.

La Province du Roussillon a donné les plus grandes marques de joie à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Il y a eu à Perpignan de brillantes fêtes pendant huit jours , elles avoient attiré dans cette Ville un grand nombre d'Etrangers : les Espagnols surtout y ont accouru en foule.

Les réjouissances y commencerent le 17. Octobre par un *Te Deum* qui fut chanté dans l'Eglise Cathédrale avec la plus grande pompe. M. le Comte de Mailly Lieutenant Général & Commandant de la Province y assista à la tête de tous les Corps , celui de la Noblesse & du Militaire étoit très-nombreux. Il y eut ensuite un feu devant l'Hôtel de Ville , toutes les maisons furent illuminées , & les fontaines de vin

coulerent en abondance. On fit le lendemain quarante mariages ; & le jour d'après , l'Hôtel de Ville termina sa fête par un fort beau feu d'artifice.

Le 10. M. le Comte de Mailly commença une fête particulière. On avoit formé une salle en décoration qui occupoit toute la place d'armes. Il y avoit quatre arcs de triomphe dans les coins , ils étoient unis par une colonade suivie & entrecoupée de deux autres arcs de triomphe intérieurs qui étoient remplis de toute sorte de Musiciens. On avoit élevé à l'un des deux bouts une décoration de plus de soixante pieds de hauteur , elle étoit d'un goût exquis , & ornée de différentes emblèmes , cette décoration formoit l'établissement d'un feu d'artifice. On avoit élevé en face un amphithéâtre couvert , où plus de quatre cent personnes furent placées : il y avoit aussi divers autres établissemens pour contenir les différens Etats & le peuple. Cette fête fut annoncée par trois décharges de toute l'Artillerie des ramparts : une quantité prodigieuse de tambours , de tymballes , de trompettes , & toute sorte d'instrumens y répondirent successivement. On tira ensuite le feu d'artifice qui fut aussi heureusement qu'agréablement composé, Aussi tôt toute la place fut illuminée , & les Dames , au nombre de plus de cent , en habits de masques de différens caractères , descendirent de l'amphithéâtre avec leurs danseurs habillés de même ; elles entrèrent par les quatre arcs de triomphe formant différens caducées , & ouvrirent les danses au bruit de tous les instrumens , elles remonterent ensuite à l'amphithéâtre , & la place fut laissée libre à tout le peuple qui y entra de même par différentes danses , & y trouva des

Fontaines de vin qui n'ont cessé de couler pendant trois jours : les danses & les illuminations ont aussi duré tout ce tems. Après le premier coup d'œil, toutes les Dames se rendirent chez M. le Comte de Mailly, où l'on servit cinq tables avec la plus grande somptuosité. On y admit plus de quatre cens personnes. On ouvrit ensuite un bal qui dura jusqu'à huit heures du matin. Le jour d'après les Dames, reparurent à la place d'armes avec les mêmes habillemens, & revinrent ensuite chez M. le Comte de Mailly terminer cette grande fête par un bal, où l'on n'oublia rien pour satisfaire tout le monde.

M. Bertin, Intendant de la Province, donna le lendemain une fête tout à fait galante & de fort bon goût : les Dames reparurent sur la place comme les jours précédens : le peuple s'y rendit ensuite, les fontaines de vin coulèrent encore ; on distribua un chariot de viandes de différentes sortes. On se rendit ensuite à l'Intendance où l'on tira un feu d'artifice qui fut trouvé très-beau. On servit aussi-tôt un souper où la profusion ne nuisit pas à la délicatesse. Un bal qui dura jusqu'à huit heures du matin termina le Lundi 25. toutes ces fêtes commencées depuis le 17, du même mois. Tout le monde, & les Espagnols surtout, ont paru extrêmement satisfaits de la magnificence & du bon ordre avec lequel toutes ces fêtes ont été célébrées.

De Trelon près d'Avesnes.

Le 17. du même mois Mademoiselle la Comtesse de Merode, voulant aussi donner des démonstrations publiques de son zèle, fit chanter, dans la Chapelle de son Château de Trelon près

174 MERCURE DE FRANCE.

Avesnes , le *Te Deum* auquel l'Abbé de l'Abbaye régulière de Lieffies officia pontificalement. Elle donna le même jour un souper splendide & un grand bal , & son Château , tant à l'extérieur que dans l'intérieur , fut magnifiquement illuminé.



LE TEMPLE de la félicité publique , figuré par le feu de joie élevé par les soins de Messieurs les Lieutenant , Gens du Conseil , Echevins , Gouverneurs de la Ville de Reims , & tiré devant l'Hôtel de Ville , pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , en présence de M. le Comte de Grand Pré , Lieutenant Général de la Province , qui mit le feu avec M. le Lieutenant des Habitans , le Lundi 18. Octobre.

Jam nova progenies cœlo demittitur alto ,

Jam redit & virgo , redeunt Saturnia regna ,

Virg. Eglog. IV.

LA naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , est un événement qui met tout à la fois le comble aux vœux de Sa Majesté , à ceux de Monseigneur le Dauphin , & au bonheur des Peuples.

La Ville de Reims , toujours distinguée par son empressement à signaler son zèle dans les circonstances qui intéressent Sa Majesté & la fé-

licité de son Royaume, a voulu donner un spectacle digne de l'amour & de la reconnoissance dont elle est si vivement pénétrée pour les bienfaits dont Sa Majesté vient de la combler, & qui lui fournissent les moyens de hâter l'exécution des fontaines amenées dans l'enceinte de ses murs. Elle a cru devoir profiter des circonstances de la joie publique pour reconnoître une faveur aussi honorable; & au plaisir de se conformer aux intentions de Sa Majesté, sur l'objet des dats, elle a joint la satisfaction de faire éclater les mouvemens de sa gratitude. *

Le Temple de la félicité publique, par une imitation de celui qui fut élevé dans Rome sous le plus grand & le meilleur des Empereurs, † est le monument qui a paru au Conseil de Ville le plus propre à exprimer ses sentimens pour un Prince qui fait revivre les vertus d'Auguste.

Cet édifice d'ordre Corinthien, a cinquante-cinq pieds d'élévation & vingt pieds de face, sur un plan octogone, élevé sur cinq degrés de marbre; les pilastres, aussi de marbre, sont posés sur des pieds-d'estaux couronnés de leur entablement: dans les grandes faces s'ouvrent quatre portiques en plein ceintre, ornés de leur imposte & archivolte, chargés de caducées, de carquois, & des armes de France & de Bourgogne: ces portiques découvrent l'intérieur du Temple.

Dans les pans coupés de l'édifice du Temple;

* *Sa Majesté a accordé à la Ville de Reims, pour remplir cet objet, la somme de cent quatre-vingt mille livres.*

† *Ce Temple fut bâti par les soins de Lepidus. Dion. Livre 44.*

176 MERCURE DE FRANCE.

sont placées quatre figures héroïques posées sur leurs pied-d'estaux , au bas de chacun desquels on lit dans un cartouche quatre vers , qui ont rapport à la figure. Au dessus sont des médaillons en camaïeux , rehaussés d'or , suspendus par des mascarons.

Une balustrade aussi octogone , surmonte l'entablement ; dans les pans coupés sont des bas-reliefs , & les inscriptions qui y ont rapport sont placées dans la frise: sur les tablettes des pied-d'estaux sont posés des groupes d'Amours & des vases.

Au niveau de la corniche s'élève un attique , sur lequel est appuyé un dôme de figure octogone , enrichi de guirlandes ; au sommet du dôme est un amortissement qui porte la figure de la Renommée terminant l'édifice du Temple.

Chaque figure placée dans les pans coupés devient , par le caractère qui lui est propre , la Divinité tutélaire du Temple ; ces figures sont la Paix , Minerve , la Force & l'Abondance.

La Paix tenant d'une main un rameau d'olivier , & de l'autre un flambeau avec lequel elle brûle un trophée d'armes , pour annoncer que son règne est plus que jamais assuré par la naissance du jeune Prince.

A jamais sous mes pieds que la discorde expire ,
L'Amour qui vient de naître écarte ses forfaits ,
Et de L O U I S l'heureux empire
Deviendra pour toujours celui de mes bienfaits.

L'Abondance , caractérisée par la corne d'Amalthée qu'elle tient dans ses bras , promet au peuple ses bienfaits.

Peuples , un fils du sang des Dieux ,
De mes faveurs pour vous est la douce espérance ;
Mes dons versés à sa naissance ,
Par les mains de L O U I S combleront tous vos
vœux.

Minerve portant d'une main le livre de ses
loix , & de l'autre des desseins d'Architecture &
de Mathématique , semble exprimer que le DUC
DE BOURGOGNE , instruit par les leçons de la Sa-
gesse , sera un jour la gloire & le protecteur des
beaux Arts.

Un ENFANT nouveau , formé par mes oracles ;
De ce Temple sacré sera le ferme appui ,
Il croîtra pour la gloire , & deux Héros en lui ,
Verront de leurs vertus retracer les miracles.

La Force , armée d'une massue , terrasse &
ses pieds une Hydre représentant la Discorde.

France, qu'à tes regards mes armes , mon cou-
rage ,
N'annoncent désormais la crainte ni l'horreur ;
Sous les yeux de L O U I S elles n'ont d'autre
usage ;
Que d'affermir la paix, ta gloire & ton bonheur.



Bv

173 MERCURE DE FRANCE.

*Explications des devises & des emblèmes
peints sur les médaillons placés au-dessus de
chaque Figure.*

Au dessus de la Paix une Aurore dont l'éclat
prompt & lumineux dissipe en un moment les
ténèbres de la nuit , & ramene le Soleil , pour
exprimer le moment imprévu où naquit Monsei-
gneur le DUC DE BOURGOGNE , dont la
naissance éveilla la Cour & tout Paris , & pressa
le retour du Roi à Versailles.

Luce fugat somnos , Solemque reducit.

Je paroïs dans les airs , & soudain ma lumière
Des mortels assoupis écarte le sommeil ,

A peine j'ouvre ma carrière

Que je ramene le Soleil.

Le Signe de la Balance , sous lequel est né
Monseigneur le DUC DE BOURGOGNE ,
dont l'heureuse naissance assure plus que jamais
l'ordre de la succession dans la branche régnante.

Ex me invariabilis ordo.

De cet ordre immortel qui mesure les temps ,
J'annonce la marche assurée ;

Et mon retour d'éternelle durée ,

Doit triompher & du sort & des ans.

Une figure de Dauphin d'où sort une eau
jaillissante avec ces mots ;

Ex me utile , dulce fluit.

De moi , signe toujours aimable ,
 Pour vous coule un nouveau présent
 Goutez-en à longs traits le charme bienfaisant ,
 Peuples , il réunit l'utile & l'agréable.

Au dessus de la Force , dans un brillant par-
 terre , un myrthe & un olivier entourés d'un
 jeune lys , qui semble les unir plus étroitement

Fertius ac melius.

Rameaux sacrés qu'aujourd'hui j'environne ,
 Plus que jamais vous serez précieux ;
 Et la force que je vous donne ,
 En m'unissant à vous , embellira vos nœuds.

Un Trône d'or , chargé des Armes de France
 sur lequel s'appuye de chaque côté , un Amour
 qui en assure la stabilité.

Fulcitur utrinque.

Trône , que de LOUIS la Famille féconde
 Affranchira de l'Empire des ans ,
 A jamais tu verras sur toi ses descendans
 Servir d'exemple aux Rois & d'ornement au
 monde.

Une Couronne d'or , à laquelle un Amour at-
 tache un diamant , qui sert à l'affermir & à aug-
 menter son éclat.

Et robur & decus addit.

Enfant de la Félicité ,
 Quel éclat en naissant t'annonce & t'environne !

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

Ta main donne à cette Couronne
D'un ornement nouveau la solide beauté.

Au-dessus de Minerve , on voit autour du berceau du jeune Prince Mars , Apollon & Minerve. Ces Divinités se félicitent d'un Eleve si propre à honorer les bienfaits , dont elles s'empres sent de le combler.

Quisque suo se jactat alumno.

Sur ce nouvel Eleve , à l'envi , sans mesure ;
Divinités , répandez vos bienfaits ;
Il sçaura tour à tour les rendre avec usure ,
Et toujours les Bourbons surpassent vos souhaits.

Deux grands Palmiers , au bas desquels est un jeune Palmier , qui sort de leur tige commune.

Reddet origo parem.

Sorti d'une Tige immortelle ,
Mon sort est d'égalér les Arbres les plus beaux ;
Dans peu je serai digne d'elle ,
Par la hauteur de mes rameaux.

Le Chef d'un essain d'abeilles leur montre un jeune rejetton , auquel il vient de donner le jour ; il abandonne à la République cet héritier destiné à la gouverner , pour faire allusion au sentiment noble & généreux de Monseigneur le Dauphin , qui , à la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , dit que ce Prince étoit l'enfant de toute la France.

Genti , non mihi nascitur Hares.

Cet héritier , qui de moi tient le jour ;
Peuple , est à vous plus qu'à moi-même ;

JANVIER. 1752. 181

Vous l'instruïrez par votre amour
A vous chérir autant que je vous aime.

Au-dessus de l'Abondance , un aigle portant
son jeune aiglon , & volant entre le Soleil & son
pâlelie , pour exprimer la joie qu'à la Naissance
de Monseigneur le Duc de BOURGOGNE , Madam
e la Dauphine fit éclatér , en présence du Roi
& de Monseigneur le Dauphin.

Ut Nato , inter utrumque , superbit.

Ces feux éblouissans qui frappent l'Univers ,
Superbe Aiglon , n'ont rien , dont tes regards
s'étonnent ,

Et le double éclat qu'ils te donnent ,
Dis que mon Sang est fait pour l'Empire des airs

Un Oranger couvert de fleurs , au bas de sa
tige , une orange que la maturité a fait tomber ,
& que le tems a rendu plus douce & plus agréa-
ble ;

Tempore dulcior exit.

Le fruit que je viens de répandre ,
Par sa beauté charme les yeux ,
Et le tems qui l'a fait attendre ,
Le rend encor plus précieux.

Pour marquer la joie générale que les peuples
rémoignent par les Feux & les Illuminations à
l'occasion de la Naissance du Prince. Une main
tenant un verre ardent , exposé aux rayons du
Soleil ; & au-dessous plusieurs feux qui s'allu-
ment.

182 MERCURE DE FRANCE.

Fœcundus calor excitat Ignes.

Par mes feux j'anime le monde ;
Mes ardeurs le rendent heureux ,
Et c'est à ma chaleur féconde
Que s'allument mille autres feux.

Description des Bas-reliefs, placés dans les Pans coupés de la Ballustrade.

Le premier Bas-relief offre , à côté de l'Histoire , le Destin qui montre au jeune Prince le Portrait de Monseigneur le Duc de BOURGOGNE, Pere de Sa Majesté. Pour annoncer qu'un jour cet Enfant ; que la France tient dans ses bras , aura les rares vertus de son Bâtyeur ; il lui adresse par allusion à ces mots de Virgile , *Tu Marcellus eris*, ces paroles :

Tu Burgundus eris.

Sous ce nom qui promet à des Peuples heureux
Un Sage sur le Trône , & dans un Maître un Pere ;
Croissez , beau Rejetton , d'une Tige si chere ,
Vous aurez ses vertus & des jours plus nombreux.

Dans le second Bas-relief, Lucine appuyée sur un berceau d'or , où est le Prince nouveau né , invite le Temps , les Heures , les Parques & la Santé , à conserver les jours du jeune Prince , à la Naissance duquel elle vient de s'intéresser d'une façon si marquée : pour les y engager , elle leur adresse ces mots :

Magnum Jovis incrementum. Virg. Eclog. iv.

Des mortels en naissant , vous qui réglez le sort ,

JANVIER. 1752. 183

Sur celui , dont mes soins ont hâté la Naissance ,

Signalez votre bienfaisance :

Le plus pur sang des Dieux est le sang dont il
fort.

Le troisième Bas-relief présente Jupiter sur un trône de nues : l'Amour & l'Hymen prenant leur essor croisent leurs flambeaux allumés ; & sur la terre on voit des Autels où Jupiter veut qu'ils unissent les cœurs des mortels , hommage pour lui plus touchant que toutes les autres offrandes : pour marquer la volonté de Sa Majesté , qui toujours attentive au bonheur de ses peuples , a ordonné qu'on consacra à former des alliances , les dépenses que le zèle public destinoit à célébrer la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Ferte citi flammis , date tala & jungite dextras.

Volez , Amour ; Hymen , descendez sur la terre ;
Que vos flambeaux unis brillent pour les mortels :
Peu jaloux des respects qu'attire le tonnerre ,
Je ne veux que l'encens offert sur vos Autels.

Le quatrième Bas-relief , fait voir la Déesse de la Peinture , accompagnée de Vénus ; elle montre au jeune Prince , soutenu dans les bras d'une des trois Graces , le Portrait de Madame la Dauphine , avec ces mots de Virgile :

Incipe , parve Puer , risu cognoscere Matrem.

Virg. Egl. 4.

Aimal le Enfant , qui vient de naître ,
Contemple celle à qui tu dois le jour ;

184 MERCURE DE FRANCE.

Par son sourire elle te fait connoître,

Qu'elle est la Mere de l'Amour.

Sur les Angles de la Balustrade sont posés quatre Groupes de Génies.

Le premier représente deux Amours couronnés de Pampres & de Lierre, mêlant dans des Coupes rehaussées d'or, le vin de Champagne avec celui de Bourgogne.

Jungite Burgundo Campani pecula Cives.

Le second offre deux autres Enfants couronnés de fleurs, tenant des corbeilles remplies de roses & de lys qu'ils répandent à pleines mains, avec ces mots :

Manibus date Lilia plenis. Virg. Liv. 6.

Le troisième montre un Groupe d'Amours, avec des Couronnes de Myrte & d'Olivier, armés des Carquois, & tenant en main des Arcs tendus.

Nec vim tela ferant. Virg. Liv. 7.

Le quatrième retrace le Génie de la France & celui de la Bourgogne, unissant tendrement des Boucliers, sur lesquels sont peintes les Armes de France & de Bourgogne. Autrefois ces Boucliers ne se rapprochoient que pour les combats, aujourd'hui l'Amour & l'Hymen les confondent,

Non ut olim.

Au-dessus du Dôme s'élève une Renommée ; prenant son essor dans les airs ; sur la Bandelette de sa Trompette, on lit ces mots : *Felicitas Publica.*

L'intérieur du Temple découvre au milieu l'Autel de la Félicité publique, élevé sur trois degrés de marbre, sur lequel est un Foyer destiné à recevoir les parfums que brûle un jeune Amour.

JANVIER. 1752. 185
Autour du ceindre de l'Autel on lit ces vers de
Tibulle :

*Dicamus bona verba , venit natalis ad aras ;
Urantur pia thura focis , urantur odores.*

Les Parois du Temple offre une nouvelle Architecture d'Ordre Corinthien ; sur la bordure sont répandues les Armes de France & de Bourgogne , les Flambeaux de l'Amour & de l'Hymen ; & dans des Cartouches rehaussés d'or on lit les Inscriptions suivantes , qui annoncent la joie publique.

I.

*Ipse suos adsit Genius risurus honores
Cui decorent sanctas mollia fersa genas. Tib.*

I I.

*Bacche veni , dulcisque tuis è cornibus uva
Pendeat , & spicis tempora cinge Ceres. Tib.*

I I I.

*At tu natalis multos celebrande per annos
Candidior semper , candidiorque veni ! Tib.*

I V.

*Dum festiva nox fumant altaria flammis ,
Urat vestra , Remi , pectora vivus amor.*

L'intérieur du Temple n'étoit éclairé que par la lueur du Foyer de l'Autel , & cette foible lumière répandoit dans le Temple une obscurité mystérieuse qui en augmentoit la majesté.

A chaque côté de l'Hôtel de-Ville sont placées deux Figures , l'une représentant la Ville de Reims couronnée de Tours , contemplant l'Image du

186 MERCURE DE FRANCE.

jeune Prince , préférablement aux Monumens qui
lui restent de Jules César ,

Arcs Superbes , des ans qui bravez les outrages ,
Vos Héros n'ont plus rien qui flate mes regards ;
L'Amour que je contemple a seul tous mes hom-
mages :

Un Bourbon m'est plus cher que Rome & ses
Césars.

De l'autre côté la Nymphe de Vesse engage ses
Naïades à s'unir à la joie publique , en reconnoi-
sance des nouveaux bienfaits de Sa Majesté ; elle veut
qu'elles renouvellent en l'honneur du Roi , ces
Fêtes * anciennes , où l'on couvroit de fleurs les
Urnes des Fontaines rendues célèbres par quel-
qu'événement qui éternisolt leur gloire.

Vous que Louis fixe en ces lieux ,
Naïades , à l'envie que votre onde jaillisse ;
Et que son murmure s'unisse
Aux accens d'un Peuple joyeux.
De ce Peuple heureux & fidele
Imitez , s'il se peut , l'amour & les transports.
Du plus puissant des Rois la bonté paternelle
Allûre pour jamais la gloire de vos bords :
Nymphes , soyez reconnoissantes ;
Pour célébrer sa générosité ,
Que vos Urnes obéissantes ,

* Ces fêtes s'appelloient Fontanilia.

JANVIER. 1752. 187

En épanchant ici leurs Ondes bienfaisantes ,
Y versent la félicité ;
Que leurs cours ne soit arrêté ,
Que lors qu'au Temple de Mémoire
De Louis finira la gloire ,
Le nom & la postérité.

Au dessus de la Porte de l'Hôtel de Ville , on
lit dans un cartouche , l'Inscription suivante :

LUDOVICO DECIMO QUINTO

Regi maximo & optimo ,

Pacis reparatori ,

Suorum amori ,

Et Ludovico Delphino ejus Filio dilectissimo ,

Paternarum virtutum amulatoxi ;

Ob recens Natum Burgundia Ducem ;

Gallia votorum summam , spem , delicias ;

Pacis pignus fidissimum ;

In impotenti exundantis latitia impetu ,

Et solempni aeternae gratiarum actionis protestatione ;

Hoc

Felicitatis publica monumentum.

S. P. Q. R.

D. V. C.

Anno M. DCCL I.

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION.

Le Conseil & le Peuple de la Ville de Reims ,
dans les effusions de la Joie la plus vive , & les té-

288 MERCURE DE FRANCE.

moignages solennels de leur éternelle reconnoissance , délient , vouent , & consacrent ce Temple de la Felicité publique à LOUIS , Roi très-grand & très-bon , le Restaurateur de la Paix , l'amour de son peuple ; & à LOUIS , Dauphin , son fils Bien-Aimé , en réjouissance de l'heureuse naissance du DUC DE BOURGOGNE , objet des vœux de la France , son espérance , & ses délices. L'an du Seigneur mil sept cens cinquante & un.

La Façade de l'Hôtel de Ville présentoit par son Illumination un autre Spectacle. Au dessus du balcon s'élevoit une estrade de six degrés , où l'on voyoit les portraits du Roi & de la Reine , sous un dais enrichi de broderies & des Chiffres de leurs Majestés.

La fête fut annoncée dès le matin par le bruit du canon des reimparts. L'Illumination commença vers les sept heures du soir , au son des trompettes , des sifres , des hautbois , des tambours , & des tymbales , suivi des décharges du canon & de la mousqueterie des Chevaliers de l'Aiguebuse : cette Compagnie , par l'éclat de son uniforme , & la légèreté de ses évolutions , ajoutoit à la fête un nouvel embellissement.

L'illumination , l'artifice & les Fusées volantes , semblerent donner une espee de vie aux figures symboliques dont le bâtiment du Temple étoit décoré ; & pour donner un nouvel agrément à ce spectacle , on avoit placé au balcon de l'Hôtel de Ville , un chœur nombreux de symphonistes , dont les airs exprimoient la joie universelle. Une joie vive annonçoit le zèle , l'amour , & la reconnoissance de tous les Citoyens pour notre auguste Monarque , & ces sentimens étoient élo-

quemment exprimés par leurs acclamations , & par les cris redoublés de leurs vœux pour Sa Majesté & la Famille Royale.

Le même jour , le Palais Archiépiscopal de M. le Prince de Rohan fut magnifiquement illuminé : le bon goût & l'arrangement de cette illumination attira un grand nombre de Spectateurs.

M. Rogier , Lieutenant des habitans , si distingué par son zèle pour la gloire & les Intérêts de la Ville , a voulu dans cette occasion se rendre le Ministre de l'allégresse publique , & l'interprète de l'amour du Peuple pour son Roi , par une fête magnifique qu'il a donnée à laquelle ont été invitées M. le Comte de Grand Pré , le Corps de Ville , les Capitaines de la Bourgeoisie . & différentes autres personnes. Plusieurs tables ont été servies avec autant d'ordre que de délicatesse & de magnificence. La façade & l'intérieur de son Hôtel , offroient une illumination charmante , par le nombre & la disposition des lumieres qui formoient sur la terrasse un spectacle nouveau , en feu figurant des arcades , des portiques , & différens ornemens d'Architecture.

La Ville de Reims , pour se conformer aux intentions de Sa Majesté , a conclu qu'il seroit pris sur les deniers dont l'administration lui est confiée , la somme de quatre mille livres , pour doter vingt filles.

Chacun s'empressa de seconder le zèle du Conseil de Ville par des Illuminations , qui furent générales dans toute la Ville.

Le dessein du Temple , les devises & les emblèmes , ont été imaginés , & les Inscriptions en vers , composées par M. de Saulx , Chanoine de l'Eglise de Reims , Chancelier de l'Université , & Principal du Collège.

De Rochefort , le 20.

Un nouveau Vaisseau de quatre-vingt canons fut lancé à l'eau le 20 , dans le Port de Rochefort , & il a été nommé *le Duc de Bourgogne*. Il arriva dans cette occasion un hazard , qui auroit été regardé par les anciens Romains , comme un augure digne de remarque. On avoit orné ce Vaisseau de quelques branches d'arbre : un oiseau , qu'un faucon poursuivoit à tire d'aile , s'y refugia , & il y trouva un asile qui lui sauva la vie. Le lendemain , on annonça par une salve de vingt & une pièce de canon , les rejouissances pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. A midi , tout le Corps des Officiers de la Marine se rendit chez M. de Macnemara , Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi , & Commandant à Rochefort , qui avoit invité à cette fête les principales Dames de la Ville , & tous les Etrangers que la curiosité y avoit attirés. On servit plusieurs tables , dont quatre étoient de trente couverts , & une de vingt. Les santé du Roi , de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Monseigneur le Duc de Bourgogne , furent saluées chacune de vingt & un coup de canon. Sur les cinq heures du soir , le *Te Deum* fut chanté dans la Chapelle du Roi , & tout le Clergé Séculier & Régulier de la Ville y assista. Lorsque la nuit fut venue , on tira un feu d'artifice dans la Prairie de Rhône. En même tems , toutes les maisons de la Ville furent illuminées , ainsi que le Château , l'Intendance & le Contrôle , & plusieurs fontaines de vin coulerent par ordre de M. de Macnemara dans la Place du Château. Le souper , que ce Commandant donna , ne céda

point au dîner en magnificence. Toute la Compagnie se rendit vers les onze heures à l'Hôtel des Gardes de la Marine , qui étoit illuminé avec beaucoup de goût & d'élégance , & où M. de Macnemara ouvrit le Bal avec Madame le Normant de Mezy , épouse de l'Intendant de Rochefort. L'éclat de cette fête a répondu parfaitement aux soins que M. de Macnemara a pris , & à l'ardeur avec laquelle tout le Corps de la Marine de Rochefort l'a secondé , pour rendre ces jouissances dignes de l'événement qui en étoit l'occasion.

De Sion , en Vallais , le 21.

Un Courier dépêché de Soleure , par M. le Marquis de Paulmy , ayant apporté ici la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , les Habitans de cette Ville ont montré la même joie que s'ils avoient été François. L'Evêque & le Chapitre de la Cathédrale ont été des premiers à faire éclater leurs sentimens , en chantant solennellement le *Te Deum* , après lequel l'Evêque donna un somptueux repas au Résident de France , ainsi qu'au Chapitre & au Conseil. Le 3 de ce mois , le Conseil en donna un qui ne fut pas moins magnifique , & le 17 il assista au *Te Deum* , que le Résident de France fit chanter en musique dans la Cathédrale. Après cette cérémonie , le Résident de France fit servir une table de cent couverts. Deux fontaines de vin coulerent en même tems par son ordre pour le peuple , à qui il fit abandonner un bœuf rôti. Le soir il y eut Bal chez le Résident , & sa maison illuminée avec magnificence , offrit un spectacle qu'on n'avoit point encore vu dans cette Ville.

De Versailles.

Le 23, les Officiers du Bureau & ceux du Gobelet, de la bouche & de la fourrière de Madame la Dauphine, ayant fait magnifiquement illuminer l'Eglise des Recolets de Versailles; y firent chanter le *Te Deum*, pour joindre leurs actions de grâces à celles de toute la France. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine y assisterent, & le peuple, qui étoit accouru sur leur passage, s'empêcha de leur témoigner, l'intérêt qu'il prend à leur santé, & à leur satisfaction.

Il y eut le soir un Concert chez Madame la Dauphine, & ensuite un très-beau feu d'artifice, que les Habitans de Versailles firent tirer dans les Jardins du Château, vis-à-vis de l'Appartement de cette Princesse.

La Duchesse de Lauragais, Dame d'Atour de Madame la Dauphine, donna le 24 une fête, à laquelle présiderent également le goût & la magnificence. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, se rendirent vers les six heures du soir, à la maison que cette Duchesse a dans la principale avenue de Versailles, & la fête commença par un Concert, composé de Musiciens du premier ordre, entre autres de la célèbre Demoiselle le Maure, de Madame & de M. Forquary, de M. Jelliotte & de M. Blaver. Au Concert succéda un feu d'artifice, tiré sur la butte de Montboron, qui après le feu offrit un très-brillant spectacle par une illumination aussi variée qu'élégante. On servit ensuite un souper des plus splendides, & la fête fut terminée par plusieurs couplets, chantés à l'honneur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, dans lesquels la Demoiselle le Navire

JANVIER. 1752. 193

Maure fit admirer la supériorité de sa voix & de son talent.

D'Avignon, le 24.

Les bienfaits que les Habitans de cette Ville ont reçu de la Couronne de France, leur inspirent une reconnoissance trop sincère, pour qu'ils négligent aucune occasion de la faire éclater. Pendant trois jours consécutifs, il y a eu ici des rejouissances publiques pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Le 24 de ce mois, le *Deum* fut chanté à plusieurs chœurs de musique dans l'Eglise Métropolitaine par ordre du Vice-Légat, qui y assista, étant accompagné de tous les Tribunaux, ainsi que du Corps-de-Ville. Après cette cérémonie, le Vice-Légat, au bruit d'une décharge d'artillerie, & de plusieurs salves de mousqueterie des troupes de la garnison & de la Milice Bourgeoise, alluma le Bucher qu'on avoit préparé dans la Place, vis-à-vis le Palais. On tira le soir devant l'Hôtel-de-Ville un feu d'artifice, & toutes les rues furent illuminées. Le 25 & le 26, l'Archevêché, le Corps-de-Ville, & le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, ont fait successivement chanter le *Te Deum* dans cette Eglise, en action de grâces du même événement. Chacun de ces deux jours, on a renouvelé les illuminations, & le 26 le Corps-de-Ville fit tirer un second feu d'artifice, de beaucoup plus grande dépense encore que celui du 24. Ces fêtes furent terminées par un somptueux repas, que le Vice-Légat donna à toute la Noblesse. Les Céléstins, dont le Couvent a été fondé par le Roi Charles VI. ont signalé en particulier leur zèle, en faisant chanter une Messe solennelle, & le *Te Deum* en

Il. Vol.

1

194 MERCURE DE FRANCE.

musique. Le Marquis de Crillon , & le Marquis d'Aulan , n'ont rien épargné pour marquer leur joie , & ils se sont distingués surtout par la beauté des illuminations de leurs Hôtels.

Du Havre le 28.

Je ne prends point , Monsieur , en mauvaise part les reproches que vous me faites de mon silence ; vous les assaisonnez de termes si obligeans , que je ne sçautois vous en faire un crime. Je me persuade que vous me pardonnerez à votre tour ma négligence , puisqu'elle n'a été occasionnée que par un voyage , que j'ai fait au Havre de Grace , où j'ai resté jusqu'au 29 du mois passé.

Je ne comptois pas m'y arrêter si long tems ; mais j'ai différé mon retour de quelques jours , pour me trouver aux réjouissances qui s'y sont faites le 28 à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Comme j'en ai été satisfait , je crois que vous me sçaurez bon gré de vous faire part de ce qui s'y est passé.

Cette Ville , pour se conformer aux desirs de Sa Majesté , a doté 22 pauvres filles nées de ladite Ville , ou du Faubourg , auxquelles elle a donné à chacune quatre cens livres. Afin de rendre cet événement plus mémorable , les réjouissances avoient été différées jusqu'au jour de leurs mariages , pour n'en faire qu'une même fête.

A huit heures du matin on battit la générale , & à 9 heures la Garnison & la Bourgeoisie étoient sous les armes ; ils se rangèrent en bataille sur la Place d'Armes , à côté de l'Hôtel de Ville. A 10 heures tout le cortège partit pour se rendre à l'Eglise ; un détachement de 50 Grenadiers ouvrit

la marche , la Bourgeoisie les suivit les drapeaux déployés , en bordant les rues depuis l'Hôtel de Ville , jusques dans la Cour de l'Eglise N. Dame. M. le Comte de Beauvoir Lieutenant de Roi & Commandant de la Place à la tête de Corps de-Ville , marchoit au milieu. Les 21 filles accompagnées de leurs affidés , les suivoient , & la marche étoit fermée par les Gardes de M. le Duc de Saint Aignan Gouverneur de la Place , & par les tambours , les trompettes , les hautbois , les fifres & les violons. Arrivés à l'Eglise , le Curé de la Paroisse célébra les mariages avec les cérémonies ordinaires , & après la messe on chanta le *Te Deum* & l'*Exaudiat* , qui furent suivis d'une infinité d'acclamations , de *vive le Roi* , répétées à plusieurs reprises.

On retourna à l'Hôtel de Ville dans le même ordre , qn'on en étoit parti : les nouveaux mariés y trouverent 2 tables , l'une de 20 , & l'autre de 22 couverts , où on leur servit à diner. Après le repas on les fit passer dans un autre appartement , où la dot leur fut payée.

Sur les cinq heures du soir on mit le feu au bucher , & peu après , les canons de la Citadelle , & des ramparts de la Ville , tirèrent chacun trois décharges , qui furent répétées par la mousqueterie de la Garnison & des Bourgeois , qui bordèrent les courtines des fortifications. Ce spectacle faisoit un fort bon effet , & représentoit une Ville alliégée qui se défendoit contre l'ennemi.

A six heures toute la Ville fut illuminée avec beaucoup d'ordre & de bon goût , chacun s'étoit distingué à l'envi à encherir les uns sur les autres , soit par la quantité de lampions , soit par l'élégance de l'arrangement , ou par des emblèmes , qui

196 MERCURE DE FRANCE,
avoient rapport à la fête que l'on célébroit. En
voici entre autres trois que j'ai retenues, parce
qu'elles m'ont frappé davantage.

L'une représentoit le soleil levant, qui dardoit
ses rayons sur une Campagne émaillée de fleurs. On
lisoit au bas ces mots.

Fecundas ab ortu.

Cette première étoit placée au milieu des deux
suivantes.

Celle de la droite représentoit la couronne de
France soutenue par trois colonnes. Et elle avoit
pour devise.

Firma tribus.

Celle de la gauche étoit un lys qui portoit des
tiges inégales, dont une étoit encore naissante.
Et il y avoit au bas.

Nec erit surculus impar,

Cette fête a été terminée par un bal que M. le
Comte de Beauvoir a donné à l'Hôtel de Ville,
où il avoit fait inviter toutes les personnes distin-
guées de la Ville & des environs. Je vous avoue
que j'ai été satisfait au de là de mon attente de
cette réjouissance, & du bon ordre avec lequel
elle a été exécutée, &c.

De Fontainebleau le 11 Novembre.

L'espérance de pouvoir, à l'exemple des Grands
& des Riches, célébrer par quelque solennité
religieuse & magnifique la naissance de Monsei-
gneur le Duc de Bourgogne, sembloit être inter-
dite aux Pauvres de la Ville de Fontainebleau.

JANVIER, 1752. 197

Il s'est trouvé à la Cour quelques personnes charitables , qui sçachant combien la voix de l'indigent vertueux , est agréable à Dieu & capable d'attirer de nouvelles Bénédictions sur la Famille Royale , ont mis ces infortunés en état de donner l'effor à leur zèle par un *Te Deum* chanté avec pompe. L'Abbé de la Châteigneraie , Comte de Lyon , & Aumônier du Roi , y a officié , & le motet fut exécuté par les Musiciens du Roi , qui se sont fait honneur de servir d'Organes aux Preuves dans cette cérémonie remarquable. La Reine , Monseigneur le Dauphin , & Mesdames de France ; en assistant à une cérémonie si touchante par elle même , ont contribué à la rendre encore plus intéressante.

De Paris le 13.

La célébration des six cens mariages , déterminés par la Ville avec l'agrément de Sa Majesté , ayant été fixée au 9 de ce mois , cette fête fut annoncée la veille par les cloches de toutes les Paroisses , & le 6 à six heures du matin par une salve générale de l'artillerie de la Ville. Il y eut une seconde salve à midi , lorsque ces mariages furent célébrés. Le Duc de Gèvres , Gouverneur de Paris , assista à ceux de l'Eglise de Saint Roch , sa Paroisse. Ceux de Saint Nicolas des Champs , Paroisse de M. de Bernage , Prevôt des Marchands , se firent en présence de ce Magistrat. Messieurs Bontems , Gillet & Mirey , Echevins ; M. Moriau Procureur & Avocat du Roi & de la Ville , & M. Taitbout , Greffier en chef furent présens chacun dans leurs Paroisses , aux mariages qu'on y célébra , & M. Boucot , Receveur de la Ville , se trouva à ceux de Saint Germain-l'Auxerrois. On avoit député des Conseillers de

198 MERCURE DE FRANCE.

la Ville & des Quartiniers , pour faire les honneurs des mariages des autres Paroisses. Dans cet Acte mémorable a régné une majesté , vraiment digne de la cérémonie & de l'événement qui en étoit l'occasion. Toutes les Eglises étoient ornées de la même manière qu'elles ont coutume de l'être dans les jours de la plus grande solennité , & l'on ne peut trop louer les soins pris par les Curés pour la décence & pour la commodité générale. La Ville , non contente d'avoir doté & habillé les Mariés , a pourvu à la dépense des festins & des noces auxquels les Mariés ont été conduits dans des carrosses fournis par la Ville , & ces festins ont été servis dans des Salles particulières pour chaque Paroisse. Une affluence prodigieuse de personnes de toutes les conditions s'est présentée , soit dans les Eglises , soit dans ces Salles , afin de jouir d'un spectacle si plein de charmes pour les Amateurs de l'humanité & du bien public. Il auroit été impossible de compter le nombre des Spectateurs : il ne le seroit pas moins d'exprimer les sentimens de joie , d'amour & de reconnaissance , des Mariés & de leurs familles , pour le Roi & pour la Famille Royale , & la satisfaction dont tous les cœurs ont paru pénétrés.

Le même jour le Prevôt des Marchands & Echevins donnerent dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville un dîner splendide , auquel le Duc de Gèvres fut invité , ainsi que les députés qui avoient assisté de la part de la Ville à la célébration des mariages. A la fin du repas on but au bruit des fanfares , les sântés de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Mesdames de France , & lorsque la santé du Roi fut portée , il fut fait une salve générale d'artillerie.

Sur les six heures du soir , le Corps de Ville , ayant à sa tête le Duc de Gèvres , se rendit à l'E-

JANVIER. 1752. 199

glise de Saint Jean en Grève, qui étoit éclairée & décorée avec une magnificence extraordinaire, & il assista au *Te Deum* qu'il fit chanter en Musique. Le Motet étoit de la composition du Sieur Calviere. Au *Sanctus*, les canons de la Ville firent une nouvelle salve. Après le *Te Deum*, la façade de l'Hôtel de Ville fut illuminée, ainsi que les Hôtels du Duc de Gênes & du Prevôt des Marchands, & les maisons des autres Officiers du Bureau de la Ville Il y eut aussi des illuminations chez les Députés de la Ville dans chaque Paroisse.



R E L A T I O N

*Des Fêtes données à Rome pour la naissance
de Monseigneur le Duc de Bourgogne ,
par son Excellence M. le Duc de Ni-
vernois.*

LE Duc de Nivernois Ambassadeur extraor-
dinaire de France auprès du Saint Siege ,
ayant fixé au 22. 23. & 24. de Novembre les
fêtes qu'il devoit donner pour la naissance de
Monseigneur le Duc de Bourgogne , elles com-
mencerent Lundi matin 22. par un *Te Deum* so-
lemnel qui fut chanté dans l'Eglise François de
Saint Louis. Son Excellence reçut avant de partir
les complimens d'un grand nombre de Prélats ,
qui s'étoient rendus au Palais de France , &
ceux des Cardinaux , & des Princes Romains
qui envoyèrent leurs Gentilshommes. On distri-
bua en abondance à tous avant de partir des gla-
ces & des fruits gelés.

I iij

200 MERCURE DE FRANCE:

M. l'Ambassadeur se rendit à l'Eglise de S. Louis avec son train ordinaire composé de quatorze carrosses qui étoient remplis de trente Prélats & d'un cortège nombreux formé par les François, & la Maison de son Excellence. L'Eglise de Saint Louis étoit ornée avec beaucoup de goût & de magnificence, & préparée pour tenir la chapelle cardinalitienne intimée par Sa Sainteté. Vingt-cinq Cardinaux s'y rendirent & toute la Prélature. M. Vicentini Archevêque, célébra pontificalement la messe qui fut suivie d'un *Te Deum* chanté par la Musique du Pape, pendant lequel on fit une triple salve de boîtes.

A trois heures après midi Son Excellence suivie seulement de trois carrosses, se rendit au cours, où la course de Barbes indiquée pour ces fêtes avoit attiré une foule prodigieuse de Noblesse & de peuple, & après y avoir fait deux tours, elle entra dans le Palais de l'Académie de France pour y recevoir les Cardinaux, les Prélats & la Noblesse qui avoient été invités à s'y rendre pour y voir la course. L'assemblée étoit aussi nombreuse & aussi brillante qu'elle pouvoit l'être, & l'on servit, en attendant la course, un superbe rafraîchissement. Dix sept chevaux coururent, dont quatorze appartenoient à des Seigneurs Romains, & trois étoient venus de différentes Villes d'Italie, & ce fut un cheval du Prince Dom Camillo Rospigliosi qui fut vainqueur. Le prix étoit une pièce d'une des plus belles étoffes de Lyon fond d'argent à fleurs d'or. Le sacré Collège, la Prélature & la Noblesse étoient invités le même jour à une cantate, ou Dame en deux Actes & en musique qui devoit s'exécuter dans un salon du Palais Farnèse. Ce

salon avoit été orné pour cet effet en maniere de décoration théâtrale , sur les desseins & sous la direction du Cavalier Jean Paul Panini , Peintre & Architecte, dont le nom est célèbre en Europe. Le salon étoit éclairé par trente-neuf lustres , plus de sept cens autres grosses bougles , & environ cent cinquante flambeaux de cinq livres. Il a été trouvé généralement du plus grand goût , & de la plus grande magnificence , & l'on a dit unanimement qu'on n'avoit jamais rien vu de plus beau ni de plus brillant. Comme il seroit difficile de donner une idée de ce spectacle , on renvoie à la description détaillée qui suit cette relation.

Madame la Princesse Borghese faisoit les honneurs aux Dames qui se placerent sur une espece d'amphithéâtre pratiqué à ce dessein , & M. l'Ambassadeur reçut les Cardinaux qui vinrent au nombre de vingt-un. Les Acteurs de la cantate étoient vêtus d'habits brodés fort riches & de très bon goût , conformes aux personnages qu'ils représentoient. Tout l'Orchestre qui étoit disposé en forme d'amphithéâtre composé de plus de quatre vingt joueurs d'instrumens , vêtus d'habits de théâtre très-bien entendus , & ayant chacun une couronne de fleurs sur la tête , formoient un coup d'œil qui augmentoit encore l'agrément & l'éclat de ce spectacle aussi brillant qu'il pouvoit l'être. La musique de la cantate qui est de la composition du Signor Rinaldo de Capouë , fut trouvée fort belle. Dans l'interval de la premiere partie à la seconde , on distribua des glaces , des eaux fraîches & des fruits glacés à tout le monde. Après la fin de la cantate , & le départ des Cardinaux , les Dames passerent dans la gallerie du Palais appelé la *gallerie des Caraches*,

202 MERCURE DE FRANCE.

où elles trouverent une table de quatre-vingt couverts , très-bien illuminée , & couverte d'un magnifique ambigu. Dans les chambres voisines étoient des tables volantes & des détachemens de valets de-chambre destinés à les servir & à les couvrir de viandes froides ou chaudes , suivant le goût de ceux qui s'y rassembloient , de façon que chacun fut servi comme il vouloit l'être , ce qui parut plaire & surprendre également. Pendant le temps du souper on avoit préparé le salon pour y danser. Les Dames y étant repassées , M. le Duc de Nivernois ouvrit le bal avec Madame l'Ambassadrice de Venise. La fête ne finit qu'au jour , & tant qu'elle dura , les Officiers de M. l'Ambassadeur ne cessèrent de porter & de présenter dans tous les rangs des rafraichissemens soit de fruits glacés , soit de vin , soit de ratafiat. Le lendemain Mardi M. l'Ambassadeur se rendit comme la veille , à l'Académie de France , où il y eut le même concours de Cardinaux , de Prélats & de Noblesse. La troupe des chevaux qui disputoient le prix étoit composée de seize , & ce fut encore un cheval de Dom Camillo Rospigliosi qui remporta ce prix consistant , comme celui de la veille , en une pièce d'étoffes de Lyon des plus riches.

Le Mercredi étoit destiné à un Bal public , fait non seulement pour la Noblesse , mais pour toute la Ville , & pour cet effet le grand Appartement du Palais Farnese avoit été meublé , & éclairé superbement ; le Salon , dont on vient de parler au sujet de la Cantate , devoit servir à la Noblesse , & les douze autres pièces , dont l'appartement est composé , à tous les masques indifféremment. Outre ces salles , on avoit meublé des plus belles tapisseries de Flandres & des Gobelins , les

trois grands portiques ou galleries ouvertes qui occupent trois côtés du Palais. Deux de ces galleries servoient aux Masques, & s'unissoient au reste de l'appartement. Dans le troisiéme on avoit dressé une longue table, au bout de laquelle étoit un buffet en forme d'amphithéâtre richement décoré, très-bien illuminé & chargé de toutes sortes de viandes, pâtés, pâtisseries, vins, liqueurs, & toutes sortes de rafraichissemens. Tous ceux qui vinrent se présenter à cette table y trouverent abondamment pendant toute la nuit tout ce qu'ils pouvoient demander soit en glaces & fruits glacés, soit en viandes, vins & ratafiats. On ne cessa, comme au premier bal, de porter des rafraichissemens dans la salle de la Noblesse, & vers une heure après minuit, on vit paroître dans le milieu de cette salle, six tables volantes qui furent aussi-tôt couvertes de viandes froides, & les Cavaliers servant eux-mêmes les Dames, & portant à manger à celles qui ne s'étoient point approchées des tables; tout le monde fit une espèce de souper dont la confusion & le désordre parut ajouter à l'agrément de la fête. Ceux qui demanderent des mets chauds furent servis sur le champ, comme le jour de l'ambigu: on a compté qu'il pouvoit y avoir au moins huit à neuf cens personnes dans la salle de la Noblesse, & que dans le cours de la nuit il pouvoit être venu trente mille personnes dans les autres. Toutes les différentes parties de ces fêtes ont été exécutées & servies avec un ordre qu'il est aussi rare que difficile d'observer dans une si grande confusion, & l'abondance des préparatifs a fait que rien n'a manqué, malgré le concours prodigieux des Masques. Pendant les trois jours qu'a duré la fête, l'Architecture extérieure

du Palais Farnese , & tout le tour de la place a été illuminé de flambeaux de cire blanche & de lampions , suivant l'usage du Pays. Cette place étoit ornée d'espece de portiques , formés par des branches de laurier qui faisoient un spectacle fort agréable. Aux deux côtés étoient deux fontaines de vin destinées au peuple. Le Palais de M. l'Ambassadeur , ainsi que ceux des Cardinaux & des Ministres , ont aussi été illuminés pendant ces trois jours. Les maisons françoises l'étoient aussi , & M. l'Ambassadeur avoit fait distribuer pour cet effet vingt-cinq mille lumieres.

Le Jeudi , M. l'Ambassadeur se rendit avec son cortége , & en habit de cérémonie , au Palais Farnese où devoit venir Sa Sainteté pour donner un coup d'œil au spectacle du salon. Tous les Acteurs de la cantate étoient disposés à leurs places , & dès que le Pape parut , on leva la toile , & on commença l'ouverture. Sa Sainteté entendit chanter trois ariettes & un chœur , & eut la bonté de témoigner à M. l'Ambassadeur qu'elle étoit fort satisfaite de ce qu'elle avoit vu.

Lorsque le Pape fut parti , on se hâta de défaire le thrône qui avoit été préparé pour sa Sainteté , & on remit la salle dans son premier état : cette soirée étant destinée à faire entendre la cantate à ceux qui n'avoient pas pu être admis à la fête , où la Noblesse seule & la Prélature pouvoient être admises ; & pour donner une satisfaction plus entiere à cet Ordre de personnes , le Samedi suivant , il fut donné encore une représentation pour elles , de façon qu'en y comprenant deux répétitions qui ont été faites avec la salle illuminée , & pour lesquelles , ainsi que pour les deux dernieres fois , on avoit distribué

des billets , il y a eu quatre représentations , indépendamment de celle du Lundi. On donne ici les plus grands éloges à la magnificence & au bon goût de ces fêtes , ainsi qu'à l'abondance & à la somptuosité qui y ont régné. On dit généralement qu'on n'a jamais rien vu de plus beau ni de mieux entendu , & où il y ait eu un plus grand air de magnificence. La Noblesse Romaine s'est empressée dans cette circonstance de donner à M. le Duc de Nivernois des marques très-flatteuses de l'estime & de la prévention favorable qu'on a pour lui. Tous les Ordres se sont rassemblés , & jamais la Noblesse Romaine n'avoit paru avec plus d'éclat. Un grand nombre de Dames surtout ont fait voir dans cette occasion des habits de masques du goût le plus recherché , & de la plus grande richesse. Il y avoit aussi un concours nombreux d'Etrangers de distinction qui contribuerent beaucoup au succès de ces fêtes , en assurant qu'ils n'en ont point vu dans les différentes Cours où ils se sont trouvés , de comparables à ces dernières , & pour tout dire en un mot , les Habitans de cette Capitale du Monde la trouverent digne d'eux & de leur Ville.

*Description du Sallon décoré pour la Cantate,
& le Bal de la Noblesse.*

En entrant , on voyoit en face l'orchestre destiné à placer les Musiciens ; il étoit formé par un amphitéâtre circulaire de six gradins , qui remplissoit toute la largeur de la salle ; au bas étoit un banc , feint de velours cramoisy , brodé d'or , sur lequel étoient assis les personnages chantans. L'ouverture de cette espèce de Théâtre , étoit

formée par quatre colonnes isolées d'ordre Composite, surmontées d'un attique. Ces colonnes étoient bleu-clair, & torse-canelées en or, dans les deux tiers; le dernier tiers, qui étoit celui d'en bas, étoit orné de festons de fleurs naturelles. Les chapiteaux étoient ornés de dauphins, de lys, &c. exécutés en relief & en argent. Le long de l'architecture regnoient des guirlandes de fleurs, supportées chacune par deux amours, exécutés en relief & en argent; la frise de cet entablement étoit ornée de coquilles en relief, travaillées en or & en argent alternativement; à la plus grande élévation de l'ouverture de l'orchestre, on voyoit les armes de France portées par deux Génies, & surmontées par la Renommée. Ces figures exécutées en relief, étoient de douze palmes de hauteur, un pavillon bleu, semé de fleurs-de-lys d'or, accompagnoit le tout. Les côtés du Théâtre représentoient un Temple ouvert, formé par des colonnes d'ordre Composite, qui s'accordoient avec les quatre colonnes, par lesquelles étoit formée l'ouverture. Le fond représentait un Soleil brillant, qui répandoit sa lumière sur un groupe de cinquante figures, lesquelles représentoient la France, ayant d'un côté la Religion & la Paix, de l'autre la Justice & l'Abondance. Cette décoration du fond fut cachée, jusqu'au commencement de la Cantate, par un rideau fond blanc, semé de lys d'argent, distribués avec beaucoup d'élégance. Les deux côtés de la Salle, étoient occupés par un ordre Composite de pilastres, de cinquante palmes de hauteur. Cet ordre étoit surmonté d'un attique de quatorze palmes; les colonnes étoient feintes de lapis-lazuli, & les entre-colonnes formées par une toile bleu & argent. Au milieu de chacune de ces

dernieres étoient des dauphins en relief & en argent , qui portoient des guirlandes pour des lumieres. Entre chaque pilastre étoit un trumeau de vingt palmes de hauteur , le reste de l'élevation étoit occupé par deux cartouches , ornés tous les deux , dans le goût de la décoration , dans l'un desquels étoient peints deux amours , jouant avec un lys , & dans le second les armes de France , & le chiffre du Roi , alternativement sur un fond de toile bleu & argent. Les ornemens des deux ordres Composite & Attique , les chapiteaux , & tous les attributs qui les accompagnoient , étoient exécutés en relief d'or ou d'argent , & parés de guirlandes & fleurs naturelles , disposées avec beaucoup d'élégance. Le côté opposé à celui du Théâtre , étoit formé d'une architecture semblable à celle des deux côtés correspondans. On voyoit au milieu deux Renommées en relief or & argent , qui portoient les armes du Roi , & trois Genies qui étoient au-dessus supportoient un manteau bleu , semé de fleurs-de-lys d'or , & doublé d'hermine , qui s'étendoit sous l'écusson ; au-dessous des armes de France , quatre petits Genies portoient les écussons de Monseigneur le Dauphin , & de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

On avoit élevé de ce côté , à la hauteur de douze palmes , un amphithéâtre dont la convexité étoit de quatre-vingt-six palmes , & la moindre profondeur de quinze. A huit palmes & demie au-dessus , étoit un balc n orné , ainsi que l'amphithéâtre , d'une riche balustrade. Le plafond s'accordoit avec l'Attique , qui regnoit dans les quatre côtés de la salle , & paroissoit en être la suite , & le milieu étoit formé par des festons de fleurs , dont les Peintres Italiens entendent si bien la disposition.

Quoique la réputation du Cavalier Jean-Paul Panini soit faite depuis long-tems, & que son nom soit célèbre même chez les Etrangers, on a trouvé que ce salon surpassoit encore ce qu'on se croyoit en droit d'attendre de lui, & on convient unanimement qu'on n'a jamais vu de décoration plus brillante, plus riche, & mieux entendue. Le dessein de cette salle, s'il étoit réellement exécuté, seroit, de l'aveu de tous les Connoisseurs, un morceau d'architecture comparable à tout. Cet ouvrage acquiert un nouveau mérite pour ceux qui peuvent juger des difficultés qu'il y a eu à vaincre, l'Architecte ayant dû s'accommoder à la situation qu'il avoit, & ayant été bien gêné par beaucoup de statues, dont le salon est plein, & qu'il n'étoit pas praticable de déranger. Ce salon étoit éclairé d'une lumière douce & égale, & en même tems aussi brillante qu'elle pouvoit l'être, & égale à celle du jour.

Relation des Fêtes données à Vienne, par M. le Marquis d'Hautefort, Ambassadeur de France, le 23 & 24 Novembre, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

M. le Marquis d'Hautefort n'eut pas plutôt reçu l'heureuse nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qu'il fit toutes ses dispositions pour célébrer, par des fêtes publiques & solennelles, un événement si désiré.

L'Hôtel d'Harrach que Son Excellence occupe, tout spacieux qu'il est, manque de plusieurs commodités essentielles en pareilles circonstances, & la Place des Ecois, sur laquelle regne la façade

principale de cet Hôtel, n'offre à la vûe que des objets peu agréables ou par leur usage, ou par leur irrégularité.

Il falloit remédier à ce double inconvénient, en construisant une salle dans le jardin de cet Hôtel, & en décorant la Place des Ecois, comme on le dira ci-après.

On donna à cette salle les proportions les plus régulières, & elle réussit d'autant mieux, qu'elle joignoit un ancien salon fort orné, accompagné de deux cabinets, qui étoient devenus des pièces utiles pour servir de décharge.

La longueur de cette salle étoit de soixante-treize pieds, sur quarante-huit de largeur & trente de hauteur, le tout dans œuvre. Sa décoration consistoit dans une suite de Pilastres d'ordre Composite, peints en marbre sur toile; les canelures, les bases & les chapiteaux étoient dorés. Les entre-deux des Pilastres étoient remplis par des vases de fleurs, portés sur des consoles dorées, & au-dessus étoient des trophées de Musique, attachés par des festons de fleurs. L'intervalle, depuis la corniche qui couronnoit cette architecture, jusqu'au cordon du plafond, étoit en calote circulaire, formée par des courbes en anses de panier, & il étoit rempli par des modillons, portant d'aplomb sur les Pilastres, enrichis d'ornemens dorés & de festons de fleurs.

La partie du plafond qui étoit peinte, & qui occupoit le milieu, avoit trente pieds de long sur vingt-deux de large. Elle étoit renfermée dans un cartouche, en or entrelacé de fleurs. Quatre médaillons répondoient aux quatre angles de ce plafond. Ils contenoient des Genies, représentant les beaux Arts, sçavoir la Peinture, la Sculpture, la Musique & la Poésie. On voyoit au milieu de

210 MERCURE DE FRANCE.

la partie peinte , la Déesse Lucine , invitant Mercure à aller annoncer au monde la naissance du Prince qui faisoit le sujet de la fête. D'un côté étoient plusieurs figures de femmes , préparant des guirlandes de fleurs , & de l'autre d'autres femmes , qui paroissoient se livrer aux transports de la joie la plus vive. Plus bas étoit un groupe d'enfans sur un nuage , tenans les uns l'Ecusson des armes du Roi , d'autres une corne d'abondance renversée d'où sortoient des Couronnes , des Sceptres , des Médailles d'or , &c. des Amours voltigeans au-dessus de la figure principale , s'occupoient à former des Couronnes de fleurs.

Sur les trois portes , qui donnoient entrée dans cette belle Salle , étoient peints des groupes d'enfans , s'amusant à couper des bleds , & à cueillir des fruits & des raisins.

Sur chacune des faces les plus longues de cette Salle , on avoit placé deux glaces qui par le moyen des deux châssis dorés dont on les avoit couvertes , paroissoient former autant de fenêtres. Au dessus de chacune étoient peints des jeux d'enfans , & en général le dessein , l'ordre & le coloris de tous ces tableaux , répondoient parfaitement au sujet & au brillant du reste de la Salle.

En face de la principale entrée qui avoit été pratiquée nécessairement au milieu de sa largeur , étoit une tribune fort profonde destinée à placer les Musiciens ; elle avançoit sur la Salle en forme circulaire d'environ quatre pieds dans la plus grande saillie , & on l'avoit renfermée par une balustrade dorée. Sa décoration étoit aussi composée d'ornemens dorés , sur un fond blanc avec des guirlandes de fleurs.

On avoit posé aux quatre angles de cette Salle qui avoit été arrondis , quatre beaux poëles dont

la chaleur entretenue avec soin & jointe à celle d'un autre poêle placé dans le Salon contigu, rendoit l'une & l'autre pièce parfaitement habitable au milieu du plus grand froid de la saison. Ces différentes pièces étoient éclairées par près de 500 bougies.

L'édifice construit en charpente en face & à 26 toises du milieu de l'Hôtel de Son Excellence, avoit la forme d'un amphithéâtre. La hauteur étoit de 36 pieds, & sa longueur en demi-circumference de 136. Il étoit orné de colonnes & de pilastres d'ordre Ionique entre lesquels on voyoit des panaux de toile transparente de hauteur proportionnée sur lesquels étoient peints des trophées. On avoit rempli les ouvertures des fenêtres de cet édifice, au nombre de six, d'un pareil nombre de tableaux peints de même sur des toiles transparentes, contenant différentes allégories ingénieuses relatives à la naissance du Prince.

On remarquoit dans le premier à main gauche, la Déesse Lucine présentant à la France un enfant; au dessus étoit le Signe de la balance sous lequel il est né, présage heureux de sa justice; au dessous paroissoit l'Automne avec tous ses attributs. On lisoit immédiatement sous le ceintre de ce tableau ces mots, *Divini favoris pignus*.

Dans le tableau suivant, étoient représentées les trois Parques, l'une filant les jours du Prince nouveau-né, l'autre tournant le fuseau & la troisième jettant son ciseau, pour montrer par cette action, combien elle étoit éloignée de vouloir trancher le fil d'une vie si précieuse: au dessous du ceintre étoient ces mots, *Abhorret munera fungi*.

On voyoit dans le troisième la Déesse Astrée

212 MERCURE DE FRANCE:

portée sur un nuage d'où sortoit un soleil levant ; Saturne ou le Temps avec sa faux & Janus remarquable par son double visage , étoient plus bas & sembloient applaudir à la devise *Aurea condet sen-
cula* , qu'on lisoit au dessous du ceintre.

Le quatrième tableau re:présentoit Jupiter ordonnant à Vulcain de cesser de forger des armes dans un moment où la naissance d'un Prince si désiré , venoit encoire affermir la paix de l'Europe. On voyoit dans le lointain , les forges de Vulcain & des Ciclopes animés au travail. Au dessous du ceintre étoient ces mots , *Expositis aufertur la-
bores.*

Sur le cinquième étoient représentés le Dieu de l'Hymen assis sur un nuage & au dessous la France & la Pologne sous la figure de deux femmes assises , tenant un cœur avec ces mots , *Se-
cundo conjugio.*

Le sixième représentoit la France debout sur une es-
pece d'estrade , soutenant un Enfant qu'elle mon-
troit à l'Europe. On lisoit sous le ceintre de ce
tableau les mots suivans , *Felicitati regni &
orbis.*

Au milieu de ce vaste édifice paroissoit une por-
te entièrement ouverte & au dessus étoit un ta-
bleau sur toile transparente comme les précédens ,
qui représentoit le génie de la France assis sur un
Trône , & à ses côtés la Justice & la Prudence
avec tous leurs attributs. On lisoit au haut ces
mots , *Consiliis Industria compar.*

Sur l'entablement des deux bouts de l'édifice
en place de fronton , on voyoit en transparens ,
d'un côté les Armes du Roi, de la Reine, & de l'au-
tre celles de Monseigneur le Dauphin & de Mad-
ame la Dauphine , surmontées de leurs couronnes
avec leurs supports & les trophées , qui les accom-

paignoient. Ces trophées surpassoient la balustrade dont tout le reste de l'édifice étoit couronné. Ces balustrades, percées à jour en transparens, étoient interrompues par des pieds-d'estaux qui portoient à l'aplomb de toutes les colonnes, des grands vases destinés à porter eux-mêmes des pots à feu. Au devant de l'édifice étoit une galerie élevée à huit pieds de hauteur du rez de chaussée fermée sur toute sa longueur d'une balustrade, sur les pieds-d'estaux de laquelle on avoit posé des vases d'une très-belle proportion. Cette galerie étoit accessible au moyen d'un large escalier, pratiqué à chacune de ses extrémités.

C'étoit au milieu de cette Place qu'on avoit élevé un grand pied-d'estal de forme hexagone. Sur les modillons des angles étoient assises quatre figures colossales de relief entièrement dorées, représentant la richesse, la valeur, la renommée & la noblesse. Sur ce pied-d'estal s'élevoit une base de même forme qui portoit une pyramide de 62 pieds de hauteur dont toutes les faces jusqu'à la pointe, étoient en transparens; on y avoit peint les chiffres du Roi, des dauphins & des fleurs de lys. On remarquoit au pied de la face principale de cette pyramide le grand écusson des Armes de France, & sur la pointe, un globe transparent surmonté d'une fleur de lys de grandeur convenable; tous les angles étoient marqués par un nombre prodigieux de lumières.

La façade du pied-d'estal du côté de l'Hôtel de Son Excellence étoit chargée d'une Inscription Latine peinte sur une toile transparente; elle annonçoit le sujet de la fête & de la joie publique. Les deux faces latérales du même pied-d'estal avoient été décorées en fontaines, quatre dauphins placés aux quatre coins à hauteur de corni-

214 MERCURE DE FRANCE.

niche , jettoient du vin en abondance.

Tous ces différens corps étoient éclairés d'une infinité de lampions & de terrines dont la lumière ajoutoit à la beauté de leur forme & à la richesse de leurs décorations.

Afin que l'amphithéâtre fit tout son effet , on avoit joint ce superbe édifice à l'Hôtel , par un rang d'arcades de chaque côté , qui , décrivant une ligne circulaire , donnoient à la Place des Ecoissois une forme ronde , & en apparence beaucoup plus spacieuse. Ces arcades avoient une hauteur & des ouvertures proportionnées. Elles étoient figurées par des lampions depuis le socle jusqu'à la tablette.

A l'égard de la façade de l'Hôtel , du côté de la Place , on avoit suivi pour son illumination l'ordre de son architecture , qui est des plus régulières. Les trois rangs de fenêtres qui l'éclairaient , les Pilastres qui décorent les trumeaux , depuis le socle jusqu'à la corniche servant d'entablement & la corniche même , avoient été figurés en lampions. Le grand balcon , au-dessus de la portecochère & les colonnes qui les soutiennent , étoient pareillement chargés de lumières. On en avoit entouré les deux niches aux côtés de la porte , dans lesquelles on avoit placé deux figures de relief , imitant le marbre blanc , représentant Thémis & Minerve. En tout , on pouvoit compter pour l'illumination de cette façade des arcades de l'amphithéâtre , & de la pyramide , onze mille lampions , & plus de quatre mille terrines.

Toutes ces dispositions étant achevées , M. l'Ambassadeur jugea à propos de faire précéder ces fêtes par un repas splendide qu'il donna aux Ambassadeurs , & à tous les Ministres & Grands Officiers de la Cour.

Quelques jours auparavant, S. Exc avoit fait porter des billets d'invitation aux mêmes personnes, & à tout ce que la Cour & la Ville renferment de plus distingué par le rang & la naissance, pour se trouver, le Mardi 23 Novembre, à une assemblée dans son Hôtel, pendant laquelle il y auroit Concert, & le lendemain 24, au Bal paré, & au souper qui devoit le suivre.

L'assemblée se tint dans la nouvelle Salle, dont la description vient d'être faite. Plus de cinq cens personnes, de l'un & l'autre sexe, s'y rendirent en habit de grand gala; on peut se représenter leur magnificence par celle, dont la haute Noblesse de Vienne fait toujours montre dans les occasions d'éclat; & ce qui en rehaussoit le prix, étoit un nombre prodigieux de diamans, dont elle est en usage de donner en même tems le brillant spectacle.

Pendant l'assemblée, & peu après que chacun eut pris place à des tables de jeu disposées dans la salle & le salon voisin, un Orchestre composé de Musiciens choisis, & dirigé par le célèbre Siani, connu en France, sous le nom de Desplanes, depuis long-tems Directeur de la Musique de la Cour Impériale, fit entendre successivement de la Tribune, où il avoit été placé, les morceaux les plus agréables de symphonie Françoisse & Italienne; ils furent entremêlés de Concerto, exécutés par le Sieur Ferrari, célèbre Violon d'Italie, & qui justifia bien dans cette occasion la réputation dont il jouit. On distribua pendant cette assemblée toutes sortes de rafraichissemens avec profusion.

A cet amusement qui dura jusqu'à onze heures du soir, & dont on sortit très-satisfait, succéda le lendemain celui du Bal paré & du repas, par lequel les fêtes devoient être terminées.

216 MERCURE DE FRANCE.

On se rendit ce jour-là , vers les six heures du soir , dans la même salle où l'assemblée s'étoit tenue la veille , & avec même affluence. Tout s'y trouvant préparé pour le Bal , il fut ouvert au son d'une brillante symphonie , composée de plus de trente instrumens , par M. l'Ambassadeur , & par Madame la Comtesse d'Harrach , qu'il avoit prié de vouloir bien en faire les honneurs.

Bientôt après , six Chambellans choisis parmi ce qu'il y a de plus distingué à la Cour , ayant partagé , en quelque sorte , entr'eux le terrain de la salle , prirent à danser les principales Dames du Bal , chacune suivant son rang , en sorte qu'insensiblement le plaisir de la danse devint le plaisir général. Celui du jeu eut aussi ses partisans. Vingt tables au moins placées , tant dans la salle même du Bal que dans le salon , furent continuellement occupées jusqu'au moment du souper.

Lorsqu'on eut servi , chacun s'empressa de se rendre aux tables qui avoient été distribuées pour cet effet dans les appartemens de l'Hôtel. Plus de deux cent cinquante personnes trouverent à s'y placer. Le soin que l'on prit de servir toutes ces tables également , l'ordre & l'intelligence qui y furent apportés , le choix & l'abondance des mets , la délicatesse & la diversité des vins , ne laissèrent rien à désirer.

Les attentions de M. l'Ambassadeur pendant ce somptueux repas , s'étendirent à tous les objets. Il ne prit place à aucune table pour avoir la liberté de se porter à toutes , & pour pouvoir communiquer à ses illustres convives la joye dont il étoit lui-même pénétré.

A une heure après minuit , on se leva de table , & l'on courut vers la salle du bal , où déjà la symphonie se faisoit entendre. Les menusets

recom-

recommencerent , on leur fit succéder des danses allemandes , dont les pas & les mouvemens beaucoup plus vifs & plus animés , redoublèrent encore la gaieté qui s'étoit déjà répandue. Le jeu reprit aussi de tous côtés , & c'est dans ces plaisirs que se passa le reste de la nuit jusqu'à cinq heures du matin que la plupart des Dames se retirèrent.

Il reste présentement à parler de l'illumination générale de la place des Ecoffois & de la façade de l'Hôtel de son Excellence , qui eut lieu le Mardi 23 , & qui fut répétée le lendemain 24.

La nuit venue , on vit tous les différens corps qui composoient cette illumination , répandre insensiblement la lumière , & se couvrir enfin des feux les plus brillans. Les tableaux d'emblèmes , & tout ce qui dans la façade de l'amphithéâtre & dans la pyramide étoit peint sur toile transparente , semblerent s'animer. L'Architecture de ces corps dessinée en lampions , en parut plus saillante ; bientôt la pyramide dont on a dit que les angles avoient été pareillement dessinés en lampions depuis sa base jusqu'à la fleur de lys qui la terminoit , ne fut plus qu'une colonne de feu. On illumina en même tems la façade de l'Hôtel depuis le socle jusqu'au faîte , & les arcades qui formoient l'enceinte de la place , de sorte que toutes ces parties se prêtant mutuellement un grand éclat , on vit long-tems la nuit céder la place au jour.

Ce fut-là le moment que l'on choisit pour faire couler le vin en abondance. Le peuple qui l'attendoit avec impatience , s'étoit muni , comme il arrive en pareil cas , de toutes sortes de vases pour s'en procurer d'amples provisions ,

218 MERCURE DE FRANCE.

& tous les efforts qu'on lui vit faire pour y parvenir , donnerent pendant les deux jours un spectacle assez amusant.

Deux Chœurs de trompettes & de tymbales placés aux deux bouts de la gallerie de l'amphithéâtre , & qui se répondoient sans interruption , augmentoient par leurs fanfares l'émulation de ce même peuple , & concouroient à ses plaisirs. Son Excellence auroit désiré , pour les varier davantage , pouvoir donner un feu d'artifice : mais ces sortes de spectacles ne sont pas permis dans Vienne , à cause du danger presque inévitable du feu , la plupart des maisons étant couvertes en bois.

Les constructions & les décorations tant de l'édifice en forme d'amphithéâtre & de la pyramide , que de la salle du bal , avoient été inventées & dirigées par le Sieur Gaetan Fanti , Architecte & Inspecteur de la gallerie des Peintures de M. le Prince de Lichtenstein , & les sujets des tableaux du même amphithéâtre & des peintures de la salle avoient été exécutés sur les dessins du Sieur Vincent Fanti son fils.





RELATION

*Des réjouissances que le Collège de Belsunce
& la Maison des Pensionnaires du même
Collège, ont faites à l'occasion de la
naissance de MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURGOGNE,
le 24. Novembre, &c.*

LA joie que la naissance de MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURGOGNE a causée dans toute
la France, & que l'Europe entière a partagée,
ne devoit point être bornée au court espace de
quelques semaines. On parle, & on parlera en-
core long temps de cet heureux événement avec
les mêmes transports que fit naître dans tous
les cœurs la première nouvelle qui s'en répandit.
Ces transports & cette joie si juste & si vive,
les Jésuites de Marseille n'ont pas cru devoir
les renfermer dans le secret de leur maison;
& ils n'ont pas voulu en borner le témoignage
à quelques pièces de poésie composées à ce sujet.
Le bonheur étoit trop grand, & ils le partageoient
avec trop de monde, pour ne pas s'empresser à
rendre publiques leur allégresse & leurs actions
de grâces; & s'ils se sont vu obligés de différer
leurs fêtes à cause du long séjour que l'on fait
dans ce Pais plus qu'ailleurs à la campagne
pendant l'Automne, ils n'en ont été que plus
attentifs à ne rien oublier pour signaler
leur zèle & leurs sentimens. Ils

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

ont eu la satisfaction de voir que tout ce qui rappelle au peuple le souvenir du bienfait qu'il a reçu du Ciel , renouvelle toute la vivacité de ses transports & l'ardeur de ses empressements.

Ces fêtes commencerent le Mercredi 24. Novembre par un discours latin fort applaudi , prononcé par le Pere Abbressevin , Professeur de Rhétorique en présence de Monseigneur l'Evêque , Fondateur du College & de Messieurs les Echevins , qui furent reçus au bruit des fanfares. L'Orateur ne crut pas devoir séparer le bonheur du Prince de celui des François. Il fit voir dans son premier Point tout ce que la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne a d'heureux pour la France , & tout ce que nous devons nous en promettre. Dans le second Point adressé au Prince lui-même , il lui assure par un juste retour de la part du Peuple François (celui de tous les peuples qui par ses sentimens & ses qualités peut le plus contribuer au bonheur de ses Souverains) une félicité qui répond à celle que la naissance nous a apportée. La cour du College étoit entièrement tapissée ; & on y voyoit un très-grand nombre d'emblèmes & des devises dont les connoisseurs parurent fort satisfaits. La journée fut terminée par une belle illumination.

Le lendemain Jeudi 25. Messieurs les Pensionnaires qui en attendant que la partie du College qu'ils habitoient auparavant soit rebâtie , occupent la maison de Sainte-Croix , dont la situation est des plus avantageuses , & où se trouve un des plus beaux Observatoires de France , commencerent leurs réjouissances par un *Te Deum* qui fut exécuté par l'Académie Royale de Musique , & auquel Messieurs les Echevins assistèrent, Monseigneur l'Evêque y officia. Le

zèle de cet Illustre Prélat pour la prospérité de la maison Royale & le bien des peuples , est trop connu pour avoir besoin du témoignage public que la justice jointe à la reconnoissance semble exiger qu'on lui rende ici. Il avoit déjà éclaté d'une manière digne de lui par la part qu'il avoit prise aux fêtes que la Ville donna , & par la distribution qu'il fit faire d'une très-grande quantité de pains aux Pauvres de toutes les Paroisses. Mais a-t-il jamais sçu prescrire des bornes à son zèle ou à sa complaisance ? Le *Te Deum* fut suivi d'une salve d'un grand nombre de boîtes , & dès l'entrée de la nuit toutes les fenêtres de la Maison furent illuminées en lampions. Il y eut une grande quantité de caisses de fusées , & un feu d'artifice tiré de dessus la terrasse de l'Observatoire , dont l'illumination qui étoit composée de plusieurs grandes pyramides chargées de lampions , se faisoit sur tout remarquer. Le tems qui ne pouvoit être plus beau , ne la favorisa pas moins que la situation du lieu , l'un des plus propres qu'on puisse imaginer pour cet effet , aussi présenta-t'elle à tous ceux qui s'étoient rendus en foule du côté du Port, un coup d'œil des plus satisfaisans.

Le Vendredi 26 , les Jesuites célébrèrent eux-mêmes une grande Messe , qui fut accompagnée d'un Discours Chrétien. M. l'Evêque & Messieurs les Echevins y assisterent ; & l'Assemblée fut également nombreuse & brillante. L'Eglise de Sainte Croix , l'une des plus belles de la Ville , étoit tapissée en Damas Cramoisy. On avoit eu soin , pour que rien ne manquât à la décoration , de l'orner de quantité de miroirs & de lustres en cristal. A l'issue de la Grand-Messe , qui ainsi que le *Te Deum* de la veille , avoit été chantée par

222 MERCURE DE FRANCE.

la Musique du Concert, il y eut une seconde charge de Roëtes.

Ces paroles, tirées du Cantique de la Vierge, *la miséricorde du Seigneur s'étend de génération en génération*, servirent de texte au Discours. Après avoir montré que c'est le Seigneur qui accorde les bons Rois aux peuples & les grands bienfaits aux bons Rois, qu'il perpetue leur gloire en perpetuant leur nom, & récompense leurs vertus en étendant leur postérité : Le don, disoit l'Orateur, que le Seigneur vient de faire à LOUIS & à ses peuples, présente un double motif à notre reconnoissance. Elle se doit également, & à ce que le Seigneur fait pour nous, en nous donnant un Prince, l'objet de nos vœux, & à ce qu'il s'est engagé à faire pour ce Prince l'objet de notre tendresse. Ce qu'il fait pour nous, égale nos desirs : Ce qu'il s'engage à faire pour lui, doit égaler nos espérances. L'un est la mesure de notre joie : l'autre sera le comble de notre félicité.

• Première Partie. Ce que le Seigneur fait pour nous dans la Naissance de ce Prince, & qui remplit nos desirs dans toute leur étendue, c'est de flatter toute la délicatesse de nos sentimens pour la Maison Royale, & d'assurer la tranquillité de l'Eglise & de l'Etat.

• Seconde Partie. Ce que le Seigneur s'est engagé à faire pour ce Prince, & qui doit égaler nos espérances, c'est 1°. En le faisant nître du sang des Bourbons, de lui assurer de grands sentimens pour élever son cœur, & de grands exemples pour le former. 2°. En le faisant naître pour les destinées des Bourbons, d'attacher un grand nom à sa personne, & de grands intérêts à ses jours. Je n'ajouterai pas, dit l'Orateur,

» teur , qu'il promet par-là des grands événemens
 » à son Regne. Regne heureux ! le Ciel qui le
 » prépare pour nos neveux , nous aimera sans
 » doute assez pour ne pas nous en faire jouir nous-
 » mêmes.

Dans la Peroraison l'Orateur adresse au Ciel
 des actions de grâces pour la Naissance du Prin-
 ce , & des vœux pour la conservation de ses jours,
 » Conservez , Seigneur , dit-il , des jours qui nous
 » sont si précieux , &c. Mais conservez surtout
 » son innocence. Prenez son cœur entre vos
 » mains , puisque vous devez mettre un jour nos
 » destinées dans les siennes. Faites-en un Prince
 » selon votre cœur , & il sera toujours un Prince
 » selon le nôtre. Pour remplir , en un mot , nos
 » espérances & nos desirs , prenez , grand Dieu !
 » prenez pour lui nos sentimens , &c.

On avoit annoncé pour l'après-midi , la repré-
 sentation d'une Pièce intitulée : *Les Fêtes Proven-
 gales*, &c. Mais , malgré toutes les mesures que
 l'on avoit prises , la trop grande affluence de
 monde , attirée par la réputation de l'Auteur , le
 Pere Regis , en empêcha l'exécution , & l'on se vit
 obligé de renvoyer la représentation à un autre
 jour , & de chercher pour cet effet une salle plus
 vaste , que ne l'étoit celle où le Théâtre étoit
 dressé selon la coutume. Dans l'embarras où on
 se trouvoit , on eut recours à M. de Chartron ,
 Commissaire Général de la Marine , Ordonnateur
 à Marseille , lequel avec cette bonté & cette
 politesse , qui lui sont ordinaires & qui lui
 gagnent tous les cœurs , offrit une salle des
 plus vastes qui soient dans le Parc. Son zèle
 s'étoit déjà signalé de la manière la plus écla-
 tante , par une fête brillante , dont on n'a pas
 moins admiré l'ordre & le goût , que la magnifi-
 cence & la somptuosité. C'est ce même zèle qui

224 MERCURE DE FRANCE.

L'a porté à favoriser en tout la représentation d'une pièce, dont l'heureuse naissance qui vient de combler les vœux de la France, étoit l'occasion & le sujet. Sa complaisance alla même jusqu'à faciliter, par les moyens qu'il fournit & les ordres qu'il donna, l'exécution du projet qu'on avoit formé de transporter le Théâtre dans la nouvelle salle, de sorte que tout se trouvant prêt pour le **Mardi 30**, Messieurs les Pensionnaires y représentèrent leur Pièce, qu'ils répèterent le lendemain. On ne s'est point lassé d'admirer l'ordre & le silence qui y regnerent, malgré le concours extraordinaire de monde qui s'y rendit l'un & l'autre jour. M. l'Evêque présida à l'une des représentations; & Messieurs les Echevins honorèrent l'autre de leur présence. Ces Messieurs, dont la voix publique ne cesse de faire l'éloge, ont bien voulu confondre en cette occasion la complaisance avec leur zèle. On ne pourroit jamais assez louer leur politesse, & leur attention qu'ils ont portées jusqu'à l'empressement, & presque au-delà de ce qu'on auroit pu souhaiter. Ils s'étoient déjà distingués dans les fêtes de la Ville. Empressés à seconder les pieuses intentions de Sa Majesté, ils avoient relevé leurs jouissances par la célébration du Mariage de soixante-dix filles qu'ils avoient dotées, & par un festin donné dans l'Hôtel de-Ville, auquel se trouverent tous les nouveaux époux avec leurs parens. Les Villes sont heureuses, lorsqu'elles ont à leur tête des personnes qui savent porter leur attention à tout ce qui peut favoriser & animer le zèle des bons Citoyens.

L'ouverture de la Pièce, dont on n'entreprend de donner ici qu'une légère idée, se faisoit par le génie de la France & par celui de la Provence. Le

, après avoir parcouru les différentes Pro-
 ces du puissant Etat auquel il préside , & avoir
 répandu par tout la nouvelle , qui après avoir été
 si long-tems l'objet de tous les vœux , est devenue
 celui de tous les transports , étoit arrêté par le
 genie de la Provence. Ceui-ci vouloit à son tour
 se rendre témoin de la joie & des empressemens
 d'une Province , qui par sa fidélité & son amour
 pour ses Princes , ne le cede à aucune autre ; &
 sur ce que le genie de la France lui représentoit
 qu'il devoit encore ce jour-là même se transpor-
 ter au Palais des Destins , pour les consulter sur le
 sort du jeune Prince & le leur recommander , le
 Génie de la Provence , après avoir redoublé ses
 instances , ajoutoit :

Et n'est-ce pas dans la Provence
 Qu'a paru cet homme divin ,
 Qui lui-même régla les Arrêts du destin ,
 Le Grand Nostradamus, si connu dans le monde ,
 Pour la conuoissance profonde
 Qu'il avoit de tous les secrets ,
 Que le Ciel tient encor cachés dans ses décrets ?

Je m'offre à le faire paroître ;
 Bien mieux que les destins il vous satisfera
 Sur ce que vous voulez connoître , &c.

Le Génie François gagné par cette promesse ,
 consentoit à s'arrêter pour le reste du jour. Les
 ordres sont aussi-tôt donnés. On annonce les fé-
 tes. Elles commencent , elles se succèdent. Cha-
 cun s'empresse à y prendre part. On en omet le
 détail , pour ne pas trop charger cette description.

K v

On croit seulement devoir remarquer qu'on s'étudié à les caractériser , de sorte qu'on ne voit pas y méconnoître le goût , les usages & le génie des Provençaux. Elles étoient accompagnées d'une Cantate , de quelques Vaudevilles , & de plusieurs danses , dont l'exécution fut extrêmement applaudie. Après une longue suite de divertissemens , le Génie de Provence invitoit son hôte à voir l'illumination des Galères & des Vaisseaux , telle qu'elle s'est faite bien des fois dans les Ports de cette Province , & lui annonçoit pour le lendemain un nouvel ordre de jouissances ; mais celui ci empressé de se trouver à son terme , lui rappelloit sa promesse. Le Génie Provençal évoquoit alors l'ombre du célèbre *Nostradamus* qui sortoit du tombeau , & faisoit voir qu'il avoit prédit dans ses Quatrains la Naissance du Prince. Il en commençoit l'horoscope , que venoient achever à son invitation , & avec moins d'obscurité , quatre Troubadours. On sçait que c'est ainsi que l'on nommoit les anciens Poètes Provençaux. Les Troubadours paroissoient , tenant chacun à la main un Rameau symbolique , pris de quatre arbres différens , mais qui tous ou sont particuliers à la Provence , ou du moins y viennent plus aisément qu'ailleurs. Ces Rameaux , qui devoient servir de présent au Prince , & qui étoient un présage de ce qu'il seroit un jour , étoient des rameaux d'oranger , de grenadier , d'olivier & de laurier. On s'est laissé persuader qu'on ne seroit pas fâché de voir ici en langage moderne des Troubadours , la façon dont ils s'expriment sur la qualité de leur présens & sur leur symbole :

2. Tr. Conneissez l'Aurengier & sabetz quinte
audour

Porte pertout eme sei flour ;

• Vaqui de sei vertus la plus fidelle eimagi.

2. Tr. Aqueu Laurier de sa valour

Deou vous douna l'idée & vous servi de gagi.

3. Tr. L'Aulivier de la Pax es lou signe parfait ;

La Pax sera toujou sei plus arden souhait.

4. Tr. Lou Migranié marque l'Empire ;

Soun fruit es courouna : regarda de sei gran

Et lou nombre & l'ordre charman ;

Cbumprenez ce qu'aco vaou dire.

1. Tr. Prenez aquelei brou ; seran noustre pre-
sen.

2. Tr. Tenez de tout aco fasez une Couroune

Et pourtaleis & nostrei couers encen

A sa polidette Persoune , &c.

Enfin , le Génie de la France satisfait , se dis-
pose à partir ; & celui de la Provence finit ses
adieux , en lui disant :

..... Allez , portez de notre hommage

Le sincere tribut à cet auguste Enfant ,

Et s'il se peut , à son pere en passant ,

Dites un mot de notre zèle ,

De nos tendres respects , de notre ardeur filiale ;

K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

Et n'oubliez pas la Maman ;
Tout notre bonheur nous vient d'elle.

Que votre sort est doux que vous êtes heureux ,
De pouvoir à leurs pieds porter vos justes vœux ?
Volez où le devoir , où l'amour vous appelle ,
Sous les yeux de LOUIS & de son digne fils ,
Voyez croître le nombre & l'éclat de nos Lys ;
Que formé sur ce grand modèle
Cet Enfant soit un jour leur fidelle portrait.
Je n'ajoute plus rien à cet ardent souhait.

Et si nous avons eu le bonheur de vous plaire ;
Allez , vantez par tout , non pas ce qu'on a fait ,
Mais ce qu'on auroit voulu faire.

L'une & l'autre représentation fut terminée
par un Feu d'artifice , exécuté sur le Théâtre avec
beaucoup de succès. Puisqu'on s'est enhardi à insérer
dans cette description quelques vers Provençaux,
& que dans une Pièce du caractère de celle-ci ,
on a dû s'accommoder au goût du Pays , décidé
pour le langage qui lui est particulier , on va ter-
miner cette Relation par un couplet Provençal ,
qui fut chanté à la suite de quelques autres par un
Berger. Sur l'air : *Lou beou Tivris se proumenava*,
&c.

•
Tout es charman din sa Personne ;
Et tout près d'eu
Les fious que lou printemps nous donne
N'an ren de beou

•

Lei plus doux presen de Pourmoune
 Nous toquoun plu ,
 Est lou plus beou fruit de l'Autoune
 Quaguen agu.

De Warsovie le 29 Novembre.

Il n'y a presque aucun Seigneur Polonois , qui n'ait marqué par des fêtes la joie que lui inspiroit la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Une circonstance , non moins remarquable est que le Courier , chargé de porter la nouvelle de cette naissance , au Comte Desalleurs , Ambassadeur du Roi Très-Chrétien à Constantinople , ayant passé à Choczin , & ayant donné part de cet événement , le Pacha ordonna qu'on fit une salve générale de l'artillerie de la Place. Le même Pacha envoya des exprès aux Pachas des Villes voisines , ainsi qu'aux Kans de Crimée & de Budziack , pour les informer du bonheur arrivé à la France. Le Hospodar de Moldavie à fait assy des réjouissances publiques à la même occasion.

De Versailles le 19 Décembre.

Leurs Majestés tinrent appartement dans la grande Galerie , qui recevoit un nouvel éclat de la multitude des lustres & des girandoles dont elle étoit éclairée. Les Seigneurs & les Dames de la Cour , ainsi que tous les Etrangers de distinction , y parurent avec des habits d'une extrême magnificence. Le Roi joua au lansquenet , & la Reine au cavagnole , & il y eut plusieurs autres tables de jeu. Vers les onze heures du soir , Leurs Majestés souperent avec Monseigneur le Dauphin ,

230 MERCURE DE FRANCE.

Madame la Dauphine & Mesdames de France. Le même jour la décoration du feu d'artifice que le Roi avoit ordonné de préparer vis-à-vis du bassin de Latone, & qui fut tiré le 30, fut entièrement illuminé. La variété des couleurs de cette illumination, qui étoit toute en transparens, l'élégance de chacune des parties dont elle étoit composée, & leur parfait accord, formerent pour la Galerie une des plus belles perspectives.

De Versailles le 30.

Le feu d'artifice que le Roi avoit ordonné de préparer dans les Jardins du Château, vis-à-vis de la grande Galerie, fut tiré le trente. L'édifice, construit pour ce feu, s'étendoit depuis l'allée de *Saturne* jusqu'à celle du Dragon, sur un plan circulaire de cent quarante-deux toises. Il étoit composé de trois Corps d'Architecture, dont le principal étoit d'Ordre Corinthien, & représentoit un Arc de Triomphe, consacré à la *Félicité*.

Au devant des massifs, qui séparaient les 3 portiques de l'arc de triomphe, étoient accouplées des colonnes de lapis, ornées de guirlandes de lys & de roses. Deux bas reliefs en or décoroient le dessus des portes latérales, qui accompagnoient la grande arcade. Dans l'un paroissoit *Appollon* distribuant aux Muses les différens attributs des Sciences & des Beaux Arts. On voyoit, dans l'autre, *Cérès* sur son char, répandant l'abondance. La corniche portoit les Statues de la *Justice*, de la *Prudence*, de la *Tempérance* & de la *Magnanimité*, entre lesquelles étoit, sur un pied d'estal, le Globe des Armes de France, soutenu par la *Force* & par différens Génies. La *Victoire* & la *Paix* le présentoient à la *Félicité*. Cette dernière

figure domine le Groupe : elle tenoit un Caducée , Symbole de l'union , & selon les Egyptiens , le hieroglyphe de la naissance des Grands-Hommes. D'une corne d'abondance , qui étoit à ses pieds , sortoient des fruits mêlés de fleurs. Près de la *Félicité*, la *Ronommée* prenoit son vol pour aller annoncer à l'Univers la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne & ses heureux destins.

Les deux autres Corps d'Architecture étoient d'ordre Composite , & formoient des deux côtés de l'Arc de Triomphe , une continuité d'arcades en niches , séparées par des pilastres revêtus de trophées en or & de camayeux en azur. Les médaillons représentoient tous les Arts qui contribuent au bonheur , & ils étoient entourés de guirlandes de roses lesquelles se réunissoient en festons au dessus des ceintres & des pilastres.

Des avant-corps , aussi d'ordre Composite , terminoient les aîles. Ils étoient ornés de Statues de différentes Divinités. Des Faunes & des Tritons , supportant des vases de Lapis surchargés de girandoles , interrompoient la balustrade , qui couronnoit ces avant-corps.

On avoit distribué des girandoles tout le long de l'édifice. Plusieurs lustres pendoient du sein des archivoltes , & toutes les niches étoient garnies d'orangers dans des vases d'or , au tour desquels jouoient des guirlandes de fleurs naturelles. A travers les portiques de l'Arc de Triomphe on découvroit dans le lointain le Temple de la *Félicité*.

Ce fut cette vaste & magnifique décoration , qui fut illuminée le 19 par des transparens. Divers cordons de feu dessinoient l'Architecture , & l'on avoit placé sur la terrasse différens groupes de lumières , dont les effets s'accordoient avec l'objet principal.

Le feu d'artifice , fut annoncé par un bruit

232 MERCURE DE FRANCE :

de boîtes & de fusées d'honneur , & il à été divisé en trois parties. La première fut composée de feu brillans , qui représenterent successivement différentes formes , & qui furent accompagnées de jets , d'ifs , de bombes , & d'une grande multitude de fusées variées. Le second changement offrit des cascades , qui occuperent toute l'étendue de l'édifice , & dont la principale , en achevant de se précipiter , se métamorphosa en plusieurs jets ; ce coup de feu fut soutenu par des fusées formant en l'air des berceaux de lumière. Dans le troisième changement , toute l'Architecture se trouva représentée en feu clair. Une girande de plus de huit mille fusées , couronnée de bombes brillantes , termina l'artifice. Les intervalles , qu'on fut obligé de mettre entre les divers changemens pour donner le tems à la fumée de se dissiper , furent remplis par le tirage de cent caisses de fusées , placées derrière l'arc de Triomphe & les ailes. Le Roi ayant passé sur les dix heures du soir dans l'appartement de la Reine , on tira au bout de la pièce d'eau des Suisses , cinq bombes d'artifices , qui firent un effet extraordinaire.

Le même jour , Leurs Majestés tinrent grand appartement ; & la Cour , tant par l'extrême richesse des habits que par l'éclat & le nombre des pierreries , surpassa encore la magnificence qu'elle avoit fait paroître le jour de l'illumination. La Galerie étoit éclairée , ainsi qu'elle l'avoit été le 19 , par trois rangs de lustres , suspendus à des festons de gaze bouillonnée , qu'entouroient des guirlandes de fleurs. Il y avoit des deux côtés une grande quantité de girandoles sur des Torcheres , les unes d'argent , les autres d'or ; & l'art , avec lequel les lumières étoient distribuées , produisoit un coup d'œil des plus frappans.



F E T E S

Données dans différentes villes Maritimes
de l'Europe par les Consuls François.

De Cadix le 27 Novembre.

M. Des Varennes, Consul de France à Cadix ; ayant reçu le 27 Septembre une lettre de M. Rouillié, qui lui apprenoit l'heureuse naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, il en fit part à toute la Nation Française, qui en témoigna la plus vive joye. On prit aussi-tôt les arrangemens nécessaires pour la faire éclatter par des fêtes publiques. On choisit six Commissaires parmi les plus anciens Négocians, & la Nation les autorisa à faire toutes les dépenses nécessaires qui leur seroient remboursées par le produit d'une cotisation, qu'on feroit proportionnellement aux facultés de chaque particulier de la Nation : on forma ensuite le projet des Fêtes. M. Tamievor, dont le pere est membre de l'Académie d'Architecture de Paris, en fit le plan ; elles commencerent le 24 Novembre par une décharge du canon de tous les vaisseaux & autres bâtimens François, qui se trouverent dans la baye de Cadix, au nombre de 34.

Le lendemain on chanta le *Te Deum* en musique dans l'Eglise des Cordeliers. M. l'Evêque de Cadix l'entonna, & il célébra ensuite pontificalement la Messe. M. le Gouverneur & toutes les personnes de distinction de la Ville y assisterent. Le canon ne

cessa pas de tirer pendant toute la cérémonie.

L'après-midi , un grand nombre de Dames , & toutes les personnes les plus distinguées se rendirent dans la maison de M. des Varennes ; il leur fit servir ce qu'on appelle en Espagne le *Refresco* , c'est-à-dire , toutes sortes d'eaux glacées , du lait , des confitures , du chocolat , &c. M. l'Evêque , qui est Religieux de l'Ordre de Saint Dominique , s'étant excusé à cause de son état de paroître à une Fête publique , M. le Consul fit porter dans son Palais toutes sortes de rafraîchissemens. Le *Refresco* étant fini , on alla se placer sur les balcons & sur l'Amphithéâtre , qu'on avoit dressé devant la maison du Consul , situé sur la Place Saint Antoine , la plus belle & la plus spacieuse de Cadix. On y tira un fort beau feu d'artifice , qui dura pendant trois quarts d'heure ; tout le monde en parut extrêmement satisfait : il y eut ensuite un grand souper , pour 200 personnes ; il fut suivi d'un bal qui dura jusqu'au matin.

Toute la Place étoit illuminée par de grands flambeaux de cire blanche : il y eut aussi des illuminations devant toutes les maisons des Négocians François. On avoit pratiqué des amphithéâtres dans différens endroits de la Place , & on y avoit mis des Musiciens qui ne cessèrent de jouer de divers instrumens pendant une grande partie de la nuit. Le Temple sur lequel le feu d'artifice étoit placé , étoit composé de quatre faces égales , représentant chacune trois portiques d'Ordre Dorique ; l'entablement étoit couronné par une balustrade , dont les pieds-d'estaux supportoient aux quatre coins chacun une statue , & les autres des vases. Chaque façade avoit quarante-deux pieds & demi de largeur , les arcades onze pieds d'ouverture , & dix-sept & demi de hauteur. L'élévation du

Temple, en y comprenant la balustrade, étoit de vingt-huit pieds. L'intérieur du Temple formoit en tous sens trois nets d'égale élévation ; le milieu étoit soutenu par quatre colonnes isolées, l'entre-deux des arcades par des demi-colonnes, & les angles par des quarts de colonne ; toute cette ordonnance intérieure étoit d'Ordre Ionique, à la manière de Scamozzi.

Au milieu du Temple s'élevoit sur un pied-d'estal rond & d'Ordre Ionique, une statue de marbre blanc & de grandeur naturelle, représentant le Génie protecteur de la France, avec ses attributs, couronnée de lauriers, tenant un lys à la main droite : sur sa base étoit cette inscription :

Genio
Galliarum Protectori ;
Ob faustum
Serenissima Delphina
Partum.
Id. Sept. anno
M. DCC. LI.

Le Temple étoit éclairé par 24 lustres de cristal, dont 12 pendoient aux fleurons des architraves, & les 12 autres aux clefs des arcades.

L'appui de la balustrade & le dessus de l'entablement avoient chacun un cordon de lumière, & la frise étoit éclairée en dedans. Les pilliers des arcades étoient illuminés par 120 bras, dont 72 de cristal, & les autres de fer contourné & peint.

Comme ce Temple se fermoit pendant le jour pour éviter le désordre, les arcades étoient bou-

236 MERCURE DE FRANCE.

chées par de grandes toiles peintes, & ornées de figures en relief ; les arcades du milieu avoient une porte de bronze , au dessus des trois degrés de marbre , & le dessous des portes avoit chacun un grand médaillon avec des figures emblématiques.

Le premier représentoit un Dauphin , entortillant une ancre avec sa queue , & pour légende ,

Ad spem spes addita.

Le second , un Aiglon auprès de sa mère ,

Prolem dedit Jove dignam.

Le troisième , un vase avec un lys naissant.

Crescent illa crescentis amore.

Le quatrième , un laurier naissant

Nascitur ad coronas.

Les huit autres toiles des arcades représentoient une Renommée, portant un bouclier aux armes de Bourgogne , & sur la base cette inscription ,

Nomina magna loquor.

La Religion près d'un autel , où elle acheve un Sacrifice.

Vota Gallia adimpleta.

L'Espérance à genoux , les yeux & les mains élevées au Ciel , & recevant un enfant qui sort d'une nuée.

Cæli munus optatum.

JANVIER. 1752. 237

Pallas tenant dans ses bras un jeune enfant qu'elle regarde avec complaisance ,

Lata Deûm partu.

Le Génie de la France , habillé en Mars , montrant au jeune Prince qui badine avec son armure le Temple de la Gloire ,

Huc mecum Borbonides.

Mercure montrant au jeune Prince le symbole des Arts & des Sciences.

Futura infania otia.

Le Temps rompant sa faux ,

Perennitas stirpis Borbonidum.

La France sous la figure d'un jeune guerrier , recevant des armes de Junon ,

Dono Dea invictus.

Ce Temple fut illuminé par 1376 lumières ; le jour que l'on tira le feu d'artifice & le lendemain , il fut décoré par une statue de marbre blanc , haute de 8 pieds , représentant le Roi en Empereur Romain , la tête découverte & les cheveux flottans : le pied-d'estal étoit chargé de trophées d'armes avec cette inscription.

LUD. XV.

*Regi amantiſſimo , patri patria , hanc ſtatuum
in culmine Templi Genio Galliarum conſecra-*

238 MERCURE DE FRANCE.

*vit, crexit, vovit, dedicavit Gadibus Fran-
corum Natio, cum celebraret natalia Sere-
nissimi Ducis Burgundia.*

Les quatre statues qui lui servoient d'accompa-
gnement étoient la Force, la Prudence, la Modéra-
tion, & un groupe emblématique, représentant
un Génie qui offre le jeune Duc de Bourgogne à
la France.

Le 26 & le 27. la Place de Saint Antoine fut il-
luminée comme le jour précédent, de même que
la maison de M. le Consul, & celles de tous les
François. Les Musiciens au nombre de 60, furent
placés dans l'intérieur du Temple; ils jouèrent en-
semble de différens instrumens pendant plusieurs
heures, ce qui faisoit un effet admirable. Tout
le monde a paru extrêmement satisfait de la ma-
nière brillante dont se sont passées ces Fêtes, & du
bon ordre qu'il y a eu; on ne cessoit de don-
ner des louanges aux François, & de faire des
vœux pour l'illustre famille des Bourbons. Les
François établis à Seville & au Port Sainté Marie,
quoiqu'ils ne soient pas à beaucoup près ni en si
grand nombre, ni aussi riches que ceux de Cadix,
ont aussi donné dans cette occasion des preuves de
leur zèle; ceux de Seville ont fait chanter un *Te
Deum* avec beaucoup de pompe, & ils ont fait
bien des aumônes aux François pauvres; ceux du
Port Sainte-Marie ont fait de même, & ils ont
fait tirer un fort joli feu d'artifice.

De Palerme le 8 Octobre.

Aussi-tôt que M. Gamelin, Vice-Consul de
France à Palerme, eut appris l'heureuse nouvelle

De la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , il en fit part aux Négocians François qui sont dans cette ville , & aux Capitaines de Bâtimens qui se trouvoient dans le Port ; ils donnèrent tous des marques d'une joye inexprimable , & ils s'efforcèrent de signaler leur zèle à l'occasion d'un si glorieux événement. Ils ont illuminé leurs maisons pendant 3 jours avec des flambeaux de cire , & leurs Bâtimens ont arboré leur pavillon. Le 7 M. Gamelin accompagné de toute la Nation , fit chanter un Motet & le *Te Deum* en musique dans l'Eglise des RR. PP. de la Trinité au Mole , il fut suivi de la Bénédiction du très-Saint Sacrement , & pendant cette cérémonie les Bâtimens firent une décharge de leurs canons & de leurs pierriers.

De Messine le 10 Octobre.

M. d'Evant , Vice-Consul de France à Messine , ayant appris l'agréable nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , a fait illuminer sa maison pendant trois jours avec des flambeaux de cire. Le 5, il fit chanter un *Te Deum* qui fut suivi d'une grande Messe en musique , l'Etat Major , & tous les Principaux de la ville y assistèrent. Il y eut ensuite un dîner de 72 couverts dans la maison de M. le Vice-Consul. On y but à la santé du Roi & de la Famille Royale , au bruit de mille boîtes & de onze canons. On témoigna les plus grands transports de joye pendant tout le repas , & les cristaux partirent comme le canon. Il y eut le soir un grand bal , le Prince de Montfort , & l'épouse de M. le Vice-Consul en firent l'ouverture,

De Barcelonne le 10 Octobre.

M. de Puyabry, Consul de la Nation Françoisse à Barcelonne, ayant appris le 19 Septembre à 3 heures du matin, la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, il se rendit à la pointe du jour chez M. le Marquis de Lamina pour lui communiquer cette agréable nouvelle : ee Commandant en témoigna une joye infinie, & en fit part à tous les Officiers de la Garnison. Ce Consul apprit ensuite à tous les Négocians & aux autres François résidens à Barcelonne cet événement. Ils se rendirent tous chez lui avec empressement pour le complimenter à cette occasion, & cette heureuse naissance fut célébrée avec toute sorte d'allégresse.

De Lisbonne le 26 Octobre.

La Nation Françoisse a fait chanter une grande Messe & un *Te Deum* en musique dans l'Eglise de Saint Louis, & tous les François établis ici ont fait illuminer leurs maisons à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. M. du Verney Consul de France, donna le même jour à diner à Messieurs les Secrétaires d'Etat, aux Ministres étrangers, & à plusieurs des principaux Seigneurs de cette Cour ; il fit illuminer sa maison, & il donna un bal qui ne finit qu'avec la nuit ; il fut précédé de rafraichissemens, & interrompu par un souper pour 80 personnes.

De Malaga le 9 Novembre.

M. de Mortemard, Consul de France à Malaga, a donné deux fêtes pour célébrer la naissance de
de

De Cagliari le 29. Novembre.

M. le Grand . Consul de France , a commencé les Fêtes qu'il a données ici à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne par les Quarante-heures & les Indulgences qu'il avoit obtenues de M. l'Archevêque de cette Ville : l'Eglise de Saint Louis fut choisie pour cela , le grand-Autel , illuminé en pyramide , étoit surmonté par la Statue de Saint Louis sous un dais , orné des armoiries du Roi , de Monseigneur le Dauphin , & de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Ces Fêtes furent annoncées le matin au lever du Soleil par une salve d'artillerie en arborant le pavillon au haut de la façade de l'Eglise. La Grande-Messe & le *Te Deum* à grand Chœur furent chantés par tout ce qu'il y a de meilleurs Musiciens dans le Royaume , & il y eut un discours prononcé par le R. P. Simon , Jésuite. La clôture des Quarante-Heures se fit le troisième jour au soir par la Procession du Saint Sacrement , M. le Consul y assista accompagné des Consuls Etrangers & de tous les François qui habitent cette Ville. Le premier jour de ces Fêtes , M. le Consul donna à dîner à cinquante personnes des plus distinguées de cette Ville , il fit tirer le soir un fort beau feu d'artifice , & pendant les trois jours , sa Maison fut illuminée par des flambeaux de cire-vierge , pesant quatre livres chacun.



111

L ij

De Senigaglia le 2. Décembre.

Mr le Comte de Belandi , Consul de France , a fait chanter ici une Grande Messe & un *Te Deum* , en actions de graces de l'heureuse naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Il avoit fait choïx des meilleurs Musiciens de la Chapelle de Loretto : il y eut pendant la cérémonie une double décharge des mortiers.

D' Alicant le 8. Décembre.

La Nation françoise , établie dans cette Ville , a commencé le 14. du mois passé ses Fêtes pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Elles ont duré pendant trois jours qui se sont passés avec toute la décence possible ; il n'y a aucun François qui n'ait donné de respectueux témoignages de sa joie , de son zèle & de ses vœux pour la prospérité du Roi & de la Famille Royale.

La Nation Françoise , établie à Valence , a pareillement fait sa fête le 29. du mois passé avec beaucoup d'éclat.

De Carthagene le 15. Décembre.

Les Fêtes de la Nation à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , commencerent le 16. Novembre au soir dans l'Eglise des Religieux de Saint François de cette Ville , par un *Te Deum* chanté par les meilleurs Musiciens du Pays , & une infinité de feux

de poudre volans; après quoi la Nation, le Gouverneur & tous les Gens en place & Principaux de la Ville s'étant rendus chez M. Marconier, Consul de la Nation François, on leur servit avec abondance des rafraîchissemens.

Le lendemain on célébra dans la même Eglise un Service divin accompagné de la même musique, & il y fut prononcé par un très habile Prédicateur du Pays un Sermon sur l'heureux événement de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le 28. la Nation fit tirer un beau feu d'artifices.

Les Députés & Négocians François établis à Murcie, ont donné des marques de leur joie dans un événement aussi intéressant, par des fêtes semblables à celles qui ont été données à Carthagene.

d'Ancone le 16 Décembre.

M. le Marquis de Benincasa, Consul de France a fait chanter ici le 13 un *Te Deum* en action de grâces de l'heureuse Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. M. l'Evêque, le Chapitre, le Gouverneur, les Magistrats & la Noblesse y ont assisté en Corps: pendant cette cérémonie les Bâtimens qui se sont trouvés dans ce Port n'ont pas cessé de tirer.

M. le Consul fit distribuer ce même jour, à sa porte, du pain & de l'argent à environ deux mille Pauvres. Ensuite il fit exécuter une Cantate, & le soir la Maison fut illuminée.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier; le second volume du *Mesure de France* du présent mois. A Paris, le 26 Janvier 1752.

LAVIROTTE.

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

Cat

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
FEVRIER. 1752.



À PARIS,

Chez { **La Veuve PISSOT, Quai de Conty**
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.
DUCHESNE, rue Saint Jacques,
au Temple du Godt.

M. DCC. LII.
Avec Approbation & Privilege du Roi,

A V I S.

L'ADRESSE du *Mercur* est à M. MERIEN ;
Commis au *Mercur*, rue de l'Echelle Saint Ho-
noré, à l'Hôtel de la Roche-sur-Yon, pour remettre à
M. l'Abbé Raynal.

840.6

1558

1755

Feb.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers ; qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirant, les frais de la poste ne sont pas considérables.

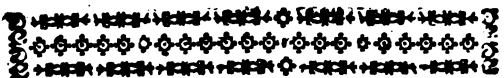
On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au *Mercur*; on leur portera le *Mercur* très-exactement, moyennant 21 liv. par an, qu'ils payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoie le *Mercur* par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du *Mercur* à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même prière aux Libraires de Province.

Les personnes qui voudront d'autres *Mercur*s que ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve Pélissot, Quai de Conti.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIE AU ROI.

FEVRIER. 1752.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

HISTOIRE

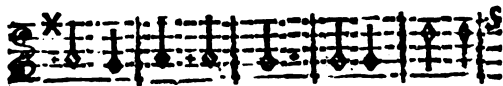
D'ANAXARETE ET D'IPHIS,

Tirée des Métamorphoses d'Ovide.

Romance nouvelle.



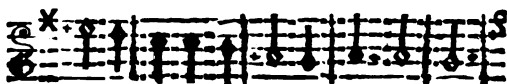
Vous qui faites gloire De fuir les



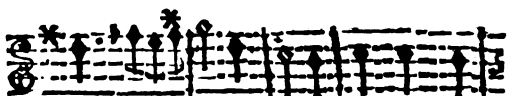
Amants & l'Amour : Lisez cette His,

A ij

4 M É R C U R E D E F R A N C E :



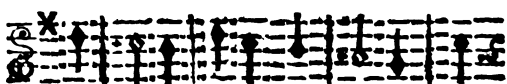
toire , Et profi- rez-en quelque jour.



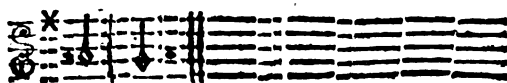
Crai- gnez la vengeance D'un Dieu qu'on



ne peur é- vi- ter , L'a- mour qu'on



of- fenfe Helas ! est trop à re-



dou- ter.

Près d'Anaxarete
Iphis perdit la liberté ,
Sa flâme parfaite
S'augmentoit par sa cruauté

FEVRIER. 1752.

2

La belle invincible
Dédaignoit l'offre de ses vœux ,
Et plus insensible
De ses tourmens se fit des jeux.



Si ta main presente
Du Myrthe arrosé de tes pleurs ;
Iphis ton amante ,
Préfère au Myrthe d'autres fleurs.
Plus ton cœur fidele
De ses charmes se sent épris ,
Et plus la cruelle
Aime à t'accabler de mépris.



L'Univers repose
Privé de la clarté du jour ;
Et d'un doigt de rose
L'Aurore en marque le retour.
Mais Iphis, sans cesse ,
Languit sans trouver de repos.
Plein de sa tendresse ,
Il cherit même encore ses maux.



Image des songes ,
Espoir fragile & séduisant ;
Vos rians mensonges
Sont des plaisirs pour un Amant :
A iij

6 MERCURE DE FRANC E

Mais Anaxarete ,
Iphis t'envioit ce bonheur ;
Elle est satisfaite
De pouvoir déchirer ton cœur.



Privé d'espérance
Iphis se livre à la douleur ;
Toute sa constance
Cede à l'excès de son malheur.
Beauté trop chérie ,
Dit-il , prêt à quitter le jour ;
Je perdrai la vie
Avant de perdre mon amour.



Oui, belle inhumaine ,
Vous triomphez à votre gré :
Et ma mort certaine
Rendra ce triomphe assuré.
De vous satisfaire
Je trouve un moyen dans la mort ;
Puisque c'est vous plaire
Je meurs content , & sans effort.



Mais cessez de croire
Que loin de vous j'aie mourir ;

De votre victoire
Jusqu'au bout vous pourrez jouir.
Voilà le Ministre
De mon Arrêt par vous dicté ;
Ce lacet sinistre
Remplira votre volonté.



Puisse cette offrande
Comme à vous être chère aux Dieux !
Je ne leur demande
Que d'exaucer mes derniers vœux.
Que leur loi suprême
Qui , par vous , me prive du jour ,
Donne à ce que j'aime
Les jours que m'ôta mon amour.



A ces mots la tête
Reste suspendue au lacet ,
Son ame s'arrête
Par l'effort d'un instinct secret.
Il paroît encore
Dire à l'objet de ses malheurs ,
C'est vous que j'adore
Je ne vois que vous . . . & je meurs ;



A iiij

8 MERCURE DE FRANCE.

Cette affreuse scène
Que venoit de donner l'amour ,
D'une erreur soudaine
Remplit tous les lieux d'alentour ;
Mais Anaxarete
La voit avec tranquillité ,
Et fort satisfaite
Du triomphe de sa beauté :



Au Dieu de Cythere
Ce jour même étoit consacré
Ce Dieu sans colere
Ne vit point son culte abjuré.
Superbe mortelle ,
Dit-il, que rien n'a pu toucher ;
Vous étiez trop belle .
Pour n'avoir qu'un cœur de rocher.



C'étoit la nature
Qui se trompoit en vous formant.
Mais ma main plus sûre
Va vous rendre à votre Element
Sa taille parfaite
Soudain commence à se changer ;
Toute Anaxarete
N'étoit déjà plus qu'un rocher.



FEVRIER. 1752.

9

Vous qui faites gloire
De fuir les Amans & l'Amour,
Lisez cette Histoire
Et profitez-en quelque jour.
Craignez la vengeance
D'un Dieu qu'on ne peut éviter;
L'Amour qu'on offense,
Hélas ! est trop à redouter.



Av

10 MERCURE DE FRANCE:

HISTOIRE

*Ou Romance, d'Aucassin & de Nicolette;
tirée d'un ancien Manuscrit.*

AVERTISSEMENT.

CET Ouvrage se trouve dans un Manuscrit qui a près de 500 ans d'ancienneté. Il fut composé vers le tems de S. Louis pour être récité & chanté dans les Cours des Rois, des Princes & des Seigneurs. Le Trouverre ou Jongleur qui faisoit le premier rôle, récitoit à voix haute & sonore l'histoire ou la fable en prose qui est toujours précédée par ces mots, *On dit, on conte, on fabloye.* Ce qui est en vers, précédé des mots *on chante*, étoit mis en musique, & se chantoit sans doute en chœur par la troupe des Chanteurs à qui le chef donnoit le ton. Un nombre infini d'instrumens de toutes espèces joués par les Jongleurs & les Menestriers de la même bande, formoit l'accompagnement. Tous les vers d'un même chant ou d'une même suite rimoient ensemble, hormis le dernier vers; mais les rimes n'en seroient pas de mise aujourd'hui: outre que la prononciation étoit fort différente de la nôtre; (car Aucassin rimoit à is, & se prononçoit Aucassin ou Aucassis) nos Peres se contentoient des assonances, ou de la plus légère ressemblance dans la finale des mots.

L'attention de ne point faire rimer le dernier vers de chaque reprise avec les précédens , semble indiquer un dessein formel d'avertir le Trouverre qu'il devoit se préparer à commencer son récit en prose; c'étoit une espèce de réclame pour le Déclamateur qui avoit à reprendre son rôle lorsque le chanteur alloit finir le sien.

Le Traducteur n'a fait que mettre dans un François intelligible le texte original qui ne pourroit être entendu que d'un petit nombre de personnes qui ont pris la peine de se rendre celangage familier. Il a rendu scrupuleusement dans la Prose la simplicité & la naïveté du dialogue ; mais à l'égard de la versification , il n'en a pas toujours conservé aussi exactement la mesure & les rimes.

On a long-tems délibéré s'il ne seroit pas à propos de faire quelques retranchemens dans cet ouvrage , & si , par menagement pour la délicatesse des Lecteurs , il ne falloit pas supprimer l'épisode du Bouvier , & celle du Roi de Torelore ; mais enfin on s'est déterminé à conserver l'un & l'autre. Il ne s'agit pas de donner un ouvrage sans défaut , celui ci en a beaucoup qu'on ne prétend pas dissimuler ; il est question de faire connoître au vrai nos anciennes mœurs ; & comme rien n'est plus

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

propre à les représenter au naturel que cette composition , on a cru ne pouvoir conserver avec trop de fidélité , dans la copie , tous les traits de l'original.

Une autre raison , peut-être plus importante , s'est jointe à celle-là pour déterminer le traducteur à prendre ce parti ; il a lû avec satisfaction dans le dix-septième volume du recueil de l'Académie des Belles-Lettres , un Mémoire sur l'utilité de la lecture des anciens Romans de Chevalerie où l'Auteur prétend qu'il y a presque toujours un but moral dans tous les ouvrages de ce genre. Le Roman d'Aucassin & de Nicolette vient à merveille à l'appui de son sentiment ; le traducteur croit y voir d'un bout à l'autre une intention sensible d'y répandre d'utiles moralités. L'Amour , tant recommandé par tous nos anciens Auteurs , n'est presque jamais présenté ici que comme une passion , qui , renfermée dans de justes bornes , peut être le principe des plus éclatantes vertus & des plus grandes actions ; mais qui en même tems , peut être aussi la source d'une infinité de désordres & de calamités lorsqu'on s'y laisse tellement asservir que l'on oublie tout ce qu'on doit à sa naissance , à sa famille , à son état & à sa Patrie. Le discours du Berger , qui daigne à peine répondre au jeune Aucassin , quoique son Damoiseau , c'est-à-dire ,

au fils de son Seigneur , parceque la division du Pere & du fils les met l'un & l'autre hors d'état de lui faire sentir leur autorité , ce discours insolent n'a pas fait d'impression sur Aucassin , toujours aveuglé par son amour ; le Bouvier revient à la charge. Pouvoit-on encore rien imaginer de plus touchant pour faire rentrer en lui même ce fils dénaturé , que les tendres sentimens de cet homme grossier qui compte pour peu tous les maux , en comparaison de l'état où est réduite sa malheureuse mere ? La valeur recommandée dans tout le roman , est une leçon continuelle aux Seigneurs de Fiefs pour leur apprendre qu'ils se doivent à la défense de leurs Sujets , que se montrer seulement à leur tête dans les Guerres qu'ils ont à soutenir , c'est en assurer le succès , & qu'il n'est pour eux d'autre moyen de conserver leur bien , leur fief , & leur honneur. L'épisode du Roi de Torlore est une correction encore plus forte pour les Princes & les Seigneurs de Fiefs : si elle se sent de la dureté du siècle , elle sert à leur montrer tout l'opprobre attaché à une vie molle & effeminée ; elle les avertit que dans le besoin il faut qu'ils se chargent du poids de la guerre , & que quand ils l'ont entreprise une fois , il ne faut pas y perdre du tems , mais la poursuivre à toute outrance. Telle est la morale qu'on a

14 MERCURE DE FRANCE:

crû voir dans cette pièce , & qui a fait conserver deux Episodes que , sans cela , il eût été aisé de retrancher.

COMMENCEMENT DE LA ROMANCE.

C'est d'Aucassin & de Nicolette.

Qui de vous veut bon vers ouïr
De vieux & d'antiques déduits
De deux enfans beaux & petits
C'est Nicolette & Aucassin ?

Des grands peines qu'il souffrit
Et des promesses qu'il fit
Pour sa mie au teint de lis,
D'eux fut ce chant & ce récit
Qui courtois est & bien assis,
Nul homme n'est si esbahi
Tant dolant ni tant entrepris
De grand mal & malade au lit
Qui de l'ouïr ne fut guéri
Et de joye regaillardi
Tant doux il est. . . .

Ici l'on dit , l'on conte , & l'on fabloïe.

Le Comte Bongars de Valens faisoit une si cruelle guerre au Comte Garins de Beaucaire qu'il ne passoit pas un jour sans être aux portes, aux murs, & aux barrières de sa Ville avec cent Chevaliers & avec mille Sergens, tant à pied qu'à cheval, brulant sa terre, ravageant son Pays, & tuant ses

hommes. Garins vieux & foible avoit fait son tems, & n'avoit pour héritier ni fils ni fille, hormis un jeune enfant beau, grand, bien fait, & en tout point proportionné à merveille, ayant cheveux blonds, & frisés en petites boucles, les yeux *vairs* & rians, la physionomie ouverte & prévenante, & enfin si rempli d'excellentes qualités & de perfections qu'en lui n'y avoit rien à reprendre, sinon que tant estoit épris d'amour, qui tout surmonte, qu'il ne vouloit point être chevalier, prendre les armes, aller aux Tournois, ni faire ce qui convenoit à sa naissance.

Son pere & sa mere lui disoient, cher fils, prens tes armes, monte à cheval, défends ta terre & secoure tes hommes : s'ils te voyent parmi eux, ils en deffendront mieux leur vie, leurs biens, leurs terres, & leurs murailles.

De quoi me parlez vous, mon pere, dit Aucassin (c'étoit le nom de l'enfant) que Dieu ne m'accorde jamais rien de ce que je lui demande, si l'on me voit armer Chevalier, monter à cheval & me mêler dans aucun Tournoi, ni combat où je fasse sentir la vigueur de mes bras aux Chevaliers, & où j'éprouve la force des leurs, avant que vous m'ayez donné Nicolette ma douce amie que tant j'aime. Cher fils, dit le

16 MERCURE DE FRANCE.

pere, cela ne se peut, laissez-là cette chetive créature; c'est une esclave tirée de terre étrangere que le Vicomte de cette ville acheta des Sarrazins, qu'il amena ici, qu'il a élevée & baptisée, & dont il a fait sa filleule: il lui donnera quelqu'un de ces jours un jeune garçon qui gagnera sa vie à labourer; la tienne est toute gagnée, & si tu veux prendre femme, je te donnerai fille de Roi, ou de Comte; car il n'y a en France si riche Seigneur dont tu voudrusses avoir la fille, que tu ne l'ayes aussitôt pour femme.

Mon Pere, dit Aucassin, est-il au monde tant belle Seigneurie qui ne fût bien occupée, si Nicolette ma douce amie la possédoit. Ce seroit peu pour elle d'être Impératrice de Constantinople ou d'Allemagne, ou Reine de France ou d'Angleterre, tant elle est franche, courtoise, debonnaire & de toutes vertus accomplie.

On chante.

Aucassin fut de Beaucaire
D'un Château de belle retraite;
Quoique son pere fasse,
De Nicolette la bien faire
Il ne se peut qu'il le détache;
Et qu'épouser ne la lui laisse;
Sa mere ainsi le menace,

Méchant que veux-tu faire ?
 Aucassin répond tout en rage ,
 Ma Nicolette est gente & gaye.
 Ta Nicole esclave à Carthage
 Fut d'un Sarazin achetée ,
 Lui dit sa mere irritée :
 Si tu veux femme épouser ;
 Prens femme de haut parage.
 Mere ; je n'y puis que faire ,
 Nicolette est debonnaire ;
 Son gentil corps , son visage ;
 Sa beauté ont surpris mon ame ;
 Il est justé que son amour j'aye.

Ici l'on dit , l'on conte & l'on fabloie.

Quand le Comte Garins de Beaucaire vit qu'il ne pourroit détourner Aucassin son fils de l'amour de Nicolette , il alla trouver le Vicomte de la Ville son Vassal ; il l'appella , & lui dit , Seigneur Comte , chassez Nicolette votre filleule ; que maudite soit la Terre d'où elle fut amenée en ce Pays ; par elle je perds Aucassin , il ne veut point être chevalier , ni rien faire de ce qu'il doit faire ; sçachez que si je puis la tenir , je la ferai jetter au feu , & bruler , & à vous-même je ferai du pis que je pourrai. Sire , fait le Vicomte , je suis bien fâché s'il va & vient la voir & lui

18 MERCURE DE FRANCE:

parler. Je l'avois achetée de mes deniers ; élevée , baptisée , & fait ma filleule. Je lui aurois donné un jeune garçon qui auroit gagné sa vie à labourer. Votre fils n'a que faire de gagner la sienne ; mais puisque c'est votre plaisir & votre volonté , j'enverrai Nicolette en telle Terre & en tel Pays que jamais de ses yeux il ne la verra.

Prenez-y bien garde , fait le Comte Garrins , grand mal pourroit vous en arriver. Ils se séparent.

Le Vicomte étoit très riche homme , & avoit un riche Palais. Dans une chambre vers le jardin il fit mettre Nicolette au plus haut étage , & lui laissa une vieille pour compagne , qui devoit la garder à vue. Il leur donna pain , viande , vin , & tout ce qu'il leur falloit , & fit la porte si bien murer qu'on ne pouvoit entrer ni sortir ; Un seul petit jour y venoit du jardin par une étroite fenêtrre.

Ici on chante.

Nicolette est en prison mise
En une chambre à vouûte grise
Bâtie par grand artifice
Peinte à la Mosaique ;
A la fenestre marbrine
S'appuya la Mesquine.
Chevelure blonde & pousine

Elle avoit , & la rose au matin
N'étoit si fraîche que son teint.
Jamais plus belle on ne vit.
Elle regarde par la grille
Et voit la rose épanouie
Et les Oiseaux qui se dégoisent ;
Lors se plaint ainsi l'orseline :
Hélas , malheureuse que je suis
Et pourquoi suis-je en prison mise ?
Aucassin Damoiseau Sire ,
Je suis votre fidele amie
Et de vous ne suis point haïe ;
Pour vous je suis en prison mise ;
En cette chambre à voûte grise
Où je trainerai ma malheureuse vie
Sans que jamais mon cœur varie ;
Car toujours serai-je la mie.

Ici on dit , on conte & on fabloye :

Nicolette fut en prison dans la chambre ;
ainsi que vous l'avez ouï. Le bruit se répandit dans toute la terre & par tout le Pays que Nicolette étoit perdue. Les uns disent qu'elle est en fuite , & d'autres , que le Comte Garins de Beaucaire l'a fait tuer. Qui qu'en put avoir joie , Aucassin n'en eut point ; il alla au Vicomte de la Ville , & l'appella : Sire Vicomte , demanda-t-il , qu'avez-vous fait de Nicolette ma très-

douce amie , la chose du monde que plus j'aimois ? me l'avez-vous ôtée & enlevée ? Sçachez que si j'en meure , la faute en retombera sur vous , & vous en répondrez. Pour le seur , ce sera vous qui de vos mains m'aurez arraché la vie , puisque c'est vous qui m'avez enlevé ce que dans tout le monde j'aimois le plus. Beau Sire , fait le Vicomte , laissez-là cette Nicolette , cette Esclave que j'amenai de terre étrangère , que j'acheterai de mes deniers , des Sarrazins , que j'ai élevée , baptisée , fait ma filleule ; je l'ai nourrie , & je lui donnerai l'un de ces jours un jeune garçon qui gagnera son pain à labourer. Vous n'avez que faire de travailler ; mais prenez la fille d'un Roi , ou pour le moins d'un Comte. Que croiriez-vous avoir gagné si vous en aviez fait une Dame , & l'aviez mise dans votre lit ? vous seriez bien avancé. Aucassin eut beau repliquer , jurer & tempester dans des termes qu'il n'est pas permis de repeter ici

Cessez , fait le Vicomte , tout ce que vous direz ne servira de rien , jamais vous ne la reverrez ; si vous en parlez davantage , & que votre pere le sçache , il nous fera jeter dans le feu , & bruler elle & moi ; vous même devez vous attendre à tout dans la fureur qui le transporte. J'en

FEVRIER. 1752. 21

suis au désespoir, dit Aucassin, en quittant
le Vicomte qui n'étoit guère moins affligé
que lui.

Ici on chante.

Aucassin s'en est retourné
De douleur abîmé,
Pour l'absence de sa mie
On ne peut le consoler
Et nulle assistance lui donner ;
Vers le Palais s'en est allés
Dont il monte les degrez ;
Dans une chambre est entré
Et de pleurer a commencé
Grand'douleur a demenée
De sa mie s'est lamenté ;
Nicolette ma toute belle ;
Belle debout, assise encore plus belle ;
Allant & venant toujours belle ;
Belle à repondre & à parler ,
Belle à rire & à jouer ,
Belle à baiser & embrasser,
Pour vous je suis désolé
Et si cruellement mené
Que j'en suis près d'expirer
Ma sœur, ma douce amie.

Ici on dit, on conte & on fabloie.

Tandis qu'Aucassin étoit en la cham-
bre à regretter Nicolette sa mie, le Com-

22 MERCURE DE FRANCE.

te Bongars de Valence qui avoit sa guerre à terminer ne s'y oublia point. Il avoit mandé ses hommes à pied & à cheval , & s'étoit avancé vers le Château pour y donner l'assaut. Aux bruits mêlés de cris qui s'élevent partout aux environs , les Chevaliers & les Ecuyers du Château prennent les armes , & accourent aux portes & aux murs pour les défendre. Les Bourgeois montent aux galeries & aux créneaux , d'où ils lancent dards & pieux aiguilés ; tandis que l'assaut se donne de toutes parts avec la dernière violence , le Comte Garins de Beaucaire vient dans la chambre , où Aucassin se livroit à ses regrets & à ses gémissemens pour Nicolette sa très-douce amie que tant aimoit.

Malheureux , que fais-tu là ? dit-il , lâche que tu es ! tu vois qu'on attaque ton Château , le meilleur & le plus fort qui soit : sache que si tu le perds , il ne te reste plus rien dont tu ne sois dépouillé : prends les armes , mon fils , monte à cheval , défens ta terre , & va joindre tes sujets au combat. Quand tu n'y ferois rien , il suffit de ta présence : qu'ils te voyent seulement parmi eux , ils en défendront mieux , & leurs biens & leurs vies , & la terre & toi-même ; grand & fort comme tu es , tu le peux , & tu le dois.

Mon pere , fait Aucassin , à quoi sert de m'en parler encore : que Dieu ne m'accorde rien de ce que je lui demande , si je deviens Chevalier , si je monte à cheval , & si je vais au combat donner ni recevoir un seul coup , à moins que vous ne me donniez Nicolette ma douce amie que tant j'aime.

Cela ne se peut , mon fils , dit le pere , je souffrirois plutôt la perte de tous mes biens que de consentir à la voir sa femme & ton épouse : il le laisse en disant ces mots.

Quand Aucassin vit son pere qui s'en alloit , il le rapella ; mon pere , dit Aucassin , revenez ; je ferai un marché avec vous : quel marché , beau-fils ? Je prendrai les armes , & j'irai au combat ; mais je mets dans mon marché , que si Dieu me ramene sain & sauf , vous me laisserez voir Nicolette ma douce amie que tant j'aime ; je ne vous demande que le temps de lui dire deux ou trois paroles & de la baiser une fois. Le pere accorde sa demande , lui en donne sa foi , & Aucassin part aussi tôt.

Ici l'on chante.

Aucassin transporté du baiser
Qui l'attend au retourner ,

24 MERCURE DE FRANCE.

Pour cent marcs d'or qu'il eût gagné
N'eût pas été aussi enchanté.

Belles armures d'acier

On lui a appareillées :

Il vestit un double aubert ;

Lace son heaume dans son chef :

Epée d'or met à son côté,

Et monte sur son destrier.

L'Ecu & la lance empoignée

Il se regarde à ses deux pieds

Si bien lui vont ses estriers,

Et se trouve ainsi à merveilles.

De sa mie alors lui souvient,

Il espérone son destrier

Qui court moult volontiers

Tout droit à la porte il vient

A la Bataille.

Ici on dit & on conte.

Aucassin fut armé sur son cheval, comme vous avez ouï & entendu. Dieu, que l'Ecu au col lui sied bien, le heaume au chef, & l'épée sur la hanche gauche. Le jeune homme étoit grand, fort, beau, gentil, & bien conformé : son cheval léger, ardent & impetueux, il le pousse droit à la porte.

Ne croyez pas qu'il songe à prendre ni
bœufs.

bœufs , ni vaches , ni chèvres , & qu'il porte aucun coup aux Chevaliers , ni qu'il en reçoive : nenni ; onques il ne s'en avisa , mais tant resva à Nicolette sa douce amie qu'il oublia de tenir ses resnes ; il ne songeoit à rien moins qu'à ce qu'il devoit faire.

Le cheval qui avoit senti l'éperon l'emporte dans la foule tout au milieu des ennemis qui l'envelopent de toutes parts. Ils le prennent , se saisissent de son écu & de sa lance , & l'emmenant prisonnier sans résistance , parloient déjà entr'eux de quel genre de mort ils le feroient périr.

Ah Dieu ! fait il , entendant ces mots , où suis - je ? mes ennemis m'enmenent ainsi ; ils vont donc me couper la tête ; & puis quand j'aurai la tête coupée , je ne parlerai plus jamais à Nicolette ma douce amie que tant j'aime. J'ay encore , dit-il , une bonne épée , & je monte un bon destrier frais & sejourné , s'il ne me deffend en ce jour , qu'à jamais soit-il maudit.

L'enfant étoit grand & fort , monté sur un cheval , qui n'étoit pas moins souple & agile , il met l'épée à la main , & le voilà qui commence à frapper à droite & à gauche ; il tranche , taille , fait voler têtes , bras & jambes , & fait la place vuide ou sanglante tout autour de lui , comme un San-

B

glier que les chiens assaillent dans la forêt : dix Chevaliers ennemis restèrent entendus morts & 7 blesez : il se rira de la mêlée & revient au galop , toujours son épée à la main.

Le Vicomte Bongars de Valence qui avoit oui dire qu'on pendroit Aucassin son ennemi , accouroit de ce côté. Aucassin le reconnoissant , & levant aussi-tôt son épée , lui en porta sur le heaume un si furieux coup , qu'il lui entâma la tête , & le jettâ par terre tout étourdi. Aucassin tend la main , le prend , & le tirant par le nés de son heaume , le livre prisonnier à son pere.

Mon Pere , dit Aucassin , voici votre ennemi qui tant vous a fait de maux & de tourmens depuis dix ans que dure cette guerre sans que personne ait pû en venir à bout.

Beau fils , dit le Pere , ce sont là de ces tours de jeunesse qui conviennent à votre âge sans songer davantage à vos folles amours. N'allez vous pas encore me prescher , mon Pere ? dit Aucassin , songez plustot à me tenir la parole que vous m'avez donnée. Quelle parole , beau fils ! Quoi , mon pere , l'auriez-vous déjà oubliée ? Par mon chef l'oubliera qui voudra , pour moi je ne la veux pas oublier , mais je l'ai fort à cœur. Comment ne m'avez-vous pas

promis, quand je pris les armes & quand j'allai au combat, que si Dieu me ramèneroit sain & sauf, vous me laisseriez voir Nicolette ma douce amie, que j'aime tant, tant voir que je pourrois lui dire deux ou trois paroles, & la baiser une fois. Ainsi me l'avez vous promis, & je veux que vous la teniez.

Dieu me punisse, dit le Pere, si j'en fais rien, & si elle étoit ici, je la brulerois dans un feu, & vous même auriez tout à craindre de moi. Est-ce là tout, dit Aucassin. Oui par Dieu, oui, fait le pere. Certes, répond Aucassin, je suis fâché de voir mentir un homme de votre âge. Puis, s'adressant au Comte de Valence, n'êtes vous pas mon prisonnier, lui dit-il ? oui certes, fait le Comte. Donnez-moi donc votre main, dit Aucassin. Très volontiers, fait le Comte, en mettant sa main dans celle d'Aucassin qui exige sa foi d'accomplir tout ce qu'il lui dira de faire. Jurez moi, dit Aucassin, que toutes les fois qu'il vous prendra envie, ou que vous serez en pouvoir de faire honte ou dommage à mon pere, soit en sa personne, soit dans ses biens, vous ne vous y épargnerez pas. Cessez de vous moquer de moi, Sire, dit-il, imposez-moi telle rançon qu'il vous plaira, vous ne sçauriez me demander or ; argent.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

chevaux , palestois , fourures de vair ou de gris , chiens & oiseaux , que je ne vous les donne. Comment , fait Aucassin , ne vous reconnoissez vous donc pas pour mon prisonnier ? Je l'avoue , fait le Comte Bongars. Dieu me damne , fait Aucassin , vous me donnerez votre foi , ou je vous fais sauter la cervelle. Je vous jurerai par Dieu tout ce qu'il vous plaira , répond-il , & lui en donne sa parole. Aucassin alors le fait monter sur un cheval , en monte un autre , & le conduit en lieu de sûreté.

Ici l'on chante.

Quand le Comte Garins
Voit que son enfant Aucassin
Il ne peut détacher pour rien
De Nicolette au joli minois ,
En prison il l'a mis
Dans un caveau souterrain
Fait de marbre gris.
Quand Aucassin s'y vit ,
Jamais ne fut si marri
A lamenter alors se prit ,
Comme ici vous pourrez l'ouïr ,
Nicolette fleur de lis ,
Douce amie au clair vis ,
Plus êtes douce que raisin
Et que soupe en vin.

L'autre jour vis un Pelerin
 Natif de Limoufin
 Couché dedans son lit
 Du mal de l'esvertin.
 Fortement estoit entrepris
 Du mal que je dis,
 Tu passas devant son lit
 Et tout aussi-tôt fut guéri
 Plus que jamais le Pelerin
 Aussi sauta-t-il de son lit,
 S'en retourna dans son Pays
 Tout sain & tout guéri,
 Douce amie, Fleur de lis,
 Belle à voir aller & venir,
 Se jouer & se divertir,
 Converser & s'entretenir,
 Belle à baiser & à sentir,
 Nul ne vous pourroit haïr;
 En prison pour vous suis mis
 Dans ce caveau souterrain
 Où je fais si triste fin
 Qu'il m'y faudra mourir
 Pour vous ma douce amie.

Ici on dit, on conte, ou fabloie.

Aucassin fut mis en prison, comme vous
 avez oui & entendu, & d'autre part Ni-
 colette étoit dans sa chambre étroitement

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

gardée. Ce fut au tems d'Été dans le mois de Mai que les jours sont si clairs & si longs , & les nuits si douces & si sereines. Nicolette une nuit dans son lit couchée apperçut à travers la fenestre la Lune qui luisoit , & entendit au jardin le Rossignol qui chantoit ; si lui souvint d'Aucassin son ami que tant aimoit. Lors commence à penser au Comte Garins de Beaucaire qui à mort la haïssoit , & ne douta point qu'elle ne fust perdue du moment qu'elle étoit accusée , & que Garins en étant instruit , ne la fit aussi-tôt mourir de mort cruelle.

Elle entendit que la vieille qui la gardoit étoit alors endormie : à l'instant elle se leve , met dans ses bras son manteau de soye , tire les draps de son lit , les nouë l'un à l'autre , & en fait une corde la plus longue qu'elle peut , elle l'attache au pilier de la fenestre , & la jette en dehors , puis prenant sa robe à deux mains , l'une devant , l'autre derrière , se laisse couler sur la rosée dont le gazon estoit couvert , & descendit ainsi dans le jardin.

Les cheveux elle avoit blonds , & en petites boucles frisés , ses yeux étoient vairs & rians , son visage bien proportionné , son nez droit & élevé , & ses petites lèvres plus vermeilles que n'est cerise & rose

en temps d'Esté, les dents blanches & petites, & les dures pomelettes qui sa robe foulevoient, surpassoient la blancheur de deux noix nouvelles fraîchement écosées. Sa taille étoit si déliée qu'à deux mains vous l'eussiez embrassée, & les fleurs des marguerites qu'elle rompoit en les foulant, & qui lui revenoient sur le col de pied, paroissoient noires auprès de ses jambes & de ses pieds, tant blanche étoit la fillette.

A la porte elle arriva, l'ouvrit & sortit dans les ruës de Beaucaite à l'ombre de la Lune qui étoit claire alors, & brillante; tant chemina qu'elle vint à la Tour où son ami estoit. La Tour estoit fendue d'espace en espace. Vers un des pilliers la pauvrete se tapit, se serre dans son manteau, & met sa teste contre la Tour qui étoit vieille & antique; elle entend son Aucassin qui pleuroit & faisoit grand deuil pour son amie que tant aimoit, & que tant regrettoit. Quand elle l'eut assez écouté, elle commence à dire :

Ici l'on chante.

Nicolette au visage clair

S'appuie à un pilier,

Elle entend Aucassin pleurer

Et sa mie regretter.

B iiii)

32 MERCURE DE FRANCE.

Or elle dit sa pensée :

Aucassin gentil Bachelier ,

Franc Damoiseau honoré ,

Que vous sert de lamenter

De vous plaindre & de pleurer ?

Quand point de moi ne jouïrez ,

Puisque votre pere me hait ,

Et toute votre parenté

Pour vous je passerai les mers

J'irai en autre contrée.

De ses cheveux elle a couper

Là dedans les a jettez.

Aucassin le Bachelier

Les a pris & caressez ,

Embrassez & baisez ,

Et dans son sein les a cachez .

Si recommence à pleurer

Tout pour sa mie.

Ici l'on dit , l'on conte & l'on fabloye.

Quand Aucassin à Nicolette entendit dire qu'elle s'en vouloit aller en lointaine contrée , il se livre à son désespoir. Belle douce amie , fait-il , non , vous ne vous en irez point ; aussi tôt vous m'auriez donné la mort. Le premier venu qui vous verroit , & qui le pourroit , vous prendroit sur le champ , dans son lit il vous mettroit , & de vous se satisferoit ; & si-tost que vous auriez couché en lit d'autre homme que le

mien , n' imaginez pas que j' attendisse un cousteau pour me le plonger dans le cœur & me tuer , nenni vraiment, je ne l' attendrois point ; mais de si loin que je verrois une muraille ou une pierre dure , je prendrois mon estouffe pour m'élancer , & j'y rois si rudement me heurter la teste que j'en ferois sortir les yeux & la cervelle. Encore aimerois-je mieux une telle mort que de sçavoir que vous eussiez couché dans le lit d'un autre homme que moi.

Ah ! fait-elle , je ne crois pas que vous m'aimiez autant que vous dites ; c'est moi qui vous aime plus que vous ne m'aimez. Non , belle douce amie , fait Aucassin , il ne se peut pas que vous m'aimiez autant que je vous aime. Nulle femme ne sçau roit aimer un homme autant qu'un homme sçait l'aimer. L'amour de la femme n'est que dans ses yeux , dans l'extrémité de son sein , & au bout de ses pieds ; mais l'amour de l'homme est enfoncé au beau milieu de son cœur , de façon que rien ne peut l'en arracher.

Tandis qu'Aucassin & Nicolette parloient ensemble , voici venir le long de la rue les Soldats du Guet de la Ville qui avoient leurs épées nues cachées sous leurs capotes. Le Comte Garins leur avoit bien recommandé , s'ils pouvoient prendre Ni-

B. v.

34 MERCURE DE FRANCE.

colère , de ne pas manquer à la tuer. Le Sentinelle placé au haut de la Tour les vit venir , & les entendit parler d'elle , disant entre eux , qu'ils la mettroient à mort. Ha Dieu ! fait-il , quel dommage s'ils tuoient une si gentille pucelle ! Et que ce seroit une belle charité si je pouvois , sans qu'ils s'en apperçussent , l'avertir de prendre garde à eux. Ils ne l'auront pas tuée , qu'Aucassin mon Damoiseau en mourra sans faute , & ce seroit grand dommage.

Ici l'on chante.

Le Sentinelle fut vaillant
 Preux , courtois & prudent.
 Si a commencé un chant
 Qui beau fut & avenant.
 Pucelle avec un cœur franc ,
 Un cors tu as gentil , plaisant ,
 Les cheveux blonds & avenans ,
 Les yeux & vairs & rians ,
 Bien voit-on à ton semblant
 Que parlé tu as à ton Amant
 Qui pour toi s'en va mourant.
 Je te le dis , & tu m'entens ;
 Garde toi de ces Seldats méchans
 Qui sous leurs capes vont cachans
 Leurs glaives nuds & trenchans
 Et qui te vont menaçans

D'un tour cruel & sanglant,
Si garde tu n'y prens.

Ici l'on dit . l'on conte & l'on sabloie.

Helas ! fait Nicolette , que l'ame de ton pere & de ta mere soient en doux repos , puisque si charitablement & si courtoisement tu m'as avertie. S'il plaît à Dieu je me garderai bien d'eux. Que Dieu me soit en aide. Elle se resserre dans son manteau à l'ombre du pillier jusqu'à ce qu'ils fussent passez bien loin , & prend congé d'Aucassin. Tant chemina qu'elle vint aux murs du Chateau. Le mur estoit percé & fendu : elle grimpa dessus & fit si bien , qu'elle arriva entre le mur & le fossé. Elle regarde à ses pieds , & fremit de voir combien il étoit profond & escarpé. Ah Dieu , fait-elle , doux Créateur , si je me laisse tomber je me casserai le col ; cependant si je reste ici , on me prendra , & l'on me fera bruler dans un feu ardent : encore vaut il mieux mourir ici que d'estre en spectacle à tout un peuple. Elle fait le signe de la croix & se laisse couler au fonds du fossé. Quand elle y fut descendue , ses beaux petits pieds , & ses belles mains qui n'avoient appris à être blessés , furent tous meurtris & escorchés , tant que le sang en

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

ruisseloit en douze endroits , mais l'extrême frayeur qu'elle avoit fit qu'elle ne sentit ni mal ni douleur.

Ce n'étoit pas tout que d'y être entrée , il falloit en sortir , & la peine redoubloit ; mais elle pensa qu'il n'y faisoit pas bon pour elle. De bonne fortune , elle trouva un des pieux aiguisés que ceux du dedans avoient jettés en descendant le Château , elle s'en aida pour y monter pied-à-pied , faisant un pas , puis un autre , non sans grande peine , enfin elle en fit tant qu'elle parvint jusqu'en haut.

La Forest n'étoit éloignée que de deux portées d'arbalestres ; elle avoit vingt une lieues en long & en large , & elle étoit si farcie de bestes féroces & de serpens de toute espèce , que Nicolette tremble d'y entrer dans la crainte d'y perdre la vie , ou d'estre ramenée dans la Ville si on la rencontre , & d'y être brûlée toute vive.

Ici l'on chante.

Nicolette au visage clair
Estant au haut du fossé
Se met à lamenter ,
Et Jesus Dieu implorer ,
Pere Roi de Majesté
Je ne sçai plus où aller ,
Si je vais au Bois feuillé ,

Des vilains Lions & Sangliers,
Dont il y a si grande quantité,
Je serai tantôt dévorée.
Si j'attens à la matinée,
Qu'ici je sois trouvée,
Le feu sera allumé
Dont je serai embrasée.
Mais par le Dieu de Majesté
Encore mieux j'aimerai
Qu'affreux Lions & Sangliers
De moi soient rassasiés
Que de retourner à la Cité.
Non je n'irai jamais.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fablaye.

Nicolette douloureusement se lamentoit comme vous avez oui, & se recommandoit à Dieu. Tant alla qu'elle vint à la forest; mais elle n'osa trop s'avancer dans la frayeur qu'elle avoit des bestes féroces & des serpens. Elle se tapit sous un buisson épais, & à force d'accablement s'y endormit jusqu'au lendemain à la premiere heure du jour lorsque les Pastres sortoient de la Ville, & menaient leurs bestes aux champs entre le bois & la riviere.

Les Pastoureaux se retirerent à l'écart au bord d'une claire fontaine qui couloit le long de la forest. Là ils étendirent une de

38 MERCURE DE FRANCE.

Leurs cappés & y mirent leur pain. Tandis qu'ils étoient à manger, Nicolette s'étoit éveillée au bruit des oiseaux & des Pastoureaux; elle s'approcha d'eux & leur dit, Dieu vous assiste mes enfans. Dieu vous benisse, répondit l'un d'eux qui avoit la parole à la main plus que les autres. Beaux enfans, dit-elle, connoissez vous Aucassin, le fils du Comte Garins de Beaucaire? Si nous le connoissons, & par Dieu oui. Eh bien mes enfans, les pria-t-elle, ne manquez pas de l'avertir qu'il y a une Biche dans la forest; qu'il vienne la chasser, & que s'il la peur prendre, il n'y a pas un de ses membres, dont il ne donnast pour l'avoir, cent, & cinq cens marcs d'or, & même tout l'or & le bien du monde. A ces mots ils jettent les yeux sur elle, & la virent si belle qu'ils en furent éblouis. Je n'y manquerai pas, répondit en riant celui qui avoit la parole le plus à la main, maudit soit qui lui en parlera. Vous mocquez-vous de nous charger d'une si sorte commission. Il n'y a pas dans toute la forest une beste si rare, ni cerf, ni lion, ni sanglier dont le quartier vaille plus de deux deniers ou trois au plus. Que nous contez-vous donc? Maudit soit encore, vous dis-je qui vous en croira, & qui lui en dira rien: Allez, vous n'êtes qu'une sorciere;

nous n'avons que faire de votre compagnie, passez votre chemin. Ah ! bel Enfant, dit elle, je vous en prie. La beste a telle vertu qu'Aucassin en sera guéri de son mal. Tenez voici cinq sols que j'ai dans ma bourse, allez lui dire qu'il vienne la chasser dans trois jours au plus, & que s'il ne la trouve pas d'ici à ce temps-là, il peut renoncer à jamais guerir de son mal. Par ma foi, dit-il, les deniers sont toujours bons à prendre. Oui, nous le lui dirons, s'il vient; mais nous n'irons pas le chercher pour cela. A la bonne heure, fait Nicolette; puis prenant congé des Pastoureaux, elle se retire.

Ici l'on chante.

Nicolette au teint de lis
Des Pastoureaux se départit,
Son chemin aux Bois elle a pris
Par un vieux sentier antique
Jusqu'au lieu où deux chemins
Se partageoient par le pays.
Or à penser se mit
Qu'elle éprouveroit son ami
Et saura s'il l'aime autant qu'il dit
Elle cueille des fleurs de lys
De l'herbe de Narcisse
Et des feuilles aussi.

MERCURE DE FRANCE.

Une loge elle en fit

Plus gente que jamais on n'en vit.

Jure Dieu qui point ne mentit

Que si par-là vint Aucassin

Et qu'il ne s'y reposât un petit.

Pour l'amour d'elle, point ne sera son ami.

Ni elle son amie.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fabloye.

Nicolette ayant fait sa loge, comme vous avez oui & entendu, très-belle & très-gentille, la garnit par dehors & par dedans de fleurs & de feuilles, puis s'écarte sous un épais buisson pour observer ce que feroit Aucassin.

Le bruit & les cris se répandirent dans toute la terre & la contrée de la perte de Nicolette. Les uns disoient qu'elle s'étoit enfuie, les autres, que le Comte Garins l'avoit fait mourir. Qui qui en fut bien aise, Aucassin ne le fut point du tout. Le Comte Garins son Pere (delivré de ses craintes) se fit mettre hors de prison, manda tous les Chevaliers de sa terre, & les Damoiseaux. Il tint une feste somptueuse dans l'intention de consoler Aucassin son fils. Au moment où la Cour étoit la plus nombreuse, le triste Aucassin se tenoit appuyé à un pilier, dolent, plongé dans la douleur & dans la mélancolie; quel-

que fust la joie d'un chacun , il n'en étoit nulle pour Aucassin , il n'y voyoit rien de ce qu'il aimoit.

Un Chevalier l'ayant considéré s'approcha de lui , l'appella : Aucassin , fait-il , de pareil mal que vous avez j'ai aussi été malade : aussi je vous donnerai un bon conseil si vous m'en voulez croire. Sire , grand merci , dit Aucassin , de bon conseil j'aurois grand besoin. Montez à cheval , fait le Chevalier , allez vous promener le long de cette forest , vous verrez ces fleurs , & ces herbages , vous entendrez ces oisillons chanter ; peut-estre entendrez vous choses qui vous soulageront. Sire grand merci , dit Aucassin. Aussi-tôt se dérochant de la salle , il descend les degrés , va dans l'écurie où estoit son cheval , il le fait seller & brider , met le pied à l'estrier , monte , & le voilà parti du chasteau.

Tant chemina qu'il arriva dans la forest , & tant il courut qu'il se trouva à la fontaine où il rencontra les Pastoureux sur le midi qui avoient estendu leurs capotes sur l'herbe , mangeoient leur pain , & demeuroient grande joie.

Ici l'en chante.

Or les Pasteurs sont assembles
 Bismerez & Martinea

42 MERCURE DE FRANCE

Eruelins & Johannès.

Lucas dit, comparnons guais

Dieu garde Aucassin :

Vraiment oui le gentil valer,

Et la pucelle au corps bien fait

Qui chevelure blonde avoit,

Et nous donna de ses deniers

Dont gasteaux avons achetés,

Avec guinies & coustelets.

Et flutes & cornets,

Pipeaux & petits maillots,

Dieu le garde.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fabloye.

Quand Aucassin entendit les Pastoureux,
il lui souvint de Nicolette sa très-douce
amie que tant aimoit, & il pensoit que
là elle avoit été ; il piqua des deux, & s'a-
vança vers les Pastoureux.

Dieu vous soit en aide, beaux enfans,
leur dit-il ; Dieu vous benisse ; répond ce-
lui qui avoit plus que les autres le talent de
parler. Beaux enfans, reprend Aucassin, par
grace, repetez-moi la chanson que vous ve-
nez de dire. Nous n'en ferons rien, répondit
celui qui parloit toujours pour les autres,
maudit soit qui vous chantera, beau Sire.
Ne me connoissez-vous pas, mes enfans, re-
pliqua Aucassin ? vraiment oui, nous sçavons
bien que vous êtes Aucassin notre Damoi-

seau. Nous ne sommes point à vous , mais
 au Comte (votre pere). Accordez moi ma
 demande , Enfans , je vous en prie ; Oui
 parbleu , oui , & pourquoi chanterois-je
 pour vous s'il ne le me plaisoit pas. Il n'y
 a si riche homme dans le Pays à la verité
 que le Comte Garins , mais que nous im-
 porte ? S'il trouvoit mes bœufs , mes va-
 ches , mes berbis dans les prez & dans les
 fromens , il ne seroit pas si hardi de les sai-
 sir , & il n'oseroit les en chasser. A quoi
 bon chanterois-je pour vous s'il ne me plai-
 soit pas de chanter. Pour l'amour de Dieu ,
 bel enfant , vous ne me refuserez pas : re-
 nez , voilà dix sols que j'ai dans ma bourse.
 Pour les deniers , Sire , nous ne les refuse-
 rons pas , mais je ne chanterai pas , car j'en ai
 fait serment ; je vous conterai si vous voulez.
 Par Dieu , fait Aucassin , encore aime-je mieux
 entendre conter que de ne rien sçavoir.

Sire , nous estions ici tantôt entre Pri-
 me & None , à peu près comme vous nous
 voyez à manger notre pain au bord de
 cette fontaine , quand une Pucelle vint à
 nous la plus belle du monde , tant que
 nous croyions que ce fût une Fée , & que
 tout le bois en fut éclairé. Elle nous donna
 tant de ses deniers , que nous lui promis-
 mes si vous veniez ici , de vous dire d'aller
 chasser dans cette forest , & qu'il y avois

44 MERCURE DE FRANCE.

une beste telle que si vous pouviez la prendre, vous n'en donneriez pas un quartier pour 500 marcs d'argent, ni pour tout l'or du monde : car elle a une si merveilleuse propriété que si vous la pouviez prendre, vous seriez guéri de votre mal ; il faut que dans trois jours vous l'ayez prise, sans cela vous ne la reverrez jamais. Allez donc la chasser si vous voulez, sinon n'y allez pas. Ma commission est faite. C'est assez, enfans, dit Aucassin, Dieu me la fasse rencontrer.

Ici l'on chante.

Aucassin oït les mots
De son amie au gentil corps
Qui le percent jusqu'au cœur,
Il entre au fond du bois.
Le Destrier au trot
L'emporte & au galop :
Or il a dit ces trois mots.
Nicolette au gentil cors,
Pour vous suis venu au bois,
Je ne chasse ni cerf ni porc,
Mais je suis sur vos talons
Pour voir vos yeux & votre cors.
Vos doux rire, vos doux mots.
Or mon cœur blessé à mort.
S'il plaît à Dieu le Seigneur fort.

Je vous reverrai encore ,

Douce sœur , m'amour :

Ici l'on dit , l'on conte , & l'on fabloye.

Aucassin par la forest alla , son destrier grand train l'emportoit. Ne vous imaginez pas que les ronces & les espines l'espar-gnassent , point du tout. Ses habits en furent tous déchirés , & il n'en restoit pas un morceau à recoudre l'un par dessus l'autre. Le sang lui coule des bras , des côtés & des jambes en vingt ou trente endroits , & l'on auroit pu le suivre à la trace du sang, dont il couvroit l'herbe où il passoit : mais de Nicolette il étoit tant occupé , de Nicolette sa douce amie , qu'il ne sentoit ni mal ni douleur. Il erra ainsi dans la forest route la journée sans en avoir aucune nouvelle. Quand il vit la nuit approcher , il se prit à pleurer de ce qu'il ne la trouvoit point.

Comme il suivoit une ancienne route où l'herbe étoit haute , il voit dans le milieu un homme tel que je vais vous le des-peindre. Il estoit grand , terrible , laid & hideux ; il avoit une face large , plus noire qu'un charbon , l'entre-deux de ses yeux avoit une pleine paume de travers : avec cela il avoit des jouës d'une grandeur énorme , le nez prodigieusement gros &

46 MERCURE DE FRANCE.

écrasé , d'amples narines tout ouvertes ; de grosses lèvres plus rouges qu'une escar-boucle , de grandes dents jaunes & affreuses. Sa chaussure estoit des souliers de cuir de bœuf avec des bottes de bois de tilleul qui lui montoient jusqu'au dessus du genouil. Il étoit vestu d'une capotte à deux envers , & appuyoit son corps hideux sur une grande massue.

Aucassin l'ayant rencontré fut saisi d'effroy. Dieu t'assiste , beau frere , lui dit-il. Dieu vous benisse , répondit le Monstre. Que fais-tu ici , dit Aucassin ? que vous importe , fait l'autre ? rien , dit Aucassin , je ne vous le demande qu'à bonne intention. Qu'avez-vous à pleurer , dit l'homme , & de quoi vous affligez-vous tant ? Certes , si j'estois aussi riche que vous estes , tout le monde ne seroit capable de me faire pleurer. Et comment me connoissez-vous si bien , fait Aucassin ? Oui ; je sçais que vous estes Aucassin le fils du Comte , & si vous me dites pourquoi vous pleurez , je vous dirai ce que je fais ici. Certes , fait Aucassin , je vous le dirai très-volontiers. Je suis venu ce matin chasser dans cette forest avec un levrier blanc le plus beau du monde , j'ai eu le malheur de le perdre , c'est le sujet de mes pleurs. Oui vraiment , & l'on dit même que c'est

pour un vilain chien puant que vous pleurez ainsi. Maudit soit qui ne se moquera de vous , puisque votre pere est si grand Seigneur, que s'il en demandoit dix, quinze ou vingt autres , on le feroit un plaisir de les lui donner. J'ai bien un autre sujet de pleurer , & de m'affliger , quoi donc , frere ; Je vous le dirai , Sire.

Je servoais un riche Payfan , qui m'avoit loué pour mener sa charrue , & me confia quatre bœufs ; il y a trois jours que j'ai perdu le meilleur Roger , le meilleur bœuf de ma charrue. Je vais par tout le cherchant depuis trois jours sans boire ni manger , & je n'ose rentrer dans le village , de crainte qu'on ne me fourre en prison , car je n'ai pas un sol pour le payer : je n'ai vaillant dans le monde que ce que vous voyez sur moi : ma pauvre mere n'avoit aussi qu'une meschante corte , on la lui a atrachée de dessus le dos , actuellement elle est sur la paille , & son estat m'afflige encore plus que le mien. L'argent va & vient ; si j'ai perdu cette fois-ci , un autre jour je regagnerai , & je recouvrerai mon bœuf quand je pourrai. Ce n'est pas pour cela que je pleurerois : mais quoi , vous , c'est pour un chien que vous pleurez depuis si long tems ? maudit soit qui de vous ne se mocqueroit , & qui

48 MERCURE DE FRANCE.

seroit assez sot pour vous plaindre. *Beau frere*, Dieu vous benisse ; que pouvoit valloir ton bœuf ? On en veut avoir vingt sols ; & je n'en puis faire rabattre une seule maille. Tiens , dit *Aucassin* , les voici dans ma bourse , va payer ton bœuf. Grand merci , Seigneur : le bon Dieu vous fasse trouver ce que vous cherchez. Le Bouvier s'en va , & *Aucassin* continue de marcher.

La nuit estoit belle & sereine , & tant il chemina qu'il arriva à la feuillée de *Nicolette* si bien tapissée de fleurs , & par dedans & par dehors , qu'on ne pouvoit rien de plus beau. *Aucassin* en la voyant , s'arresta tout court. Ah ! Dieu , dit-il , il faut que *Nicolette* ait sûrement été ici , c'est ma douce amie , ce ne peut estre une autre , qui de ses belles mains a tissé cette loge. Je veux pour l'amour d'elle descendre ici , & y passer la nuit. Comme il mettoit le pied hors de l'estrier pour descendre du cheval qui étoit grand & haut , il vint à penser à *Nicolette* sa très-douce amie , & se laissa tomber si rudement sur une roche , qu'il se desmit l'espaule. Quoi-qu'il se sentit bien blessé , il fit tant que de l'autre main il attachâ son cheval à un buisson d'épines du mieux qu'il put ; ensuite se destournant un peu , il entra en se baissant

sant dans la loge. Il considéra les estoiles qui luisoient au Firmament , & dont une brilloit sur toutes les autres : à l'instant il commence à dire.

Ici l'on chante.

Estoile qu'ici j'apperçois ,
Que la Lune tire après toi ,
Ma Nicolette est avec toi ,
Nicolette celle au blond poil.

(*Lacune.*)

Qu'à la distance où je te voi
Là haut je fusse près de toi !
Ah ! combien je te baiserois !
Quand je serois fils de Roi ,
Tu serois trop bonne pour moi ,
Ma sœur , ma douce amie.

Quand Nicolette , qui n'estoit pas loin ; eut entendu Aucassin , elle courut à la loge les bras ouverts , se jeta à son col , le baisa , & l'embrassa. Beau doux ami , soyez le bien retrouvé ; & vous , belle douce amie , soyez la bien retrouvée ; & tout en disant ces mots , de se baiser & de s'embrasser. Rien de si beau que de voir la joye qu'ils se faisoient. Ah ! douce amie , fait Aucassin , tout à l'heure j'estois bien blessé à l'espaule , je ne sens plus ni mal ni

C

douleur depuis que je vous tiens. Elle le tâte par tout , & trouve qu'il a l'espaule déboîtrée. Elle le mania tant avec ses belles mains , & fit tant , avec l'aide de Dieu , qui assiste toujours les Amans , que l'espaule fut remise à sa place ; puis prenant des fleurs & de l'herbe fraîche , & des feuilles vertes qu'elle enveloppa , & attachâ avec un pan de sa chemise , elle le guerit parfaitement. Aucassin , beau doux ami , fait-elle alors , il faut songer maintenant à ce que vous ferez. Si demain votre pere fait visiter cette forest , & qu'on m'y trouve , quoique de vous on fasse , il n'est pas douteux que pour moi on me fera mourir. Certes , belle douce amie , j'en serois au desespoir ; mais si je puis , ils ne vous attraperont pas. Il monte sur son cheval , prend sa mie devant lui en la baisant & l'embrassant , & ils s'en vont à travers champs.

Ici l'on chante.

Aucassin le beau , le blond ,
Rempli de sa passion ,
Sort du bois profond
Tenant dans ses bras ses amours
Devant lui sur son arçon.
Les yeux lui baise & le front ,
La bouche & le menton.

Aucassin , mon ami doux ,
En quelle terre irons-nous ,
Dit la Belle ; Aucassin respond ,
Que m'importe où nous irons ,
Puisqu'ensemble nous allons ?
Tant vont par vaux & par monts
Traversant les villes & les bourgs ,
Qu'à la mer ils arrivent au jour ,
Et descendent sur sablon
Près du rivage.

Ici l'on dit , l'on conte & l'on fabloie.

Aucassin lui & sa mie au rivage sont descendus , comme vous l'avez ouï & entendu ; il tient son cheval par la bride , & sa mie par la main : ils vont ainsi suivant le rivage , tant qu'ils apperçoivent des Marchands qui naviguoient. Aucassin leur fit signe d'approcher , & la barque vint à lui , il fit tant par ses prieres qu'ils l'y recurent.

A peine avoient-ils gagné la haute mer , qu'ils furent accueillis d'une horrible tempeste , qui , les jettant d'une coste en une autre , les poussa enfin dans une terre estrangere , & les mit dans le Port du Chasteau de Torelore. Ils demanderent en quelle terre ils estoient , & on leur respondit que c'estoit la terre du Roi de Torelore. Quel homme est-ce , demanda en-

C ij

53 MERCURE DE FRANCE.

core Aucassin ? Seroit-il en guerre ? vraiment oui , répondit-on , & très-cruelle. A l'instant il prend congé des Marchands qui le recommanderent à Dieu : il monte sur son cheval , l'espée sur le flanc , sa mie devant lui , & tant chemina qu'il arriva au Château. Où est le Roi , demanda-t-il ? il est en couche , répondit-on , & la femme à la guerre , elle y a mené tous les gens du pays , répondit-on. Aucassin à ce propos fut dans le plus grand estonnement : il vient au Palais , descend de cheval avec sa mie qui tient son cheval , monte au Palais l'espée au costé , & traversant les appartemens , arrive à la chambre où le Roy estoit en couche.

Ici l'on chante.

Dans la chambre entre Aucassin ;
Le courtois , le gentil.
Il est venu jusqu'au lit ,
Au lit où le Roy gist.
Devant lui s'arreste surpris ;
Or escontez ce qu'il lui dir.
Faux Roy , que fais-tu ici ?
Je suis en couche d'un fils ,
Dit le Roy , quand j'aurai accompli
Mon terme , je serai guéri ,
Puis j'irai la messe ouïr ,
Et après contre mes ennemis

J'irai en guerre me divertir ,
Je n'y manquerai pas.

Ici l'on conte , l'on dit , & l'on fabloie.

Quand Aucassin entendit le Roy ainsi parler , il prit toutes les couvertures qui sur lui estoient, les éparpilla au milieu de la chambre, & trouvant derrière le lit un baston , le prit , se retourna , & rossa le Roy de façon à le laisser mort sur la place. Ah ! beau Sire , dit le Roy , que voulez vous de moi ? Avez-vous perdu l'esprit de venir me battre dans ma maison ? Ce que je veux , dit Aucassin ! Je vous tueraï parbleu , mauvais fils de P. si vous ne me jurez que jamais homme dans votre terre ne sera plus en couche d'enfant. Quand le Roy le lui eut promis ; maintenant dit Aucassin , menez moi à l'armée où est votre femme : volontiers , fait le Roy , qui monte aussi-tôt sur son cheval : Aucassin va sur le sien avec lui , laissant Nicolette dans la chambre de la Reyne. Tant cheminerent le Roy & Aucassin , qu'ils arriverent où la Reyne estoit , & la trouverent au fort de la bataille qui se donnoit à coups de pommes , d'œufs frais , & de fromages : Aucassin regarde , & ne revient pas d'es-
tonnement.

C ii j

54 MERCURE DE FRANCE.

Ici l'on chante.

Aucassin tout court s'est arrêté
Et commence à regarder
Ce fier combat en champ mortel
Entre ces braves guerriers ,
Qui pommes , œufs & fromages frés
Aux champs avoient apportés,
Celui qui mieux trouble l'eau d'un gué
Est pour meilleur champion prisé.
Aucassin vaillant & altier
Commence à les regarder ,
De rire se met à éclater.

Ici l'on dit , l'on conte , & l'on fabloye.

Quand Aucassin vit cette merveille ; il vient au Roy , l'appelle , & lui dit , Sire , sont-ce-là vos ennemis ? oui vraiment , dit le Roy. Voulez-vous que je vous vange d'eux , ajousta Aucassin ? je ne demande pas mieux. Aussi-tôt Aucassin met l'espée à la main , se jette à travers les rangs , frappe à droite & à gauche , & en estend plusieurs morts sur la place. Quo faites-vous donc là , lui crie le Roy , en sautant à la bride de son cheval ! Ah ! beau Sire , ne les tuez pas comme vous faites. Comment donc voulez-vous que je vous vange d'eux , demande Aucassin ? vous en faites trop , dit le Roy , nous n'avons pas accoutumé

de nous tuer de la sorte , nous nous entendons de nous mettre en fuite réciproquement. Le Roy & Aucassin s'en retournerent au Chasteau de Torelore, où les gens du pays dirent au Roy de chasser Aucassin de sa terre , & de retenir Nicolette pour son fils , car elle leur sembloit bien fille de haut parage. Nicolette qui les entendit , n'en fut point contente , & commença à dire.

Ici l'on chante.

Sire , Roi de Torelore ,
 Dit la Belle Nicole ,
 Vos gens me tiennent pour folle ,
 Quand mon doux ami me cajole.
 Que toujours je sois à l'escole
 D'Aucassin qui de moi raffole !
 Ni bal , ni danse , ni carolle
 Harpe , vielle , ni violle ,
 Ni le jeu de l'escarpole ,
 Ne m'en arracheroient pas.

Ici l'on dit , l'on conte , & l'on fabloye.

Aucassin fut au Château de Torelore avec Nicolette sa mie en grande joye , en grand deduit , car avec lui estoit Nicolette sa douce amie que tant aimoit.

Tandis qu'ils estoient dans ces transports d'allégresse & de joye , voici venir

C iij

56. MERCURE DE FRANCE.

une escadre de Sarrazins qui fondent sur le Château , l'attaquent de toutes parts , & l'emportent de vive force ; ils pillèrent tout ce qui se trouva , firent tout prisonnier , & prirent Nicolette & Aucassin. Ils lièrent Aucassin par les mains & par les pieds , le jetterent dans une barque : Nicolette dans une autre fut aussi enlevée.

Une horrible tourmente les surprit en chemin. La barque qui portoit Aucassin, après avoir long-tems vogué cà & là à travers les mers , fut enfin poussée contre le Château de Baucaire. Tout le pays accourut sur la rive , & reconnoit Aucassin. Les peuples à la vue de leur Damoiseau furent transportés de joye , car il avoit bien séjourné trois ans au Château de Torelore. Son pere & sa mere estoient morts pendant tout ce tems-là : c'est à qui le meneroit au Château de Baucaire ! Tous le reconnurent pour leur maître , & il tint sa terre en bonne paix.

Ici l'on chante.

Aucassin s'en est allé
A Beaucaire sa cité.
Le pays & la Comté
Gouverna par franche autorité,
Il jure le Dieu de majesté,

Que beaucoup plus il est fâché
 De sa Nicolette au teint clair ,
 Que de toute sa parentée,
 Si elle est de mort trépassée:
 Douce amie au teint si clair ,
 Je ne sçais où vous chercher ;
 Il n'est pays de Dieu créé,
 Que par terre & par merée
 Tantost pour te retrouver
 Je ne parcourusse,

Ici l'en dit , l'en conte , & l'en fabloye.

Nous laisserons là Aucassin , & nous parlerons de Nicolette. La nef sur laquelle on l'avoit enlevée, estoit celle la même que montoit le Roi de Carthage , pays de Nicolette qu'il ne connoissoit point , & qui avoit douze freres tous Rois ou Princes. Quand ils virent Nicolette si belle , ils lui porterent tous grand respect , lui firent grande fête , & lui demanderent qui elle estoit , car elle leur paroissoit bien très-noble Dame , & de haut estat ; elle ne sçut que leur dire, sinon qu'elle avoit esté enlevée enfant en très-bas âge. Tant navigerent qu'ils arriverent dans la Cité de Carthage. A la vûe des murs du Château , & à la vûe du pays , Nicolette se reconnut , & se ressouvint qu'elle y avoit été nourrie en-

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

fant , toute petite , & qu'elle y avoit esté prise & enmenée. Elle ſçavoit bien auffi que fille au Roy de Carthage elle avoit esté , & que nourrie dans la cité elle avoit esté autrefois.

Ici l'on chante.

Nicolette la bonne , la ſage
Est abordée au rivage ,
Voit les murs & les eſtages ,
Les Palais & les ſalles.
Elle fait de grands helas :
Fille au Roy de Carthage ,
Moi de ſi haut parentage ,
Eſtre ainſi dans l'eſclavage
Traînée par gent ſauvage :
Aucassin gentil & ſage ,
Franc Damoïſeau & honorable ,
Votre amour m'encourage ,
Et nuit & jour me travaille.
Qu'encore un coup je t'embraffe ,
Et qu'un doux baïſer il me faſſe
A ma bouche & à mon viſage
Le gentil ſire Damoïſeau.

Ici l'on dit , l'on conte , & l'on ſabloye.

Quand le Roi de Carthage entendit Nicolette ainſi parler , & pleurer , ſes deux bras il lui jette au col. Qui eſtes-vous ,

dites-le moi , fait-il ? belle douce amie , n'ayez pas peur de moi : Sire , fait-elle , fille au Roy de Carthage je suis. Je fus prise enfant , il y a bien quinze ans passés. Quand ils l'entendirent ainsi parler , ils virent bien qu'elle disoit vrai ; ils l'accablèrent de caresses , lui firent feste , & la menerent au Palais en grande cérémonie , comme fille de Roi qu'elle estoit. Ils voulurent lui donner pour espoux le fils du Roy d'une Nation payenne , mais d'estre mariée elle n'avoit nul souci.

Après avoir passé trois ou quatre jours dans ce lieu & dans cette situation , elle pensa en elle-mesme par quel moyen elle pourroit aller chercher Aucassin. Elle prit un violon , apprit à en jouer , & voyant qu'on vouloit un jour la marier à un riche Roy payen , elle se desroba la nuit , vint à un port de mer , & se logea chez une pauvre femme sur le rivage. Là , prenant d'une herbe , elle s'en frota la tête & le visage , si bien qu'elle se rendit toute noire , ayant ensuite fait faire cotte , manreau , chemise , & brayes , elle s'ajusta en guise de Jongleur , prit son violon , vint à un Marinier , & le pria tant qu'il la mit dans sa nef. Les voiles sont tendues ; on navigue tant par haute mer , qu'on aborde en terre de Provence. Nicolette débarque,

66 MERCURE DE FRANCE.

prend son violon , & s'en va par le pays
en violonnant , tant qu'enfin elle arrive
au Château où Aucassin estoit.

Ici l'en chante.

A Baucaire sur la tour
Estoit Aucassin un jour
Assis sur le perron ,
Environné de ses Barons.
Il voit les herbes & les fleurs ,
Entend chanter les oisillons ,
Il lui souvient de ses amours
De Nicolette la douce ;
Qu'il a aimé tant de jours.
Lors jette soupirs & pleurs.
Voici que Nicole au perron
Tire du sac son violon ,
Or parle & dit sa leçon.
Écoutez-moi , Seigneurs Barons ,
Ceux d'aval & d'amont
Vous plairoit-il oïr chanson
D'Aucassin le franc Baron ,
Et de Nicolette sa bonne ?
Tant durerent leurs amours ,
Qu'il la chercha au bois profond ,
A Torclore au donjon ,
Les prirent des Payens un jour.
D'Aucassin rien ne savons ,

FEVRIER. 1752. 69

Mais de Nicolette la bonne ,
Elle est à Carthage au donjon.
Son pere Roi du canton ,
Pour elle a le cœur si bon ,
Qu'il lui veut faire don
D'un Roi , mais pnyen & felon :
Elle lui en dit toujours non ,
Et ne veut d'autre Baron
Qu'un damoiseau , qui Aucassin a nom.
Et mille fois la tueroit-on ,
Elle n'aura d'autre Baron.
Sinon ce tant-joli garçon ,
Son amoureux que tant desirer.

Ici l'on dit , l'en conte , & l'on fabley e.

Quand Aucassin entendit ainsi parler de Nicolette , il fut joyeux tant que rien plus ; il se retira à l'écart , & lui demanda , beau doux ami , fait-il , de cette Nicolette ne sçavez vous rien ? de cette Nicolette dont vous avez oïr conter. Oui Sire , ce que j'en sçais , c'est que c'est bien la plus franche & la plus loyale créature , la plus gentille & la plus sage qui oncques fut née. C'est la fille au Roi de Carthage qui la prit dans le mesme tems qu'Aucassin fut enlevé , & qui l'amena dans la cité de Carthage ; quand il sceut que c'estoit la

62 MERCURE DE FRANCE.

fille il en fit grande feste. A present il ne
 cesse de la presser tous les jours d'accepter
 pour mari un des plus hauts Roys de toute
 l'Espagne; mais elle se laisseroit plutot bru-
 ler toute vive que d'en prendre aucun ,
 tant riche fut-il. Ha ! beau doux ami ,
 fait le Comte Aucassin , si vous vouliez re-
 tourner dans cette terre , & dire à Nico-
 lette de venir me parler , je vous donne-
 rois tant d'argent que vous oseriez m'en
 demander & en prendre. Sçachez que
 pour l'amour d'elle je ne veux prendre
 femme de tant haut parage que ce soit ,
 mais je l'attend toujours , & je n'aurai
 point de femme si ce n'est elle. Si je sça-
 vois où la trouver je ne serois pas à pré-
 sent à la chercher. Sire , fait elle si vous
 aviez réellement cette envie j'irois la cher-
 cher pour vous , & pour elle que j'aime
 tendrement; il l'en conjure & lui fait dé-
 livrer 20 marcs d'argent. Elle part & le
 laisse en pleurs , tout pour la douceur de
 Nicolette : puis le voyant pleurer , Sire
 fait elle , revenant sur ses pas , ne vous
 désesperez pas encore , dans peu je vous
 l'aurai amenée dans cette ville , & je vous
 la ferai voir. Aucassin à ces douces pro-
 messes fut attendri & transporté de joye ;
 elle le quitte & va à la ville dans la mai-
 son de la Vicomtesse , car le Vicomte son

parrain estoit mort ; elle logea chez elle , eut avec elle quelques entretiens ; enfin lui declara ce qui l'y avoit amenée. La Vicomtesse la reconnut , sçut que c'estoit cette mesme Nicolette qu'elle avoit élevée , elle la fit baigner , laver , & reposer huit jours durant. Nicolette prit une herbe qu'on appelle esclaire , s'en frota , & redevint aussi belle qu'elle avoit jamais été dans aucun tems de sa vie. Elle s'affubla de belles & riches étoffes de soie , dont la Dame avoit profusion , puis s'étant assise dans la chambre sur un lit de repos d'une étoffe toute de soie ; elle appella la Dame , & la pria d'aller trouver Aucassin son ami , ce qu'elle executa sur le champ.

La Vicomtesse étant arrivée au palais , trouva Aucassin pleurant & regrettant Nicolette sa mie , qui tant tardoit à venir. La Dame l'appella , & lui dit Aucassin , cessez de vous désoler davantage ; venez-vous en avec moi , & je vous montrerai la chose du monde que vous aimez le mieux ; c'est Nicolette votre douce amie , qui des lointaines terres est venue vous chercher. Aucassin en saute d'aise.

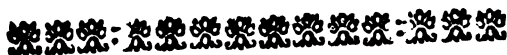
Ici l'on chante,

Quand Aucassin eut oui

Que Nicolette au teint de lys ,

MERCURE DE FRANCE.

Estoit de retour au pays ;
Jamais il ne fut si ravi.
Avec elle en chemin se mit
Jusqu'à l'hostel cesse ne fit.
Dedans la chambre se sont mis.
Aucassin , qui tous ses plaisirs
Avoit dans Nicolette assis ,
D'aïse avoir son cœur tout saisi ;
Elle qui tient son doux ami
Telle joye onques ne sentit.
Vers lui saute en pieds & bondit ;
Et contemple son Aucassin.
Ses deux bras elle lui tendit ,
Et doucement l'accueillit ,
Les yeux lui baise & lui sourit.
La nuit les trouve encore ainsi ,
Jusqu'au matin que le jour luit ,
Et qu'elle épouse son ami ,
Qui de Baucaire Dame en fit.
Ainsi tous deux étant unis
Passerent des tems infinis
Dans les transports & les plaisirs.
De son bien Aucassin jouit ,
Et du sien Nicolette aussi.
Ce joli chant & ce recit
Finissent en cet endroit-ci :
Plus je ne sçais que vous en dire.



V E R S

*Sur le rétablissement de la santé de M. le
Lieutenant Civil.*

J'Ai vu Themis en proie aux plus vives allarmes,
Paris dans la terreur & Fleuri dans les larmes ;
Au Palais d'Atropos tous les cœurs éperdus
Portoient leur désespoir & leurs vœux confondus
L'Orphelin y pleuroit un pere,
L'innocence un vengeur , le foible son appui ;
Les Dieux de tout pays & de tout caractère,
D'Helicon , & d'Olympe & même de Cithere ,
Sans le sçavoir , conspiroient tous pour lui
Les Vertus demandoient la vie inestimable
Du Mortel le plus révééré,
Les Muses du plus éclairé,
Et les Graces du plus aimable ;
Non , non , disoit Thémis , c'est le plus équitable
Qui des Dieux de l'Enfer doit fléchir le courroux ,
Ainsi par des transports opposés & jaloux
Leur erreur divisant leurs desirs unanimes
Sembloit vouloir au Stix ravir mille victimes ,
Mais d'Argouge nommé réunit tous les cœurs :
A ce nom un seul cri par tout se fit entendre
(Cri du cœur , vif accent de l'amour le plus
gendre)

66 MERCURE DE FRANCE.

C'est d'Argouge, c'est lui que demandent nos
pseurs.

Mais l'horrible Atropos, savourant leur tristesse,
Déployant sur son front sa barbare allegresse
Des mains de Lachesis atrachoit le fuseau ;
Soudain... ô doux spectacle ! ô prodige nouveau !
Un Dieu Libérateur vole aux ordres d'Hygie,
De l'impitoyable Furie

Il désarme la rage, il brise le Ciseau ;
Dieux ! avec quel transport tous les cœurs applaudirent ;

De quels concerts flatteurs tous les airs retentirent. . . .

- » La Mort a respecté l'ouvrage de mes mains, . . .
- » Dit Pallas, & le Ciel rend d'Argouge aux hu-
» mains ;
- » Parques ! recommencez une trame nouvelle ;
- » A ses nobles travaux , à sa gloire immortelle
» Egalez ses honneurs & ses heureux destins :
- » Magistrat, Orateur, Bel-Esprit & Grand'homme, . .
- » Digne des plus beaux jours de la Grece & de
» Rome ;
- » Il a tous les talens & toutes les vertus ;
» Ah ! dit l'Amour, il a bien plus ,
- » Des injustes Mortels Juge intégrè & sévère ,
- » Même en les condamnant il fait l'art de leur
» plaire.

Par M. GAILLARD , Avocat au Parlement.



LETTRE

A l'Auteur du Mercure.

LE hazard m'a fait tomber, Monsieur, sur cette question proposée dans le dernier Mercure de Décembre de l'année 1750. *Quel est le Personnage intéressant dans la Tragédie de Phèdre, & quel est le genre d'intérêt qu'il inspire ?* La question est singulière, en ce qu'elle paroît blesser l'opinion reçue, que la pitié est le genre d'intérêt dominant dans cette Tragédie, & le Personnage de Phèdre l'objet de cet intérêt. En effet, si vous aviez pensé que cette opinion fût fondée, vous ne l'auriez pas mise en question : mais si votre sentiment diffère de celui du Public à cet égard, comment avez-vous pu souffrir le silence qu'il a gardé jusqu'ici ? Auriez-vous craint de l'offenser en lui faisant voir qu'il s'est trompé ? Mais le devoir d'un Journaliste n'est-il pas de chercher à éclairer ses Contemporains, & de tâcher à détruire les préjugés littéraires, qui s'opposent aux progrès des Sciences & des Arts.

Après ce petit reproche que je crois fondé, & que je me flatte que vous vou-

68 MERCURE DE FRANCE.

drez bien prendre en bonne part , je passe à l'examen de la question. Je dis , à l'examen , car je ne prétends point la décider : je ne veux que mettre le Public à portée de juger en connoissance de cause.

Phédre brûle d'un amour incestueux , qu'elle déclare à l'objet de sa passion. Le vertueux Hipolyte recule d'horreur. Phédre saisit son épée , & veut s'en percer : on l'en empêche. Envain après cette démarche Oenone l'exhorte - t-elle à vaincre une passion criminelle , envain lui rappelle-t-elle tout ce que l'honneur , la gloire & la vertu exigent d'elle :

De l'austere pudeur les bornes sont passées ;

répond Phédre ,

Et l'espoir s'est glissé dans mon cœur.

Livrée à toute sa passion sans pudeur & sans remords , mere dénaturée , elle charge Oenone de tenter Hipolyte par la cession du Thrône d'Athenes , le patrimoine de son fils.

Le retour imprévu de Thésée fait craindre à Phédre qu'Hypolite n'instruise son pere de tous les crimes de sa coupable Epouse. Oenone propose de prévenir cette accusation par une autre ; elle fait voir tous les moyens dont on peut se servir pour rendre vraisemblable celle qu'elle

médite. Phédre y donne son consentement.

Fais ce que tu voudras , je m'abandonne à toi.

Il se passe un temps fort considérable entre le projet de cette accusation & l'action. Oenone vient accuser Hypolite à son père. Il n'est pas possible de penser que ces deux femmes coupables ne se soient entretenues de ce grand intérêt pendant cet intervalle, & que le consentement de Phédre ne soit entier. L'Abbé Pelegrin a fort adroitement sauvé ce défaut , qui est tout à la charge de Phédre , dans son Opera d'Hypolite & Aricie. Il fait surprendre Phédre par Thésée , lorsqu'elle tient encore à sa main l'épée d'Hypolite , elle ne peut soutenir la vue de son Epoux , & se retire. Oenone accuse sur le champ Hypolite , & Thésée dans le premier mouvement condamne son fils.

Je viens à l'examen de la Tragédie de Racine. Phédre effrayée du danger que court Hypolite , est ramenée par sa passion incestueuse aux pieds de son Epoux pour lui demander la grace de ce jeune Prince. Elle apprend qu'il aime Aricie ; alors n'écoutant que les transports de sa passion outragée , elle forme les projets de vengeance les plus odieux.

70 MERCURE DE FRANCE.

Et je me chargerois du soin de le défendre.

.

Il faut perdre Aricie , il faut de mon Époux
Contre un sang odieux réveiller le courroux.

Le remords qui suit cet emportement
n'est point occasionné par un retour vers
la vertu. En voici la preuve :

Moi jalouse , & Thésée est celui que j'implore ,

.

Hélas ! Du crime affreux dont la honte me fait,
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit.

Je ne ferai point de commentaire sur ces
deux vers. Le sentiment qu'ils renferment
n'est que trop bien expliqué.

Si les prétendus remords de Phédre dans
cette Scene sont sinceres , pourquoi ne va-
t-elle point découvrir à Thésée l'innocen-
ce d'Hypolite ? Il en est encore temps. Il
y a tout un autre Acte qu'elle peut em-
ployer à la justification de ce jeune Prin-
ce , qui paroît encore dans le cinquième
Acte , & que Thésée même apperçoit
parlant à Aricie.

Phédre enfin après la mort d'Hypolite
apparemment désespérée d'avoir perdu son
Amant , prend du poison , & vient dé-
couvrir ses crimes à son mari. Je crois
qu'en examinant sans prévention la con-

duite de Phédre sur cet exposé , on ne peut pas s'empêcher de la trouver la plus criminelle de toutes les femmes.

Voyons maintenant de quels moyens s'est servi l'Auteur pour excuser les crimes de Phédre , & pour en faire , comme il le dit lui-même dans sa Préface , une femme ni tout-à fait criminelle , ni tout-à-fait innocente. Examinons enfin si ces moyens sont suffisans.

Le premier , & celui sur lequel il me paroît que les Partisans du caractère de Phédre appuyent davantage , est la vengeance supposée de Vénus. C'est une femme , disent-ils , poursuivie par une Divinité cruelle , c'est Vénus toute entière à sa proie attachée. Mais c'est une absurdité à M. Racine de s'être servi de ce moyen. Je conviens qu'il est indispensable à un Poëte-Dramatique de peindre les mœurs des peuples & des temps dont il emprunte son sujet , & je suis bien éloigné de condamner les reproches que l'on peut faire à ce séduisant Auteur sur ce défaut. Mais c'en est un beaucoup plus inexcusable de nous donner des opinions absurdes pour des vérités incontestables , & de prétendre établir l'intérêt , que l'on doit prendre à un Personnage tragique , sur l'erreur la plus monstrueuse qui soit entrée

72 MERCURE DE FRANCE:

dans la tête des hommes de l'Antiquité. Ce sujet pouvoit être bon pour les Athéniens , imbus de l'idée que leurs Dieux avoient toutes les foiblesses des hommes. Mais je suis toujours surpris que les Spectateurs de la Phédre François n'éclatent pas de rire , lorsqu'ils entendent Phédre s'excuser de l'impossibilité de vaincre sa passion sur la puissance de Vénus occupée à la poursuivre. Je suppose une femme étrangère transplantée au milieu de Paris , & imbue encore de toutes les opinions du Paganisme , seroit-elle excusable à nos yeux , si elle commettoit des crimes sur le principe qu'une Puissance invincible l'y force ? Et ne la verroit-on pas supplicier sans autre pitié que celle que la simple humanité inspire même pour les plus grands criminels ?

Le second moyen , dont s'est servi M. Racine pour tâcher de rendre sa Phédre excusable , c'est de mettre dans la bouche d'Oenone tous les conseils qui tendent aux actions criminelles que commet cette Princesse. Mais n'est-on pas également criminel , quand on adhère aux crimes qui nous sont suggérés , que quand on en conçoit soi-même le projet ? La connoissance du bien & du mal , & la liberté de choisir peut-elle laisser aucun doute sur

te principe ? D'ailleurs , Oenone ne se résout à lui donner de mauvais conseils , que lorsque les bons ont été inutiles. Qu'on lise toute la premiere Scene du troisieme Acte.

Enfin on prétend excuser Phédre par ses remords ; mais les remords qui précèdent le crime , ne sont que le rendre plus atroce , puisqu'ils ne laissent pas douter que le criminel ne connoisse toute l'étendue de son crime. Il n'en est pas de même de ceux qui le suivent , ils prouvent un repentir sincere , & supposent que dans la même circonstance on ne le commettrait plus , & que quand on l'a commis , on n'en sentoit pas toute l'atrocité. Dans le Personnage de Phédre les remords précèdent toujours , & ne suivent que rarement l'action. Ceux qu'elle ressent dans la Scene sixième du quatrième Acte ne peuvent point être regardés (& je l'ai déjà remarqué) comme produits par un retour de vertu , mais comme une suite de sa passion pour Hypolite , & l'effet de la crainte qu'elle a que le vœu de Thésée ne soit exaucé. Ce n'est point la femme repentante qui s'exprime , mais l'Amante effraïée.

Phédre est criminelle , & persiste dans ses crimes , rien ne peut l'excuser : voilà

D

74 MERCURE DE FRANCE.

ce que je crois avoir démontré. Phédre ne peut donc pas inspirer la pitié. L'Auteur n'a donc point atteint à son but, lorsqu'il a voulu nous intéresser pour elle. Je crois qu'il auroit dû se proposer de la rendre odieuse, & de jeter l'intérêt sur Hypolite, qui vertueux & condamné, est véritablement digne de pitié. En prenant ce parti, il rendoit son cinquième Acte très-intéressant, & remplissoit l'objet moral du Poëme dramatique, où l'on doit se proposer de faire haïr le crime, & de faire aimer la vertu.

Il me reste à chercher les raisons de l'intérêt qu'un nombre de Spectateurs, & même le plus grand nombre, prend au Personnage de Phédre, & quel genre d'intérêt il y prend. Il en est de générales & de particulières, de prises dans la manière dont l'Auteur a traité son sujet, & d'autres dont il ne faut chercher la cause que dans nos mœurs.

Celles dont le mérite est tout à M. Racine, sont 1°. l'art avec lequel il a présenté son caractère. Phédre, dans la première Scene est une femme parfaitement vertueuse. Elle brûle d'un amour involontaire; mais la vertu en triomphe. Elle est résolue de mourir, & d'ensevelir avec elle son funeste secret, elle veut le cacher même

me à sa plus chere Confidente. Oenone lui fait violence pour en être dépositaire. Phédre lui dit , pour se défendre de le lui révéler.

Quand tu sçauras mon crime & le sort qui m'accable ,

Je n'en mourrai pas moins , j'en mourrai plus coupable.

Lorsqu'enfin vaincue par les larmes d'Oenone , elle lui fait l'aveu de sa passion , elle termine cette confidence par ces vers si touchans :

J'ai pris la vie en haine & ma flâme en horreur.

Je voulois en mourant prendre soin de ma gloire.

.

Je n'ai pu soutenir tes larmes , tes combats ,

Je t'ai tout avoué , je ne m'en repens pas ,

Pourvû que de ma mort respectant les approches ,

Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches ,

Et que tes vains secours cessent de rapeller

Un reste de chaleur qui cherche à s'exhaler.

Dans cette admirable Scene d'exposition , tout ce que l'art a de ressort est employé pour rendre Phédre interessante ; & l'intérêt est si vif qu'il ne peut être détruit de long-temps. Sans cette illusion , comment pourroit-on supporter cette maxime d'Oenone dans la Scene suivante ?

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

Votre âme devient une âme ordinaire ,
Thésée en expirant vient de rompre les nœuds
Qui faisoient tout le crime & l'horreur de vos
feux.

Hypolite pour vous devient moins redoutable ,
Et vous pouvez l'aimer sans vous trouver cou-
pable.

Je voudrois sçavoir où M. Racine a
pris qu'une femme peut aimer légitime-
ment le fils de son mari , & chez quel peu-
ple il a trouvé que l'inceste ne subsistât
plus dans le cas dont il est question.

Et ce conseil.

Détrompez son erreur , fléchissez son courage ;

Enfin le consentement que donne Phé-
dre par ce vers.

Eh bien ! A tes conseils je me laisse entraîner :

2°. L'habileté avec laquelle M. Racine
a filé les Scenes où paroît Phédre , dont
chacune prise en particulier est un chef-
d'œuvre , & fait une si vive impres-
sion sur le Spectateur qu'elle le dis-
trait du plan général de l'Ouvrage , &
l'empêche de réfléchir sur l'atrocité de la
conduite de Phédre.

3°. La délicatesse de l'expression , la
beauté des images , & la pompe de la

versification , en un mot l'art des détails , où triomphe M. Racine , qu'il a porté plus loin peut-être dans le rôle de Phédre que par-tout ailleurs , & qui nous force de l'admirer comme Poëte presque à chaque couplet de ce rôle.

4°. Le sacrifice que M. Racine a fait des autres rôles de sa Piece à celui de Phédre qu'il semble avoir entouré d'ombres pour le faire paroître plus lumineux. Voilà , je crois , tout le mérite qui appartient à M. Racine dans la Tragédie que je viens d'examiner. D'autres causes prises de nos mœurs , comme je l'ai annoncé , ont contribué & contribuent encore au succès de cet Ouvrage. Je vais tâcher de les développer.

Lorsque la Phédre parut , le luxe & le faste avoient déjà corrompu les mœurs des femmes qui composoient la plus brillante Cour qu'il y eût alors en Europe. Les femmes de Paris , imitatrices constantes de celles de la Cour , commençoient à secouer le joug de la pudeur. Un grand nombre , au remord près , trouvoient dans la passion de Phédre l'histoire de leur cœur , & dans l'impossibilité de vaincre cette passion , une excuse de leur conduite. Pouvoient-elles se défendre d'y prendre intérêt ? Pouvoient-elles même

78 MERCURE DE FRANCE.

avouer qu'elles n'en prenoient point. Bientôt les hommes entraînés par le Sexe , dans un Pays où il donne le ton , se rangèrent du parti de la Phèdre. Une autre raison dépendante de celle-ci y contribua. Le rôle de Phèdre a toujours été joué par des Actrices , dont le talent , & quelquefois la figure faisoient & font l'enchantement de leur temps. Habiles à remuer les passions , & sçavantes à les faire naître , elles ont trouvé dans ce rôle des situations qu'elles se sont rendues personnelles , & dans lesquelles elles peuvent développer tous les secrets de leur art. Qu'on se donne la peine de le remarquer. Ce n'est point Phèdre que l'on voit dans la Tragédie de ce nom , c'est l'Actrice ; mais une Actrice qui vous enchante. Ce n'est point une Reine qui se reproche sa passion , & que la présence d'un objet adoré force malgré elle à en faire l'aveu ; mais une femme emportée que l'amour dévore , & qui brûle d'un feu qu'elle a l'art de communiquer.





JANUS,

ALLEGORIE.

A M. de Vaumale, Commissaire des Guerres.

*Par M. l'Abbé Clément, Chanoine
de St. Louis du Louvre.*

V Oici le tems où la cérémonie,
Renouvellant son antique manie,
Va cajoler la Ville & les Fauxbourgs
Par l'art caché qui regne en ses discours :
Vous la verrez fertile en fariboles
Vous amorcer par miéleuses paroles,
Et débiter pour métal précieux
Tout le clinquant qu'elle étale à vos yeux :
Amour coquet, préside à sa toilette,
Et les couleurs qu'en secret elle achette,
D'un teint ridé remplissant les fossés,
Font refleurir ses attraits effacés.
Galans atours composent sa parure,
Robbe garnie & brillante guipure,
Fine dentelle & scarboucles de Strass *.
Lui tiennent lieu de jeunesse & d'appas
Sa voix flatteuse, organe de la feinte,
De la candeur a si bien pris l'empreinte
Que les plus fins se verroient attrapés

** Faux Composition de fausses pierres.*

D iij

80. MERCURE DE FRANCE.

A ses propos de louanges jaspés,
S'ils ne sçavoient qu'en ces jours hypocrites
Avec la fraude elle fait ses visites,
Et que ses vœux ne sont qu'un compliment
Que l'esprit dicte & que le cœur dément.
Du vieux Janus qui l'a tient à ses gages
Avec le ton elle a les deux visages;
L'un gracieux vous fera les yeux doux,
L'autre sournois se moquera de vous:
Tout est masqué dans ce qui la compose;
Pointe au-dedans, au-dehors tout est rose;
Dans tous les lieux où l'orgueil l'introduit,
Vieux Ecuyer, l'usage la conduit.
Fatuité la précède & l'annonce,
Patelinage apprête sa réponse,
L'ennui secret, l'embarras, le dédain;
Vont à sa suite & grossissent son train,
A ses côtés marche la courtoisie
Qui distillant l'insipide ambrosie
Dont l'Italie inventa le secret,
A tout venant en fait boire à long trait;
Malheur à ceux que séduit son yvresse,
Ils seront pris aux pièges qu'elle dresse:
Désiez vous, ami, de sa boisson
Sous la douceur est caché le poison.
La Dété dont elle est le cortège
De longue main la fit à ce manège:
Sous un tel maître on n'apprend que trop bien

A déguiser sa voix & son maintien.
 Ses favoris qu'elle traite en esclaves
 Lui sont soumis & portent ses entraves ;
 Polis comme elle & comme elle menteurs,
 De son jargon parfaits imitateurs
 Aux complimens ils joignent les caresses,
 Et le serment garantit leurs promesses ;
 Mais au besoin éprouvez ces amis,
 Ils ne font rien de ce qu'ils ont promis :
 De telles gens ce monde ici fourmille,
 Et moins d'épics tombent sous la faucille,
 Lorsque Cérés ordonne la Moisson ;
 Grands & petits parlent à l'unisson.
 Quoy ! direz-vous, ce temps périodique
 N'est-il donc fait que pour la politique ?
 Et l'artifice animant les Mortels
 Les force-t-il d'abattre ses Autels,
 Sincérité ? non, la bonté céleste
 N'a pas permis cet attentat funeste :
 Sous ses parvis la naïve candeur
 D'un peu d'encens reçoit encore l'odeur ;
 S'il est des cœurs couverts d'enluminure
 Tous ne sont pas livrés à l'imposture :
 Nous possédons de ses hommes sans fast
 Dont la vertu ne connoît point d'écart,
 Qui Sectateurs du vrai qui les méprise
 Sont révoltés au seul nom de surprise,
 Et des humains une foible moitié

D v

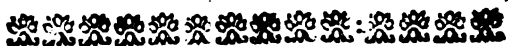
82 MERCURE DE FRANCE

Marche soumise aux loix de l'amitié ;
On lit encor dans ses courtes annales
Les tendres noms des C. . . des Vaumales ;
Dont la franchise & la sincérité
Font le procès à la duplicité.
Depuis long-temps ses plus saintes maximes
De leur esprit ont passé dans leurs rimes ;
La vérité simple dans leurs discours
En a banni les obliques détours :
Aujourd'hui même & leur voix & leur plume
Suivent le cœur & non pas la coutume :
De leurs souhaits le Ciel même est garant ,
L'estime en eux les reçoit & les rend :
Avec le vrai toujours d'intelligence
Leur bouche dit ce que leur esprit pense .
Dès leur jeunesse un illustre Pasteur *
Par ses bontés avoit gagné leur cœur ;
De l'écouter se faisant une étude ,
Ils nourrissoient pour lui leur gratitude ;
Le Ciel jaloux vient de les désunir ,
Vacon n'est plus : leurs plaisirs vont finir.
Dans ce Prélat ils regrettent un Père ,
Un ami tendre , un Conseiller sincère ,
Leur ame entière en proie au sentiment
Dans les soupirs cherche un soulagement :
Leur triste voix que la douleur rend tendre
Par ses accens va réveiller sa cendre.

* *M. de Vacon , Evêque d'Apt mort au mois de
Decembre 1751.*

Que maint ingrat dans sa fourbe nourri ,
Qui du vivant de ce Prélat chéri
Préconisoit ses bienfaits & sa gloire ,
Lors qu'il est mort , attaque sa mémoire !
L'horreur publique & nos justes mépris
De sa noirceur doivent être le prix :
Tant de vertus , un zèle si sublime
Dans ses progrès arrêtoient trop le crime ;
Vacon expire , ah ! l'obstacle est levé
Le vice éclate , il n'est plus observé.
Tristes climats , ô ma chere Patrie ,
Dont sa tendresse excitoit l'industrie
Par les secours que sa prodigue main
Sécretement répandoit dans ton sein.
Qui désormais touché de ta misere
Dans tes besoins te tiendra lieu de Pere
En attendant qu'un digne Successeur
Dans ses vertus nous retrace son cœur ,
Par l'amitié rassemblés l'un & l'autre ,
Sur le tombeau de ce nouvel Apôtre
Qui de la mort vient de subir les loix ,
A la douleur consacrons notre voix ,





DISCOURS

Prononcé le 28 Juillet 1751. par M. le Chevalier Basquiat de la Houze, dans une assemblée extraordinaire de l'Académie Royale d'Histoire d'Espagne, en lui présentant le Parnasse François de M. Titon du Tillet.

LE motif qui me conduisit l'année dernière dans le Sanctuaire des Muses, m'ouvre aujourd'hui le Temple de la Vérité. Il restoit à M. Titon du Tillet de vous offrir ce magnifique monument qu'il a élevé à la gloire de la France, & de ses illustres Poètes. J'ai l'honneur, pour la seconde fois, d'être l'interprète de ses sentimens auprès de votre Nation, & rien ne me flatte davantage que de vous faire connoître un Citoyen si recommandable dans le Monde littéraire. Il unit aux talens les plus distingués la plus rare modestie ; à son goût pour la retraite les délices de la société ; au caractère de Philosophe, le véritable amour de la Patrie ; à l'âge de Nestor, le jugement d'Horace, & les graces d'Anacreon. Tous ces traits sont peints, Messieurs, dans l'Histoire du Parnasse François que

FEVRIER. 1752. 85

Je suis chargé de vous remettre de sa part. Outre les Médallions qu'il a fait frapper à la mémoire des Génies de sa Nation qui en occupent les premiers rangs, il y joint un essai qu'il a composé sur les honneurs accordés aux Sçavans pendant la suite des Siecles. Ces généreux travaux ont été couronnez par son association aux plus célèbres Académies de l'Europe ; & ne puis-je pas déjà regarder comme votre Confrere un Auteur dont les Ouvrages font une partie de l'immortalité du Regne de Louis le Grand. Je le conjecture ainsi, sçachant combien la memoire de ce Heros vous interesse. Qui mieux que vous pourroit donner une idée de ses sublimes vertus ? Sa grande ame a regné après lui dans le Monarque votre Fondateur.

Que ne pensera pas la Posterité en lisant vos fastes, & voyant que votre seul attachement à la Vérité, votre amour pour la Patrie, & votre goût pour l'Etude ont pour ainsi-dire guidé la main de Philippe, qui en immortalisant son nom a rendu autant de justice à votre mérite qu'il a augmenté la Majesté de son Trône. Quelle doit donc être ma satisfaction en admirant ce grand ouvrage, de penser que j'ai l'honneur de parler devant ceux mêmes qui en sont les Auteurs ; qui ouvrant une carrière

86 MERCURE DE FRANCE.

aussi utile que glorieuse à leurs Conci-
toyens, vont découvrir à toutes les Na-
tions les Trésors que renferme l'Espagne;
qui mettant au grand jour son premier âge,
sa première grandeur, ses différentes Ré-
volutions, les Guerres^s cruelles qu'a porté
dans son sein la rivalité de Rome & de
Carthage, feront connoître que la conquête
de ce Royaume décide entre ces deux Ré-
publiques de l'Empire du monde. Com-
bien d'évenemens à ce sujet ne regrettons-
nous pas en admirant les précieux débris
des Decades de *Tite-Live*? Les monnoyes
Gaditanes & *Celtiberiques* ne nous presen-
tent que des caractères inconnus sans jeter
le plus petit jour sur ces respectables Mo-
numens.

C'est à vous, Messieurs, à remplir les
vuides des premiers tems de votre Mo-
narchie : Vous peindrez ces grandes Scenes
aussi glorieuses à la valeur Espagnole,
qu'aux Armes *Puniques* & *Romaines*. L'ine-
branlable *Sagunte* ne laissa que des cendres
au triomphe d'*Annibal*, & la célèbre *Nu-*
mance fut nommée par le fier Senat *la ter-*
reur de l'Empire. Depuis la décadence de
l'ancienne *Rome*, vos recherches ne seront
pas moins importantes : La transmigration
des Peuples du Nord attirez par les richesses
de l'Espagne, & retenus par la dou-

leur de son climat : celle des Africains ,
 qui profitant du crime d'un de ses Rois ,
 servirent par un plus grand crime la ven-
 geance d'un sujet révolté. Sa délivrance
 enfin opérée par la valeur de la Nation ,
 qui a étendu son empire de l'un à l'autre
 Hémisphère , convaincront l'Univers ,
 que semblable à l'astre du jour , elle n'a
 souffert quelque éclipse que pour reparoi-
 tre avec plus d'éclat. L'Histoire ne nous
 apprend presque rien du Gouvernement
 des Mores depuis leur irruption en Espa-
 gne. La barbarie avoit alors répandu son
 voile sur toute l'Europe , quand l'Orient
 voyoit reflleurir les beaux Arts , sous le
 Califat d'Almamon : c'est de-là que dans
 le dixième siècle ces superbes conquérans
 les transporterent à Cordouë , qui devint
 le nouveau portique de toutes les Nations.
 Quels beaux monumens ne doit-on pas es-
 pérer de vous , Messieurs , par le dépôt de
 tant de manuscrits Arabes que vous possé-
 dëz , & qui attendent le jour de vos sça-
 vantes veilles. Ce seroit ici le moment de
 vous donner toutes les louanges dûes à une
 entreprise aussi généreuse : mais que pour-
 rois-je vous dire qui pût approcher de la joie
 intérieure que vous devez sentir à chaque
 pas que vous faites pour la perfection de

88 MERCURE DE FRANCE.

vosre ouvrage , il n'en est pas un qui ne vous conduise à l'immortalité. L'idée d'un si utile établissement vous étoit réservée ,

* Monsieur : quel autre pouvoit présider avec plus de dignité dans cette assemblée ? Vous qui , livré au service de vosre patrie dans la portion la plus délicate & la plus importante au maintien de sa gloire , partagez vos momens entre le soin de la faire connoître au dehors , & celui de la rendre immuable dans ses fondemens : il me semble pénétrer vos vûes pour le bien de l'Etat. C'est dans les Archives des Nations , que ceux qui se destinent à devenir un jour le soutien de leur patrie , s'instruiront de ce que les Puissances se doivent entr'elles , qu'ils balanceront leurs intérêts avec justice , qu'ils connoîtront leurs titres & leurs engagemens réciproques. C'est-là qu'en suivant le fil des affaires conduites par de grands génies , ils apprendront à leur tour à les manier : c'est-là qu'ils appercevront les différens ressorts des passions, la complication des obstacles, & qu'ils trouveront le secours de l'exemple pour les surmonter. L'étude de l'Histoire enfin leur inspirera le goût de voyager , & dans cette brillante carrière ils deviendront maîtres dans l'art de développer

* M. de Montiano.

avec discernement les génies des peuples. Cette étude sérieuse ne vous occupe pas entièrement, Monsieur, vous rendez utile à votre nation les larcins que vous faites à vos plaisirs. Vos précieuses découvertes sur l'origine & le progrès du Théâtre Espagnol, ont commencé à lui rendre son ancien lustre : vos ouvrages finiront d'y ramener le sentiment & le bon goût. Que n'aurois-je pas à dire de chacun de vous en particulier, Messieurs, si le concours de tant de lumières réunies ne me présentait un nouvel objet qui doit ranimer votre zèle pour la postérité. Les plus grands Princes, les Généraux les plus fameux, les Ministres les plus habiles dont les noms remplissent les annales du monde, auroient-ils échappé à la durée des siècles multipliés, sans les généreux travaux de ces hommes illustres, uniquement appliqués à nous en transmettre la mémoire ? Et que deviendroient ceux que le Ciel réserve à l'Univers, s'ils ne suscitoit dans la même distance des temps ces mêmes génies qui excitent leurs semblables à imiter les vertus dont ils nous conservent les modèles.

C'est ainsi que le nom de Philippe V. sera porté par votre reconnoissance dans les siècles à venir. Héritier du sang d'Henri IV. il en montra toutes les vertus. Com-

90 MERCURE DE FRANCE.

me lui , fut adoré de ses sujets , essuya de grands périls , surmonta de grands obstacles , & triompha des rivaux de sa couronne. Il est cependant un trait dans la vie de ce dernier Heros, qui en s'éloignant de nos jours rendroit un Historien incroyable , s'il n'étoit guidé par des témoignages aussi respectables que les vôtres. Vous l'avez vu , Messieurs , à l'âge de 37 ans abdiquer une couronne , que l'Europe conjurée n'avoit pu lui enlever.

Déjà Philippe regnoit sur lui-même dans sa solitude de Saint Ildephonse , & Louis I. devenu l'objet de votre amour & de vos espérances , étoit à vos yeux l'image du Roi son pere. La fleur de sa jeunesse vous annonçoit un long regne , mais que les décrets du Ciel sont incompréhensibles ! Tout , dit un Auteur , fut précocé dans cet aimable Prince , le mérite , le trône , le tombeau. Un deuil imprevu couvrit l'Espagne. Les plaintes de tant de fideles sujets se font entendre dans la retraite du pere de la Patrie : Philippe reprend les rênes du Gouvernement , & comme si ses hauts faits étoient déjà effacés de la mémoire des hommes , il signale son nouveau regne par la conquête d'Oran , & donne aux peuples des deux Siciles un Souverain capable de

captiver leurs cœurs & de remplir leurs desirs.

Cette suite d'événemens suffit , Messieurs , pour avancer qu'il est presque impossible à un seul Ecrivain d'en remplir la vaste carrière , quelque talent & quelque impartialité qu'on lui suppose. On reconnoît encore la nécessité de votre fondation quand on voit le peu de chronologie des Historiens Grecs ou Romains , & les contrariétés étonnantes dans lesquelles ils sont tombés. Quoiqu'on lise avec plaisir ceux qu'a produit votre nation , ils laissent cependant bien des choses à désirer. Si *Garibai* , *Zurita* , *Morales* , *Mariana* , *Solis* , *Ferreras* , avoient pu vous devancer dans les places que vous occupez aujourd'hui , quelle simplicité, quel ordre, quelle majesté n'admirerions-nous pas dans leurs Ouvrages ? L'intérêt de leur union auroit perfectionné leurs connoissances : amis & rivaux tout à la fois , ils se seroient communiqués leurs talens par une critique judicieuse & polie , ils auroient fixé dans leurs assemblées les loix du goût dont on s'écarte aisément dans l'obscurité du cabinet. C'est toujours aux yeux étrangers à nous faire appercevoir nos défauts. L'expérience nous démontre combien l'aveuglement de l'amour

92 MERCURE DE FRANCE.

propre est funeste au progrès de l'esprit humain. Voilà , Messieurs , comment les glorieux efforts de vos aînés vous ont découvert les véritables routes : leurs écrits annoncent & promettent des modèles dans les vôtres.

Ne bornons pas à la gloire de la littérature les obligations que nous avons à l'Antiquité. Le passé me devient présent quand je considère dans l'Histoire Romaine l'esprit politique de nos deux Monarchies. L'avenir s'étoit-il dévoilé à ces premiers Maîtres du Monde ? Semblable à un Roi puissant qui , sur le bord du tombeau , partage ses nombreux Etats à ses enfans , & leur découvre en même temps leurs véritables intérêts , l'ancienne Rome nous a laissé un monument de cette union si essentielle à l'avantage des deux Couronnes sur plusieurs médailles de Galba. Auguste exposées à vos yeux dans le cabinet du Roi votre maître ; on voit la France & l'Espagne se donner la main : alliance, pour ainsi dire , éternelle qui subsista jusqu'à Philippe I. Il étoit réservé à un autre Philippe de la ressusciter. Epoque mémorable qui fixa votre bonheur , & maintient l'unité de votre Monarchie. De-là ces solides maximes si religieusement suivies par Louis XV. & par Fer-

Ferdinand VI. plus unis encore par les liens de l'amitié que par ceux du sang. Ces deux Princes sont également occupés de la félicité de leurs sujets. La victoire a donné à Louis le surnom de Grand, les peuples celui de Bien-aimé. Un intérêt aussi cher attache tous les cœurs à Ferdinand, & lui a déjà acquis le titre de Juste.

Quelle gloire, Messieurs, pour votre Académie d'écrire un jour l'Histoire du Monarque votre protecteur ! Quel honneur pour moi de parler dès aujourd'hui le langage de la postérité ! Mais en vous témoignant mes sentimens d'admiration, permettez que j'y joigne mes justes regrets de ne pouvoir profiter plus longtemps de la douceur de votre Société ; elle va m'être ravie par des ordres supérieurs. Je quitte avec peine ces agréables entretiens qui me familiarisoient avec l'idée de vous appartenir, & ce qui me rend cette séparation plus sensible, je m'éloigne d'un Ministre qui, profond dans la science de connoître les hommes, m'apprit le premier à vous aimer & à vous estimer. Si quelque chose peut répondre au souvenir que je conserverai toute ma vie des bontés de votre nation, c'est de penser que je vais travailler & m'instruire à être utile à la mienne auprès d'une au-

34 MERCURE DE FRANCE.

tre qui ne vous est point étrangere. Je verrai à Naples un Prince né & élevé en Espagne uni au vôtre par le sang & l'amitié, un Prince comme lui le bonheur & l'amour de ses sujets. Je vous aurai donc toujours présens à l'esprit dans les nouveaux objets qui s'offriront à ma vue. Mon cœur d'accord avec mes sentimens ne s'éloignera jamais de vous. J'ose vous demander, Messieurs, la grace d'en être bien assurés. Puis-je être assez heureux pour que de tels motifs me conservent parmi vous un souvenir dont la moindre marque me sera toujours précieuse.

Traduction de la Réponse que M. de Montiano, Directeur de l'Académie Royale d'Histoire d'Espagne, a faite au discours précédent.

On ne pouvoit, Monsieur, présenter à cette Académie Royale un objet qui fût plus digne de sa reconnoissance que les marques du généreux souvenir de M. Tilton Durillet que vous lui remettez aujourd'hui ; mais en même temps elle ne pouvoit trouver un Interprète moins propre que moi à exprimer l'étendue de ses sentimens & à les proportionner au mé-

rite d'un tel bienfait. Tous les membres qui composent aujourd'hui son assemblée voudroient que je pusse me servir d'expressions particulières & capables de faire connoître non-seulement combien elle estime cet illustre Auteur & ses Ouvrages, mais encore la main de qui elle reçoit une aussi grande satisfaction. Je considère la force de mon engagement; j'en sens toutes les difficultés; je sçais que je ne puis les éviter.

Si le sçavant Auteur du Parnasse François n'étoit déjà connu dans toute l'Europe, si les compagnies les plus célèbres d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne & de France ne l'avoient déjà tant admiré, on pourroit sans peine entreprendre l'éloge qu'il mérite; mais après les louanges tant de fois répétées, & qui ont déjà placé cette excellente plume au Temple de la Renommée, que pourrais-je dire qui ne parût trop foible au monde entier, à l'Académie & à moi-même.

L'Antiquité nous a laissé peu d'exemples, & pour parler plus vrai, elle ne nous en fournit aucun que l'on puisse comparer à cet homme illustre. Nous y lisons de grandes actions entreprises pour l'amour de la Patrie. Nous voyons à chaque pas dans l'Histoire l'attention des

96 MERCURE DE FRANCE.

Auteurs à exagérer les hauts faits de leurs Concitoyens ; mais nous y remarquons aussi souvent le peu de fruits que les uns & les autres ont retiré de leurs travaux : soit parce que la raison ne justifieroit pas les faits , soit parce que la passion en a accumulé les louanges. C'est à M. Titon Durillet seul , & pour sa gloire , que de pareils succès étoient réservés. Quel autre particulier immortalisa jamais à ses propres dépens le mérite de ses plus habiles Compatriotes ? & quels sont les génies les plus jaloux d'une si grande gloire qui se soient présentés pour remplir l'objet d'une si noble entreprise ?

Cette réflexion que fait l'Académie , ainsi que je vous la rends , vous confirmera , Monsieur , la vénération sincère que nous avons pour M. Titon Durillet , & combien nous sont agréables les marques qu'il nous donne de son amitié. Elles vivront éternellement dans ses Archives , comme dans le cœur de chacun de ses membres. Elles seront célébrées par ceux qui nous succéderont , & peut-être la mémoire en sera-t-elle renouvelée dans les siècles à venir , quand nos productions , fruit de nos études , passeront dans toute l'étendue de la postérité : en attendant , elles auront toujours l'accueil qui est dû à l'amitié

mirié que nous témoigne M. Titon Dutillet.

Vous ne vous êtes pas trompé, Monsieur, en avançant qu'on pouvoit regarder M. Titon Dutillet Coadémicien de l'Histoire. Notre inclination ne peut refuser cet honneur à un Auteur qui en a embrassé une partie si éminente. Il a donc pû se regarder comme tel dès l'instant que ses ouvrages ont touché le portique de l'Académie ; il le peut encore par les louanges multipliées qui les suivent, la générosité avec laquelle il nous les offre, & notre empressement à les recevoir.

Nous n'y sommes pas moins portés ; (ce qui caractérise particulièrement le nom immortel de *Philippe V.* notre Fondateur) en découvrant à l'inspection du Parnasse François combien les Lettres ont fleuri sous le Regne de Louis XIV. Circonstance dont vous faites, Monsieur, une juste application à la protection déclarée que leur accorda, & à l'amour qu'a eu pour elles le Prince son petit-fils, qui furent la source de cette noble émulation qu'il eut toujours de suivre les sages maximes du grand Roi son Ayeul.

Le rendre souvenir que nous en conservons rend encore plus vif le desir que nous avons de le publier, & d'en orner nos

E

93 MERCURE DE FRANCE.

Statuts ; c'est un tribut que nous payons à la protection Royale & aux bontés dont cet Auguste Souverain a bien voulu les honorer. C'est aussi par la même raison que nous croyons devoir inscrire dans nos fastes un homme qui a particulièrement travaillé à éterniser le lustre des plus dignes Enfans de cet âge d'or , soutenu par le plus illustre des Princes de son temps. Un homme qui contribue aujourd'hui par l'honneur qu'il rend à l'Académie , & les louanges dont vous relevez son établissement , à la gloire que nous devons au Monarque bien faisant qui en a posé les fondemens.

Outre les vœux & la satisfaction que M. Tiron Durillet a su se concilier par des motifs aussi justes , il a encore en sa faveur , celui de vous avoir donné occasion , Monsieur , de penser comme pensent heureusement les sujets de notre très-religieux Roi & notre Protecteur *Ferdinand V I.* La justice que vous rendez à ses vertus , la vérité avec laquelle vous manifestez l'amour de ses peuples , en même temps qu'elles flattent notre joie & notre félicité , nous excitent à publier aussi de notre côté de la manière la plus expressive , l'obligation que nous avons au Ciel qui nous a donné un Monarque

si digne du Trône qu'il occupe. Il n'y a quasi pas un seul Académicien qui n'ait éprouvé des marques convaincantes de la douceur d'un si aimable Maître. Tous le connoissent , tous l'aiment. Peut-il y avoir des preuves plus fortes de la sincérité de notre reconnoissance , que de savoir distinguer le mobile auquel on donne tant d'applaudissemens.

Je vous ai dit , Monsieur , suivant les pouvoirs que m'en avoit donné l'Académie , & je vous le confirme , que , quant à ce qui regarde M. Titon Dutillet , & la juste rétribution que mérite son attention , elle est résolue de lui prouver dès-à-présent l'estime particulière qu'elle a de sa personne , pour suppléer à tout ce que je puis oublier dans mes expressions : je voudrois pouvoir vous peindre encore tout ce que je lis dans le cœur de mes confreres , vous y verriez , Monsieur , la distinction particulière quel'Académie fait de votre mérite , & combien elle se félicite d'en avoir reçu des preuves réelles. Je vous dirai enfin qu'elle espere obtenir du temps une occasion favorable de pouvoir franchir les bornes étroites où sa volonté se trouve renfermée aujourd'hui.

Quant à ce qui me regarde en particulier , je ne sçai comment vous répon-

E ij

dit, Monsieur. Si je vous remercie des louanges que vous me prodiguez, ce sera donner une espèce de consentement à un honneur si peu mérité. Si je les dissimule en les couvrant d'un silence affecté, on interprétera ce silence comme une impolitesse. Je me sens incapable de tomber dans aucun de ces deux égaremens, & pour éviter l'un & l'autre, quelque'inexcusable que je puisse vous paroître, je vous laisse le juge, Monsieur, des justes motifs qui m'engagent à ne plus parler d'une matiere où je suis le seul intéressé, & où mes remerciemens ne peuvent rien ajouter à votre gloire.





A MADAME DE ***

LA LINOTE ET LA FAUVETTE.

F A B L E.

L'Emulation & la gloire

Echauffent les talens , encouragent les arts :
 Du public intraitable on soutient les regards
 Dans l'espoir d'être inscrit au Temple de Mémoire,
 Le Nautonier hardi , pour vivre dans l'Histoire ,
 D'un Element perfide affronte les hazards ,

Et les palmes de la victoire

Font des Bourbons & des Césars.

Quelque vaine que soit cette folle chimere ,
 On l'aime , on s'en saisit avec avidité :
 C'est une ombre , une erreur : mais cette erreur est
 chere ,

Et ce grand rien souvent produit à la lumiere
 Des œuvres qu'on consacre à l'immortalité.
 Peut être nous devons à Mélite applaudie

Du Prince de la Tragédie

Les succès éclatans , les écrits immortels :
 Et peut-être N * * sans l'heureuse victoire
 Qui couronna d'abord sa jeunesse de gloire ,
 Ne sût pas devenu digne de nos Autels.

O vous dont l'esprit adorable

E iij

102 MERCURE DE FRANCE

De ma muse enhardie assure le succès :

Vous qui d'une main favorable

Couronnez de foibles essais ;

Recevez avec cette fable

Le tribut que mon cœur doit à tant de bienfaits ;

Une Linote avoit sa cage

Auprès d'un parterre de fleurs :

C'étoit le plus joli langage ,

C'étoit les sons les plus flatteurs ,

C'étoit enfin la Reine du bocage ,

Du moins par la douceur de son charmant ramage

Elle regnoit sur tous les cœurs.

Les oiseaux d'alentour venoient lui rendre hom-
mage ;

On n'entendoit que des concerts

En son honneur dans tout le voisinage.

Une Fauvette errant sous le prochain ombrage

Admiroit ses charmes divers ;

Un mouvement secret l'inspire & l'encourage ,

Elle ose aussi pour elle essayer quelques airs.

Ce coup lui réussit : on la flatte , on la vante :

Même la Linote charmante

Daigna répéter sa chanson.

Voilà la pauvrete imprudente

Déjà prête à hausser le ton ,

Le prix qu'elle a reçu l'enchanté ;

Elle se croit dans son ardeur naissante

Le Phénix du sacré vallon.

Fauvette modérez le zèle qui vous tente ,
Et retenez cette leçon ;

Que la sagesse vous présente.

Un succès flatteur quelquefois

N'est pas un Conseiller trop sage.

Déjà vous espérez enchanter tous les bois ,

N'en étant qu'à l'apprentissage ;

Laissez se former votre voix ,

Peut-être quelque jour vous plairez davantage.

Le mot de l'Enigme du premier volume de Janvier , est *le compliment*. Celui du premier Logogriphe , est *courage* ; dans lequel on trouve *cage , roue , orage , rage , cure , Cure , auge & or*. Celui du second Logogriphe , est *Potage* ; dans lequel on trouve , *or , rot , pot , got , Page , pot , age , aïre , Goa , potage , pâté , Pôfleuve , rage , Ogrè , &c.* Celui du troisième est *Mercure* , dans lequel on trouve , *rue , mur , verre , mere , Mer , recrue , crème , crème , rêve , cure , meure & Eve*.



E iiiij

E N I G M E.

J'Altère la délicatesse
 D'un lieu dont je fais l'ornement ;
 Je viens toujours très doucement ,
 Et l'on me chasse avec vitesse.
 On seroit fort fâché de ne me point avoir ,
 On me traite avec violence.
 Dans l'endroit où j'ai pris naissance
 On ne peut pas se résoudre à me voir.
 Quand je paroïs , on veut paroître sage ,
 Sans pour cela qu'on le soit davantage.
 J'embellis , j'enlaidis , on m'aime , l'on me hait
 Et l'on me fait lorsque l'on me défait.
 Des gens de piété profonde
 Pour me garder quittent le monde.
 Tout le reste du genre humain
 Me traite tour à tour d'une façon severe.
 Mais malgré tout ce qu'on peut faire ,
 Aujourd'hui l'on me chasse , & je reviens demain

Par Mademoiselle le Mercier.

A U T R E.

J'E suis unique de mon sort ;
 Admirez la bizarrerie ,
 On m'enterre pendant ma vie ,
 On ne le peut après ma mort.



LOGOGRIPE.

JE suis un Etre d'importance
 Qu'où j'habite, on fuit avec soin;
 Ennemi de l'air de la France,
 Comme la femme forte, on ne me voit qu'au
 loin.

A mes côtés les Parques veillent :
 Je conduis l'homme chez les morts;
 Si du sommeil dont je m'endors,
 Des airs bruyans ne le reveillent.
 Ami Lecteur, sur ces trois traits
 Tu perces déjà le mystère :
 Mais si tu veux te satisfaire,
 En me décomposant, tu me verras de près:
 Je marche sur dix pieds fertiles
 Qui t'offrent d'abord quatre villes:
 Une dans les vieux tems où, fils du Saint Amour,
 Le plus grand Patriarche a vû naître le jour.

Une, changeante en sa fortune,
 Que bâtit un fils de Neptune
 Dont le nom lui resta toujours :
 Une autre où, presque de nos jours;
 D'un Concile fameux a baillé la puissance :
 Une autre assez connue en France.
 Je t'offre encore un bon oiseau :

E ♡

106 MERCURE DE FRANCE:

Une Décèsse d'imposture :

Le beau rival de la nature :

Un Astre qui paroît de tems en tems nouveau :

Un marais dans Argos : un antique exercice :

Un Roi , connu par sa fureur

Dont le seul nom remplit d'horreur :

Un autre le pere d'Ulysse :

Un chemin où le pied nous glisse :

Ce qui sert à marquer les grands événemens :

Une saison de l'an , un insecte , un saint tems ,

Qui fait enrager bien des filles ;

Trente jours de tourment ne sont point des véritables :

Un promontoire , un Mont , un nombre , un animal ,

Un autre moins rusé , dont un Auteur pour rire

A dit que son nom seul comprend une satire :

Ce qui fait sur la mer ou du bien ou du mal ;

Une maison d'Armée , une parente en mille ,

Une Nymphé changée en île :

Ce qui fait le marchand : ce qui fait le Seigneur :

Un lieu qui n'est pas en honneur :

A bâtir une chose utile :

Le siège enfin de la raison.

Mais , cher Lecteur , je te chagrinerai

Je suis . . . te dirai je mon nom ?

Je suis quelque chose. Devine.

Par M. D. L.

A U T R E.

JE fus jadis, Lecteur, très-florissante à Rome,
 Mes usages, mes loix donnent la liberté ;
 Mais celles d'aujourd'hui, sans trop de dignité
 De celles d'autres fois, ne sont qu'un vrai fan-
 tôme.

Ce début aisément me fera deviner ,
 Cela ne suffit point , il faut me combiner.

Dans les dix pieds, Lecteur, qui forment mon
 essence ,

Tu peux sans peine voir ce qu'avec révérence
 On porte quelquefois à la Procession ,
 Ou m'encense , on me baise avec dévotion...
 Un Règlement Anglois... & cette humeur amère,
 Qui te rend fort souvent sujet à la colère...

Le noble amusement des Sçavans curieux ;
 L'instrument consacré pour rendre hommage aux
 Dieux ;

Un Prophète vanté dans la Sainte Ecriture ;
 Ce long vaisseau de bois, dont le séjour fâcheux
 De ton corps sçaura faire aux vers une pâture ;
 Un plaisir ; un oiseau, plus une passion ,
 Habillement de femmes ; une bonne boisson.
 Cette terre en carreaux , qui dans un cadre cuire
 A bien servi peut-être à bâtir la maison ,
 Et dont même la Tour de Babel fut construite ;
 Ce qui sert d'aliment à tout le genre humain.

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Un illustre Ministre ; un Empereur Romain ;
L'arme qui rompt l'effort de la Cavalerie ;
Le dépôt de tout vin ; Ville de l'Italie ;
Une Province en France ; & quatre mots Latins ;
La Riviere qu'on sçait utile aux Gobelins.
Poursuis , ami Lecteur , tu trouveras sans peine ;
Un petit animal qu'on chasse dans la plaine ;
Le fleuve , dont les eaux mouillent les Hans-
bourgeois ;
Grande Ville qui fut en Espagne autrefois ;
Une Île ; un de ses Forts ; note de la musique ;
Ce que porte d'un Prince un Page , un domestique ;
Un reptile qui mord , & cause de grands maux ;
Un très-simple instrument pour lever les fardeaux ;
Le nom d'un Patriarche ; une Tribu choisie ;
Par les pieds dénommés six , quatre , huit , neuf
& dix.
Devine enfin , Lecteur , Ville de l'Italie ,
Si tu sçais ce qu'elle est , tu sçais ce que je suis.

Par M. de Montpellier.



A U T R E.

JE suis le jour, Lecteur, j'aime l'obscurité,
 Je ne suis presque rien, ou du moins peu de
 chose,

Cependant ton esprit, lorsque l'on me propose,
 Ne me connoît à fond qu'avec difficulté.

Je suis comme un filet, quand on me développe,
 Qu'on me tourne, ou retourne, ou bien qu'on
 me syncope,

Sitôt que je suis reconnu,

De mille sens divers on me trouve pourvu:

Dix pieds comparent ma structure;

Ils offrent à tes yeux la triste couverture,

Qu'on fera sur la biere étendre à ton trépas,

Où ce qu'on fait porter pour les Rois ou Pré-
 lats.

Ce qu'on voit dans les corps de toute la Nature;

L'oiseau qui fait donner son nom à des chevaux;

Ce que toute liqueur laisse dans les tonneaux;

Un instrument de fer utile à la cuisine;

Un péché dangereux; le plus cher des métaux.

Lecteur, tu dois trouver la sçavante machine,

Qui sert dans l'univers à mesurer le tems,

Et fait entendre à tous les heures, les momens;

Ce qu'un Prince ou Héros, de laurier trop avide,

Gagne plus par exploits, que par vertu solide;

V10 MERCURE DE FRANCE.

**Un grain qui , quoique bon , differe du froment ;
Du sexe feminin le plus bel agrément ;**

Grande riviere d'Italie.

**Ce réduit dans lequel on voit la Comédie ;
Ce que sur le Théâtre un Acteur pour charmer ;
Se pique tous les jours de sçavoir déclamer ;
L'instrument d'Apollon , plus un petit Prophète ;
L'ancien nom que portoient la Ville & Port
d'Alger ;**

La Maitresse de Jupiter ,

**Dont Junon fut jalouse & long-tems inquiète ;
Enfin ce fameux point sur lequel on peut voir
A son aise , Lecteur , la sphère se mouvoir.**

Par le même.





NOUVELLES LITTERAIRES.

JOURNAL du voyage fait par ordre du Roi à l'Equateur, servant d'introduction historique à la mesure des trois premiers degrés du Méridien. Par M. de la Condamine. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale, 1751, in-4°. Un volume avec des Cartes & des plans.

Le voyage & les travaux de Messieurs Godin, Bouguer & de la Condamine, ont fait tant de bruit dans le monde sçavant, & même dans celui qui ne l'est pas, qu'un Livre qui en rend compte, n'a besoin que d'être annoncé pour être recherché. Si notre jugement particulier pouvoit ajouter quelque chose à l'idée qu'on s'est formée d'avance de cette importante Relation, nous dirions qu'on y trouve tout ce qui peut rendre précieux un Livre de cette nature : des découvertes Geographiques, Physiques & Astronomiques ; des observations sur les mœurs, sur les Arts & sur le Commerce ; des détails militaires & politiques, &c. Cependant ce qui frappe le plus dans cet ouvrage, c'est le courage & la constance des

112 MERCURE DE FRANCE.

trois célèbres Académiciens dans les peines inséparables de leur entreprise, & dans les traverses qu'on ne pouvoit manquer de leur susciter. M. de la Condamine narre tout cela naïvement, vivement, ingénieusement. Les choses agréables deviennent très-agréables sous sa plume ; & celles qui sont naturellement sèches, sont écrites avec tant de clarté, d'ordre & de précision, qu'on a encore du plaisir à les lire. L'Histoire des Pyramides élevées à Quito pour immortaliser les travaux des trois Académiciens, & pour fixer les termes de la base fondamentale de leurs opérations, est très curieuse & très-bien contée : nous parlerons en particulier de ce morceau, parce qu'il peut amuser jusqu'aux gens les plus frivoles.

LA vie de M. de Rossillon de Bernex, Evêque & Prince de Genève. *A Paris*, chez Michel Lambert, rue Saint Jacques, 1751, in-12. Un volume.

On trouvera dans la vie de ce saint Evêque, mort en 1734, tout ce qui peut entretenir la piété : des vertus, des actions miraculeuses, des entreprises utiles au salut des ames, beaucoup de zèle, un grand déintéressement, & une constance à toute épreuve. L'Auteur, M. Boudet,

Chanoine Régulier de Saint Antoine, a écrit tant de choses édifiantes, avec le naturel & l'onction convenables à ces sortes d'ouvrages. On jugera de son style par le portrait qu'il fait du respectable Prélat.

Il avoit la taille haute & déliée, la physionomie noble, les yeux vifs & le teint vermeil. Les traits de son visage étoient assez réguliers, excepté qu'il avoit le nez un peu relevé, & même une narine plus ouverte que l'autre, d'où il prenoit quelquefois occasion de s'humilier. Il se tenoit toujours fort droit, ce qui lui donnoit un air grave & majestueux, quoiqu'éloigné de toute affectation.

Un tempérament fort & robuste le mettoit en état de résister aux plus grands travaux, mais son extrême vivacité l'auroit rendu sujet à la colère, s'il ne s'étoit fait des violences continuelles pour se corriger de ce défaut. Cette impétuosité naturelle ne venoit point chez lui d'un fond d'orgueil & d'amour propre, comme il arrive ordinairement; il étoit au contraire humble & modeste. L'élevation de ses sentimens lui faisoient regarder l'estime de soi-même, & l'enflure du cœur, comme une véritable bassesse. C'étoit l'amour de l'ordre & le zèle, qui produisoient en lui un empressement & une inquiétude

114 MERCUR DE FRANCE.

surprenante, lorsque quelques obstacles s'opposoient à ses bons desseins. C'est de quoi il est aisé de se convaincre, si l'on fait attention que M. Bernex n'a jamais été sensible aux injures personnelles. La multiplicité des affaires, & les contretems qui survenoient, étoient la seule cause de son chagrin.

De-là vient qu'il trouvoit souvent de la difficulté à garder une règle fixe dans ses occupations journalières, rien n'étant plus opposé à son caractère, que l'inconstance & la légèreté, dont quelques personnes peu équitables ont voulu le taxer : il doit passer pour constant que cette irrégularité apparente étoit l'effet de l'application qu'il apportoit à tout ce qu'il faisoit, & de l'envie qu'il avoit de remplir par lui-même tous ses devoirs dans la plus grande perfection. Il quittoit avec peine un ouvrage commencé, parce qu'il craignoit qu'en le différant, il ne fût obligé d'entamer le tems destiné à d'autres opérations. Ainsi c'étoit moins M. de Bernex qui manquoit au tems & à l'heure, que le tems même qui lui manquoit, & qui ne pouvoit suffire au détail immense de sa Charge.

Son esprit aussi élevé que solide, aimoit à former de grandes entreprises. Les

difficulés, loin de l'étonner, ne servoient qu'à enflammer son courage. Il trouvoit des ressources dans son génie & dans ses manieres pleines de franchise & de politesse, qui lui gagnoient le cœur de ceux avec qui il avoit à traiter; mais comme l'intérêt de la gloire de Dieu étoit le seul objet qu'il eût en vûe, il comptoit plus sur le secours d'en haut, que sur les moyens que la prudence lui suggeroit: l'expérience lui avoit appris qu'on n'espère jamais envain au Seigneur.

Cette confiance en Dieu le rendoit constant & intrépide dans les circonstances les plus critiques. Le devoir étoit son unique règle; nulles considérations humaines ne pouvoient l'engager à mollir, quand il s'agissoit de l'observation de la loi. Il a souvent montré, en luttant contre le crédit & l'autorité, & en méprisant les menaces des Grands qui vouloient l'intimider, qu'il étoit incapable de trahir sa conscience & l'honneur de son ministère. Au reste la fermeté de M. Bernex n'étoit point ennemie de la complaisance & des ménagemens, lorsque la nature des affaires paroissoit l'exiger. Naturellement porté à la condescendance, il n'étoit sévère que par nécessité, & personne n'a porté plus loin que lui l'esprit & le talent de la conciliation.

116 MERCURE DE FRANCE.

Il avoit le sens droit & la conception aisée. Sa mémoire n'étoit pas si heureuse , mais l'application & l'assiduité au travail en firent un Théologien profond , & un sçavant Canoniste. Ses discours & ses Lettres Pastorales , dont j'ai rapporté quelques morceaux dans le cours de cette Histoire , sont une preuve de son éloquence & de son érudition. On voit qu'il faisoit moins de cas des graces du style que de la solidité du raisonnement. La multitude & la continuité de ses autres occupations , l'empêchoient de polir la plupart de ses ouvrages , surtout ceux qui n'étoient pas destinés à l'impression ; de-là vient la différence qui se trouve entre les uns & les autres. M. de Bernex recueilloit avec soin tout ce qu'il rencontroit de remarquable dans ses lectures , pour s'en servir dans l'occasion ; c'est ce qui a produit ces volumes immenses que l'on a trouvé dans son Cabinet écrit de sa main. Il est étonnant qu'il ait pû tant lire & tant écrire , malgré l'attention exacte qu'il apportoit à remplir tous ses devoirs. On ne peut expliquer cette énigme , qu'en se rappelant que ce Prélat mettoit à profit tous les instans , sans jamais se permettre aucun autre délassement , que celui qui se trouve dans les changemens d'occupation.

M. de Bernex étoit aussi recommandable par les qualités du cœur, que par celles de l'esprit. Sensible aux douleurs de l'amitié, il en observoit fidèlement tous les devoirs. Il avoit beaucoup de tendresse pour ses proches, & mettoit tous ses soins à conserver entr'eux la paix & l'union. Ses domestiques le regardoient plutôt comme un pere, que comme un maître. Il traitoit ses Aumôniers, & en général tous les Ecclésiastiques, avec une bonté qui les charmoit. Affable & prévenant, il se croyoit assez récompensé par le seul plaisir de faire du bien. Lorsqu'on recouroit à lui, on étoit assuré d'y trouver des secours prompts & efficaces. Il n'a jamais souhaité des richesses, que pour en faire part aux malheureux, en faveur desquels il se privoit souvent du nécessaire. Quand on l'avoit obligé, & qu'il pouvoit en témoigner sa reconnoissance, elle alloit toujours au-delà des bienfaits. Tous ses procédés étoient nobles & généreux, ses manieres douces & polies, sa conversation, quoique sérieuse & grave, ne laissoit pas de devenir aussi amusante qu'utile, par les traits curieux & édifiants que lui fournissoient ses lectures.

L'assemblage de tant de belles qualités ;

813 MERCURE DE FRANCE

n'est pas ce qui fait la principale gloire de M. de Bernex. Les vertus chrétiennes qu'il a constamment pratiquées pendant le cours d'une longue vie, lui donnent incomparablement plus de droit à notre estime. Né avec un goût décidé pour la piété, soutenu & perfectionné par les leçons & par les exemples de sa mere & de son ayeule, il se forma dans la retraite aux fonctions du ministère sacré, auquel Dieu l'appella par une suite de prodiges. Il apprit à commander, en observant fidèlement les loix de l'obéissance, dans l'état de Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint Antoine. C'est là que partageant son loisir entre l'étude des saintes Lettres & l'exercice de la priere, il se fit un fond de science & de vertu, capable de fournir aux besoins d'un Diocèse très-vaste & très-difficile à gouverner. Pénétré de la grandeur & de l'étendue de ses devoirs, il s'appliqua à les remplir, en imitant la conduite de ses Prédécesseurs, surtout de Saint François de Sales, & du célèbre Jean d'Arenthon d'Alex. Le succès de cette application a été tel, qu'on ne croit pas qu'il y ait de la témérité à le proposer à son tour, comme un modèle à suivre dans les differens états où il a vécu.

Il seroit difficile à décider quelle est

la vertu qui a le plus brillé dans sa conduite & dans ses mœurs ; car il possédoit dans un haut degré toutes celles qui composent la justice chrétienne. Il avoit un zèle universel & également vif à s'acquitter de toutes ses obligations en général, & de chacun d'elles en particulier. Il n'est aucun trait de sa vie qui ne soit édifiant , & qui ne concoure à justifier l'idée que je donne de ce grand Prélat.

Le Livre dont nous venons de parler , nous en rappelle un autre , intitulé : *Mémoires pour servir à l'éloge de Jean de Pins , Evêque de Rieux* , célèbre par ses Ambassades , avec un Recueil de plusieurs de ses Lettres. *A Avignon*, chez Chabrier. Un volume in-12.

Il n'y a proprement ni recherches , ni discussions , ni style dans cet ouvrage ; on y parle des négociations de Jean de Pins , sans avoir étudié le siècle où vivoit cet homme célèbre , & de ses travaux littéraires , sans aucune connoissance des Livres. Si cette production pouvoit inspirer de la curiosité , on devineroit au ton qui y regne , les inclinations & les occupations de l'Auteur , qui nous est tout-à-fait inconnu. Ce que nous venons de dire , suffira pour constater l'existence des *Mémoires pour servir à l'éloge de Jean de Pins* ,

120 MERCURE DE FRANCE.
si quelqu'un s'avisoit un jour de la con-
tester.

*AUGUSTIS parentibus Delphino & Del-
phina gratulatio, habita in Regio Ludovici
Magni Collegio Societatis Jesu. Die Mer-
curii vigesima quarta mensis Novembris
1751. A Joanne Baptista Geoffroi, ejus-
dem Societatis Sacerdote. Parisiis, ex Typo-
graphia Thiboust 1751.*

L'Auteur de ce beau Discours repré-
sente la naissance de Monseigneur le Duc
de Bourgogne, comme un avantage qui
manquoit seul au bonheur de la Famille
Royale, qui suffit seul au bonheur de la
Nation. Ce plan qui a paru heureux est
exécuté hardiment, fortement & agréa-
blement. L'ouvrage entier est semé de
pensées saillantes, de sentimens tendres,
de contrastes ingénieux, d'images alter-
nativement vives & gracieuses. Le mor-
ceau qu'on va lire suffira pour faire juger
du style du Pere Geoffroy.

*Quod si heredem sibi non deesse tanti Du-
cum hi etiam quibus vix quidquam heredi-
tatis est, quanti erat illo ut non careret au-
gustissima toto terrarum orbe familia, qua
quidquid commendationis affert antiquitas,
quidquid admirationis habet celebritas, qua-
cumque jura dominatûs amplitudo colligit,
quoscumque*

quoscumque titulos meritorum copia complectitur; illud omne ab elapsis ætatibus intactum recipit, ad auctum transmisit sequentibus, & majorem laudibus inchoatum nepotum virutibus cumulavit.

Antiquitatem dico splendoris: cedo enim familiam hac ipsâ pluribus ætatibus nobilitatam; quæ duodecim jam inde à sæculis exorsa, esse vix incepit prius quàm regnaret, regnare non destitit ex quo incepit esse; quæ enixa semper, numquam exhausta, penè tot Heroum mater fuit quot Principum; & postquam parentes habuisset quos à nepotibus adequandos esse non crederet, nepotes peperit quos ipsis parentibus invidendos esse fateretur. Visa sunt stirpes aliæ Regales titubare cum solis quibus inhærebant; hæc stetit. Adulterata propago degeneri livorem duxere & squallorem; hæc floruit: debilitata ramorum multitudine & inimicitia emarcuere aliquando & defecere; hæc pullulavit; viduata fœtus adoptivos surculos recipere; hæc dedit. At, puto, in hanc, ut in alias, non seviit vis tempestatum? Imo atrocius: inclinata sunt, hæc firmata. Ad hanc, veluti ad reliquas, ferrum atque ignem non admovit inimicus furor? Imò propius: resecta sunt, & ambusta; intacta hæc & inoffensa. Contra illam, sicuti contra ceteras non structa sunt arcana molitiones? Imò insidiosius: cecig-

122 MERCURE DE FRANCE:

dere, permanſit. Permanſit autem non alienâ opte, ſed vi propriâ; non infligendo ſeipſam, & cadendo ventis, ſed illorum frangendo impetus; non damno aliquot partium, ſed cum ſingulorum incremento: ut cùm decantarent procelloſi ſpiritus, cùm viſcillarent tempeſtatum ignes, cùm orbis conjuratus in hanc omnis rueret, flaret hac una in orbe omni, vigeret, germinaret, radice permaneret terram, floreret vertice & dominaretur.

Celebritatem dico gloria: cedo ullum laudis genus quod illi defuerit quæque patet orbis, nomen ejus fama ſubvenit præconiis, victoria inſignivit triumphis, ſubacta invidia coluit obſequiis, barbaries emollita fovit ſtudiis, gloria horum nominibus adjuvxit. Religio ſanctorum factis inſcripſit; ut gens eadem terris ac cælo donata, decorum excellente ſuperaverit id quod humanum eſt, facinororum magnitudine adæquaverit id quod heroicum eſt, imperii majeſtate colligerit id quod Regum eſt, id etiam quod divinum eſt virtutum immenſitate attigerit.

Dominatûs dico amplitudinem: cedo gentem ullam uni alia pluris obſecuta ſunt? Reges ab illâ procreatos ſibi gratulata eſt Hiſpania; ab illâ orientos Italia & Sicilia venerantur; ab illâ Cæſares acceperit Germania, Regio plurima Principes, Europa omnis Arbitros, Galliam fortunæ legibus, Ame-

vicam permeavit navibus, Asiam iremefecit armis, orbem utrumque junxit commerciis; Reges dedit ubi non regnavit; reverentiam obtinuit ubi non exercuit imperium; subditos fermè habet ubicumque homines natura; ut quod Romanâ gente dictum est dici de illâ debeat, nil nisi Borbonium quod tueatur, habere, & quocumque spectet, seipsam sibi esse ad spectaculum.

Titulorum dico multitudinem: facessant verò illa ostentationis plena & invidia nomina, qua suis aliquot heroibus ad parennem verum ab ipsis gestarum commendationem imponebat Roma, ut qua haredum pravitate descivissent in Republicâ familia, majorum revocata famâ se quodam modo repararent, essetque avorum gloriosa recordatio appellatus ab illorum cognomento nepos etiam ab illorum virtute degeneret... qui mos si apud nos vigeret, opinor, cognomentis ejusmodi careret Borbonia gens? cui suam appellationem patata vel domita Germania, suam subacta toties Batavia, suam vincta non semel Anglia, suam Europa sapiens composita; suam plaga omnis vel lustrata victoris, vel beneficiis devincta imponeres? Harum vero appellationum in locum, nomen posuit sanctitas verendum cœlo, nomen justitia horrendum fraudibus, nomen magnanimitas timendum hostibus, nomen amor ipsè adorandū popu-

*lis ; ut omnis virtus suum toties appellatum
audiat , quoties Borbonium appellatur.*

DISCOURS prononcé à l'ouverture des leçons publiques de Langue & de Belles-Lettres Françoises. *A Copenhague* , de l'Imprimerie Royale , & se trouve à Paris , chez Pissot , Quai des Augustins , au coin de la rue Gillecœur.

Le but de ce Discours est d'examiner si un Empire se rend plus respectable par les Arts qu'il crée que par ceux qu'il adopte. Ce sujet très bien choisi par M. Angliviel de la Beaumelle , appelé en Danemarck pour y enseigner les Belles Lettres Françoises , est traité avec beaucoup d'esprit , & tourné d'une manière convenable à la circonstance où se trouvoit l'Auteur. Voyons , dit-il , ce qui peut rendre un Empire respectable. C'est sans doute la grandeur , & dans le Prince & dans le peuple. C'est de cet accord , & de cette harmonie que résulte la gloire d'un Etat. Or il me semble que l'adoption des Arts procure ce double titre de puissance au degré le plus éminent ; qu'elle développe avec plus d'éclat la grandeur du Prince , & qu'elle élève le peuple au plus haut point de gloire : double objet qui formera les deux branches de ce Discours.

Le morceau suivant suffira pour faire connoître le style de M. de la Beaumelle.

A considérer les choses dans un point de vûe abstrait, on pourroit peut-être comparer la gloire du peuple qui adopte les Arts, à la gloire du peuple qui les crée.

Les créer, est d'ordinaire le fruit d'un hazard aveugle, qui semble s'être réservé le droit de présider à toutes les belles découvertes : les adopter, est toujours le fruit d'une raison éclairée. Le premier est quelquefois l'effet des talens, le second est toujours l'ouvrage du goût. Les créer, c'est, si l'on veut, avoir la supériorité du génie ; les adopter, c'est s'assurer la supériorité du bon sens, supériorité moins brillante, moins flatteuse, mais plus réelle & plus solide.

Pour créer les Arts, il ne faut que copier la Nature ; le modèle est tracé, tout y conduit, besoins, inaction, curiosité, desirs, instinct, rapports, tout ouvre à l'avanture le sanctuaire de la vérité. Pour les adopter, il faut lutter contre mille obstacles : jalousies, préjugé, ignorance, paresse, orgueil, tout concourt à leur fermer l'entrée d'un Etat.

La création des Arts rend un peuple célèbre : l'adoption des Arts rend un peu-

ple florissant ; les grands hommes alloient chercher les Arts en Egypte , & revenoient donner des loix à la Grèce ; les Romains se formoient à Athènes , & revenoient à Rome pour gouverner l'Univers.

Les Arts sont créés imparfaits , les premières productions de la Nature sont presque toutes informes , les ouvrages du génie sont marqués à ce caractère de grandeur & de négligence , de force & d'imperfection , dont le bizarre mélange produiroit également l'admiration & la surprise ; mais le génie qui adopte , est le même génie qui perfectionne ; les Arts sont , dans les mains industrieuses de ce peuple , ce que des pierres précieuses sont entre les mains d'un Lapidaire habile , qui en fait sortir tous les feux & l'éclat.

La gloire d'une découverte appartient en propre à celui qui l'a faite ; que sa Patrie la réclame , qu'elle fasse valoir ses droits de mere , qu'elle emprunte la voix d'un préjugé consacré ; vains efforts ! aux yeux du Sage elle ne pourra ravir à l'Inventeur un seul fleuron de sa couronne. Mais la gloire de l'adoption des Arts rejaille sur une Nation entière. Que le Prince la propose , il en est l'ame du corps politique , & tous les membres de ce corps

ont part à la gloire du dépositaire de leur volonté ; qu'un particulier la fasse goûter , tous les Concitoyens en recevant ses idées , lui en disputent l'honneur ; il a autant de rivaux de sa gloire , qu'il a de compatriotes qui favorisent ses desseins , ou qui partagent ses travaux. En un mot , c'est un petit nombre d'hommes qui créent ; c'est un peuple entier qui adopte.

Je pourrois donc avancer avec quelque fondement, qu'il n'y a pas moins de gloire à adopter les Arts qu'à les créer ; mais il ne s'agit pas ici d'une gloire stérile : il s'agit d'une gloire , qui féconde en avantages , & se déployant au-dehors , s'y confond avec l'utilité publique ; d'une gloire intérieure , qui tire sa source des lumières & du bonheur , d'une gloire extérieure qui est fondée sur la puissance ; double avantage que procurent les Arts adoptés.

SCULPTURA , *carmen* , *authore Ludovico Doiffin. S. J.*

Il est à souhaiter qu'il y ait toujours dans la république des Lettres une succession d'hommes zélés & laborieux , qui prouvent par leurs écrits l'estime qu'ils font de la Langue des anciens Romains , & qui fassent renaître parmi nous ces

F iiij

128 MERCURE DE FRANCE.

beaux jours du siècle passé trop tôt éclipsés, où l'on voyoit les Rapin & les Commire disputer à Virgile & Horace la gloire de parler cette langue aussi-bien qu'eux. Nous annonçons un Poëme sur la Sculpture, qui peut trouver place parmi ceux qui nous restent de ces grands Poëtes. L'Auteur paroît avoir voulu le diviser en deux parties. Dans la première il prescrit au jeune Sculpteur, qu'il se propose d'instruire, les règles qu'il faut suivre, & les défauts qu'il doit éviter; mais il ôte aux préceptes ce qu'ils ont naturellement de sec & d'austère, & sçait les embellir des agrémens du style, & de toutes les grâces de la Poësie. Nous citerons un morceau qui sera comme la preuve de cet éloge. C'est celui où le Poëte après avoir exhorté à l'imitation de la nature, conclut de ce principe général la nécessité de représenter avec force les passions sur le marbre & sur l'airain : il s'adresse au Sculpteur.

Hinc adædò occultos motus, internaque mentis
Prælia pinge mihi vulnè que oculoque loquaci.
Turbatam ostendat frontem timor, ira minacem,
Dejectam luctus, blandam spes, alma serenam
Læticia, & marmor, quanquam sine voce, lo-
quatur.

*Fœmineum exhibeat Dido decepta furorem ,
Alcione luctum , rabiem Medea , dolorem
Andromache , furias Pentheus , Cassandra pa-
vorem.*

Si l'Auteur s'en étoit tenu aux préceptes, quelque talent qu'il ait pour orner les objets , la Poësie ne lui auroit jamais prêté assez d'images , & les fleurs n'auroient pu faire disparoître les épines. Il a corrigé habilement les unes par les autres , & a sçu mêler les exemples aux préceptes. Myron entendroit avec plaisir l'éloge que l'on fait ici de cette vache si vantée dans l'antiquité , & qu'Ovide & Propertius n'ont pas cru indigne de leur pinceau. L'Auteur a fait voir qu'on peut présenter les mêmes choses sous différentes faces , & que chaque Peintre a sa maniere : voici la sienne.

*Ecquid opus docti vascam laudare Myronis
Arte laboratam ? pendent palearia mento ,
Grande caput , patulæ nares , frons aspera , cauda
Mobilis , hirsutum pectus : spirare putares.
Si videat taurus , solitos meditetur amores ;
Mugitum tollat vitulus ; delusus arator
Ad stabulum impellat , premat inscius ubera pas-
tor.*

Ce Poëme ayant été recité , comme la
Fv

note le témoin, quelques semaines après la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, devoit naturellement constater un éloge du Prince naissant. C'est sur tout au lever du soleil que les oiseaux font entendre leur ramage, & jamais le rossignol ne forme des sons plus agréables qu'à la naissance de cet astre brillant. Le Poëte qui voudroit faire à l'auguste enfant un berceau digne de lui, regrette de n'avoir pas consacré ses premières années à l'Art dont il est le panegyriste, & de n'avoir pas manié le ciseau dès son enfance, comme il a manié la plume; mais un pareil vœu, s'il eut son effet, nous eût sans doute privé d'un très-beau Poëme. Il n'est pas ordinaire de voir des gens joindre le talent heureux de faire d'excellens vers, à celui de faire de belles statues. Les meilleurs Sculpteurs seroient, je crois, d'assez mauvais Poëtes. On n'est pas élève de Pallas & d'Apollon tout à la fois: il est rare qu'une seule tête puisse porter deux couronnes. Nous avons tout lieu de croire qu'on sera satisfait de ce morceau, & de ce que le Poëte dit des draperies, de la coupe du marbre, des figures colossales, des attitudes, des proportions, des groupes, &c. mais je crois ne pas remplir l'objet que je me suis proposé, de faire con-

noître le talent de l'Auteur , si je ne rap-
portoïis ces beaux vers , où le Poëte après
avoir décrit d'une maniere courte & pré-
cise les préparatifs nécessaires pour jetter
en fonte une statue , finit ainsi ce morceau
un des plus beaux de tout le Poëme.

*Intered rigidum vastâ fornace metallum
Excoquitur , crassosque eructat ad æthera fumos
Dum loquor , impatiens vinculis & carcere solvi,
Quâ data porta , ruit ; non sic fracto objice ter-
rens*

*Præcipitat : fluit æs rivis , formamque typorum
Accipit impressam ; crescunt humerique manus-
que ,*

*Aurea luxuriant graciles per colla capilli ,
Turget inane caput , digitorum nascitur ordo ,
Crura tument , surgit cervix , protuberat alvus ,
Natus homo est. Media spirat redivivus in urbe
Henricus , &c.*

Les bas-reliefs sur le marbre & sur les
métaux servent comme de seconde divi-
sion à cette première partie. Les paysages ,
l'équilibre , l'unité , les ombres & les
jours , en forment le plan , & y sont
traités de maniere à satisfaire tout Lec-
teur , pour qui la langue latine n'est pas
une langue barbare & qui n'a pas encore
entièrement fait divorce avec les Muses.

312 MERCURE DE FRANCE.

Si vous voulez , dit l'Auteur , représenter les richesses de Cerès , de Bacchus , de Pomone , n'offrez rien à mes yeux que de gracieux & de doux ; que les fleurs naissent sous votre ciseau délicat , comme ils naissent dans les jardins , & que tout dans vos portraits respire la campagne. Faites couler les ruisseaux , couvrez les arbres de fruits , les prairies de verdure , les collines de pampre & de raisin.

Nativas si rurs opes & munera singis ,
 Nescio quid lætum sculptis infundet tabellis :
 Candida sub docto nascantur lilia scalpro ,
 Pallentes violæ , tenerâ lanugine poma :
 Marmoreo imprimis redivivus ab æquore Titan
 Vestiat excelfos nascenti lumine colles :
 Hic levi fugiat per florea præta fufurro
 Rivulus & læves interstrepit unda capillos.
 Illic maturas robustus messor aristas
 Colligat in fascem ; molles aut vinitor uvæ
 Exportet calathis , rubicundi munus Iacchi
 Non procul hinc pastor lentè resupinus in umbra
 Agrestes inflet calamos ; dum gramina campis
 Tondet ovile pecus , viridique exultat in herba.
 Pone lupum in sylvis , teneros in montibus agnos ,
 In pratis tauros , mutos in flumine pisces ,
 Errantes passim per inhospita saxa capellas ,
 Et damas , imbellegenus , cervosque fugaces.
 Expressi nativa placet sic ruris imago.

L'Auteur passe ensuite à la seconde partie, dans laquelle il développe les qualités nécessaires à un Sculpteur. De nouvelles images viennent embellir son Poëme, les richesses se multiplient, les fleurs naissent sous ses pas; les Muses lui ouvrent leurs trésors; on sent qu'Apollon le guide & l'inspire toujours. La première qualité c'est le génie. Il n'est point le fruit de l'étude & de l'application; les réflexions le développent, l'art le fortifie, mais il ne le donne pas. C'est un feu qu'on entretient; mais ce feu est un présent de la nature, & on le reçoit en naissant. L'Auteur en conclut qu'à moins qu'on ne sente en soi ce germe heureux qui enfante les miracles, on ne doit pas entrer dans le sanctuaire auguste de la Sculpture; & que si Pallas ne conduit elle-même la main, & ne guide l'artiste, l'ouvrage est sans force, & manque d'agrément.

Cette première qualité est pour l'invention; les trois autres regardent l'exécution. Le Poëte exige de son Sculpteur une connoissance profonde du costume, de l'anatomie & de la fable; du costume, pour donner à chaque figure l'habillement qui lui convient: de l'anatomie, pour représenter sur le marbre les muscles, les veines & les artères: de la fable, pour ne

IERCURE DE FRANCE.

tribuer, comme il le dit en très
vers, un bouclier à Venus, des
à Apollon, un thirsc à Mercure, un
à Neptune, & un foudre à l'Amour.

On ne sera pas fâché de voir comme il
peint les différentes coutumes de chaque
peuple.

*Solemnes etiam populorum calleat usus
Sculptor, & in variis quæ sint discrimina cultus
Gentibus: hinc longam, veteri pro more parem-
tum,*

*Induitur vestem populus, quam futilis ambit
Balthus & lato subnectit fibula clavo:
Pes nudus, caput abrasum; sed longa capillos
Absentes reparat prolixo vellere barba.
Illic aureolos mos est crispare capillos,
Et barbam rondere gravem, circumdare plantis
Vincula, pileolum capiti gestare decorum.
Hinc galeâ miles, cristâque hirsutus equinâ,
Ære caput, rigido descendit acinace corpus.
Illic nec galeâ tegitur, nec cingitur ense;*

*At gravidam ex humeris pharetram suspendit &
arcum,*

Et jaculo bellum exercet, levibusque sagittis,

Le Poëte finit par une fable simple &
naturelle, où il rapporte l'origine de la
Sculpture: il est inutile de la citer ici. On

FEVRIER. 1732. 25

pour la lire dans l'Ouvrage même qu'on trouvera chez *Thibout*.

La dédicace qu'a fait le Poëte de son Ouvrage à Monseigneur le Dauphin, n'est pas indigne de l'Auguste Prince à qui elle est adressée. Elle n'est que de vingt-huit vers ; mais le Poëte avertit lui-même que c'est comme un prélude d'un plus grand Ouvrage qu'il exécutera un jour en l'honneur de son illustre protecteur.

TRAITE' sur la maniere de lire les Auteurs avec utilité, tome 2 & 3, in-12. A Paris chez la venue de Ph. N. Lottin & J. H. Buiard, rue Saint Jacques, à la Vérité.

Rien n'importe plus dans la république des Lettres, que d'avoir des Auteurs excellens & des Lecteurs intelligens. Ceux-ci profitent des travaux des premiers, & savent les apprécier ; & ceux-là sont ravis de voir qu'ils n'ont pas travaillé en vain, & qu'on sçait goûter les vérités qu'ils ont exposées ou démontrées. Que doit-on penser d'un livre qui forme des Lecteurs parfaits, & qui trace aux Auteurs même, une route certaine qu'ils peuvent suivre sans s'égarer ? Le Traité que nous annonçons est tout à la fois l'Art de lire & l'Art de composer.

HERCURE DE FRANCE.

Auteur pose pour principe *que tout nous lisons est exposition ou raisonnement.*

C'est de ce principe simple & vrai , que sort la méthode que nous examinons. Si tout ce que nous lisons est exposition ou raisonnement , il faut donc pour savoir lire , connoître parfaitement tout ce qui concerne les faits & les raisonnemens ; & pour avoir cette connoissance parfaite , il faut être en état de concevoir , de réduire , de développer les faits & les raisonnemens , enfin il faut pouvoir en juger. Tel est le plan général qui embrasse toute la méthode de lire.

Dans le premier volume imprimé en 1747 , on traite des trois opérations ; concevoir , réduire & développer ; & l'on dut faire alors l'analyse de tout ce que l'Auteur a renfermé dans ces trois opérations , comme les moyens de concevoir , de réduire & de développer , &c. Les trois ordres , l'ordre général , l'ordre des parties principales , l'ordre des pensées & l'exercice de toutes les opérations sur les exemples les plus beaux & les plus intéressans.

Le second volume contient les principes de juger de ce que nous lisons. *Pour bien juger , il faut la science & la liberté ,*

c'est-à-dire , une connoissance exacte de ce qui fait l'objet de la décision , & un esprit libre de toute passion qui pourroit nuire au jugement. Un bon ouvrage , en général , est celui où l'idée générale est distribuée en parties principales , & où celles-ci sont exposées par l'ordre des pensées qui conviennent le mieux. Ce n'est là , comme l'on voit , qu'une notion générale ; & il faut faire attention que l'ordre dont on parle , est souvent caché , ainsi que l'Auteur s'en est expliqué dans le premier volume page 425. lorsqu'il distingue deux especes de distributions , l'une visible , l'autre cachée.

Cette idée d'un bon ouvrage ainsi établie , l'en discerne ce qu'il faut développer dans les faits & dans les raisonnemens. A l'égard des faits , on peut les réduire à quatre sortes , les expositions Oratoires , Poétiques , Historiques & Dogmatiques ; l'Auteur reprend chaque espece d'exposition , & il entremêle partout les principes & les exemples sur lesquels il fait l'application. *L'exposition oratoire doit être soutenue des circonstances dont l'Orateur peut tirer ses raisonnemens. Tout ce qui ne fournit point à ses preuves soit pour les former , soit pour les éclaircir , doit être retranché.* Que les jeunes Avocats méditent bien ce précepte ; c'est en le pratiquant qu'ils éclair-

cissent leurs causes, & qu'ils s'attachent à la brièveté si goûtée par le Juge, si souvent recommandée par les loix. *L'exposition Dogmatique est celle où l'on développe la nature des choses, leurs effets, leurs propriétés, leurs qualités : de là naissent les contemplations, les réflexions, les questions, les raisonnemens, les décisions, &c.* Ces quatre sortes d'expositions sont renfermées dans la première section.

La seconde traite du développement du raisonnement & de sa nature. Nous avons bien des logiques, & elles ont toutes leur mérite ; mais le Lecteur verra par lui-même que jusqu'à présent on ne lui en a point présentée qui fût si propre pour la littérature, si conforme à la nature de l'esprit humain & si facile, par conséquent, à pratiquer.

Le raisonnement est une vérité tirée d'une autre vérité Il y a dans tout raisonnement une proposition qui démontre & une proposition qui est démontrée. Vous êtes mon pere, & je ne vous aimerois pas ! C'est un raisonnement ; pourquoi ? Parce que de la première proposition, vous êtes mon pere, il s'ensuit que je dois vous aimer. C'est comme si je m'exprimois plus simplement & avec moins de vivacité, vous êtes mon pere, donc je dois vous aimer.

L'Auteur passe à ce qu'il faut de re-

lopper dans un raisonnement , & après être entré dans un détail satisfaisant , il examine de combien de manieres on développe un raisonnement. La découverte que l'Auteur a faite sur cet objet , a du coûter beaucoup de méditations , & sert infiniment dans la composition & la réduction ; cependant quand la vérité , que l'on découvre , est mise au jour , rien ne paroît plus aisé. Le raisonnement ne peut se développer que de trois manieres. La premiere maniere , est de soutenir la proposition qu'on a avancée par une seconde proposition , cette seconde par une troisieme , jusqu'à ce que la dernière soit si évidente , que l'esprit n'ait plus rien à désirer La seconde maniere consiste à poser une vérité ou évidente par elle même , ou déjà établie ; & d'en tirer ensuite toutes les vérités qui en sortent nécessairement Enfin la troisieme maniere de développer un raisonnement , est de partager une proposition générale en propositions particulières , parce qu'elles y sont naturellement renfermées. Ces trois manieres peuvent s'employer alternativement , si le sujet à traiter l'exige : l'Auteur rend cette méthode sensible par les exemples les plus attachans.

Il semble que ces notions fortifiées d'exemples suffiroient , l'Auteur n'en de-

meure pas là ; il discute s'il est toujours nécessaire de développer le raisonnement ; il distingue deux manières de raisonner, l'une naturelle , l'autre artificielle ; il examine en quelles occasions l'on se sert de celle-ci & de celle-là ; il propose des exemples de toutes deux ; il traite séparément de la force du raisonnement , & comment on juge s'il est bon.

A mesure que la matière croît , l'Auteur encourage son Lecteur , & il lui fait voir dans la troisième section comment on dispose les propositions du raisonnement , pourquoi il faut mettre de la diversité dans la disposition , quels ornemens conviennent au raisonnement. Il semble d'abord que le raisonnement se soutienne assez sans ornement , il semble même que son plus bel ornement soit de n'en avoir point. L'ordre , la clarté , la force qui regnent dans tout raisonnement qui est bon , frappent suffisamment l'esprit ; y a-t-il que quelque chose de plus à désirer ? Et quel pourroit donc être l'ornement qui conviendrait au raisonnement ? mais un raisonnement qui auroit de l'ordre , de la clarté & de la force , ne peut-il pas n'être pas assez étendu ? Ne peut-il pas n'être point assez animé ? s'il n'est pas assez étendu , malgré l'ordre , la clarté & la force , il sera sec ; s'il n'est pas assez animé , il sera froid ; ainsi

qu'on suppose avec l'ordre , la clarté , la
 force , qu'on suppose la juste étendue & le
 feu dans le raisonnement ; ce sera non seule-
 ment un raisonnement bon , mais encore un
 raisonnement orné , & voilà les deux ornemens
 qui conviennent au raisonnement Le détail
 dans lequel l'Auteur entre , est ravissant ; il
 parle de la juste étendue & du feu avec
 une clarté qui présente les objets sans peine ,
 & qui les fait concevoir avec plaisir .

Mais faut-il toujours raisonner avec feu ,
 avec cette chaleur , qui naît de la situation
 de l'ame ? Pour répondre à cette question , il
 faut d'abord distinguer deux sortes de vérités ;
 les vérités spéculatives , & les vérités prati-
 ques . En général , quand il ne s'agit que de
 considérer une vérité sans exiger au delà de
 la spéculation , les raisonnemens que l'on
 forme pour la faire goûter , sont tranquilles ,
 & n'ont besoin , pour être approuvés & re-
 çus , que de la clarté & de la force ordinaire à
 tout bon raisonnement ... Faut-il au contraire
 démontrer une vérité pratique , une vérité qui de-
 mande qu'on agisse , que l'on exécute , que l'on se
 gêne , que l'on combatte contre ses propres in-
 clinations ? Alors le raisonnement ne peut
 avoir trop de feu . Quiconque veut persuader ,
 se pénétre lui-même de ce qu'il dit ; il échanf-
 fe ses paroles par la démonstration de ses senti-
 mens Il faut voir dans le livre même

142 MERCURE DE FRANCE.

les autres distinctions sentées sur les différens degrés de chaleur dans le raisonnement , avec les exemples dont elles sont accompagnées.

Après avoir examiné tout ce qui regarde les faits & les raisonnemens, il reste à traiter séparément de la qualité des pensées qui entrent dans les unes & dans les autres, & de la manière de s'enoncer qu'on appelle style, c'est ce qui achève de nous mettre en état de juger. Ainsi les observations sur la qualité des pensées & du style font le sujet de la quatrième & de la cinquième section, il ne nous est pas possible, sans passer les bornes, de suivre l'Auteur dans ces deux objets : le détail est immense, & la matière y est approfondie.

Le sixième volume contient l'exercice de l'opération de juger. L'opération se fait en grand. C'est un discours d'éloquence à examiner, c'est une Tragedie analysée avant que de porter son jugement, &c. L'idée que l'Auteur donne de l'éloquence, est frappante, c'est à la page 5. *L'éloquence est une dialectique étendue, comme la dialectique est une éloquence resserrée.* Cela rappelle le trait de Zenon qui désignoit la Rétorique en ouvrant la main, & la Logique en la fermant. Le livre que nous annonçons ne sçauroit être trop tôt

lui ni trop souvent. Le Sçavant y trouvera
 à profiter ; au moins conviendra-t'il que
 s'il l'avoit eû , il auroit fait des progrès
 plus rapides & avec moins de peine. A
 l'égard de tous les autres , c'est pour eux
 un livre nécessaire : qu'il seroit à souhaiter
 que les Professeurs des classes supérieures ,
 comme la Seconde & la Rétorique, voulus-
 sent ménager chaque jour, une demie-heure,
 pour développer à leurs écoliers les princi-
 pes d'un livre si méthodique & si réfléchi.

DICTIONNAIRE Apostolique à l'u-
 sage de Messieurs les Curés des Villes &
 de la Campagne & de tous ceux qui se
 destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe.
à Paris chez la veuve Lorin & Buisson,
 & l'Auteur, tome premier, in-8°.

L'idée que l'Auteur donne lui-même de
 son ouvrage, nous paroît si juste, que nous
 n'allons présenter à nos Lecteurs. 1°. Je
 donnerai, dit-il, huit volumes bien four-
 nis in-8°. Les cinq premiers contiendront
 à peu près, cinquante sujets de morale
 chrétienne. Je ferai choix, autant qu'il
 me sera possible, de ceux que la religion
 a toujours jugé les plus intéressans & les
 plus propres à régler les mœurs, & à por-
 ter à la pratique de la vertu. Le sixième
 & le septième renfermeront tous les My-

144 MERCURE DE FRANCE.
tères de Jesus-Christ , & les Fêtes de la
Sainte Vierge , le huitième & dernier vo-
lume , sera composé d'un Commun des
Apôtres , des Martyrs , des Evêques ,
des Confesseurs , & des Vierges , & sera
terminé par plusieurs extraits propres à for-
mer des discours de vêtures & de profes-
sions de Religieuses , & si j'avois dans la
suite , la douce consolation d'aperce-
voir que cet ouvrage n'eût point déplu ,
après quelques momens de repos , je
donnerois un neuvième volume de sujets
particuliers.

2°. Les matieres seront rangées par let-
tres alphabétiques. Chaque volume con-
tiendra 8 à 9 traités , & chacun de ces
traités sera précédé d'une observation sur
le sujet annoncé. Des réflexions Théolo-
ques & morales , différens textes de
l'Ecriture , les sentimens des SS. Peres ,
le nom des Auteurs & des Prédicateurs qui
ont écrit & prêché avec plus de distinction
suivront le Préliminaire.

3°. L'on trouera ensuite le plan raisonné
de trois discours sur le même sujet pro-
posé sous différens jours , ce qui fera par
volume 27 discours au plus & 24 au
moins , comme je m'y suis vû forcé dans
ce premier volume , à raison de la Préface
& de l'Epitre dédicatoire , &c. chacun
de

de ses discours, aura sa division & les soubdivisions; & les preuves des unes & des autres, surtout des deux premiers sujets, seront toutes extraites des meilleurs traités des Ascétiques les mieux choisis, & des plus célèbres Prédicateurs.

4°. Messieurs les Curés & les Ecclésiastiques de la campagne, qui pour les motifs énoncés au commencement de cette Préface, ne peuvent s'adonner à la composition, ou à raison de leurs tems trop partagé par les autres fonctions du ministère, ou à titre d'impossibilité de se procurer le secours des livres, trouveront tous ces obstacles levés. Les premiers, parce qu'avec un peu de mémoire & un travail de quelques heures dans la semaine, il leur sera facile de composer une instruction pour leurs Paroissiens. Les seconds, parce que pouvant se procurer à peu de frais cet ouvrage, ils y puiseront des secours suffisants pour travailler à l'édification de ceux qui leur sont confiés, & du salut desquels ils sont comptables. En un mot, tous seront à portée de faire valoir leurs talens pour la gloire de la religion, l'honneur du sacerdoce, & l'intérêt des fideles, car j'invite ici le Lecteur à observer que j'ai pris un soin tout particulier de traiter le troisième dis-

146. MERCURE DE FRANCE.

cours en style familier , mais éloigné du rempant , afin qu'il pût être entendu avec fruit de ceux qui seroient les moins instruits , & même des plus stupides ; tout y est lié & rapproché de façon , que le Pasteur qui n'auroit nul talent pour la composition , en le prononçant tel qu'il est , pourroit se rendre le secret témoignage d'avoir instruit & édifié son troupeau ; on ne demandera point deux talens à celui qui n'en aura reçu qu'un seul.

5°. Je ne dis pas la même chose des deux premiers discours , où souvent j'ai transposé , à dessein , les preuves dans la crainte d'autoriser indiscrètement la paresse des jeunes gens , qui à peine sortis de la poussière des écoles , voudroient se produire dans les chaires & instruire les autres dans la science du salut , avant que de s'être instruits eux-mêmes. Ce que j'ose assurer , & ce dont l'expérience fera preuve ; c'est qu'avec du travail , une teinture raisonnable de Théologie , un discernement juste , l'on pourra à la faveur des grands modèles que je mets sous les yeux , devenir sinon un Prédicateur du premier ordre , (il faut des siècles pour en faire un) du moins un bon Prédicateur , qui se fera entendre avec fruit & avec satisfaction. Quelle seroit ma joie , & quelle plus douce

consolation , si avant que mes cendres se réunissent à celles de mesperes, j'étois assez heureux pour voir l'effet suivre la promesse.

6°. Je prie le Lecteur de remarquer , que si j'ai pris soin de ranger par ordre les Passages des SS. Peres, ce n'est pas que je me sois imaginé que cet arrangement fût nécessaire pour la composition d'un discours; mon dessein en m'y assujettissant, a été que le jeune homme qui voudroit se former pour la chaire, apprît sans peine & comme imperceptiblement, que les Ambroise & les Augustin, sont postérieures aux Ignace & aux Justin, ainsi des autres; mais une raison plus forte encore & plus décisive, c'est que dans la nécessité de traiter un sujet controversé, cette légère teinture de Chronologie serviroit beaucoup, puisque l'on ne peut pas ignorer que nos chers freres séparés déferent bien plus à l'autorité des anciens Peres, qu'à celle des Docteurs du sixième & du septième siècle.

Tel est le plan du Dictionnaire Apostolique: il est à peu près le même que celui de la Bibliothèque des Prédicateurs; mais comme il a l'avantage d'être venu le dernier, il est exécuté avec plus de goût, de méthode & de précision.

DISCOURS sur la facilité & l'utilité des Mathématiques, prononcé par M. Digard à l'ouverture de ses Conférences publiques, le 12 Decembre 1751. *A Paris chez Ballard, rue S. Jean de Beauvais 1751.*

M. Digard ne porte pas seulement jusqu'à la démonstration, la vérité des deux propositions qu'il avance, il réfute encore très-solidement les objections qu'on est dans l'usage de faire contr'elles. Voici la fin de son discours dans lequel il a jetté plus d'agrément qu'on n'étoit en droit d'en attendre.

Ce seroit sans doute un nouvel hidre à combattre que le sentiment de ceux qui en reconnoissant l'utilité des Mathématiques, réservent pour notre sexe une étude qu'ils supposent inutile à l'autre. Cette conduite a-t'elle sa source dans un intérêt personnel ? Est-elle une preuve de notre estime ou une suite de nos ménagemens pour les Dames ? Prétendrait-on que leur esprit aussi juste que délicat, parvient sans aucun secours, où le notre n'arrive qu'à près beaucoup de travail ? Quoique cette opinion ne manque pas de sectateurs, je crois pouvoir la rejeter sans manquer au

respect que je dois aux Dames ; plus elles auront de dispositions , moins elles s'imagineront posséder les Sciences infuses ; la Nature prépare les matieres , l'Art seul peut les mettre en œuvre.

Supposera-t-on que par égard pour leur foiblesse , on doit leur épargner des travaux au dessus de leurs forces ? N'avons-nous pas des femmes Illustres dans tous les genres ? Les exemples connus qu'il seroit aisé de citer & les épreuves particulières que j'ai faites en plusieurs occasions, m'ont convaincu que les dispositions sont au moins égales. Rien n'est moins fondé que ce reproche de foiblesse. Je m'étonne qu'un préjugé si contraire à nos mœurs , ait pu trouver créance auprès d'une Nation aussi judicieuse que la nôtre. Qui sommes nous donc , nous François , qui nous glorifions de suivre les impressions de ce sexe prétendu foible & de lui devoir cette politesse qui nous distingue des autres Peuples , & qu'ide toutes nos prétentions est la moins contestée. Eh , Messieurs , par vanité ménagons nos vainqueurs ; ne fût-ce que pour diminuer la honte de notre défaite , si toutefois ont doit rougir de céder à la douceur qui fait le principal mérite de ce sexe & le charme de la Société.

Ce n'est donc pas par amour propre ou par jalousie qu'on a exclu les femmes de l'étude des Mathématiques. Serons-nous toujours en opposition avec nous-mêmes ? Quoi ! nous prétendons assez gratuitement que l'esprit des femmes , en général , manque de justesse , & nous leur refuserions les secours capables de le fixer. Quelle injustice ! je dis plus, notre intérêt personnel exige que l'étude soit commune aux deux sexes , cette proposition se trouve dans plus d'un Auteur ; mais fût-elle entièrement nouvelle , ce n'est pas chez les François que la nouveauté d'une opinion doit sembler un motif pour la rejeter. Cette nouveauté même , si l'on en croit nos voisins , est un titre suffisant pour nous la faire adopter. Quoi qu'il en soit , quelques réflexions assez simples nous mettront en état de juger de son mérite.

Les deux sexes sont destinés à vivre ensemble , mais leur liaison ne peut subsister qu'autant qu'elle est fondée sur l'estime & qu'elle suppose entre eux une sorte d'égalité. Que la beauté de l'un compense la force de l'autre , à la bonne heure ; mais il n'est personne assez aveugle pour penser que l'Auteur ait borné le mérite de l'un des deux sexes , aux qualités extérieures. La certitude que nous avons de

sa justice, doit au contraire nous assurer que ce Pere équitable a partagé ses bienfaits également entre eux : or comment cette égalité se soutiendra-t'elle si l'un des deux abusant du pouvoir qui ne lui a été confié que pour faire le bonheur de l'autre, cesse d'être son protecteur & devient son tiran ? s'il se réserve le droit exclusif aux qualités essentielles à toutes les connoissances capables de perfectionner les dons de la Nature, & charge l'autre de ridicules & de frivolités ? Oui, Messieurs, c'est à nous-mêmes, c'est à la mauvaise éducation qu'on donne aux femmes, que nous devons imputer le peu de capacité que nous leur supposons pour les Sciences. - L'esprit n'a point de sexe.

On feroit un raisonnement faux en disant que les femmes ne sont destinées ni à l'exercice des Arts, ni aux emplois qui exigent des connoissances supérieures. Nont-elles pas comme vous une ame, un cœur, un esprit ? Vous convenez qu'il est nécessaire d'éclairer leur ame par le flambeau de la religion ; pourquoi leur refuser le secours de la morale pour diriger les mouvemens de leur cœur & celui des Mathématiques, pour donner la justes-

se à leur esprit ? C'est le seul moyen de rétablir l'égalité.

Cet équilibre conforme aux vœux de de la Nature est nécessaire au bonheur des deux sexes. On ne peut l'assurer sans augmenter l'émulation , & contribuer aux progrès des Sciences , sans répandre un agrément de plus dans le commerce de la vie , sans se ménager une ressource nouvelle contre l'ennui qui nous afflige. C'est multiplier ses plaisirs , que d'étendre l'empire de la raison.

Vainement m'objecteroit-on que le Térence du dernier siècle a répandu sur les femmes instruites , un vernis de ridicule qui ne s'effacera jamais. Cet Auteur étoit lui-même trop éclairé pour jouer les femme qui se distinguent par leurs talens. Quelle est la fable de son Poème. Il veut prouver , comme il le fait dire par son *Cléandre* , que de deux fots , le plus sçavant est le plus fot. Qu'on y prenne garde. Les *Vadins* & les *Triffoins* de son tems qui éblouissent par de grands mots, des femmes vraiment ignorantes ; l'abus que font ces mêmes femmes de ces mots dont elles ne connoissent pas la valeur ; l'affectation , & la satire de ces pédans des deux sexes , forment la base & le jeu de la Comédie. Il devoit donc l'intri-

FEVRIER. 1752. 153

vuler les Pédans, puisque le titre de *femmes sçavantes* ne convient en aucune maniere aux *Philamintes* & aux *Belises* qu'il y introduit ; mais ce titre n'auroit pas intéressé la multitude. Le point capital étoit de lui plaire ; le succès de sa Pièce en dépendoit ; & dans cette occasion comme dans quelques autres , Moliere s'est vû contraint de sacrifier à la raison , à l'intérêt.

Quand on supposeroit , pour un moment , qu'entraîné par le préjugé , Moliere a réellement prétendu ridiculiser les femmes qui sortant de la létargie où notre injustice les a plongées , se rendent célèbres par leurs lumieres ; qu'en résulteroit-il ? Je n'y vois pour elles , aucun sujet de honte. Pourriens-nous en dire autant de l'Ecrivain ? Socrate étoit un grand - homme ; le fut-il moins après qu'Aristophane l'eut joué ? Réfléchissez-y , Messieurs , & prononcez.

QUANTUM litteris debeat virtus.
Oratio habita jussu & nomine Universita-
tis ad solemnem præmiorum distributio-
nem in majoribus Sorbonæ scholis , die
Jovis duodecimâ Augusti 1751. à Christiano
le Roy , eloquentiæ Professore in Colle-
gio Cardinalitio. *Parisus apud Thibout.*

L'éloquent discours de M. Rousseau ,

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

couronné par l'Académie de Dijon, a été attaqué successivement dans notre Journal, par un Grand-Prince qui aime les hommes & qui encourage les Arts par son exemple & par ses récompenses; par M. Gautier de la Société Royale de Nanterre, & en dernier lieu, dans le Mercure de Décembre, par M. Borde: son discours lû à l'Académie de Lyon, a fait beaucoup de bruit à Paris, & y a reçu les plus grands éloges. M. le Roi a traité le même sujet au nom de l'Université. La crainte de trop entretenir le public de la même question, nous empêche de donner un extrait de cet ouvrage; il mérite d'être lu par tous ceux qui aiment les Lettres, & un stile Latin fort & véhément.

Quo potissimum in instituendis pueris sublevare possit magistrorum labor. Oratio habita pro scholarum instauratione in Collegio Cardinalitio, à Christiano le Roy Eloquentiæ Professore, die Lunæ undecimæ mensis Octobris, anno 1751. Parisiis apud Thibout, Regis, nec non Academiæ Parisiensis typographum. In platea Cameracensi. 1751.

Personne n'étoit mieux en état de traiter cette importante question que l'Auteur

FEVRIER. 1752. 155

de ce discours , qui fait depuis quelques années d'heureux efforts pour redonner au Collège du Cardinal le Moine , l'éclat qu'il a eu autrefois. Quoique nous n'ayons pas l'honneur de conôître M. le Roi , nous ne craindrons pas de dire sur la foi de la voix publique, que c'est un des hommes du Royaume qui montrent plus de zèle & de capacité pour l'instruction des jeunes gens. Quand est-ce qu'on fera dans le monde le cas qu'il convient d'un talent si nécessaire & si rare ?

CELEBRATIONS des mariages de la Ville , de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint Merry à Paris , faites le Mardy 9 Novembre 1751. à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne ; exhortation à ce sujet ; par M. *Artaud* Docteur de Sorbonne , Chescier-Curé de la dite Eglise. *A Paris chez Hérissant* , rue neuve Notre-Dame.

Si M. Artaud ne jouissoit pas depuis long-tems de la réputation de bien parler , il l'auroit acquise par deux exhortations que nous annonçons ; elles sont pleines, d'onction & de véhémence. L'Auteur y a fait ingénieusement entrer tout ce que les circonstances réunies de la naissance de

F vj

156 **MERCURE DE FRANCE.**
Monseigneur le Duc de Bourgogne & de
la magnificence de la Ville lui fournissoient.

LES hauts faits d'Esplandian. Suite
d'Amadis des Gaules. *A Amsterdam*, chez
Jean François Jolly, & se vend à *Paris*
chez la *veuve Piffot*, à la descente du Pont-
Neuf. Deux volumes in-8°.

On vient de faire pour Esplandian ce
qu'on fit l'an dernier pour Amadis ; on le
fait agir plus de suite , raisonner plus
sensément , & parler plus poliment qu'il
ne faisoit. On a retranché de cet ouvrage
ancien , diffus & célèbre , tout ce qui
étoit long , plat , de mauvais goût , & on
lui a prêté ce qu'il pouvoit tirer d'agré-
ment de la politesse & du style de notre
siècle. Tous ces changemens sont le fruit
de l'amusement d'une personne du sexe ,
fort connue par ses talens , son esprit & ses
connoissances.

ALMANACH historique des Ducs
de Bourgogne , contenant l'Histoire de
la naissance des premiers fils de France ,
portant aujourd'hui le nom de *Duc de Bour-
gogne* & la relation succincte des fêtes don-
nées à cette occasion , suivie de l'abrégé de
la vie de ces Princes , avec le Calen-

FEVRIER, 1752. 137
drier pour l'an 1752. Par LL.FF.LL. à Pa-
ris. 1752.

L'Académie des Belles-Lettres de Cor-
se distribuera le 25 Août 1752, fête de
Saint Louis, deux prix consistans chacun
en une médaille d'or de la valeur de
500 livres monnoye de France.

Le premier, pour lequel tout le mon-
de pourra concourir, à la réserve des Aca-
démiciens, sera adjugé à celui qui dé-
montrera avec plus de netteté : *Quelle
pouvoit être la politique des Goths, en dé-
truisant les Arts, & les Sciences, puisque
ces mêmes peuples ont laissé des modèles qui
justifient qu'ils s'y sont appliqués.*

Le discours écrit en prose italienne,
latine ou françoise, d'un quart d'heure
de lecture au moins, ou d'une demie heu-
re au plus, ne sera reçu que jusqu'au pre-
mier Juin exclusivement.

Les discours seront adressés *franc de
port* au Secrétaire perpétuel de l'Acadé-
mie des Belles-Lettres de Corse à Bastia,
ou à Paris à M. de Chevrier, rue des
vieux Augustins, qui les fera passer ca-
chetés au même Secrétaire.

Le second prix fondé pour les Corfes,
sera accordé à celui d'entr'eux qui prou-

158 MERCURE DE FRANCE.

Vra plus solidement que les Loix ne peuvent être durables qu'autant qu'elles sont appropriées au naturel , & au tempérament des peuples pour lesquels elles doivent être faues.

GEOGRAPHIE MODERNE, précédée d'un petit traité de la Sphere & du Globe , ornée de traits d'Histoire naturelle & politique , & terminée par une Géographie Ecclésiastique où l'on trouvera tous les Archevêchés & Evêchés de l'Eglise Catholique , & les principaux des Eglises Schismatiques , avec une table des longitudes & latitudes des principales Villes du monde , & une autre des noms des lieux contenus dans cette Géographie : par M. l'Abbé *Nicole de la Croix*. Nouvelle Edition revue , corrigée & considérablement augmentée. *A Paris* , chez Jean Thomas *Herissant* , rue Saint Jacques , 1752. 2.vol. in-12.

Le titre de cet Ouvrage est si étendu qu'il peut presque tenir lieu d'un extrait. Nous avons consulté cette Géographie sur un assez grand nombre d'articles , & nous avons trouvé dans tous, les éclaircissmens que nous y cherchions. Ces épreuves nous autorisent à dire que ce Livre est un des meilleurs qui aient été faits en ce genre.

E X P E R I E N C E S & observations sur l'Electricité faites à Philadelphie en Amérique par *M. Benjamin Franklin*, & communiquées dans plusieurs Lettres à *M. P. Collinson* de la Société Royale de Londres traduites de l'Anglois. *A Paris*, chez *Durand*, rue Saint Jacques 1752, un volume in 12.

Ce nouvel Ouvrage sur l'Electricité a comme deux Parties : la première qui est du Traducteur, est une Histoire exacte détaillée & bien écrite de cette découverte : la seconde, est un recueil d'Observations, auxquelles il ne paroît pas possible de refuser la croyance, quoiqu'elles soient singulieres, & qu'elles viennent de loin.

L E T T R E S d'une Peruvienne. Nouvelle Edition, augmentée de plusieurs Lettres, & d'une Introduction à l'Histoire. *A Paris*, chez *Duchefne* rue Saint Jacques 1752 2 vol. in 12.

L'Introduction Historique qui est à la tête du premier volume, roule sur l'Histoire, les Arts, les Mœurs, la Religion des Péruviens. Quoique le morceau qui est tout neuf ne soit pas de trente pages, il est suffisant, parce que Madame de

60 MERCURE DE FRANCE.

Graffigny peint d'un trait tous ces grands objets. Dans le corps de l'Ouvrage on trouvera quelques Lettres nouvelles & beaucoup d'additions & de changemens aux anciennes : ce sont des Observations sur nos mœurs faites avec beaucoup de sagacité , & rendues avec un agrément infini. Le second volume est terminé par *Cenie* , Ouvrage Dramatique qui a réuni les suffrages des gens de goût & des gens vertueux. La nouvelle Edition que nous annonçons, assurera à Madame de Graffigny la réputation très-brillante & très-étendue dont elle jouit.

DE se'ici ortu Serenissimi Burgundia Ducis Oratio habita in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu ; die Veneris primâ Octobris , anno Domini 1751 : à Jacobo Duparc , ejusdem Societatis Sacerdot. Parisiis , ex Typographiâ Thiboust , 1751.

Ce discours nous a paru écrit avec beaucoup de logique, d'ordre & de goût. L'Orateur a évité avec soin le style épigrammatique & figuré , si souvent reproché , & avec tant de raison à notre siècle. Sa marche est toujours sage & du ton de l'exorde que nous allons transcrire.

» Fuit illa Votorum in consignandis lœ-
» titiæ monumentis consuetudo , ut si

» quid faustum Imperio fortunatumque
 » eveniret , illud in ære plerumque ad
 » æternam rei memoriam curarent ex-
 » primi cum hac inscriptione *Felicitas pu-*
 » *blica*. Quæ quàm temeraria fuerit ap-
 » pellatio , quàm sæpè inanitatis plenissi-
 » ma , satis vel ex hoc uno colligitur ,
 » quòd illam ob cruentas victorias vulgò
 » consecraverint , quarum gloria non pò-
 » tuit ad victores Populos , nisi cum plu-
 » ribus eorundem infortuniiis , pertinere.

» At verò in hac communi omnium
 » lætitiâ , quam attulit Serenissimi Bur-
 » gundiæ Ducis ortus fortunatissimus ,
 » nemo me , opinor , adulationis insima-
 » labit vel imprudentiæ , si in auro , si in
 » marmore , si in locis monumentisque
 » publicis has voces , jam in Gallorum
 » animis aktiùs exaratas , inscribi oportere
 » contendam , quæ publicam felicita-
 » tem natam esse significant. Quis enim
 » eam felicitatem neget , posse publicam
 » appellari , quæ non solius Aulæ am-
 » bitu terminisque sit definita , non in
 » solam stirpem Regiam permanarit , sed
 » per varias totius Imperii Gallici partes
 » diffundatur ; neque vim aut robur ca-
 » piat è vulgaribus lætitiæ testimoniis ,
 » ac solidis rationum argumentis sit sta-
 » bilita.

162 MERCURE DE FRANCE.

» Nam , ut rem mente conceptam ve-
 » bis explicem , dico Galliam totam ,
 » cum aliqua Regia proles expectatur ,
 » quæ sit spes Regni pretiosissima , duplici
 » nec mediocri timore commoveri vehe-
 » menter solere ; ne scilicet expetita pro-
 » les mascula vel non prodeat in lucem ,
 » quo nihil esse potest Regiæ Familiæ fir-
 » mitati magis inimicum ; vel , postquam
 » prodiit , non eos parentes habeat à qui-
 » bus regaliter in publicam utilitatem
 » instruat , quo nihil populis accide-
 » re solet magis incommodum. Igitur id-
 » circo & Regiæ Familiæ , & Gallicæ
 » Genti gratulabimur , quia Dux Burgun-
 » diæ Serenissimus , 1°. in Regiæ stirpis
 » firmitatem opportunè nascitur ; 2°. in
 » Imperii Gallici utilitatem regaliter ins-
 » tituetur.

Les Curieux requrent avec empref-
 ment , il y a quelques années , un essai
 sur les Feux d'Artifice de M. Perinet
 Dorval. Cet essai est devenu un Traité
 complet dans une nouvelle Edition : elle
 a été faite à Berne , & se trouve à Paris ,
 chez Jombert , Libraire , rue Dauphine.
 On ne peut rien ajoûter à la clarté , à l'or-
 dre ; à la précision qui regnent dans cette
 production. Ce n'est pas seulement le

FEVRIER. 1752. 163

meilleur Ouvrage qu'on ait sur cette matière ; c'est encore le seul sur lequel on puisse compter. Quoique les gravures en soient fort belles & en grand nombre , c'est le moindre des avantages qu'on y trouvera.

HISTOIRE des Révolutions de l'Empire des Arabes ; par M. l'Abbé de Marigny , Tom. 3 & 4. A Paris chez Giffey , Bordelet & Ganeau.

Le commencement de l'Ouvrage que nous annonçons a paru médiocrement intéressant ; les Scènes sont plus vives , plus variées & plus importantes dans les deux nouveaux volumes qu'on nous donne aujourd'hui ; le cinquième & le sixième seront encore plus agréables pour nous , parce que l'Europe , la France même seront le Théâtre d'une grande partie des événemens que l'on y lira. Les Révolutions arrivées dans le Mogol & dans la Perse , occupent l'Historien dans les deux volumes qu'il vient de publier. Le Prince le plus célèbre de ces deux vastes Empires , c'est Aurengzeb mort en 1707. Voici le portrait qu'en fait M. l'Abbé de Marigny.

Aurengzeb n'avoit rien de grand dans l'extérieur , son visage étoit sec & décharné , il avoit les yeux vifs , & qui sem-

bloient percer jusques dans l'intérieur de ceux qu'il regardoit. Les mouvemens de son visage laisserent rarement pénétrer les sentimens dont il étoit affecté , soit de joie ou de tristesse. Une profonde dissimulation étoit le point fondamental de sa politique. Il étoit impénétrable aux plus clairvoyans , soit dans ses discours , soit dans sa conduite ; toujours maître de son extérieur , il ne laissoit point voir ce qui se passoit dans le fond de son cœur , & il ne confioit jamais ses pensées à ses femmes , à ses amis ou à ses enfans. On loue la régularité de ses mœurs qui étoient conformes aux principes moraux , son assiduité aux prières publiques , où il édifioit les plus religieux ; son abstinence du vin & des autres plaisirs innocens , dont il ne faisoit aucun usage. Il parut toujours occupé de ses devoirs , lors même qu'il n'étoit que Vice-Roi de Decan. Curieux de s'instruire sur tout ce qui regardoit le Gouvernement civil ou militaire , il écoutoit avec plaisir ceux qui étoient capables de lui donner des instructions sur ce sujet. Ce Prince étoit extrêmement sérieux , parloit peu , & affectoit une modestie extraordinaire , soit dans ses meubles , ses habits , ou dans ses équipages ; de sorte que cet extérieur se-

vere , & cette grande simplicité annon-
çoient plutôt un Philosophe qu'un grand
Prince. L'ambition cependant étoit le
grand mobile de toutes ses actions , &
l'on peut dire que ce fut cette passion
qui le porta aux plus grands crimes. Tout
ce qui le pouvoit conduire au Thrône
lui parut permis , & les devoirs les plus
sacrés ne furent pas capables de l'arrêter
dans l'exécution de ses desseins. Il ne res-
pectoit ni les jugemens du Public , ni la
Religion même qu'il fit souvent servir
à ses vûes politiques. Il ne dut ses plus
grands succès qu'à ses ruses & à sa fourbe-
rie. Il étoit jaloux du mérite des autres
& de ses enfans même , & leurs succès
lui caufoient les plus grands chagrins ;
son cœur étoit inaccessible à la clémence ,
à la générosité , & à la reconnoissance ;
l'avarice , la méfiance & la cruauté y
trouvoient seulement place. Son génie
étoit vaste , il rassembloit dans un seul
point de vue les projets les plus impor-
tans , & en découvroit en même temps
toutes les difficultés & les différens
moyens pour les faire réussir. Le poison ,
la séduction , la trahison , &c. étoient ,
disoit-il , les moyens les plus prompts &
les plus sûrs pour se délivrer de ses en-
nemis , & épargner le sang des soldats ;

son habileté pour l'exécution de ses détestables maximes étoit si surprenante, qu'il étoit presque impossible d'échapper à ses embûches. Sa pénétration & sa présence d'esprit dans les circonstances critiques , étoient si extraordinaires , & ce Prince étoit si fertile en expédiens , que le vulgaire s'imaginait qu'il étoit inspiré par quelque Démon familier.

Enfin cet Empereur n'eut point de principes réels de vertu. Ce n'étoit qu'un hypocrite & un imposteur qui se jouoit de Dieu & des hommes. S'il étoit frugal sobre, modeste , religieux , c'étoit plutôt par goût , par humeur , par tempérament que par vertu. Sa santé exigeoit qu'il vécût avec tempérance & frugalité , il s'en faisoit honneur devant les hommes , pour avoir occasion de persécuter ceux qui étoient sujets à l'intempérance , & aux excès du boire & du manger ; lorsque ses intérêts , sa vengeance , sa jalousie , son avarice ou son ambition exigeoient quelques victimes , il coloroit du prétexte de Religion ou du bien de l'Etat , la perte ou la disgrâce de ses ennemis ; ses amis même n'en étoient souvent pas exempts. Aurengzeb scût par la seule crainte de son nom maintenir la tranquillité de ses Etats , arrêter les projets de

ses fils , les tenir toujours dans la dépendance , & inspirer à ses sujets la crainte dont il étoit continuellement agité. En un mot ce Prince fut un fils dénaturé , un mauvais pere , perfide ami , ennemi redoutable , infidele , parjure , cruel , avare , imposteur , détesté de tous ses sujets & de ses propres enfans.

Pour achever de peindre Aurengzeb , nous ajouterons un trait , & nous nous servirons encore des propres termes de M. l'Abbé de Marigny.

Aurengzeb fit publier dans ses Etats que tous les Faquirs eussent à se rendre à un jour marqué dans une plaine qu'il leur indiqua , afin d'avoir le plaisir de manger avec eux ; après le repas , Aurengzeb fit apporter des casques neuves qu'il avoit fait faire exprès , & en fit présent d'une à chaque Faquir, ordonnant en même tems de s'emparer des vieux habits , & de les mettre en un tas. Les Faquirs firent beaucoup de difficultés pour quitter leurs haillons & pour accepter un habit neuf , mais il fallut obéir. Aurengzeb fit ensuite brûler toutes ces hardes , & lorsqu'elles furent brûlées , on trouva quantité d'or & d'argent. Ce Prince n'ignoroit pas les ruses de ces prétendus moines : il sçavoit qu'ils recevoient beau-

coup par le moyen des aumônes , & que cet argent étoit coufu dans les replis de leurs habits ; c'est ce qui l'engagea à se rendre maître des vieilles hardes , sous prétexte qu'il vouloit gratifier les mendiens d'un habit neuf.

LATTAES sur la certitude des signes de la mort , où l'on rassure les Citoyens de la crainte d'être enterrés vivans , avec des Observations & des expériences sur les Noyés. Par *M. Louis* , Conseiller & Commissaire pour les Extraits de l'Académie Royale de Chirurgie , Démonstrateur Royal , & membre de la Société Royale de Lyon. *A Paris* , chez Michel *Lambert* , rue Saint Jacques , 1752.

Il ne peut y avoir de sort plus triste , que celui d'être enterré vivant. Les horreurs d'une pareille situation sont inexprimables , elles doivent surpasser celles des plus grands supplices. Rien n'intéressent donc plus les hommes dans que que rang qu'il soient placés , que la découverte des signes certains de la mort. *M. Winslow* a fait soutenir en 1744 , une thèse aux Ecoles de Médecine , où il dit qu'il n'y a de signes certains de cet état que la putréfaction des sujets. *M. Bruhier* a traduit & commenté la thèse de *M. Winslow*. Il a donné sur cette matière un Ouvrage qui a été favorablement reçu du Public. *M. Louis* soutient aujourd'hui qu'il y a des signes certains de la mort indépendans de la putréfaction. Son Ouvrage est en forme de Lettres , elles sont au nombre de six : dans la première , il examine les principales autorités qui ont servi de fondement à l'opi-

nion

nion de l'incertitude des signes de la mort, & il prétend que les Auteurs d'après lesquels l'on a argumenté, ont été d'un sentiment contraire à celui qu'on leur prête.

M. Louis dir dans la seconde Lettre que la question à résoudre sur les signes de la mort est de nature à ne l'être que par les faits. Il ne nie aucun de ceux que Messieurs Winslow & Bruhier ont rapportés, mais il prétend que les uns prouvent directement la certitude des signes de la mort, & que les autres ne font au plus qu'un argument positif de la négligence, du peu d'attention, de l'ignorance, peut-être même de la méchanceté de ceux par qui l'état des malades a été illusoire. Il entre à ce sujet dans des détails curieux & intéressans. M. L. ne se dissimule pas que des personnes mêmes de l'Art ne se soient trompées aux signes de la mort. Cela est arrivé au grand Vesale, le premier Anatomiste de son siècle; mais c'est selon M. L. une erreur personnelle d'où l'on ne peut tirer aucune conséquence. M. Winslow, en parlant de cette malheureuse aventure, dit qu'elle est arrivée *à la honte éternelle de l'Anatomiste imprudent*, & M. Bruhier en conclut que *dans le cas même où un Chirurgien est requis de procéder à l'ouverture d'un corps, il ne peut, sans s'exposer à être homicide, la commencer avant que d'être sur de la mort; c'est-à-dire, quand il y a des signes de putréfaction, & que le corps exhale une odeur cadavreuse.*

M. Louis fait à ce sujet le raisonnement suivant par lequel on pourra juger de son style. La postérité se rappellera sans doute avec des sentimens d'estime & de reconnoissance le nom & les travaux des hommes illustres qui ont aggran-

H

dir l'empire des Sciences , sous le Regne glorieux du Prince qui les a protégées avec le plus de bonté. Suivant le principe posé , elle ne pourroit se souvenir de M. Winslow qu'avec des sentimens d'horreur. Ce sçavant & laborieux Anatomiste , fixé parmi nous par les bienfaits du Roi , pour l'honneur de la Nation , doit principalement sa grande réputation à son Traité d'Anatomie. Cet Ouvrage immortel n'est point un simple recueil de ce que d'autres ont enseigné ou écrit avant lui sur des sujets qu'il traite : c'est une exposition fidele & exacte des découvertes qu'il a faites lui-même par des dissections fréquemment & différemment répétées. Il ne seroit donc parvenu à déterminer la situation des viscères avec autant de justesse & de précision qu'il l'a fait , qu'en s'exposant à commettre presque autant de meurtres qu'il a ouvert de cadavres. Car il n'a pu certainement se servir pour ceci de sujets putréfiés , & qui auroient exhalé une odeur fétide avant que d'en faire usage. Suivant M. Winslow , l'insensibilité des sujets , lorsqu'on fait sur eux des incisions , n'est pas une preuve certaine qu'ils sont morts. Qui garantira donc à M. Winslow qu'il n'a pas commis un grand nombre d'homicides ? Suivant cette idée ; il auroit pu être plus heureux que Vesale , sans être moins coupable ; Vesale nous paroît autant à plaindre qu'à blâmer ; & M. Winslow n'auroit acquis sa réputation si étendue & si bien méritée que par un nombre d'imprudences , dont une seule auroit pu , selon sa propre expression , le couvrir d'une honte éternelle.

Les coutumes des anciens peuples à l'égard des morts ont servi de raisons à M. Bruhier , pour soutenir que les signes de la mort étoient

incertains. M. L. rappelle historiquement dans sa troisième Lettre toutes ces coutumes, & il croit qu'on n'en peut rien conclure en faveur de cette opinion. L'Antiquité sainte & profane sont la base des raisonnemens qu'il emploie à ce sujet : les personnes que les discussions qui concernent les Arts & les Sciences amusent le moins, liront cette Lettre avec satisfaction. M. L. donne enfin dans sa quatrième Lettre les signes caractéristiques de la mort : Ils ne le tirent point de l'examen du pouls ni de la respiration. Les incisions sont aussi des épreuves furtives, parce qu'elles prouvent au plus l'insensibilité des sujets ; la roideur & l'inflexibilité des membres, & l'examen des yeux des sujets lui fournissent des preuves manifestes de la mort : Il faut lire ces choses dans l'Auteur même qui donne les distinctions nécessaires pour ne pas se tromper sur un objet aussi important. Ce qu'il dit paroît d'autant plus solide qu'il trouve dans les faits mêmes, rapportés par les Auteurs qui sont du sentiment opposé, des raisons décisives en faveur du sien. C'est un concours d'expériences & d'observations qui forment un corps de preuves, à l'évidence desquelles il ne semble pas qu'on puisse se refuser. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que M. Louis prétende que la putréfaction des sujets n'est point un signe tellement certain de la mort qu'il ne puisse induire en erreur, & exposer des personnes à être enterrées sous les simples apparences de la mort. Si cela est, on doit lui sçavoir un gré infini de nous avoir détrompé sur une marque que tout le monde regardoit comme infallible. » Si l'on se contente d'un commencement de putréfaction, les taches livides de la peau, & la mauvaise odeur

» du sujet détermineront le jugement ; mais les
 » taches livides ne sont point des marques cer-
 » taines de pourriture , & l'on sçait qu'en ma-
 » ladie surtout , le corps peut exhaler une odeur
 » très-fétide. La putréfaction parfaite , à la-
 » quelle personne ne peut se méprendre , ne
 » met pas infailliblement à l'abri du danger af-
 » freux de donner la sépulture aux vivans. Ne
 » voyons-nous pas tous les jours des person-
 » nes survivre à la perte de leurs membres dont
 » la pourriture s'étoit emparée ? La pourriture
 » ne peut elle pas attaquer de même un sujet
 » dans l'état équivoque que M. Brubier, suppo-
 » se , c'est-à-dire , dans la situation où il pen-
 » se , que sans avoir perdu la vie , elle ne se
 » manifeste néanmoins par aucune marque ex-
 » térieure ? Ainsi dire vaguement qu'il faut at-
 » tendre la putréfaction , c'est donner un pré-
 » cepte fort dangereux , pour les sujets mêmes
 » en qui la putréfaction se manifestera.

M. Louis distingue ici la pourriture qui
 attaque un corps vivant , de celle qui s'empa-
 re d'un mort. Chacun a des caractères distinc-
 tifs qui lui sont propres , M. L. l'assure , il
 les établit d'après l'expérience , & cette distinc-
 tion n'auroit pas dû , selon lui , échapper à
 ceux qui ont donné la putréfaction comme un
 signe infaillible de la mort. » Ces observations
 » (c'est M. L. qui parle) sont faites d'après
 » la nature même , & si l'on croyoit devoir
 » attendre la putréfaction des sujets , il faudroit
 » bien distinguer ces signes ; car la vie d'un hom-
 » me étant d'un prix inestimable , on ne doit
 » rien négliger de ce qui peut prévenir le dan-
 » ger de donner la sépulture à un homme vi-
 » vant ; quand dans la révolution de plusieurs

siècles, il n'y auroit qu'une personne, qui par le défaut de ces connoissances pût devenir la victime du sentiment que nous res-
futions, cela suffiroit pour justifier les distinctions caractéristiques que nous avons indiquées.

M. Louis passe ensuite à l'examen des inconveniens inséparablement attachés à la conservation des morts, jusqu'à la manifestation de la pourriture. Il parle par occasion de l'abus de l'inhumation dans les Eglises. Enfin M. L. dans sa sixième Lettre examine les réglemens projetés par M. Bruhier au sujet des enterremens précipités, il se réunit à lui pour en prouver l'extrême importance.

A cet Ouvrage M. Louis a joint des Mémoires sur la cause de la mort des Noyés, & sur les différens secours qu'on peut donner à ceux que l'on croit noyés, pour les rappeler d'une mort apparente à la vie. Les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas d'insister sur ces productions qui font honneur à la sagacité & aux recherches de l'Auteur.

Les expériences sont démonstratives. Ce qui est dit sur la cause de la mort des Noyés est une découverte fort importante. Les secours pour en profiter sont indiqués relativement à l'état des Noyés, & dans un ordre qui, faute d'avoir été observé, a pu plus d'une fois être préjudiciable à ceux que l'on secouroit.

Le Livre très-curieux que nous annonçons est terminé par la traduction de la Thèse de M. Winslow qui a donné occasion à l'Ouvrage même.

ESSAI d'une nouvelle Théorie de la résistance

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

des Fluides. Par M. d'Alembert, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, & de la Société Royale de Londres. Chez David, l'aîné, rue Saint Jacques, à la Plume d'or.

A la tête de cet ouvrage est une introduction assez étendue, dont l'Extrait a été lu dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, du 13 Novembre dernier, & reçu très-favorablement du public. Cet Extrait a été inséré dans le Mercure de Janvier, premier volume, & nous dispense d'entrer dans un grand détail sur cet ouvrage, dont il n'appartient d'ailleurs de juger qu'à un petit nombre de Géomètres. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'apprendre à nos Lecteurs, que l'ouvrage est dédié à M. le Marquis d'Argenson, Ministre d'Etat, ci-devant Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, si estimé & si chéri de tous ceux qui l'approchent, par son amour pour les Lettres, par le succès avec lequel il les cultive en vrai Philosophe, par la manière dont il traite les Savans, & par la douceur de son caractère & de ses mœurs. Voici l'Épître :

*A Monseigneur le Marquis d'Argenson,
Ministre d'Etat.*

Monseigneur, les Savans & les Ecrivains célèbres qui vous approchent en si grand nombre, applaudiront à l'hommage que je vous rends. Le respect qu'ils vous rendent est d'autant plus sincère, que l'attachement en est le principe ; & d'autant plus juste, que vous ne pensez pas à l'exiger. Vous devez, Monseigneur, un sentiment si flatteur & si vrai, à cette familiarité sans orgueil avec laquelle vous accueillez les talens, &

qui seule peut rendre la société des Grands & des gens de Lettres également digne des uns & des autres. Votre commerce , utile & agréable par une étendue de connoissances , qui vous assure le suffrage de la partie la plus éclairée de notre Nation , est encore pour tous ceux qui vous environnent une leçon continuelle de modestie , de candeur , d'amour du bien public , & de toutes les vertus que notre siècle se contente d'estimer. Philosophe enfin dans vos sentimens & dans votre conduite , vous joignez à cette qualité trop rare , & qui en renferme tant d'autres, le mérite plus rare encore de l'avoir sans ostentation. Puisse votre exemple , Monseigneur , & celui de votre illustre Maison , apprendre à la plupart de nos Mécenés , trop multipliés aujourd'hui pour la gloire & le bien des Lettres , que le vrai moyen d'honorer le mérite en le protégeant , est de s'honorer soi-même par la manière dont on le distingue. Je suis avec un profond respect , &c.

HISTOIRE de la Comtesse de Gondez , écrite par elle-même. Nouvelle édition. *A Paris*, chez la veuve *Pissot*, Quai de Conti, 1751.

Nous saisissons avec plaisir l'occasion de cette réimpression , pour donner la liste des ouvrages de Mademoiselle de Lussan. La Comtesse de Gondez , deux volumes ; les Veillées de Thessalie , quatre volumes ; les Anecdotes de Philippe Auguste , six volumes ; les Anecdotes de la Cour de François I. trois volumes ; les Annales de la Cour de Henri II. deux volumes ; Marie , Reine d'Angleterre , un volume. Ces productions qui ont toutes réussi , & dont quelques-unes ont eu & mérité un succès éclatant , se trouvent chez la veuve *Pissot*.

176 MERCURE DE FRANCE.

HISTOIRE du Prince Titi , Quatrième édition.
A Paris , chez la veuve Doffot , Quai de Conti.

Tout le monde sçait que ce Roman est de M. de Saint Hyacinthe , & qu'il est fort plaisant. On trouve chez le même Libraire une Collection du même Auteur , fort connue sous le titre de Recueil de divers écrits sur l'amour, l'amitié , la politesse , les sentimens agréables , l'esprit & le cœur. Il y a plusieurs de ces morceaux qui sont de la meilleure main , & de la plus grande délicatesse.

EXTRAIT d'une Lettre écrite à l'Auteur du Mercure.

Dans votre Mercure , Monsieur , du mois de Janvier 1752 , page 154. je trouve ce qui suit :
" On a avancé dans le premier tome du Mercure
" du mois de Décembre dernier , qu'il y a près de
" 4 minutes de différence dans le commencement de
" l'éclipse observée (en réduisant au Méridien de
" Paris) à Marseille & à Turin. Mais où a t'on
" pris le commencement de cette éclipse observée
" à Marseille ? M. Maraldi , qui s'est servi de l'ob-
" servation faite à Marseille par le Pere Pezenas ,
" Jésuite , n'en connoît pas d'autre , & assure que
" ce Pere n'a pas observé le commencement de
" cette Eclipse , parce que le Ciel étoit couvert
" de nuages : il est en état de le prouver par la
" Relation de cette observation envoyée , &c.
Voici ce qu'on lit dans le Journal.

" 9 Juin , Eclipsé de Lune. Elle ne paroissoit pas
" commencée à 12 heures 26 min. On voyoit ce-
" pendant une espèce de penombre , que l'on ne
" pouvoit pas distinguer des nuages.

R E P O N S E.

A 12 h. 26 min. à Marseille; on doit compter 12 h. 14 min. au Méridien de Paris; donc, si l'observation de Turin est exacte, & si le commencement de l'Eclipse qu'on y observe est 12 h. 10 min. (en réduisant au Méridien de Paris) il en faut conclure, qu'à 12 h. 26 min. à Marseille, l'Eclipse de Lune devoit être commencée, & qu'il s'étoit déjà écoulé 4 min. depuis le vrai commencement de l'Eclipse.

L'observation de Marseille s'accorde d'ailleurs précisément à la même minute, avec le calcul fait par un sçavant Astronome, qui ayant adopté le Saros Caldaïque de M. Hallai, s'est servi d'une Eclipse de Lune observée il y a dix-huit ans; pour prédire d'une manière décisive (connoissant l'erreur des Tables par cet artifice) le commencement & la fin de cette Eclipse.

Car on trouve le calcul & la phase de l'Eclipse de Lune, du mois de Juin dernier, chez M. Julien, qui vend les Cartes Célestes & Géographiques, à l'Hôtel de Soubise, à Paris.





B E A U X - A R T S.

L EQUEUR, Graveur, demeurant à Paris, Place de Cambrai, travaille actuellement à un Catalogue d'Estampes, pour une vente des plus considérables qu'il y ait eue depuis long-tems, & qui le fera au commencement du Carême prochain. Cette vente sera composée de plusieurs Cabinets remplis des plus belles Estampes de toutes les Ecoles, & des plus excellens Graveurs. Les épreuves en sont parfaites, & d'une condition extraordinaire. Les Curieux pourront s'en convaincre par la liberté qu'ils auront de les voir plusieurs jours avant la vente, & la publication du Catalogue, qu'on tâchera de distribuer à la fin de Février prochain, leur donnera le tems nécessaire pour faire des choix avant d'acheter.

M. LAUNAY, beau-frere de M. Toussaint, a retrouvé à force de soins & de recherches, le secret des couleurs sur l'émail & la porcelaine, qui s'étoit perdu à la mort de feu M. Launay ; il fait même le pourpre & le carmin plus beaux qu'ont porté ne les a jamais faits C'est le jugement qu'en porté Messieurs les Directeurs de la Manufacture de Porcelaine, établie à Vincennes.

On trouve chez tous les Marchands ordinaires de Musique, des Pièces de Clavecin, composées par M. Clément, gravées par Madame le Clair, & dédiées à M. Guyar, Directeur Général des Monnoyes de France.

FEVRIER. 1752. 179

Les Sieurs *Longchamps & Janier* , Géographes à Paris , rue Saint-Jacques , à l'Enseigne de la Place des Victoires , viennent de mettre au jour une Carte de Geographie , allégorique de l'Empire du Cœur , représentant les différentes passions du cœur.

Et six Ecrans dans le même genre , représentant d'un côté le vrai mérite , & de l'autre l'écueil de la vertu dans les différens états de la société.

Le premier donne une idée générale du vrai & faux mérite.

Le second , représente le choix & l'usage que l'on peut faire des plaisirs.

Le troisième , montre le bon & le mauvais emploi des richesses.

Le quatrième , fait voir le vrai mérite , & l'écueil de la vertu des Ecclésiastiques.

Le cinquième , représente la justice & l'iniquité.

Le sixième , dépeint les vertus & les défauts des Militaires.

Tout cela est instructif & moral , & aura bientôt une suite.





C H A N S O N.

Depuis qu'à l'aimable Cloris
 Mon tendre cœur rendit les armes,
 Toujours rêveur , toujours soumis ,
 Nuit & jour rempli de ses charmes ,
 Les craintes venoient m'alarmer ;
 N'est-ce pas comme on doit aimer ?



Auprès d'elle j'étois content ;
 Son absence faisoit ma peine ;
 Vif, empressé, toujours constant ,
 Et Cloris toujours inhumaine ,
 Souffrant sans oser l'en blâmer ,
 N'est-ce pas , &c.



L'objet de mes tendres desirs
 Et de mon amoureux délire ,
 Peu sensible à tous mes soupirs ,
 Ignoroit mon cruel martire ;
 Sa froideur sembloit m'animer ,
 N'est-ce pas , &c.



Souvent par mes tendres chansons
Je peignois ma timide âme ;
J'espérois que les plus doux sons
Attendraient enfin son ame,
Parlant d'amour , sans le nommer ;
N'est-ce pas , &c.



Chaque jour de nouvelles fleurs
J'ornois le sein de cette belle ;
Mes soins & mes tendres langueurs
Tout prouvoit mon ardeur fidelle :
Mes yeux sçavoient bien l'exprimer.
N'est-ce pas , &c.



Dans nos bois je trouvai Clovis
Reposant seule sur l'herbette
Je fis tant que je l'attendris
Par les doux chants de ma musette,
L'Amour sçut si bien l'enflâmer
Qu'elle apprit comme on doit aimer,
Qu'elle apprit comme on doit aimer.





S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique a remis au Théâtre le 14 Janvier, la Tragédie d'*Omphale*; les paroles en sont de M. de la Motte & la musique de M. Destouches; l'un Poète & l'autre Musicien de réputation. Cet ouvrage donné pour la première fois en 1701, a été repris en 1721 & en 1733.

Les rôles d'*Alcide*, d'*Omphale*, d'*Iphis* & de *Manto*, sont remplis par M. de Chassé, Mlle. Fel, M. Jellotte; & Mlle. Chevalier, avec toute la perfection que comportent leurs divers talens.

L'Académie Royale ne donne le nouvel Opéra que deux fois par semaine; elle continue les Mardis & les Jeudis les représentations des fragmens.

Les Comédiens François continuent avec succès les représentations de *Varon*, & se préparent à donner d'autres nouveautés.

Le Valet Maître, Comédie en vers & en trois Actes par M. de Moissy, représentée pour la première fois le six Octobre 1751. A Paris chez *Duchene*, rue S. Jacques.

Geronte est un homme riche, crédule & si fort prévenu pour l'Ormoy, son premier Domestique, qu'il se laisse entièrement gouverner par lui. Timante frere de Geronte, est un homme

honnête & sensé ; les deux freres n'ont point d'enfans , ils ont pour héritiers , Damis & Julie , fils de deux freres aînés de Geronte & de Timante. Geronte est tuteur de Damis , Timante l'est de Julie , le peu de bien des Pupilles , ne laisse pas que de faire entre-eux la matiere d'un procès , Timante pour le terminer a formé le projet de marier son neveu avec sa nièce ; ce dessein se trouve d'autant plus raisonnable , que le cousin aime la cousine & en est également aimé. Geronte veut au contraire unir Damis avec une Comtesse de la connoissance de l'Ormoy qui est bien nommé le Valet Maître. Timante fait tous ses efforts pour désabuser Geronte sur le compte de ce Valet qui est un fourbe achevé ; Geronte ne veut rien écouter ; il traite durement son frere & l'assure que ce n'est point l'Ormoy qui s'oppose à l'arrangement des affaires de Damis & de Julie , c'est moi , dit-il , qui veux plaider , il convient que c'est l'Ormoy qui propose la Comtesse pour Damis , il renvoye son frere & appelle l'Ormoy qui répond en maître , & dit qu'il n'est pas visible , Geronte l'appelle de nouveau , le valet vient en robe de chambre , Geronte au lieu d'en être choqué , paroît satisfait de ce qu'il obéit si promptement , il n'est question entr'eux que de la Comtesse dont l'Ormoy vante les appas & le caractère , elle a selon lui , vingt mille écus d'argent comptant , c'est une veuve presque neuve , qui n'a été mariée que quinze mois ; Geronte quitte l'Ormoy en lui , disant de l'avertir quand son Procureur viendra ; Valentin , valet de Timante veut parler à Geronte , il est étonné du ton de l'Ormoy , qu'il trouve assis dans le fauteuil de son maître ; il le prie de lui développer les ressorts , qui d'un valet en font

184 MERCURE DE FRANCE.

un homme de conséquence : l'Ormoy après l'avoir regardé avec compassion , lui ordonne d'écouter attentivement.

En deux mots je te veux dévoiler ce mystère ;
De Timante en secret connois le caractère ,
Etudie avec art ses vertus , ses deffauts ,
Distingue tous ses goûts & sens-les à propos ;
De lui plaise en tous points faits ton unique étude

Valentin.

Bon.

L'Ormoy.

Ce noviciat peut d'abord être rude ,
Mais dans la vie humaine un de nos grands talents
Est de sçavoir connoître & mener de tels gens :
Oui, par là près d'un Maître on voit ce qu'on peut
faire.

On gouverne les sots , on plaît quand on veut
plaire.

On projette avec fruit , on demande , on obtient ;
Ce qu'on veut protéger sans force on le soutient
Et les ressorts cachés de la metamorphose
Font par un tel valet plus que le Maître n'ose.

Valentin sort fort content & dans la ferme résolution de profiter de la leçon de l'Ormoy. Le Procureur arrive, l'Ormoy qui veut sçavoir les affaires de son Maître en prend si bien le tou & les manieres , que le Procureur en est la dupe : il parle chicane & procedure , il bavarde , il s'échauffe , & dans le fort de son enthousiasme Ge-

ronte survient , le Procureur surpris & confus s'emporte contre le Valet, Geronte l'appaise en lui promettant de n'entrer dans aucun accommodement. Damis & Julie ont cependant beaucoup d'inquiétude ; Damis de peur d'être deshérité feint de consentir à son mariage avec la Comtesse, il croit d'ailleurs découvrir par là le secret de l'Ormoy ; ce fourbe de son côté forme la résolution de prendre dans le coffre fort de Geronte les vingt mille écus que la prétendue Comtesse qui est sa sœur doit apporter en dot à Damis, sauf à rendre cette somme après le mariage, il est forcé d'en prévenir Damis qu'il croit amoureux de la fausse Comtesse ; mais il n'a garde de l'avertir que cette fausse Comtesse est sa sœur & en service comme lui. Damis apprend avec plaisir le vol de l'Ormoy, en se promettant d'en faire avertir son oncle. L'Ormoy instruit sa sœur de tous les tours & lui donne des avis pour se bien conduire dans cette intrigue, elle va chez Geronte, elle y demande Damis qui fait quelques difficultés sur le mariage convenu. Geronte querelle son neveu qui prend le parti de feindre de nouveau. L'Ormoy a appris de Valentin que son Maître l'a chassé, parce qu'il n'imitoit que trop son précepteur en fourberie & en insolence ; que Geronte par les soins de Timante, doit recevoir une lettre de Guyenne, par laquelle on l'instruit de la naissance de la Comtesse & des fourberies de son Domestique chéri ; il faut par conséquent détourner l'orage qui est sur le point d'éclater, & l'Ormoy prend le parti d'engager Geronte à rompre absolument avec son frere. Cette transaction, dit-il, que Timante a si fort à cœur pour finir les affaires de Damis & de Julie, est faite de concert avec votre Procureur, qui vous trompe ;

186 MERCURE DE FRANCE.

ce n'est que pour empêcher le mariage de la Comtesse , & préparer celui de Julie , vous êtes bon , ils vous y feront consentir , me perdront dans votre esprit & je n'emporterai pour récompense de mes services , que votre indignation. Geronte jette feu & flamme sur son frere & rassure l'Ormoy ; on apporte une lettre de la poste , l'Ormoy entend dire qu'elle vient de Guyenne , le saisissement le prend , comment parer le coup ? Geronte heureusement n'a point ses lunettes , il envoie l'Ormoy les chercher , il se donne bien de garde de les donner , il offre de lire la lettre , Geronte y consent , l'Ormoy en change sur le champ le sens & les termes , elle étoit toute à son désavantage ; elle lui devient toute favorable , il n'ose même lire tout haut l'éloge qu'on fait de lui , Geronte veut qu'il continue , & il achève son panegyrique ; Geronte demande la lettre pour la ser-
 rer , mais l'Ormoy a la précaution de la déchirer par modestie , Geronte en est si content qu'il lui donne mille écus de pension. Timante ensuite veut en vain d'éblouir Geronte , il a beau lui dire dès que votre l'Ormoy a déchiré la lettre , vous êtes pris pour dupe , Geronte persiste dans sa prévention. Valentin valet chassé par Timante a été choisi par l'Ormoy pour être un des domestique de Geronte , sans que le Maître en fût informé , il est sujet à s'ennivrer & paroît dans cet état , lors de la dispute des deux freres , il commence par dire du mal de son premier Maître , ce qui rejouit Geronte , mais après il dit encore pis du dernier , c'est selon lui un sot , un imbécile que l'Ormoy mène comme il veut ; alors appercevant les deux freres il veut changer de ton , Geronte se met en colere , l'Ivrogne s'enfuit en disant que l'Ormoy le protège & qu'il lui portera ses

FEVRIER. 1752. 187

plaintes ; cette scene donne lieu à Timante d'instruire Geronte des dessein de l'Ormoy & de l'origine de la prétendue Comtesse, c'est sa sœur, ajoute-t'il , c'est une intrigante & vous avez un foible pour votre valet qui n'est pas excusable.

Puisqu'il faut dire ce que je pense ,
Si certains grands Valets peuvent tout aujourd'hui ,

L'affection n'est pas leur plus solide appui ;
Mais leur pouvoir sur nous , vient de notre foiblesse

Nous leur confions trop ce qui nous intéresse ,
Et témoins journaliers de nos plus grands défauts ,

Nous leur ouvrons nos cœurs toujours mal à propos ;

Ils savent nos secrets , nos torts , nos injustices ,

Et nous n'aimons en eux que l'écho de nos vices ;

C'est ainsi qu'un Valet devient Maître de nous ,
C'est ainsi que l'Ormoy se l'est rendu de vous ,

Qu'il vous trompe sur tout.

Timante emmene son frere pour lui communiquer un projet qui doit démasquer l'Ormoy : ce projet réussit, car Geronte, en apprenant à l'Ormoy qu'il savait positivement que la prétendue

Comtesse est sa sœur , & feignant d'en être plus aise que fâché , fait assez adroitement donner son Valet dans le panneau. Alors Geronte ne dissimule plus son ressentiment , il déconcerte entièrement l'Ormoy , mais ce fripon imagine d'abord un autre stratagème en soutenant que sa sœur n'en est pas moins de condition , qu'ils sont tous deux issus de parens distinguez qui ont prodigué leurs biens au service & là dessus il bâtit un Roman fort pathétique , qui attendrit Geronte. L'Ormoy qui s'apperçoit du succès de l'histoire qu'il vient de fabriquer , avoue ingénument à Geronte que de concert avec Damis il lui a pris vingt mille écus pour former une dot à sa sœur. Où sont-ils , demande Geronte , je les ai , répond l'Ormoy , & je vais vous les rendre : non mon cher , réplique le bon homme , je dote ta sœur de ces vingt mille écus ; la fausse Comtesse qui s'étoit cachée paroît pénétrée de reconnoissance , & Timante , Damis & Julie , entrent dans l'appartement de Geronte , ils se réunissent tous trois contre l'Ormoy , & Geronte en prend plus vivement son parti ; mais l'apparition subite du Procureur qui venoit apporter une transaction & qui reconnoit la fausse Comtesse pour une certaine Louison servante de sa femme , achève de confondre l'intrigant & l'intriguante qui fut obligée de tout avouer. Geronte laisse cependant à l'Ormoy , par l'avis de Timante , les mille écus de pension qu'il lui avoit donnez , à condition que Louison en auroit moitié , les vingt mille écus sont rendus & le procès de Damis & de Julie se termine par leur mariage.

La Gageure Comédie en trois actes & en vers libres , représentée pour la première fois , par les

FEVRIER. 1752. 189

Comédiens Italiens en 1741, & reprise depuis souvent au Théâtre. A Paris chez le même, 1752.

L'impression de cette Comédie nous donne l'occasion d'annoncer qu'elle est de M. Procope Habile Médecin, Poète aimable & homme de beaucoup d'esprit; il ne s'en déclara pas l'Auteur, lors des premières représentations; on l'attribua, dans ce tems à un M. Lagrange. mort depuis plusieurs années.

La Gageure est une Comédie bien écrite, il y a des choses ingénieuses, fines, il y en a même de gayer, sur tout dans le rôle d'Angelique: ce qui devient plus rare de jour en jour. Le caractère de Dupeville Juge bas Normand, est bien fait, celui de Damis Officier Gascon, pourroit être plus plaisant; en général la pièce fait toujours plaisir, on souhaiteroit y trouver plus d'action; il est vrai qu'on en exige moins au Théâtre Italien qu'au Théâtre de Molière, ce qui ne paroît pas raisonnable, puisque les rôles d'Arlequin & des autres Masques, ne peuvent amuser que par une action continuelle.

CONCERT SPIRITUEL.

Le Concert du Vendredi 4 Décembre, commença par *Fugit nox* Motet à grand chœur agréablement mêlé de Noëls, dans lequel M. Daquin Organiste du Roi joua seul. Suivit une symphonie de M. Pinaire. Le *Benedictus Dominus* Pl. 14: Motet nouveau à grand chœur de M. Cordelet fit plaisir; M. Gaviniès joua seul & bien. Mlle Bourgeois dont la réputation augmente tous les jours, chanta *Quem-*

190 MERCURE DE FRANCE.

admodum, petit Motet de M. Mouret. le Concert finit par *Cæli enarrant*, sublime Motet de M. Mondonville.

Le Concert du jour de Noël fut plus frappant par le brillant de l'assemblée, par le choix des ouvrages, par la perfection de l'exécution. Il commença commela veille par *Fugit nox*, mêlé de Noëls. M. Boismortier a mis beaucoup d'art, de goût & de soin dans cette composition. M. Daquin y joua seul de l'orgue, fit grand plaisir. Mlle Bourgeois répéta *Quemodum*, & le chanta encore mieux que la veille. Tout le monde connoit le *Cantate* de M. de Lalande. Il y avoit long-tems que M. Gaviniès n'avoit tité d'aussi beaux sons de son violon, qu'il fit ce jour-là. Le *Venite exultemus* qui termine le concert, mit le comble à la satisfaction de l'assemblée.

CONCERTS A LA COUR.

Mois de Janvier.

Le Samedi 8. on chanta l'Acte de *Zelindor* ou du *Silphe*. Mlles Chevalier & de Selve, MM. Jcliotte & la Garde, en ont chanté les Rôles

Les Paroles de cet acte sont de M. de Moncrif Lecteur de la Reine, & l'un des 40 de l'Académie Française.

La musique de Mrs Rebel & Francœur, Sur-Intendans de la musique de la Chambre du Roi.

Le Lundi 10. on chanta l'Acte d'*Eglé*; Paroles de M. de Logeon Secrétaire des commandemens

FEVRIER. 1752. 191

de son Altesse Sérénissime M. le Comte de Clermont. La musique de M. de la'Garde Musicien de la Chambre du Roi. Mlles Fel & de Selle, & M. le Chasté en ont chanté les Roles.

Le Samedi 15. on chantal'Acte de *Pigmalion* ; Paroles de M. de la Mothe ; musique de Monsieur Rameau. Mlles Matthieu & Canavas , & M. Geliotte en ont chanté les Roles.



NOUVELLES ETRANGERES.

D U N O R D.

DE STOCKHOLM , le 24 Décembre.

LA Diette a repris ses Séances , & le bruit court qu'il a été résolu dans le Committé secret , d'employer de nouvelles instances auprès du Comte de Tessin , pour l'engager à ne point se démettre de ses emplois. Les Députés de la Compagnie des Indes Orientales sons retournés à Gortembourg , après avoir eu une seconde audience du Roi , qui leur a promis de ne négliger rien de ce qui pourroit contribuer aux progrès du Commerce de cette Compagnie.

Lorsque les Etats du Royaume se présenterent devant le Trône pour rendre leur foi & hommage au Roi , le Comte de Tessin , continuant d'exercer la dignité de Président du Collège de la Chancellerie , leur adressa le discours suivant. « Exhorter les Suédois à la soumission & à la fidélité pour leur Souverain , ce seroit paroître avoir oublié à quel point ils ont toujours portés les

„ sentimens ; le sang qu'ils ont répandu en tant
 „ d'occasions , & toutes les circonstances , soit
 „ passées , soit présentes , confirment suffisam-
 „ ment , qu'il n'y a aucune considération huma-
 „ ne , qui puisse faire balancer la Nation sur l'ac-
 „ complissement de pareils devoirs. Ces mêmes
 „ sentimens se lisent dans vos yeux , aujourd'hui
 „ que les Couronnes de Suède , des Goths & des
 „ Vandales , sont sur la tête d'un Prince , dont
 „ la Maison est si étroitement liée avec celle des
 „ Gustaves , & qui pendant huit années en-
 „ gérées , & dans les tems les plus difficiles , a don-
 „ né des preuves réitérées de son dévouement
 „ pour le Royaume. Quelque difficiles qu'aient
 „ été ces tems ; quelque compliqués qu'aient
 „ été les soins qu'il a falu se donner , le Roi y a
 „ trouvé cette satisfaction , que chaque moment
 „ lui a fourni les moyens de nous convaincre de
 „ son amour paternel. Si je voulois entrer dans
 „ l'énumération des marques que nous en avons
 „ reçues , & des vertus qui composent le caractère
 „ de Sa Majesté , je ne ferois que rappeler ce qui
 „ depuis long-tems est gravé dans vos cœurs.
 „ Qu'il me soit permis cependant de tracer en peu
 „ de mots : une légère esquisse du portrait d'un
 „ Monarque né pour la gloire de la Suède. L'ob-
 „ jet unique des desirs de ce Prince , est de nous
 „ rendre heureux , & il veut devoir son autorité
 „ beaucoup moins aux loix qu'à notre affection
 „ & à notre reconnoissance. Tel est le Roi que les
 „ Etats réverent sur le Trône , où l'a placé un
 „ choix libre & unanime , & où l'appelloient
 „ ses qualités éminentes. Approchez donc , &
 „ venez lui rendre vos hommages ; prêtez pour
 „ vous , & pour la Nation qui vous autorise à
 „ cet effet , le serment d'une fidélité inébranla-
 „ ble.

„ ble Promettez que dans tous les tems, & dans
 „ quelques revers que vous puissiez essayer, vous
 „ demeurerez soumis, suivant les Loix du Royau-
 „ me, & suivant la forme du Gouvernement,
 „ au Très Puissant Prince *Adolphe Frédéric*, Roi
 „ de Suède, des Goths, & des Vandales. Liez
 „ vos ames à celles du Roi, & posez vos mains
 „ dans celles de Sa Majesté, vovez-lui & confir-
 „ mez-lui votre obéissance & votre dévouement,
 „ tant en votre nom, qu'au nom de vos conci-
 „ toyens, de vos enfans & de leur postérité.

Voici le serment que le Roi a prêté le jour
 de son Couronnement. Moi, *Adolphe-Frédéric*,
 „ promets & jure devant Dieu & sur son saint
 „ Evangile : 1°. que je veux aimer Dieu & sa
 „ sainte Eglise ; conserver & maintenir tous les
 „ Etats du Royaume dans la pratique & l'obser-
 „ vance de la pure Doctrine, suivant l'assuran-
 „ ce que j'en ai donnée ; défendre l'Eglise & ses
 „ droits, & protéger avec la même attention les
 „ droits de la Couronne & ceux de la Nation Sué-
 „ doise : 2°. que je veux aimer, garder & ob-
 „ server la justice & la vérité ; réprimer l'iniqui-
 „ té & l'injustice, faire servir à ces deux fins l'u-
 „ sage de ma puissance Royale : 3°. que je veux
 „ être le même pour tous mes sujets ; tellement
 „ qu'aucun d'entre eux, soit pauvre, soit riche,
 „ de haute ou de basse condition, qui tomberoit
 „ dans quelque faute, n'ait rien à craindre pour
 „ sa personne ni pour ses biens, sans avoir été
 „ convaincu & jugé de la manière que les Loix
 „ du Royaume & les formes juridiques le pres-
 „ crivent : 4°. que je veux gouverner le Royau-
 „ me avec l'avis & l'assistance des Senateurs, &
 „ d'autres personnes nées en Suède, & attachées
 „ au pays par leur naissance & par leur serment,

„ sans agir autrement qu'avec leur participation ;
 „ 5°. que je veux maintenir l'Etat & la Nation
 „ dans la possession de ses frontieres , & dans la
 „ jouissance de ses revenus annuels ; en sorte
 „ qu'il n'en soit rien distrait ou diminué au préju-
 „ dice de mes Successeurs : 6°. comme par l'Acte
 „ d'assurance donnée à mon avènement au Trô-
 „ ne , j'ai rejeté le pouvoir arbitraire & despo-
 „ tique , & que je ne l'introduirai jamais , ni ne
 „ souffrirai qu'il soit introduit par d'autres , je
 „ promets & jure aussi de protéger les Etas du
 „ Royaume dans leurs personnes & dans la jouis-
 „ sance de leurs privilèges dûement acquis ; de
 „ conserver les Loix & les Reglemens établis du
 „ commun consentement des Etats ; de ne pas
 „ souffrir que l'injustice prévale jamais sur la
 „ justice , & de ne point permettre que ni Droit
 „ Etranger , ni Loix nouvelles , soient introduits
 „ dans le Royaume que sous le bon plaisir des
 „ mêmes Etats : 7° je n'entreprendrai jamais de
 „ guerre , & n'imposerai aucune charge à mes
 „ Sujets , qu'avec la participation desdits Etats ;
 „ dans des choses de cette nature , ou autres sem-
 „ blables , je me conformerai au contenu de
 „ de l'Acte d'assurance , ainsi qu'au Règlement
 „ par lequel la forme de Régence a été établie
 „ en 1710 : 8° de plus , je défendrai & proté-
 „ gerai tout le Corps des Citoyens en général ,
 „ particulièrement ceux , qui étant d'un caracte-
 „ re pacifique , mettent leur bonheur à vivre en
 „ paix & suivant la Loi. Je les protégerai contre
 „ tous esprits inquiets & turbulens , soit du
 „ Pays , soit Etrangers. Et comme la paix & la
 „ concorde sont des biens inestimables , je m'at-
 „ tacherai à faire régner & à fortifier l'une &
 „ l'autre dans l'Eglise , dans les Conseils , dans

FEVRIER. 1752. 195

• les familles , dans l'administration publique &
• & particuliere. J'employerai avec la même ap-
• plication tous mes soins à réprimer sévèrement
• tout ce qui pourroit être un sujet de trou-
• ble.

DE COPENHAGUE, le 11 Décembre.

Il paroît des copies de l'Exposé que le Roi a en-
voyé à ses Ministres dans les Cours Etrangères ,
touchant l'affaire qui regarde les Ports de Sainte-
Croix & de Saffia. Cet exposé porte que Sa Ma-
jesté , toujours attentive à favoriser le commerce
de ses Sujets , accorda il y a quelques mois une
escorte de deux de ses Fregates aux Navires des-
tinés pour les deux Ports ci dessus nommés ; qu'en
même tems elle chargea le sieur de Longueville ,
Lieutenant Colonel dans ses troupes , de négocier
à la Cour de Maroc un traité de commerce , &
d'y solliciter les permissions nécessaires pour que
les Danois pussent trafiquer librement dans les Etats
de l'Empereur de Maroc ; que les instructions du
sieur de Longueville étoient simples & positives ,
& qu'il étoit chargé seulement d'obtenir pour les
Sujets du Roi , les mêmes avantages dont jouis-
soient d'autres Nations ; que telles ont été les vues de
Sa Majesté , & tels ont été ses commandemens ; qu'elle
n'a donc pû qu'être extrêmement surprise , en appre-
nant que le sieur de Longueville , entraîné par un
zèle inconsidéré , s'étoit écarté de l'obéissance
exacte dûe aux ordres qu'elle lui avoit donnés , &
qu'il avoit conclu avec le Prince Sidy-Mahomet ,
fils de l'Empereur de Maroc , & Commandant
dans les Ports de Sainte-Croix & de Saffia , un
Traité en vertu duquel les Danois devoient pren

Iij

dre à fermer le commerce de la première de ces deux Places , & le faire exclusivement à tous les autres Peuples de l'Europe ; que le Roi n'a point ratifié ce Traité, dont il n'étoit pas difficile de prévenir les conséquences ; que Sa Majesté étoit occupée du soin de les prévenir , lorsqu'elle fut informée par une lettre du sieur de Longueville , datée du 27 Septembre dernier, que l'Empereur de Maroc , non seulement avoit désapprouvé le Traité signé par le Prince son fils, mais même avoit fait signifier les arrêtés au sieur de Longueville , & séquestrer les effets des Danois qui sont à Sainte-Croix.

Depuis quelque tems la Reine étoit incommodée d'une hernie le mal étant devenu d'autant plus dangereux que cette Princesse approchoit de la fin de sa grossesse, les Médecins & les Chirurgiens firent le 11 une consultation ; Ils jugerent qu'il ne restoit d'autre ressource que de faire à Sa Majesté une incision latérale pour remettre les intestins dans leur place. Quelque douloureuse que dût être cette opération , la Reine se déterminà à la souffrir. L'opération fut faite le même jour au soir , aussi heureusement qu'on pouvoit le souhaiter , & le 17 on commençoit à augurer favorablement de l'état de Sa Majesté , mais la nuit du 18 au 19 , on perdit toute espérance , & vers les quatre heures du matin la Reine mourut , après avoir donné les marques de la piété la plus solide & de la plus parfaite résignation. Cette Princesse , qui se nommoit Louise-Sophie Magdelaine étoit âgée de vingt six ans , onze mois & vingt jours , étant née le 29 Décembre 1714. Elle étoit la cinquième fille de Georges II , Roi de la Grande-Bretagne , & Electeur de Hanover , & de Guillemine Dorothee de Brandebourg-Anspach , morte le pre-

F E V R I E R. 1752. 197
mier Décembre 1737. Le 9 Novembre 1743 elle
avoit épousé le Roi, & de leur mariage sont
nés le Prince Royal & les Princesses Sophie-Ma-
gdelaine, Louise Guillelmine Caroline, & Louise.
La Reine réunissoit toutes les qualités les plus
propres à la faire chérir & respecter. En ouvrant
son corps, on a reconnu que l'enfant, dont elle
étoit enceinte, étoit un Prince. Cette circonstance
redouble l'affection du Roi, sur qui la mort de la
Reine a fait une telle impression, qu'il en est tombé
malade, & qu'il a déjà eu deux accès de fièvre.

A L L E M A G N E.

D E V I E N N E, le 19 Décembre.

IL s'est tenu une conférence entre le Baron de
Burmania, Envoyé Extraordinaire des Etats
Généraux des Provinces Unies, & les Ministres
de l'Impératrice Reine. L'affaire des limites, en-
tre les Etats de cette Princesse, & le territoire de
la République de Venise, est fort avancée, & l'on
ne doute pas qu'elle ne soit terminée au com-
mencement du Printems prochain, les Commis-
saires des deux Puissances devant s'assembler vers
ce tems, pour dresser à ce sujet une convention
définitive.

Il est arrivé ici des Pays étrangers un grand
nombre d'ouvriers. L'Impératrice Reine, après
les avoir fait examiner sur la nature de leurs ta-
lens & sur le degré de leur capacité, les a enga-
gés pour un certain tems à son service. Un Con-
seiller du Collège de Commerce, doit se rendre
dans les principales Villes des Etats Héréditaires,
pour y donner divers ordres relatifs à la pefection
des Manufactures & des Fabriques, & pour en

I iij

198 MERCURE DE FRANCE:

établir de nouvelles dans les endroits , où il juger qu'elles peuvent être utiles.

L'Archevêque de cette Ville a fait publier un Mandement , par lequel il exhorte les Fidèles de son Diocèse , à ne point faire l'aumône aux vagabonds , que la trop grande libéralité des personnes charitables entretiennent dans l'oïfiveté. Il invite en même tems les Diocésains , à déposer entre les mains des Trésoriers des Pauvres les sommes qu'ils jugeront à propos de donner , afin que la repartition en soit faite aux véritables indigens , & proportionnellement à leurs besoins.

DE BERLIN , le 25 Décembre.

Léopold-Maximilien , Prince Régent d'Anhalt-Dessau , Prince de l'Empire , Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir , Feldt-Maréchal des Armées du Roi , & Gouverneur de Magdebourg , mourut à Magdebourg le 15 de ce mois , âgé de cinquante & un an , deux mois & vingt jours , étant né le 25 Septembre 1700. Il avoit épousé Giseïe-Henriette d'Anhalt-Coethen , fille d'Auguste-Louis , Prince Régent d'Anhalt-Coethen , morte le 20 Avril dernier , & il laisse de son mariage le Prince Léopold-Frédéric-François , né le 10 Août 1740 ; le Prince Jean-George , né le 28 Janvier 1748 ; le Prince Albert , né le 22 Avril 1750 ; & les Princesses Henriette-Catherine-Agnès , née le 4 Juin 1744 ; Marie-Léopoldine , née le 18 Novembre 1746 , & Casimire , née le 19 Janvier 1749. Le Prince Thierry d'Anhalt-Dessau , frere du feu Prince Régent , est chargé de la tutelle de ces Princes & de ces Princesses , & il aura l'administration de la Principauté de Dessau jusqu'à la majorité du Prince Léopold-Frédéric-François.

On ſait que la Maifon d'Anhalt vient de Bernhard , Eleéteur de Saxe. Henri , ſecond fils de Bernhard , fut Comte d'Alcanie. L'Empereur Frederic II. le fit Prince d'Anhalt, & lui donna tous les Fiefs qu'il put ſéparer du Margraviat de Brandebourg & du Duché de Saxe. De ce Henri deſcendoit au neuvième degré Joachim Erneſt d'Anhalt, dont les fils ont formé les cinq branches de Deſſau , de Bernburg , de Ploetzgau , de Zeiſt & de Coethen. Après l'extinction de cette dernière branche , qui a fini en 1663 , la branche de Ploetzgau prit le nom de Coethen , au lieu de celui de Ploetzgau.

DE MAYENCE, le 12 Janvier.

Par une nouvelle Ordonnance , concernant les deux Foires qui ſe tiennent ici tous les ans , l'Eleéteur a déclaré qu'aucune des marchandifes , apportées à ces Foires , ne pourroit être ſaiſie ni retenue , à l'occafion des dettes contractées en d'autres lieux , qu'on obſerveroit pour les Lettres de Change , le même cours & le même payement qui ſ'obſervent à Francfort ; que les procès qui ſuviendroient , ſeroient jugés ſans frais & ſans délais , en préſence de Marchands impartiaux ; qu'il y auroit des Courtiers jurés , établis dans la Bourſe pour la commodité du Public ; que le Bureau des emprunts ſeroit ouvert tous les jours pendant la durée des Foires , & qu'on garderoit aux Emprunteurs un ſecret inviolable ; que les grandes routes ſeroient réparées , & qu'on auroit ſoin de les pourvoir des gîtes néceſſaires , qu'on veilleroit en même tems à la ſûreté de ces routes ; que les Négocians , qui voudroient faire tranſporter leurs marchandifes par eau , trouve-

roient des Bâteaux pour cet effet à Aschaffenbourg , à Loth , à Selingestad & à Gerosheim ; que pour assurer le crédit , les Marchands jouiroient du droit d'hypothèque conventionnelle , avec préférence de payement sur les autres Créanciers. L'Electeur , par la même Ordonnance , exhorte ses Sujets de procurer aux Etrangers , qui fréquenteront ces Foires , toutes les facilités & tous les secours dont ils pourront avoir besoin.

E S P A G N E.

DE MADRID , le 28 Décembre.

On a reçu par un Courier extraordinaire la Relation d'un combat , qui s'est donné entre les Vaisseaux *le Dragon* & *l'Amerique* , commandés par M. Stuart , & deux Vaisseaux Algériens , nommés *le Dantzick* & *le Vaisseau Neuf* , le premier de soixante canons , le second de cinquante-quatre. Voici les principales circonstances que contient cette Relation. Le 28 du mois dernier au matin , M. Stuart , étant à cinquante deux lieues Ouest Sud-Ouest du Cap de Saint Vincent , découvrit les deux Bâtimens Barbaresques , qui faisoient force de voiles pour venir le reconnoître. Il se détermina à les attendre , & il se tint en panne , jusqu'à ce qu'ils fussent à la portée du canon. Dès la seconde décharge , le second de ces deux Vaisseaux prit la fuite. M. Stuart continua , depuis cinq heures & demie du soir jusqu'à deux heures & demie du lendemain matin , le combat contre le *Dantzick* , sur lequel il avoit gagné le dessus du vent. Ce Bâtiment perdit son mats de hune , & eut sa grande voile coupée. Le Vaisseau *le Dragon* , ayant été aussi fort maltraité dans

ses manœuvres, M. Stuart jugea à propos de s'éloigner, pour les faire réparer, & il ordonna au Vaisseau *l'Amérique*, de ne point cesser de faire feu sur le Vaisseau Algérien. Le 29, entre huit & neuf heures du matin, M. Stuart recommença à canonner ce Bâtiment, dont le Mars de Misaine fut emporté, & la Poupe mise en pièces. Vers les deux heures & demie de l'après midi le vent tomba, la mer grossit, & les ennemis se trouverent hors de la portée du canon, ce qui obligea les Espagnols de suspendre leur feu. Le second des deux Vaisseaux ennemis, qui, n'ayant fui que jusqu'à une certaine distance, avoit toujours été vu des Espagnols, disparut le 30. Peu après son départ, le Commandant du *Danzick* mit bas son Pavillon, mais son équipage l'obligea de le relever. Le combat s'engagea de nouveau, & il dura pendant le reste du jour. La nuit suivante & le lendemain, les Vaisseaux du Roi demeurèrent dans l'inaction, parce que, la mer étant trop grosse, ils ne pouvoient faire usage de leurs Batteries basses. Le 2 de ce mois, ils attaquèrent le *Danzick* avec plus de vivacité encore qu'ils n'avoient fait les jours précédens, & ils le forcèrent enfin de se rendre. Ce Vaisseau étant en trop mauvais état pour qu'on pût espérer de le conserver, on y mit le feu, après en avoir retiré l'équipage, qui étoit composé de cinq cens quatre-vingt quatorze hommes. Cent quatre-vingt-dix ont péri dans le combat; on a transporté sur les Vaisseaux du Roi soixante-quinze blessés, & six sont morts de leurs blessures. Le nombre des Turcs & des Mores, qui ont été pris sur les Bâtimens ennemis, monte à trois cens quarante-huit, & l'on a rendu la liberté à cinquante Esclaves Chrétiens. Moyennant la précaution que M.

202 MERCURE DE FRANCE.

Stuart, avant l'action avoir pris le faire gabionner les Vaisseaux : il n'y a eu du côté des Espagnols que trois hommes tués & vingt-cinq blessés, parmi lesquels on ne compte aucun Officier ni Garde-Marine.

Le Roi, voulant récompenser les équipages des Vaisseaux *le Dragon* & *l'Amerique*, qui se sont si fort distingués dans le combat contre le Vaisseau Algerien *le Dantzick*, a ordonné qu'on distribuât à chaque Soldat & chaque Matelot un mois de solde pour gratification. En même tems, Sa Majesté a envoyé à M. Stuart le Brevet de Chef d'Escadre. Don Louis de Cordone, Commandant le Vaisseau *l'Amerique*, a été pourvu de la Commanderie de Betera, dans l'Ordre de Calatrava. Le Marquis de Cassinas, Lieutenant du Vaisseau *le Dragon*, & Don Juan-Ignace de Salabarría, Lieutenant du Vaisseau *l'Amerique*, ont été nommés Capitaines de Vaisseaux.

ITALIE.

DE GENES, le 13 Décembre.

Une Académie de Peinture, de Sculpture & d'Architecture, tant Civile que Militaire, vient d'être établie sous la protection du Sénat. Cet établissement, également propre à illustrer la Ville de Gènes, & à favoriser le progrès des Beaux-Arts, est dû principalement aux soins du Duc de Massa-Nova, plus recommandable encore par ses lumieres que par son illustre naissance. La nouvelle Académie est composée de trente Académiciens Honoraires, tous pris dans le Corps des Nobles, & de trente-six Artistes, distribués en différentes Classes. Elle fit le 5 l'ouverture de ses

Séances par une Assemblée publique, à laquelle se trouwerent la plupart des Sénateurs, & un grand nombre d'autres personnes de distinction. Le Marquis Jacques-Philippe Durazzo, Directeur de la Compagnie, prononça un Discours sur l'excellence & l'utilité des Beaux-Arts. On lut ensuite le Règlement qui fixe l'administration de l'Académie, & dont un article assure aux jeunes Elèves l'avantage de recevoir gratuitement toutes les instructions qui leur seront nécessaires. Cette Assemblée s'est tenue dans le Palais du Marquis Jean-François Brignolé de Sale, Sénateur Perpétuel, qui a rempli la Dignité de Doge avec tant d'applaudissement, & que son zèle pour la Patrie a rendu cher à tous les Gênois.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 23 Décembre.

En conséquence du succès des différentes expériences faites, par un Gentilhomme des environs de cette Capitale, le Gouvernement se propose d'établir en Angleterre l'usage d'élever des vers à soye.

Henri de Saint Jean, Vicomte de Bolingbroke, mourut hier dans sa Terre, près de cette Ville, âgé de soixante-dix-huit ans. Il passoit avec justice pour l'un des hommes les plus éclairés que l'Angleterre ait produits. Son éloquence lui avoit acquis de bonne heure une grande réputation dans la Chambre des Communes. Peu après l'Avénement de la Reine Anne au Trône, cette Princesse le choisit pour remplir la place de Secrétaire des Guerres. En 1710, elle le nomma Secrétaire d'Etat, & en 1711, elle le créa Pair

204 MERCURE DE FRANCE.

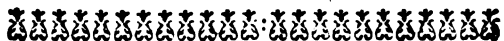
de la Grande Bretagne. Les orages , qui s'élevèrent contre lui en Angleterre après la Paix d'Utrecht , lui firent perdre sa séance au Parlement , & l'obligèrent même d'abandonner sa Patrie. Dans la suite, il obtint la permission d'y revenir , & il fut réhabilité dans son Titre de Pair , mais non dans le droit d'entrer au Parlement.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE , le 7 Janvier.

On vient de publier un Edit , par lequel les Etats Généraux défendent à toutes personnes , tant nationales qu'étrangères , de s'employer directement ni indirectement à faire sortir des Provinces-Unies , des ouvriers des Manufactures & des Fabriques de ces Provinces , sous peine d'être punies avec rigueur , & même d'être condamnées à mort , selon l'exigence du cas. Leurs Hautes Puissances promettent une récompense de cent ducats , à quiconque indiquera quelqu'un des contrevenans. Le Conseil d'Etat a établi une nouvelle Lotterie , dans laquelle il y aura trente mille Billers , & quatorze mille quatre cents douze Lots. Les Billers seront de soixante-dix florins , dont on fournira cinq au premier payement , dix dans chacun des trois payemens suivans , quinze au cinquième , & vingt au dernier.





FRANCE.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

L E 17. Décembre , le Roi revint à Versailles du Château de Bellevue.

Le 18 , le Roi prit le divertissement de la chasse dans la forêt de Saint Germain.

Le 19 , quatrième Dimanche de l'Avent , Leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Mesdames de France entendirent le Sermon de l'Abbé Froquiere , Chanoine & Théologal de l'Eglise Cathédrale de Noyon.

Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine , & Mesdames Henriette , Victoire , Sophie & Louise allèrent le 22 souper au Château de Trianon où le Roi étoit depuis le 20 , d'où il n'est revenu que le 23.

Un Courier extraordinaire a apporté la nouvelle , que Madame la Duchesse de Parme étoit accouchée d'une Princesse le 9 à huit heures du matin.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat , le Roi a prorogé , jusqu'au premier Janvier 1755 , la perception du droit de demi pour cent sur les marchandises qui viennent des Colonies Françaises de l'Amérique.

Le 23 , les actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens quatre-vingt deux livres dix sols ; les Billets de la première Loterie Royale , à sept-cens-six livres , & ceux de la seconde , à six cens-cinquante-une.

206 MERCURE DE FRANCE.

Le même jour , le Roi revint du Château de Trianon.

Le 24 , veille de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur , L. M. accompagnées de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Mesdames de France , entendirent dans la Chapelle du Château les premières Vêpres , qui furent chantées en musique , & auxquelles l'Evêque de Cahors officia.

Le jour de la fête , le Roi & la Reine qui avoient entendu trois Messes à minuit , assistèrent à la Grande Messe , célébrée pontificalement par le même Prelat. Leurs Majestés étoient accompagnées de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine & de Mesdames.

L'après-midi , le Roi , la Reine , & la Famille Royale entendirent le Sermon de l'Abbé Froquiere , Chanoine & Théologal de l'Eglise Cathédrale de Noyon. Leurs Majestés assistèrent ensuite aux Vêpres & au Salut , & l'Evêque de Cahors y officia.

Monseigneur le Dauphin communia le 24 , par les mains de l'Abbé de la Chateigneraye , Aumonier du Roi.

Le Roi se rendit le 26 à Bellevue , & en est revenu le 28.

Sa Majesté a donné au Duc de Chaulnes , le Gouvernement des Provinces de Picardie & d'Artois , vacant par la mort du Prince Charles.

La Compagnie des Indes tint le 24 , une assemblée générale , à laquelle présida M. de Machault , Garde des Sceaux de France , & Contrôleur Général des Finances. Il a été résolu dans cette assemblée , que la Compagnie , afin d'être plus en état d'exécuter les arrangements

pris pour l'accroissement de son Commerce , n'augmenteroit point le dividende des actions , échu en 1751.

Moyennant les réparations qui ont été faites au Port de Honfleur un vaisseau tirant jusqu'à seize pieds d'eau peut entrer dans ce Port , sans courir aucun risque.

M. Thiroux de Gerseuil a été nommé Intendant Général des Couriers , Postes & Relais de France à la place de feu M. Lavechef du Parc.

Le premier jour de l'an , les Princes & Princesses , & les Seigneurs & Dames de la Cour , eurent l'honneur de complimenter le Roi sur la nouvelle année.

Le Corps de Ville a rendu à cette occasion ses respects à leurs Majestés , à Monseigneur le Dauphin , à Madame la Dauphine , à Monseigneur le Duc de Bourgogne , à Madame , & à Mesdames de France.

Les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit , s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi , Sa Majesté tint un chapitre , & nomma Chevalier le Prince de Condé. Le Roi sortit ensuite de son appartement , pour aller à la Chapelle. Sa Majesté , devant laquelle les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses , étoit en manteau , le collier de l'Ordre par dessus , ainsi que celui de la Toison d'or. Elle étoit précédée de Monseigneur le Dauphin , du Duc de Chartres , du Comte de Charolois , du Comte de Clermont , du Prince de Conty , du Comte de la Marche , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , du Duc de Penthièvre , & des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Après la Grande Messe , qui fut célébrée par

208 MERCURE DE FRANCE.

L'Abbé Gergois, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique, le Roi fut reconduit à son appartement en la manière accoutumée. La Reine, Madame la Dauphine, & Mesdames de France entendirent la Messe dans la tribune.

Leurs Majestés tinrent le soir grand appartement. Le Roi joua au lansquener, & la Reine au cavagnole, & il y eut plusieurs autres tables de jeu.

La nuit du premier au second de ce mois, le Roi se trouva indisposé. Sa Majesté a pris trois jours de suite les Eaux de Vichy, & elle jouit à présent d'une santé parfaite.

Le Marquis de Crillon, député de la Ville d'Avignon, pour complimenter le Roi sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, eut le 3 sa première audience publique de Sa Majesté : il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame & de Mesdames de France, par le Marquis de Verneuil, Introduit des Ambassadeurs.

Le 2, les Députés des Etats de Bretagne, eurent audience du Roi. Ils furent présentés par le Duc de Penthièvre, Gouverneur de la Province, & par le Comte de Saint Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par le Grand-Maître, & le Maître des Cérémonies. La deputation étoit composée de l'Evêque de Treguier, pour le Clergé; du Vicomte de Chabor, pour la Noblesse; de M. de Bellabre, Sénéchal de Nantes, pour le tiers Etat, du Comte de Quelen, Procureur Général & Synic des Etats, & de M. de la Boissière, Trésorier Général de la Province; l'Evêque de Treguier

étant malade , le Vicomte de Chabot porta la parole.

Sa Majesté a permis au Comte d'Argenson , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département de la Guerre , de se démettre de la Direction Générale des Haras de France , en faveur du Marquis de Vover , son fils.

Le Comte de Prunier-Saint-André , Lieutenant Général des armées du Roi , & Lieutenant des Gardes du corps dans la Compagnie de Charost , a obtenu le Gouvernement de la Ville de Montreuil en Basse Picardie. Il a donné en même temps la démission de la place de Lieutenant des Gardes du Corps , & la Brigade , qui vacquoit dans la Compagnie de Charost par la retraite de cet Officier , a été accordée à M. de Vercel , Maréchal de Camps , Exempt dans la même Compagnie.

Le 5 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens vingt-cinq livres ; les Billers de la première Lotterie Royale à sept cens six , & ceux de la seconde , à six cens cinquante-deux.

M O R T S.

Le 3. Décembre 1751 , Adrien-Louis-Madeleine Comte d'Aubigné , fils de Messire Louis Henri Marquis d'Aubigné , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Gouverneur & Lieutenant Général des Ville , Château & Forteresse de Saumur , décéda âgé de dix-huit mois , & fut inhumé à S. Sulpice.

Le 5 est morte dans son Château de Villenaux en Champagne, Dame MarieLouise Larcher, veuve de Messire Antoine Gaillot de S. Chamans , Marquis de S. Chamans & de Montaiguillon, Comte du Pêcher , & Maréchal des Camps & Armées du Roi , Lieutenant des Gardes du Corps , Gouverneur de Puissalant , Grand-Bailly d'épée de Sezane , mort en 1731 , laissant pour enfans 1°. Alexandre Louis de Saint Chamans , Marquis de Saint Chamans , & de Montaiguillon , Maréchal des Camps & Armées du Roi , marié le 4. Mars, 1747 avec François Aglaé Silvie le Tellier de Souvré , fille de Louis François le Tellier , Marquis de Souvré & de Louvois , Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant Général de ses Armées , Maître de la Garde-robe. 2°. Antoine Marie Hypolite , Comte de Saint Chamans , Lieutenant Colonel de Cavalerie , & premier Cornette des Chevaux-Légers de Bourgogne. 3°. Bonne Gabrielle de Saint Chamans , mariée le 10 Mars 1733 , à Joseph François le Fournier , Marquis de Vuargemont , Brigadier des Armées du Roi , & Capitaine Sous-Lieutenant des Gens d'Armes de la Garde , tué à la Bataille d'Etinghen. 4°. Marie Louise

De Saint Chamans , morte le 10 Décembre 1749 , alors veuve d'Alexandre Louis Comte de Mailly.

La Maison de Saint Chamans est une des plus anciennes du Royaume , par des titres incontestables. On voit qu'elle subsistoit dans le neuvième siècle dans le Limosin , comme il est prouvé par des donations à différentes Eglises de Tullés , & par des monumens authentiques de la même Ville. Depuis l'an 1180 , la Terre du Pescher , une des premières Baronies du Limosin , n'est pas sortie de cette Maison , & appartient encore aujourd'hui au Marquis de Saint Chamans du Pescher , puîné de cette Maison , dont Alexandre Louis , Marquis de Saint Chamans est l'aîné.

Le Château de Saint Chamans , dont cette Maison a pris le nom , est situé près de Tullés , & entra en 1549 dans la Maison d'Hautefort , par l'alliance de Jeanne de Saint Chamans , héritière de la branche aînée , & fille de Bertrand de Saint Chamans , dit le Baron blanc , avec Alain Frédéric de Hautefort , qui fut chargé & ses descendans de porter le nom & les armes de Saint Chamans ; la postérité l'a conservé jusqu'en 1746 , qu'il a passé à M. le Marquis d'Escars de Merville , qui en a hérité de Marie d'Hautefort Saint Chamans , dernière de cette lignée ; morte à l'âge de cinquans.

La Famille de l'Archer est ancienne dans le Parlement de Paris. En 1427 , sous le regne de Charles VII. On trouve un l'Archer , Lieutenant de Simon Morhier , Prevôt de Paris ; en 1593. Claude l'Archer , Conseiller de la Grand'Chambre , fut pendu aux fenêtres de l'Hôtel de Ville

212 MERCURE DE FRANCE.

de Paris par ordre des Seize , à cause de son attachement au Roi Henry IV.

Il ne reste de cette Famille que Anne l'Archer , épouse de M. d'Argenson , Ministre & Secrétaire d'Etat de la guerre ; Michel l'Archer Marquis d'Arcis , Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi ; & Marie Marguerite l'Archer sa sœur , Epouse de François-Armand de Montiers , Comte de Merinville , Gouverneur de Narbonne.

Le 7. Messire Pierre de Cramezel , Chevalier , Seigneur de Megerault , mourut à Muzillac , Evêchée de Vannes en Bretagne , veuf de deux femmes , sans enfans , âgé de soixante dix-huit ans. Il étoit fils de Joseph de Cramezel , Chevalier , Seigneur de la Touche , & issu d'une Famille noble de Guerrande , dont on a donné , dans le Mercure de Juin dernier , une généalogie aussi ancienne que curieuse. Il avoit cultivé les sciences , & a laissé des Mémoires , que son Neveu M. de Cramezel se propose de mettre au jour , aussi tôt qu'il aura donné au Public les *Délices de la Solitude* qui sont sous la presse , & qui vont incessamment paraître.

Ce jeune Gentil-homme fut honoré , le 18 Décembre dernier 1751 , d'une gratification de 500-livres qui lui vient d'être convertie en une pension , tant pour les services qu'il a rendus dans la Marine , que pour avoir donné quelques Ouvrages dont on a parlé dans le Mercure d'Août dernier.

Charles de Lorraine , Comte d'Armagnac , Chevalier des Ordres du Roi , Grand Ecuyer de France , Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté , & Gouverneur de Picardie & d'Ar-

tois , mourut en cette Ville le 29 du mois dernier , âgé de soixante-sept ans dix mois & sept jours , étant né le 22 Février 1684. Ce Prince , que dans l'usage ordinaire on nommoit le Prince Charles , étoit le septième fils de Louis de Lorraine , Comte d'Armagnac , Chevalier des Ordres du Roi , Grand-Ecuyer de France , Sénéchal de Bourgogne , Gouverneur d'Anjou , mort le 13 Juin 1718 , & de Catherine de Neuville , fille de Nicolas de Neuville , Duc de Villeroi , Pair & Maréchal de France , morte le 25 Décembre 1707. Le 12 Mai 1717 , le Prince Charles avoit épousé Françoise Adélaïde de Noailles , fille aînée d'Adrien Maurice , Duc de Noailles , Pair & Maréchal de France. Par cette mort , la charge de Grand-Ecuyer de France passe au Comte de Brionne , qui avoit la survivance du Prince son grand-oncle.

Messire Jean Barthelemy Fegely de Scedorf , Lieutenant Général des Armées du Roi , & Colonel d'un Régiment Suisse , mourut en cette Ville le 25 , âgé de soixante huit ans.

Le 31 du même mois , est morte à Paris , dans la quatre-vingt-troisième année de son âge , Louise Julie Potier de Gévres , veuve de Charles Victor de Broglie , Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté & Gouverneur de Condé.

Le 8. Messire Jean Baptiste Antoine de Vacon , Evêque d'Apt , & Abbé de l'Abbaye de Saint Eusebe , Ordre de Saint Benoît , mourut dans son Diocèse , âgé de soixante dix ans.

Le 11. Jeanne Philibert Duran de Chalas , épouse d'Etienne Maillon de Maillonrouge , Ecuyer , Seigneur de Passigny , Conseiller du Roi , Receveur Général des Finances de la Gé-

214 MERCURE DE FRANCE

néralité d'Amiens , décédée Place Royale , fut présentée à Saint Paul , & transportée dans l'Eglise des R.R. P.P. de la Mercy.

Le même jour fut inhumés à Saint Sulpice Magdelaine Ursule de Cassan de Saint-André , fille de Messire Antoine de Cassan , Chevalier de Saint André , Général des troupes d'Hanovre , décédée rue du Petit Bourbon.

Le 13. Dame Marie Anne Dubois-de-Villers : épouse de Victor François Duc de Broglie , Lieutenant Général des Armées du Roi , Inspecteur Général de l'Infanterie , & Gouverneur de Bethune , mourut à Vincennes , âgée de trente-un ans.

Le Sieur Charles François Lavechef du Parc , Intendant Général des Couriers, Postes & Relais de France , est mort à Paris le même jour , dans la soixante-unième année de son âge.

Le 17. fut inhumé à Saint Nicolas , Pierre Etienne Megret , Ecuyer , Capitoul de Toulouse , décédé rue Saint Martin.

A V E R T I S S E M E N T.

Nous ne refusons pas d'annoncer tous les remèdes qui pourront être utiles au Public, & dont le débit sera autorisé. Mais nous croyons devoir avertir ici qu'on ne s'expose pas dans la suite à s'appuyer de l'approbation des Medecins, dans les avis qu'on nous donnera, sans nous en produire les certificats. Nous sommes obligés de prendre cette précaution pour ne pas courir le risque d'en imposer au Public, & pour éviter les plaintes que les personnes qui y seroient intéressées pourroient nous faire à cet égard. C'est ce qui est arrivé au sujet du remède de M. Sage; (annoncé dans le Mercure de Novembre dernier) dont il n'a été fait aucune expérience ni par les ordres, ni sous les yeux de la Faculté de Medecine. Il en est de même de la poudre purgative de M. Vacossain, Marchand Epicier, à laquelle les Medecins cités dans l'avis du premier volume du Mercure de Janvier déclarent n'avoir donné aucune approbation. Dans la visite generale qu'ils ont faite, pour la bonne police, au mois de Septembre dernier chez tous les Apoticaire & Epiciers de cette ville, ladite poudre leur fut présentée, mais loin de l'approuver, ils la trouverent très-amere & très-brulante,

A P P R O B A T I O N.

J'Ai là, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur de France* du mois de Fevrier; A Paris, le 9 Février 1752.

LAVIROTTE

T A B L E.

P	PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
	Histoire d'Anaxarete & d'Iphis, tirée des	
	Métamorphoses d'Ovide. Romance nouvelle, 3	
	Histoire ou Romance d'Aucassin & de Nicolette,	
	tirée d'un ancien Manuscrit, 10	
	Vers sur le rétablissement de la santé de M. le	
	Leutenant Civil, 65	
	Lettre à l'Auteur du Mercure. 67	
	Janus, Allégorie, à M. de Vaumale, par M. l'Abbé	
	Clement. 79	
	Discours prononcé le 28 Juillet 1751. par M. le	
	Chevalier Balquiat de la Houze, 84	
	A Madame de * * *, La Linotte & la Fauvette,	
	Fable, 101	
	Mors de l'Enigme & des Logogripes du premier	
	volume de Janvier, 103	
	Enigme & Logogripes, 104	
	Nouvelles Littéraires, 111	
	Beaux Arts, 178	
	Spéctacles, 182	
	Concert spirituel, 189	
	Concert à la Cour, 190	
	Nouvelles Etrangères, 191	
	France, nouvelles de la Cour, de Paris, 205	
	Morts, 210	
	Avertissement, 215	
	<i>La Chanson notée doit regarder la page 180</i>	

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

-

•

